ŒUVRES

DE

LOUIS XIV.

TOME IV.

OEUVRES

DE

LOUIS XIV.

TOME IV.

MÉMOIRES
ET PIÈCES MILITAIRES.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, libraires, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins;
Et à STRASBOURG, même maison de commerce.

1806.

DC
129
A3
1806
v.4
769232

ŒUVRES

DE

LOUIS XIV.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES

ET

PIÈCES MILITAIRES.

LIBRARY
SEP 21 1961
UNIVERSITY OF TORONTO
76 9232

MÉMOIRES
ET
PIÈCES MILITAIRES
DE LOUIS XIV.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,
EN 1675.

Louis XIV n'a rien écrit sur la campagne de 1675, quoiqu'il en eût fait une partie à la tête de son armée de Flandre, forte d'environ soixante-dix mille hommes, et commandée sous lui par le prince de Condé. Les Espagnols et les Hollandais projetoient de reprendre Maestricht; mais cette opération présentant de grandes difficultés, s'ils ne s'assuroient préalablement des Liégeois, qui avoient jusqu'alors gardé la plus exacte neutralité, ils tentèrent donc de les mettre dans leurs intérêts, et y eussent peut-être réussi par l'influence de l'Empereur, qui envoya exprès le cardinal de Baden pour les seconder, si les Français n'avoient pris les devants. Depuis quelque temps, ils s'étoient assurés du baron de Vierset, commandant

de la citadelle de Liége, qui s'engagea avec le comte d'Estrades, gouverneur de Maestricht, à recevoir garnison française dans sa place, quand le roi le desireroit. Les alliés promirent de l'argent à Vierset, les Français lui en donnèrent; cet argument le convainquit qu'ils avoient raison : sa convention avec eux fut donc exécutée. Le 27 mars, deux mille hommes de leurs troupes prirent possession de la citadelle, dont ils réparèrent les fortifications avec une extrême diligence. On la pourvut aussi abondamment de munitions de guerre et de bouche, et cette possession assura celle de la ville à Louis XIV, qui partit de Saint-Germain-en-Laye le 11 mai, pour Luzarche, d'où il alla, le lendemain 12, à Compiègne; le 13, à Ham, rendez-vous d'un grand corps de troupes et où il trouva une partie de ses forces rassemblées; le 14, à Goui, près du Catelet; et le 15, à Cateau-Cambresis, où il y avoit encore un rassemblement de troupes. Le 18, le roi s'avança du Cateau, à travers les bois de Bousies, à Saleiche, village entre le Cateau et le Quesnoi; le 19, il campa à Potelle, château à un quart de lieue du Quesnoi; le 20, à Tainière, au-delà de Bavai; le 21, à Givries, entre Bavai et Binche; le 22, à Haine-Saint-Paul, au-delà de Binche; le 24, à Thiméon, sur la route de Binche à Gembloux; le 27, à Bossières, entre Namur et Gembloux; le 30, à Tavières, près de la rive gauche de la Méhaigne et le 31, à Latine, sur la Méhaigne, entre Hui et Hannut.

Le maréchal de Créqui qui avoit rassemblé un

corps d'armée à Charleville, passa la Meuse le 18 mai, s'empara des deux Givets, près de Charlemont, et fit investir, le 19, la ville et le château de Dinant; la première d'autant moins susceptible de se défendre, qu'elle est dominée de tous côtés, se rendit le 22. On ouvrit la tranchée devant le château la nuit du 22 au 23, et il capitula le 29. Tandis que le maréchal de Créqui se portoit, le 31, avec une partie de ses troupes, vers la Moselle, pour observer le duc de Lorraine, l'autre s'avançoit, aux ordres du marquis de Rochefort, vers Hui, qu'il investit le 1er juin, à la droite de la Meuse, en même temps qu'un corps détaché par le roi du camp de Latine, resserroit la place à la gauche de la rivière, sur laquelle on jeta au-dessous d'Hui, un pont pour faciliter la communication des quartiers. La ville ne se défendit pas, et la tranchée s'ouvrit, la nuit du 3 au 4, devant la forteresse, dont la garnison capitula le 6 et sortit le lendemain. Le 9, le marquis de Rochefort partit de Hui, pour aller investir Limbourg, capitale du duché de ce nom. Le roi décampa en même temps de Latine et marcha à Hodège, près de la rive droite du Jaar. Le 10, il campa à Freren, près de Tongre, et le 11 à Ney, entre Viset et Maestricht, à la rive gauche de la Meuse, sur laquelle on jeta des ponts. L'objet de cette position étoit de mettre l'armée en mesure, de couvrir au besoin le siége de Limbourg contre les entreprises des Hollandais et des Espagnols, rassemblés aux environs de Louvain. Limbourg fut investi le 10. Le prince de Condé et le duc

d'Enghien, son fils, se rendirent le 13 du camp de Ney à celui devant Limbourg, et firent ouvrir la tranchée le 14, après l'arrivée du maréchal de Créqui, chargé de diriger le siége sous leurs ordres. Le comte Jean-François de Nassau se défendit assez vigoureusement, pour donner au prince d'Orange, sinon l'espoir de le secourir, du moins la possibilité de retarder la prise de la place, en attirant, de concert avec le duc de Lorraine, l'armée du roi d'un autre côté. Il prit le chemin de Ruremonde, diversion moins inquiétante pour les Français, que s'il se fût porté à Namur, sur leurs derrières; aussi Louis XIV se borna-t-il à passer la Meuse le 19, pour camper à Neuchâteau, près de Dalheim, où il se trouvoit en mesure de couper aux ennemis le chemin de Limbourg. Le prince de Condé rejoignit le roi le 19. Le lendemain, trois mines qui jouèrent successivement, ruinèrent assez les fortifications de Limbourg, pour engager le comte de Nassau à faire battre la chamade; mais comme le duc d'Enghien ne voulut pas lui accorder toutes les conditions qu'il demandoit, la capitulation ne fut conclue que le 21 juin, et le jour suivant, les Français prirent possession de la place, qui leur étoit d'autant plus importante, que jointe à Maestricht, à Liége, dont le roi étoit maître par la citadelle, à Dinant, à Hui et à Charleroi, les ennemis ne pouvoient plus prendre des quartiers dans le duché de Limbourg, ni aux environs de la Meuse, quoiqu'ils y possédassent encore Namur et Charlemont, qui devenoient difficiles à défendre, étant environnés et

même coupés par des places dont le roi étoit maître.

Il repassa la Meuse le 23 juin, pour réoccuper son camp de Ney, d'où il marcha le 24 à Kunesheim, près de Tongre. Il fit partir le même jour deux gros détachemens, aux ordres des ducs de Luxembourg et de la Feuillade, l'un pour se porter sur Louvain et l'autre à Saint-Tron. Le premier répandit la terreur dans Louvain le 26, tandis que le second remplit son objet, et l'armée campa le 26 à Kerckum ou Kerckheim, près de Saint-Tron ; et le 27, à Neer-Heilissem, près de Tirlemont, dont le roi fit raser les murailles, de même que celles de Saint-Tron. Le 1er juillet, il se rapprocha de cette dernière ville, et campa à Straten, d'où il partit le 8 pour Warem, marcha le 9 à Vaseige sur la Méhaigne, le 10 à Perwelz près de Gembloux, et le 12 à Velaine, entre la rive gauche de la Sambre et Fleurus, à environ deux lieues au-dessous de Charleroi. Louis remit le 17 le commandement de son armée au prince de Condé, se rendit le même jour à Philippeville, et le 18 à Rocroi d'où, par Soissons, il arriva le 21 à Versailles.

Les succès de Louis XIV pendant cette campagne, ne compensèrent pas deux revers qu'il essuya, et dont l'un fut irréparable. On veut parler de la mort de l'incomparable Turenne, tué en Allemagne le 27 juillet, vers neuf heures du matin, au moment où il se préparoit à une démarche décisive. Le maréchal de Créqui, le plus grand homme de guerre de France après lui, qui auroit pu le remplacer immédiatement et qui le remplaça en effet en 1677, fut battu et défait le 11

août, à cause de la trop grande infériorité de ses forces, par les ducs de Lorraine et de Zell-Lunebourg, à Konds-Sarbruck, près de Trèves, où il s'alla jeter la nuit suivante, et qu'il défendit contre les ennemis qui vinrent l'assiéger, jusqu'au 6 septembre, que la garnison, en partie mutinée, les introduisit dans la place. Le maréchal, réfugié avec quelques braves gens dans une église où il vouloit encore se défendre, fut pris à discrétion. Le prince de Condé qui avoit reçu ordre de quitter l'armée de Flandre, pour venir prendre le commandement de celle du Rhin, dit en apprenant les infortunes de M. de Créqui : *La leçon qu'il vient de recevoir le rendra un très-grand général.* Le roi avoit nommé, le 30 juillet, maréchaux de France, le comte d'Estrades, le duc de Navailles, le comte de Schomberg, le duc de Duras, le duc de la Feuillade, le duc de Vivonne, le duc de Luxembourg et le marquis de Rochefort, que madame Cornuel (1), connue par ses bons mots, nomma si plaisamment *la Monnoie de M. de Turenne.* Cette promotion fut augmentée, le 21 février 1676, du comte de Lorges. Les lettres suivantes de Louis XIV acheveront de répandre du jour sur les évènemens de la campagne de 1675, d'autant plus remarquable, qu'elle termina la carrière militaire de Turenne, du prince de Condé et du comte de Montecuculi, les trois plus grands hommes de guerre de leur temps.

(1) Veuve d'un trésorier.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1675.

LE ROI AU COMTE D'ESTRADES.

Saint-Germain-en-Laye, le 11 février 1675.

M. LE COMTE D'ESTRADES, vous savez le traité qui a été fait en mon nom avec le gouverneur de la citadelle de Liége, par lequel il s'est obligé à la première occasion favorable, de remettre ladite citadelle en vos mains; et comme j'ai considéré que la garnison qu'on seroit obligé d'y mettre, diminueroit notablement celle de Maestricht et de Maseick, et que ces deux places ne seroient pas en état de se bien défendre, si elles venoient à être attaquées, j'ai résolu d'abandonner Maseick, après en avoir fait raser, non-seulement les fortifications qui y ont été faites, mais encore toutes les murailles; de manière que ce poste ne soit plus en état d'être

occupé par mes ennemis, et que ladite garnison de Maseick, étant partagée entre la ville de Maestricht et la citadelle de Liége, ces deux places soient si bien pourvues, que mes ennemis ne puissent les attaquer pendant la campagne prochaine; sur quoi, ayant commandé au marquis de Louvois de vous bien expliquer mes intentions, tant sur la manière que sur le temps d'exécuter ce que dessus, je finis.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp de Cateau-Cambrésis, le 17 mai 1675.

Mon Cousin, ayant jugé à propos de profiter de l'éloignement où sont présentement des Pays-Bas, les troupes de Lunebourg et celles du duc de Lorraine, pour faire attaquer Limbourg par mon cousin le maréchal de Créqui, en même temps que je ferai prendre Hui par un détachement de l'armée que je commande en personne; et comme si vous passiez le Rhin dans peu de jours, ainsi que vous l'avez projeté, sans laisser un corps de troupes assez considérable sur la Sarre, ledit duc de Lorraine et les troupes de Lunebourg qui pourroient arriver en ce temps-là à Coblentz, trouvant tout le pays depuis Brisach jusqu'à Metz sans aucunes troupes, pourroient y faire quelqu'en-

treprise préjudiciable à mon service, et que d'un autre côté, il ne seroit pas à propos que vous passassiez le Rhin affoibli d'un corps aussi considérable que celui qu'il faudroit que vous laissassiez sur la Sarre, pour pourvoir à la sûreté des postes qui y sont; j'ai trouvé bon de vous dépêcher ce courrier, pour vous informer de la résolution que j'ai prise de faire attaquer Limbourg par mondit cousin le maréchal de Créqui, et vous faire savoir en même temps, que je ne desire pas que vous passiez le Rhin auparavant le 10 du mois prochain, dans lequel temps je ferai partir sans faute mon cousin (1) le maréchal de Créqui des environs de Limbourg, pour se rendre sur la Moselle, passant par Trèves; et comme vous pourrez en ce temps-là vous remettre à ses soins, de la garde des places de la Sarre et de la Moselle, vous aurez la liberté de faire avec les troupes qui sont à vos ordres, ce que vous estimerez plus à propos pour le bien de mon service et la gloire de mes armes. Je ne doute point que vous ne vous conformiez à ce qui vous est prescrit ci-dessus de mes intentions avec la ponctualité que vous devez.

(1) Voilà bien du cousinage.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Dans la marche de Tainières, à..... le 21 mai 1675.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez écrites en même temps. J'ai été bien aise de voir le compte que vous me rendez de toutes choses et les avis du correspondant (1). Je vois par ce qu'il mande, que nous aurons le temps de faire ce que j'ai résolu. J'approuve ce que vous me proposez sur les garnisons. J'avois envoyé le bagage du régiment d'Orléans, au lieu de celui de Prouville ; mais sur ce que vous me mandez, cela est déjà changé, et le reste des régimens de Prouville, Florensac, Locmaria et Servon seront demain de très-bonne heure à Charleroi. Je serai aussi de bonne heure demain à Haine-Saint-Paul, où je séjournerai jeudi 23, ainsi que je vous l'ai dit auparavant que de partir.

---

(1) Il s'agit probablement d'un nommé Pester, attaché au prince d'Orange, et qui informoit le comte d'Estrades des desseins de son maître.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp près Tirlemont, le 29 juin 1675.

Mon Cousin, comme il importe à mon service et à la réputation de mes armes, vu les bruits que les ennemis répandent de toutes parts pour les diminuer, de faire publier le plus qu'il se pourra, les heureux succès qu'elles ont eus par-deçà, depuis le commencement de la campagne, par la reprise des villes de Hui et Dinant, dont ils s'étoient emparés, et par la conquête de la ville de Limbourg qui m'acquiert un grand pays et une province considérable, laquelle a été soumise à mon obéissance en très-peu de temps, n'ayant tenu que huit jours, presqu'à la vue de toutes les armées de mes ennemis qui s'étoient assemblées pour la secourir. Je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est, que vous ayez à faire éclater ces avantages par toutes les marques de réjouissances publiques que vous aviserez; en sorte que les sujets des princes mes ennemis, auxquels la connoissance en avoit été cachée, en soient pleinement informés.

AU DUC DE DURAS (1).

Versailles, 29 juillet 1675.

Mon Cousin, j'ai appris avec toute la douleur que vous pouvez vous imaginer, la mort de mon cousin le vicomte de Turenne, et comme en attendant que mon cousin le prince de Condé, que j'ai résolu d'envoyer en l'armée qu'il commandoit, puisse s'y rendre, j'ai grand intérêt qu'il y ait à la tête d'icelle, quelqu'un sur la valeur et bonne conduite duquel je puisse me reposer du commandement en chef de cette armée ; je vous dépêche ce courrier pour vous dire que mon intention est, qu'au moment que cette lettre vous sera rendue, vous disposiez toutes choses pour partir incessamment, et vous rendre ou en ladite armée, ou en celle que commandoit mon cousin le maréchal de Créqui, suivant les nouvelles que vous aurez du sieur Charuel (2), du parti qu'aura pris mondit cousin le maréchal de Créqui, après qu'il aura été informé de l'accident arrivé à mondit cousin le vicomte de Turenne ; mon intention étant que vous vous avanciez sans

(1) Il commandoit en Franche-Comté.

(2) Intendant de Lorraine.

aucun délai à Luxeuil, où je mande audit sieur Charuel de vous informer en toute diligence par plusieurs courriers exprès, de ce à quoi se sera déterminé mondit cousin le maréchal de Créqui, afin que si vous apprenez par ledit sieur Charuel, qu'il ait reçu avant que de partir de l'armée qu'il commande présentement, l'ordre que je lui envoie d'y demeurer, vous puissiez en toute diligence, en vertu des ordres que vous trouverez ci-joints, vous rendre à l'armée que commandoit mon cousin le vicomte de Turenne, et en prendre le commandement, pour y faire ce que vous estimerez du plus grand bien de mon service, en attendant que mon cousin le prince de Condé puisse s'y être rendu. Que si vous appreniez par ledit Charuel que mon cousin le maréchal de Créqui eût marché à la susdite armée que commandoit mon cousin le vicomte de Turenne, mon intention seroit, qu'avec la même diligence, vous vous en allassiez à Nanci, et de-là joindre l'armée que commandoit mondit cousin le maréchal de Créqui, pour y exécuter les ordres que je ne doute point que vous ne trouviez entre les mains de celui auquel il en aura remis le commandement, qui sont en substance d'observer les mouvemens de l'armée des Lunebourgs et des Lorrains, et de vous opposer en toute ma-

nière à tout ce qu'ils pourroient vouloir entreprendre ou sur la Meuse ou sur la Moselle, ou du côté de la Basse-Alsace ; ce que ne doutant point que vous n'exécutiez avec la diligence qui est si importante dans la conjoncture présente, je ne vous ferai la présente plus longue, que pour vous témoigner par avance, le gré que je vous en saurai, et la particulière recommandation en laquelle me sera le service que vous me rendrez en cette occasion.

AU PRINCE DE CONDÉ.

Versailles, le 30 juillet 1675.

Mon Cousin, je viens d'apprendre avec la douleur que vous pouvez imaginer, la nouvelle de la mort inopinée de mon cousin le vicomte de Turenne, qui a été tué d'un coup de canon, en mettant en bataille les troupes de l'armée que j'avois mise sous sa charge ; et comme par sa perte mon armée d'Allemagne se trouve sans chef, et que les affaires en ce pays requièrent une personne capable d'y maintenir la réputation que mes armes y ont acquise, je n'en ai point trouvé qui pût plus dignement que vous s'en bien acquitter. C'est pourquoi je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est, qu'aussitôt que

vous l'aurez reçue, vous ayez à remettre entre les mains de mon cousin le duc de Luxembourg le commandement de mon armée de Flandre, de laquelle je vous avois donné le commandement, et qu'ensuite vous en partiez pour vous acheminer en Allemagne le plus diligemment que vous pourrez; et comme en attendant que vous y soyez arrivé, j'ai jugé du bien de mon service d'y faire marcher mon cousin le duc de Duras; je lui écris présentement une dépêche, de laquelle il y aura ci-joint une copie, pour lui ordonner d'aller prendre le commandement de madite armée d'Allemagne, jusqu'à ce que vous y soyez arrivé. Cependant, je desire que vous emmeniez avec vous mon cousin le duc d'Enghien, votre fils; que vous détachiez en même temps de mon armée de Flandre, pour passer en Allemagne, quatre bataillons d'infanterie, dont deux des Gardes Françaises, un du régiment de Condé et un d'Enghien, avec douze escadrons de cavalerie : savoir, deux de Condé, deux d'Enghien, deux de Bartillat, deux d'Arnolfini, deux de Florensac et deux de Saint-Germain-Beaupré; que vous fassiez marcher lesdites troupes sous le commandement du sieur de Chaseron; que vous y joigniez cinquante caissons, et mettiez à la suite desdites troupes deux commissaires des guerres.

Au surplus, je me persuade que connoissant de quelle importance il est à mon service, que le contenu en cette dépêche soit ponctuellement et diligemment exécuté, il n'est pas nécessaire que je vous le recommande, m'assurant que votre zèle et affection particulière pour ma personne et la gloire de mes armes vous y convieront assez. Ainsi je ne vous ferai la présente plus longue, que pour vous témoigner le gré que je vous saurai de tout ce que vous ferez pour remettre mes affaires en bon état en Allemagne.

AU PRINCE DE CONDÉ.

16 août 1675.

Mon Cousin, j'ai été informé par la lettre que vous avez écrite au marquis de Louvois le 14 de ce mois, que la perte que je croyois avoir faite à Kond-Sarbruck (1), quoique grande, n'est pas si considérable que je l'avois cru, par le nombre des troupes qui sont de retour à Metz, et qui y arrivent encore à tout moment. J'ai appris en même temps la diligence que vous faisiez pour vous rendre à Châlons, pour, sur ce que vous apprendriez des nouvelles des

(1) Le 11 août.

ennemis, prendre le parti que vous trouveriez le plus convenable pour le bien de mon service. J'avois, auparavant que d'apprendre cet accident (1), envoyé ordre aux sieurs de Moreuil et de Chaseron de partir de Verdun pour se rendre à Metz. Présentement je leur mande par un courrier exprès de ne point exécuter cet ordre, mais de se conformer à ceux que vous ou mon cousin le maréchal de Rochefort leur pourra envoyer, me paroissant fort à propos que ce corps demeure sur la Meuse, jusqu'à ce qu'on voie le parti que prendront les Lunebourgs, pour être en état de jeter de l'infanterie dans les places de ladite rivière, s'ils s'en approchoient, pendant qu'avec ce qu'on pourra rassembler de l'armée que commandoit mon cousin le maréchal de Créqui, l'on soit en état de munir assez les places de la Moselle, pour empêcher les Lunebourgs de rien entreprendre de ce côté-là; et comme mon cousin le maréchal de Rochefort a une connoissance bien plus particulière de tout ce qui est de ce pays-là, que n'a pas mon cousin le maréchal de la Feuillade, et d'ailleurs mondit cousin le maréchal de Rochefort a une commission pour commander dans la Lor-

(1) La perte de la bataille de Kond-Sarbruck.

raine et les Evêchés, je desire que vous rappelliez auprès de vous mondit cousin le maréchal de la Feuillade, et que vous commettiez aux soins de mon cousin le maréchal de Rochefort tout ce que vous jugerez être de mon service dans ledit pays, lui prescrivant de vous venir rejoindre, aussitôt que mon cousin le maréchal de Créqui sera de retour.

J'ordonne au sieur Charuel de se rendre incessamment à Metz, pour voir en détail l'état des troupes qui s'y sont rassemblées, et ce qu'il y a à faire pour les mettre promptement en état de me servir le reste de la campagne. Je fais partir aujourd'hui de Paris deux mille juste-au-corps, deux mille mousquets et deux mille bandoulières, pour être voiturés à Saint-Dizier et y attendre l'escorte que je desire que vous y fassiez trouver au jour qu'il vous dira que cela doit arriver, afin que cela passe incessamment à Nanci et de-là à Metz, et puisse être employé au rétablissement de mes troupes, desquelles mon intention est qu'on m'envoye une revue exacte incessamment, afin que s'il y a de quelque chose de plus à faire, j'y pourvoirai avec la dernière diligence. Me remettant à vous du surplus de ce que vous estimerez qu'il y aura à faire pour le bien de mon service, je ne vous ferai la présente plus

longue, que pour vous témoigner le gré particulier que je vous saurai de tout ce que vous ferez pour le rétablissement de mes affaires au pays où vous êtes, et que je suis très-assuré que vous vous y employerez avec le zèle que vous avez pour les choses que vous savez être de ma satisfaction.

AU MÊME.

17 octobre 1675.

Mon Cousin, j'ai entendu le sieur de la Motte sur tout ce dont vous l'avez chargé de me rendre compte, et comme je lui ai expliqué mes intentions sur tout ce dont il m'a entretenu, et sur les choses sur lesquelles je desire votre avis, je ne vous les répéterai point ici, et me contenterai de vous dire, que desirant contribuer en tout ce qui me sera possible à la conservation d'une santé qui m'est aussi chère et aussi utile que la vôtre, je trouve bon que vous partiez de mon armée que vous commandez, lorsque vous le jugerez nécessaire, sans attendre une autre permission que celle-ci ; desirant qu'en ce cas-là, vous laissiez le commandement de mon armée à mon cousin le duc d'Enghien, et lui donniez vos avis sur la conduite qu'il devra tenir pour le plus grand bien de mon service.

Ayant appris par ledit sieur de la Motte, que le comte de Lorges n'est pas en état de pouvoir passer l'hiver en Alsace, j'ai résolu d'en donner le commandement, pour le prochain quartier d'hiver, au sieur de Montclar et sous lui au sieur de la Motte; de quoi j'ai estimé à propos de vous donner avis, afin que vous puissiez leur donner les instructions sur tout ce que vous croirez qu'ils devront faire après que mon armée sera retirée.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,

EN 1676.

Le roi partit de Versailles le 16 avril et coucha à Pont-Sainte-Maxence, le 17, à Mondidier, le 18, à Péronne, (où il trouva les troupes de sa maison et quelques autres, au nombre d'environ dix mille hommes,) le 19, à Bapaume, le 20, à Douai et le 21, au camp devant Condé, qui étoit investi depuis le 17, par les maréchaux de Créqui et d'Humières. Il prit son quartier près du vieux Condé. Comme tous les préparatifs du siége étoient faits, on ouvrit la tranchée la nuit du 21 au 22, et le lendemain, Louis n'eut à donner que quelques ordres relatifs aux lignes de circonvallation et à la communication des différens quartiers, que des marais et des inondations, environnant à-peu-près la moitié de la place, rendoient très-difficile, notamment celle du gros de l'armée avec le maréchal de Créqui, établi à Crépin, position isolée, dans laquelle, si les ennemis eussent tenté de secourir la place par ce côté, il se fût trouvé réduit à ses propres forces, montant à environ quinze mille hommes d'excellentes troupes, bien retranchées. Le célèbre Vauban qui dirigeoit le siége, y déploya la même méthode qu'à Maestricht en 1673,

mais encore perfectionnée, et assura le roi que le canon presque seul prendroit Condé ; aussi le foudroya-t-on avec quarante pièces partagées en plusieurs batteries. Quoique le maréchal de Créqui eût des bateaux sur l'inondation, on ne put empêcher trois cents hommes sortis de Valenciennes, d'entrer dans la place ; mais ce renfort n'étoit pas assez considérable, pour mettre la garnison en mesure de résister long-temps à la vivacité des attaques. La nuit du 25 au 26 avril, celle des dehors fut tentée avec tant de succès, que le gouverneur se voyant réduit à défendre le corps de la place, demanda le matin à capituler ; et comme on rejeta les premières propositions, il consentit de se rendre à discrétion. L'armée combinée d'Hollande et d'Espagne s'étoit avancée à l'abbaye de Cambron, entre Braine-le-Comte et Mons, pour essayer de troubler le siége.

Louis XIV quitta, le 28 avril, les environs de Condé, et campa en avant de Sebourgeau, sa gauche s'étendant vers Quiévrechain et Quiévrain, entre lesquels le maréchal de Créqui s'établit avec un corps particulier. Monsieur, frère du roi, qui étoit resté devant Condé, en partit avec quinze mille hommes, partagés en dix-huit bataillons et quarante escadrons, et arriva le 2 mai devant Bouchain, qu'il étoit chargé d'assiéger, ayant sous lui le maréchal de Créqui qui alla le joindre. Les ennemis s'étant approchés de Mons, le maréchal d'Humières marcha le 2 sur l'Escaut, à Mortagne, entre Condé et Tournai, avec un corps de cavalerie, pour les empêcher de prendre cette

direction, en supposant qu'ils voulussent réellement tenter de dégager Bouchain, où les Français ouvrirent la tranchée le 6 au soir. Le prince d'Orange, déterminé à une tentative pour secourir la place, surmonte avec assez d'habileté une partie des obstacles qui peuvent s'opposer à son projet : il détache le 7, le prince de Vaudemont pour s'assurer du passage de l'Escaut à Mortagne, où il ignoroit sans doute l'arrivée du maréchal d'Humières, en même temps qu'un autre corps se porte directement de Mons sur Quiévrain, pour attirer l'attention de Louis, et lui faire croire que c'est l'avant-garde de l'armée qui s'avance dans cette direction ; mais le soir, il lui fait prendre, sans bagages, le chemin de Condé. Il apprend dans sa marche, que les Français occupent Mortagne, se fait rejoindre par le corps qui s'est porté sur Quiévrain, et fait halte le 8, entre Perwels et Basecle, à environ une heure de marche de Condé. Cependant le roi craignant que les ennemis ne réussissent à se poster entre son armée et Bouchain, part de Sebourgeau le 9, traverse l'Escaut entre Fontenelle et Hauchin et campe à Denain. Le maréchal d'Humières, trop foible pour disputer le passage de la rivière à l'armée combinée qui d'ailleurs menace par sa position la ville de Courtrai, va s'y jeter, en quittant le poste de Mortagne. La nuit du 9 au 10, on apprend à Denain que les ennemis passent l'Escaut au-dessous de Condé, vers le vieux Condé, et marchent vers Valenciennes. Le roi en prend lui-même le chemin au point du jour, à la tête de quel-

ques escadrons, après avoir ordonné à son armée de le suivre promptement, et découvre bientôt les troupes du prince d'Orange, qui se mettent successivement en bataille, entre Valenciennes et Raîmes où elles appuyent leur droite. Louis commence lui-même à y ranger les siennes, entre Saint-Léger et Aubri. Les ennemis ne pouvoient lui opposer au plus que 35,000 hommes ; il en avoit 48,000 effectifs, sans compter ce qu'on pouvoit faire venir du siége de Bouchain. Jamais il n'y eut une plus belle occasion de battre une armée en détail et à mesure qu'elle arrive en désordre. Cette évidence frappe le roi ; il ne dissimule pas à ceux qui l'entourent, que ses forces le joignant sans cesse, si on engage sans délai une action, la victoire ne peut être douteuse. Quelques-uns en tombent d'accord, mais les courtisans de profession lui exagèrent les dangers qu'il peut courir. Le maréchal de la Feuillade renchérit encore sur les autres, se jette aux piés du Monarque, et lui représente l'inconvénient de hasarder sa personne. Ce zèle fallacieux ébranle Louis ; il consulte le maréchal de Schomberg, dont les talens et la valeur ne peuvent être contestés ; et celui-ci, effrayé de la responsabilité dont son opinion peut être suivie, balbutie. Louis a la foiblesse de se laisser persuader, et d'ajouter : *Comme vous avez tous plus d'expérience que moi, je cède, mais à regret.* Il va ensuite entendre la messe dans la cense d'Urtubise où il prend son quartier. On assure qu'il regretta toute sa vie, d'avoir laissé échapper cette occasion, qui porta à sa gloire une atteinte d'au-

tant plus cruelle, qu'elle servit de base à ceux qui l'accusèrent de manquer de bravoure, d'éviter toujours les batailles, et de rechercher les siéges, où un roi n'est obligé de payer de sa personne, qu'autant qu'il le veut bien. Bientôt les deux armées furent respectivement réunies. Monsieur et le maréchal de Créqui, informés qu'elles sont en présence, accourent avec toute leur cavalerie et partie de leur infanterie, laissant le surplus au comte de Magalotti, pour continuer le siége de Bouchain; mais à leur arrivée, le parti de rester dans l'inaction étant déjà pris et les deux armées ne songeant qu'à se retrancher, ils retournent à Bouchain, qui capitule le 11 mai au soir. Le maréchal d'Humières avoit rejoint le roi le même jour.

Le 20, le monarque marche d'Urtubise à Hazencourt, près de Bouchain, le 21, à Sains-le-Noble, près de Douai, le 22, à Nomain, en avant d'Orchies, le 23, à Constantin, en avant de Tournai, le 24, en avant de Ligne, entre Ath et Leuse, le 26, à Gouhi, entre Lessines et Grammont, et le 27, en avant du ruisseau de Neer-Asselt, près de Ninove. Le 18 juin, Louis XIV quitte ce camp, et revenant sur ses pas, met sa droite près de Lessines, sa gauche à Grammont et son centre en arrière d'Acre. Le 19, il marche à Villei-Notre-Dame, sur la rive droite du ruisseau de Leuse, près d'Ath, le 20, à Blaton, à une lieue de Condé, et le 21, à Quiévrai... Toutes ces marches ou promenades n'eurent d'autre objet que de subsister aux dépens du pays ennemi. Le roi avoit

ordonné de démolir la citadelle de Liége et le château d'Hui, dans la crainte que les alliés ne s'en emparassent. Le 30, il détacha sept bataillons et vingt escadrons pour joindre le maréchal de Créqui à Mézières, et contribuer à lui former un corps d'observation de dix à douze mille hommes. Le Monarque remit ensuite le commandement de son armée au maréchal de Schomberg, et partit le 4 juillet pour retourner en France.

Le prince d'Orange qui se flattoit de prendre Maestricht, commença à l'investir le 7 juillet, et fit ouvrir la tranchée le 19. La place étoit défendue par le comte de Calvo, maréchal-de-camp, qui donna dans ce siége des preuves de talens et de valeur. Chaque fois qu'il voyoit l'ennemi s'emparer d'un ouvrage : *En qualité d'officier de cavalerie*, disoit-il, *je n'entends rien à la défense d'une place. Je crois seulement que quand on a perdu quelque chose, il faut le reprendre. Marchons.* On marchoit, et on chassoit l'ennemi. Pour faire diversion, le marquis de Louvois reparut en Flandre, chargea le maréchal d'Humières d'investir le 19, la ville d'Aire, devant laquelle on ouvrit la tranchée le 25, et la place se rendit le 31. Le maréchal de Schomberg, parti le 22 de Quiévrain, pour venir couvrir le siége d'Aire que le duc de Villa-Hermosa vouloit secourir, voyant la place rendue, prit alors le chemin de Maestricht, dont les ennemis levèrent le siége à son approche, le 27 août. En Allemagne, les Français ne purent empêcher l'armée de l'Empire de bloquer Philisbourg

dès le 10 mars, d'attaquer le fort du Rhin le 10 mai, et de s'en rendre maître le 19, enfin d'ouvrir le 22 juin, la tranchée devant la place, que le duc de Luxembourg ne put secourir, et que le brave Dufai, son gouverneur, défendit jusqu'au 9 septembre ; encore ne capitula-t-il qu'en vertu d'un ordre du roi, qui lui enjoignoit de ne pas exposer la garnison à être prisonnière de guerre. Le monarque le fit maréchal-de-camp. Le reste de la campagne, sur le Rhin comme en Flandre, n'offre aucun événement remarquable.

PIÈCES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1676.

Généraux des armées de Louis XIV en 1676.

FLANDRE.

Le Roi.
Monsieur.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Créqui.
Humières.
Schomberg.
La Feuillade.
De Lorges.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.

Le duc du Lude, grand-maître de l'artillerie.
Magalotti.
Rénel.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Hautefeuille.
Le duc de Villeroi.
Le duc de Sault.
Le prince de Soubise.
Le comte d'Auvergne.
Stoppa.
Saint-Géran.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

Forbin.
Broglio.
Lançon.
Tilladet.
Rével.
Rosen.
Gournai.
Vatteville.
D'Auger.
Sourdis.
Arnolfini.

BRIGADIER DE DRAGONS.

Le chevalier de Tilladet.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

Bocquemar.
D'Albret.

D'Aubarède.
Birckenfeld.
Salis.
Saint-George.
Césan, major général.

MARÉCHAL DES LOGIS DE LA CAVALERIE.

Saint-Martin.

ALLEMAGNE.

Le maréchal de Luxembourg.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.

Colbert de Maulevrier.
Choiseul.
Roye.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Montclar, commandant de la cavalerie.
Rannes.
Douglas.
La Feuillée.
La Motte.
Hamilton.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

Humières.
Lambert.

Renti.
Beaupré.
Moreuil.

BRIGADIER DE DRAGONS.

Boufflers.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

Traci, major général.
Montperroux.
La Ferté.
Bois-David.
Jossault.

MEUSE.

Le maréchal de Rochefort.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.

La Haye.
La Cardonnière.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Joyeuse.
Chaseron.
La Trousse.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

Saint-Loup.
Bulonde.

Schomberg.
Bartillat.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

Le chevalier de Novion.
Albijoux.
Catinat, major-général.
Devins, maréchal des logis de la cavalerie.

ROUSSILLON.

Le maréchal de Navailles.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL.

Le Bret.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Gassion.
Erlach.
Casau.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

La Rablière.
Dusaulsai.
D'Illes.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

D'Urban.
La Motte-Saintrailles.
Zurlauben, major-général.

INSTRUCTION

POUR LE MARÉCHAL DE CRÉQUI,

RELATIVEMENT AU SIÉGE DE CONDÉ.

A Saint-Germain, le 8 avril 1676.

Sa majesté ayant résolu d'assiéger Condé au commencement de cette campagne, a pris en même temps les mesures nécessaires pour y pouvoir réussir, nonobstant les grandes difficultés qui s'y rencontrent, à cause de sa situation au milieu des places ennemies et de la difficulté de sa circonvallation. Elle a, pour cet effet, fait faire les mouvemens de troupes et munitions nécessaires pour donner assez de jalousie aux Espagnols du côté d'Ipres, Aire, Saint-Omer, Namur, Charlemont, Luxembourg et Trèves, pour les mettre hors d'état de mettre dans les places de la Haîne et de l'Escaut plus d'infanterie qu'il n'y en a.

Le sieur maréchal de Créqui aura soin, de son côté, de faire tout ce qu'il jugera de plus

propre, pour continuer à donner de la jalousie à Namur, à Charlemont et à Mons. Les pionniers, que les sieurs d'Amorezan et de Madris ont ordre de faire assembler à Philippeville et à Charleville, et le canon qu'ils doivent faire mettre en état de marcher, pourront y contribuer en quelque chose ; et afin que la marche que fera ledit sieur maréchal de Créqui du côté du Quesnoi, où il faut qu'il prenne du pain, ne fasse point croire trop tôt au gouverneur de Mons, que le roi est déterminé au siége de Condé ou à celui de Valenciennes, ledit sieur maréchal de Créqui enverra ordre au gouverneur du Quesnoi, le 13, de faire raccommoder les chemins du Quesnoi à Mons, de les aller visiter lui-même le 14, et d'envoyer des mandemens dans tous les villages voisins de la route qu'on doit tenir, pour les obliger de venir travailler auxdits chemins ; en sorte que le 16 ils soient en état que l'armée y puisse passer pour aller du côté de Mons ; et afin d'empêcher que le gouverneur de Valenciennes ne se dégarnisse point du monde qu'il peut avoir pour envoyer à Condé, l'intention de S. M. est que ledit sieur maréchal ordonne au sieur chevalier de Sourdis, de partir de Landrecies le 15 au soir avec son régiment de cavalerie, celui de Konigs-

marck et celui de dragons de Listenais, après avoir pris du pain et de l'avoine pour cinq jours, pour se rendre aux portes de Valenciennes le 16 devant le jour, et s'y poster comme s'il vouloit empêcher qu'il n'y entrât des troupes du côté de Condé, faisant le plus grand front qu'il pourra, afin de faire appréhender au gouverneur de Valenciennes, que ce ne soit la tête de l'armée qui vienne pour l'investir.

S. M. fera partir en même temps de Douai dix escadrons, pour se rendre aux portes de Valenciennes le 16 à la pointe du jour, du côté de l'île de Saint-Amand, et faire semblant d'investir de ce côté-là; ils auront ordre d'y demeurer jusqu'au 17 à midi, qu'ils en partiront pour se rendre au quartier devant Condé, du côté de France.

Le sieur maréchal de Créqui donnera les mêmes ordres au chevalier de Sourdis, et de se poster, la nuit du 16 au 17, de manière qu'il ne puisse rien descendre par bateaux de Valenciennes à Condé, ni se glisser aucune infanterie le long de la rivière, et de partir de devant ledit Valenciennes le 17 à midi, pour venir joindre le sieur maréchal de Créqui au poste de Crépin, qu'il doit occuper ce même jour-là.

Ledit sieur maréchal partira le 15 de Guise

avec le surplus des troupes marquées dans l'état ci-joint, après leur avoir fait prendre du pain et de l'avoine pour cinq jours, et fait charger tous les chariots d'artillerie, des vivres et du pays, conformément au mémoire qui est entre les mains de M. Robert, pour aller camper le même jour 15 sous Landrecies, le 16 sous le Quesnoi où il fera distribuer, en arrivant, aux troupes deux rations de pain et deux rations d'avoine, et fera charger les chariots qui seront déchargés par le moyen de cette distribution, et les cinq cents que le sieur d'Amorezan doit faire trouver, de farines et d'avoine, lesquels il fera décharger en arrivant à Crépin, afin de les envoyer le lendemain au Quesnoi pour y charger encore des farines et des avoines et ce qu'il y aura de pain fait; ce qu'il continuera jusqu'à ce qu'il ait dans son camp pour vingt jours de farines et d'avoine, après quoi il renverra tous les chariots du pays.

Le 17, il arrivera de la meilleure heure qu'il pourra audit poste de Crépin, où il prendra son poste de manière, qu'au moyen de la rivière d'Oneau qui passe le long de ladite abbaye, et qui fermera le derrière de son camp, et d'une ligne qu'il tirera de la susdite rivière à l'inondation, il soit en sûreté et en état de résister, sans secours des autres quartiers qui seront au-

tour de cette place, à tout ce qui pourroit l'y venir attaquer.

L'on a assuré S. M., qu'en barrant le cours de la rivière d'Oneau dans le camp dudit sieur maréchal, il pourroit en faire passer l'eau dans le fossé qui sera devant sa ligne; mais quand cela ne seroit pas possible, il faut faire le fossé de la ligne assez large et le parapet assez bon, pour n'être pas en état d'appréhender d'être attaqué.

Il y a une crête ou chaussée le long de l'Oneau, du côté de Crépin, qui donnera moyen audit sieur maréchal de faire facilement un bon parapet pour la sûreté du camp de ce côté-là; il sera seulement de son soin de faire tellement abattre les bords de la rivière, du côté opposé audit parapet, que non-seulement le côté où ledit sieur maréchal sera campé, ait un grand commandement sur l'autre, mais même s'il est possible, qu'il ne reste plus de terrein de ce côté-là, qui ne soit mouillé.

Il y a tout du long de l'Oneau, du côté de la Haîne, une espèce de chaussée qui donne moyen, (laissant l'Oneau à main gauche,) d'aller passer dans le village de Thivincelles. Il sera du soin dudit sieur maréchal, de poster de l'infanterie sur ladite chaussée, en sorte qu'ayant l'inondation à sa droite et à sa gauche,

et renversant les terres de ladite chaussée par laquelle on pourroit aborder ladite infanterie, en venant du côté de Quiévrain ou de Hensies, elle ne puisse être abordée par des troupes qui voudroient entrer dans la place; du côté de laquelle place il fera faire les coupures qu'il jugera nécessaires, pour que l'infanterie qui sera postée sur cette ligne ne puisse point être inquiétée. Il donnera à ladite infanterie une ou deux pièces de canon, afin de pouvoir écarter les bateaux qui, sortant de la place, pourroient vouloir s'approcher de ladite infanterie par les côtés de l'inondation, par lesquels elle ne peut avoir aucun couvert.

Le poste que ledit sieur maréchal occupera entre la rivière d'Oneau et l'inondation qui en est la plus prochaine, empêchera que l'on ne puisse jeter par terre aucun secours, le long de la chaussée de l'Oneau qui est de ce côté-là; ainsi il ne restera plus à garder que les chaussées qui sont des deux côtés de la Haîne, de la garde desquelles S. M. fera prendre soin de son quartier, et celles qui sont des deux côtés de l'Escaut en descendant de Valenciennes, de la garde desquelles le sieur maréchal de Lorges qui commandera au quartier de Frâne sera chargé.

Ledit sieur maréchal de Lorges, le sera en-

core d'occuper la butte d'Eshaupont ; ainsi le sieur maréchal de Créqui ne sera chargé d'autre chose, que de la garde et fortification de son quartier, et d'empêcher que le long des deux rives de l'Oneau, il n'entre personne dans la place. Il verra sur le plan qui lui sera remis par le sieur Robert, une redoute qui a été faite autrefois au milieu de l'inondation, et qui est présentement abandonnée, que l'on nomme la redoute de Vauchelles. Il essayera de l'occuper ; il en fera de même de la redoute marquée 10 sur le plan, et que l'on nomme dans le pays la redoute de Rivechelles, où il y a d'ordinaire une garde de trente ou quarante hommes. L'on prétend que le long d'une des crêtes de l'Oneau, l'on peut en approcher une pièce de vingt-quatre, laquelle tirant des boulets creux dans ladite redoute qui n'est que de gazon, l'ouvrira assurément, et que cela, joint avec du monde sur des bateaux qui iroient attaquer ladite redoute par derrière, et leur couperoient la retraite de la ville, étonneroit peut-être assez les gens qui seront dedans, pour les obliger à se rendre ; auquel cas il n'y auroit plus à appréhender aucun secours pour Condé, puisque les chaussées qui vont le long de la Haîne et de l'Oneau se réunissant proche de ladite redoute, il ne seroit plus possible à un

ennemi d'y passer, quand il y auroit dedans des troupes de S. M. avec quelques petites pièces de canon. Ledit sieur maréchal fera travailler aux retranchemens de son quartier avec toute la diligence imaginable, y employant les deux mille pionniers qu'il aura avec lui, et toutes les troupes qu'il y pourra occuper. Il se servira pour l'exécution de ce qu'il réglera pour le retranchement dudit quartier, de l'ingénieur du Quesnoi, nommé la Ronche, qu'il prendra en passant, et de ceux qui ont ordre de se rendre à Guise, du nom desquels il sera informé par le sieur Robert. Et comme les ennemis ne peuvent attaquer son quartier qu'en passant la rivière d'Oneau, laquelle n'est pas guéable par-tout, il aura soin de faire rompre le peu de gués qu'il y a, et de faire mettre garnison dans le château de Raisin et dans les autres clochers qu'il jugera à propos, pour pouvoir être averti de la marche que feroient les ennemis. Il enverra toutes les nuits des batteurs d'estrades le long de l'inondation, du côté d'Eshaupont, pour empêcher, autant que faire se pourra, le commerce que le gouverneur de Condé pourroit entretenir avec Valenciennes par ce côté-là. Il mettra aussi des gens sur les bateaux qu'il fera poster d'espace en espace, sur l'inondation, pour se saisir des

bateaux qui pourroient aller et venir pendant la nuit. Le roi fait état d'avoir deux galiotes avec six pièces de canon ou pierriers, dont il fait état de mettre une sur l'inondation qui est entre l'Oneau et l'Escaut, et l'autre sur celle qui est entre l'Oneau et la Haîne. Si l'on peut venir à bout de les y voiturer, elles seront fort utiles pour empêcher tous les secours qui pourroient entrer par eau de ces côtés-là, et pour soutenir les petits bateaux qui seront en garde de ce côté-là sur l'inondation.

S. M. n'a pas jugé à propos de donner audit sieur maréchal de Créqui un plus grand corps de cavalerie que celui qu'il verra qu'elle met à ses ordres, non-seulement parce qu'elle doute que celui qu'elle lui donne puisse tenir dans le poste qu'il doit occuper, mais encore la difficulté qu'il y auroit de pouvoir fournir de l'avoine à un si grand corps.

Et si ledit sieur maréchal ne jugeoit pas à propos de garder avec lui les vingt-sept escadrons mentionnés dans le contrôle ci-joint, S. M. trouveroit bon qu'il renvoyât le surplus au Quesnoi, en donnant ordre à celui qui les commanderoit, de vivre autant qu'il pourroit du fourrage sec qu'il trouveroit entre le Quesnoi et Mons, et de ne commencer à couper les

blés des environs du Quesnoi, que le plus tard qu'il pourroit.

Et afin que, si ledit sieur maréchal croyoit avoir besoin d'un plus grand nombre de cavalerie, ou que les ennemis venant à s'approcher de Mons, S. M. pût faire assembler sous le Quesnoi un nombre de troupes considérable, pour, suivant les ordres qu'elle enverroit audit sieur maréchal, s'opposer aux entreprises des ennemis, elle donne au sieur du Montal ordre d'envoyer au Quesnoi, aux ordres dudit sieur maréchal, les dix escadrons qu'il doit avoir à Binche le 18 de ce mois, aussitôt que l'armée ennemie s'approchera de Mons; et outre cela, elle fait rendre dans les places mentionnées au mémoire ci-joint, la cavalerie et l'infanterie qui y est marquée, pour pouvoir s'assembler au premier ordre qu'elle lui enverra. Quoique S. M. ne puisse arriver au camp devant Condé que le 21 de ce mois, elle ne laissera pas de le faire investir du côté de l'île de Saint-Amand, et entre le vieux Condé et Bernissart, le même jour 17 de ce mois, qu'elle ordonne audit sieur maréchal de Créqui de se rendre à Crépin.

L'on fera dans les deux quartiers ci-dessus, en attendant l'arrivée de S. M., les lignes et tous les autres préparatifs nécessaires pour l'ouverture de la tranchée, et l'on occupera tous

les postes les plus propres pour resserrer les ennemis, leur ôter toute communication avec le dehors, et l'établir entre les trois quartiers dans lesquels l'armée de S. M. sera séparée.

Il sera informé par l'état ci-joint, de la quantité de pièces de canon et de munitions de guerre qui, par les ordres de S. M., ont été voiturées à Guise, pour être menées à sa suite; et comme le sieur Robert est fort amplement informé des mesures que S. M. a prises pour pouvoir faire distribuer à l'infanterie des vaches, à toutes les troupes du pain, et de l'avoine à la cavalerie et aux dragons, S. M. se remet à ce qu'il en apprendra par ledit sieur Robert.

Et parce qu'il pourroit être utile de se saisir des deux chaussées de l'Oneau dès le 16 à dix ou onze heures du soir, S. M. croit qu'il seroit bien à propos qu'il fît partir à nuit fermée, le 16, le régiment de dragons de du Rencher avec mille mousquetaires détachés de l'infanterie dudit sieur maréchal, pour se saisir du poste de Crépin, et empêcher qu'aucun secours de Saint-Guilain ne puisse entrer par-là dans la place.

ARRANGEMENT
POUR
L'INVESTISSEMENT DE CONDÉ.

Le 17 avril 1676, le maréchal de Lorges arrivera devant Condé, au quartier du roi (1), avec dix-neuf escadrons et dix-neuf bataillons, dont il en enverra trois dans l'île de Saint-Amant.

Le même jour il sera joint par onze escadrons, qui auront été avec Nancré entre Bruxelles et Mons.

Le même jour 17, le maréchal de Créqui arrivera à Crépin avec treize escadrons de cavalerie et quatre de dragons.

Le même jour il sera joint par neuf escadrons de cavalerie et quatre de dragons, qui auront été à la porte de Valenciennes, du côté du Quesnoi.

Le même jour 17, Gournai arrivera devant Condé, entre le vieux Condé et Frâne (2),

(1) Au Rieux de Condé, près du Vieux-Condé.

(2) Ou Frêne ; car il est écrit de ces deux manières sur les cartes.

avec onze escadrons de cavalerie, qui auront été à la porte de Valenciennes, du côté de Douai.

Le 19, le maréchal d'Humières arrivera au quartier du roi avec douze bataillons, desquels on en enverra cinq au quartier de Frâne. Il menera vingt-six escadrons de cavalerie, desquels on en enverra six dans l'île de Saint-Amant, au quartier de Frâne.

Le 21, le roi arrivera à son quartier avec vingt-cinq escadrons de gendarmerie et quatre de dragons.

Le 23, les Gardes Françaises et Suisses arriveront au quartier du roi, au nombre de huit bataillons.

NOTES

Sur les postes susceptibles d'assurer le siége de Condé.

Si l'ennemi se veut approcher, ce sera apparemment par-là (1), soit pour essayer à faire quitter le poste de l'île (du Point-à-Haîne), ou pour aller au quartier de Crépin. Ce quartier doit être mis en bon état, sans perdre de temps; et si on peut faire passer et courir l'eau dans le retranchement, cela sera très-bien.

Pour le poste de l'île, je crois qu'on le pourra soutenir, en faisant ce que j'ai dit; sinon on empêchera qu'il n'entre point de secours dans Condé; et quand l'ennemi approchera, on prendra son parti de le conserver ou de le quitter. On fera ce que l'on voudra, sans aucun hasard.

Nous serons sûrement supérieurs en artillerie, et toute l'armée, s'il est besoin, peut

(1) Cette expression vague prouve qu'il manque ici quelque chose; mais il est évident que *par-là* désigne le chemin de Mons à Valenciennes.

marcher; mais je doute que cela soit nécessaire.

Il faut sur-tout être bien averti de la marche des ennemis, et nos partis ne sauroient nous manquer.

Il sera bon d'avoir comme une garde la nuit, dans la porte de Saint-Guilain, du côté de Pomerœul.

On pourra peut-être loger des mousquetaires le long de la Haîne, en assez grand nombre pour faire un grand feu sur ceux qui descendroient à la pointe de l'île, pour attaquer le poste qui sera à l'autre extrémité; car pour passer la rivière dessous le poste, je le tiens difficile, sur-tout quand il sera accommodé.

Faire un poste dans l'île, le bien accommoder, y mettre quinze cents hommes.

Camper les troupes sur le bord de la rivière (de Haîne), du côté de Pomerœul, pour soutenir le poste de l'île.

Faire une batterie, s'il est nécessaire, pour opposer à celle que les ennemis pourroient faire pour battre le poste.

En faire une autre, avec redoute ou un logement à mettre deux cents hommes, sur la Haîne, vis à-vis Bernissart.

Tenir des partis de cavalerie et de dragons

à la porte de Saint-Guilain, du côté du camp de Pomerœul, pour être averti s'il se passoit quelque chose la nuit.

La marche de Mons par ce côté là, est très-fâcheuse pour une armée, et ne se pourroit faire que lentement. On peut se précautionner de manière que ce côté là ne donne pas d'inquiétude.

Il faut accommoder les chemins et les élargir, du quartier de ma cour à celui de Pomerœul. La marche est belle de Mons pour venir à Hensies (1) : il n'y a que quelques ruisseaux à passer.

---

(1) Près de Crépin.

MÉMOIRE

SUR

LA MANIÈRE DE CAMPER.

Si on campe sur une ligne, il faut mettre les Gardes, tant cavalerie qu'infanterie, le plus près de mon quartier.

S'il est dans le milieu, on pourra mettre la brigade de Navarre à droite des Gardes, et celle du Roi à gauche. Le reste de celle du Roi se mettra où l'on jugera à propos; celle de Lyonnais aussi.

Si mon quartier est à une des ailes, il faudra mettre mes Gardes, tant cavalerie qu'infanterie, le plus près, et que Navarre forme l'autre extrémité.

On mêlera cavalerie et infanterie comme ils seront ci-après, s'il n'y a qu'une ligne de troupes, dans le rang qu'ils seront écrits; s'il y en a deux, on mettra à la première ceux qui seront nommés les premiers, autant qu'il en pourra tenir, et les autres après.

La cavalerie et l'infanterie seront disposées comme on jugera à propos suivant le poste ; mais s'il n'y a rien de particulier, on mettra :

	escad.	batail.
Compagnie de Noailles.....	2	
Compagnie de Rochefort.....	2	

Ou bien deux ou trois escadrons et un bataillon, s'il est plus à propos, dans le même rang.

Gardes Françaises.....		2
Compagnie de Duras.....	2	
Compagnie de Luxembourg.....	2	
Gardes Françaises.....		2
Gendarmes du Roi.....	2	
Chevaux-légers du Roi.....	2	
Gardes Françaises.....		2
1re compagnie des Mousquetaires....	2	
2e compagnie des Mousquetaires....	2	
Gardes Suisses.....		2
Gendarmes Ecossais.....	1	
Gendarmes Anglais.....	1	
Gendarmes de Bourgogne.....	1	
Gendarmes de Flandre.....	1	
Gendarmes de la Reine et de Monsieur.	1	
Du Roi.....		2
Cravattes.....	3	
Grignan.....	2	
Du Roi.....		1
La Couronne.....		1

	escadr.	bataill.
Tilladet	3	
Saint-Louis	2	
Anjou		2
Mestre-de-Camp-Général	3	
Cuirassiers	3	
Navarre		2
Saint-Aignan	3	
Villeroi	3	
La Reine		2
La Reine	3	
Dauphin	2	
Du Maine		1
Montpezat		1
D'Auger	2	
Gèvres	2	
Bezons	2	
Lyonnais		2
Arnolfini	2	
La Valette	2	
Alsace		2

ÉTAT
DES OFFICIERS GÉNÉRAUX
DES DIFFÉRENS QUARTIERS.

Quartier du Roi.

Le Roi.
Monsieur.
Humières.
Schomberg.
La Feuillade.
Le Grand-Maître.
Villeroi.
Soubise.
Stoppa.
Hautefeuille.
D'Auvergne.
Genlis.

Escadrons, 74; bataillons, 30.

Quartier de Créqui.

Créqui.
Rénel.
Saint-Géran.

Escadrons, 27; bataillons, 13.

Quartier de Lorges, dans l'île de Saint-Amant.

De Lorges.
Magalotti.
Chamilli.

Escadrons, 11 ; bataillons, 4.

Ile du Pont-à-Haîne.

Escadrons, 10 ; bataillons, 5.

En tout : escadrons, 112 ; bataillons, 52.

L'artillerie et les fusiliers où l'on croira le plus à propos, et les vivres aussi.

	escadrons.	
Servon	2	4
Villars	2	
Roussillon	1 bat.	
Languedoc	1 bat.	
Orléans	2	4
Lutzelbourg	2	
Italiens	2 bat.	
Aumont	2	4
Gamache	2	
Dragons, où ils seront le mieux		4

Créqui, comme il jugera à propos.

Dans l'île de Saint-Amant :

Royal-Piémont. . . . . 3 escadrons.
Conti . . . . . 1 bataillon.

Royal-Anglais..... 2 escadrons.
Stoppa..... 1 bataillon.
Gournai..... 2 escadrons.
Stoppa..... 1 bataillon.
Du Bordage..... 2 escadrons.
Stoppa..... 1 bataillon.
Montgommeri..... 2 escadrons.

Tout ce corps au quartier de Frâne.

Dans l'île du Pont-à-Haîne, comme on jugera à propos.

Prouville..... 2
Nonant..... 2 } 6 escadrons.
Varennes..... 2

Bourgogne..... 2
Phiffer..... 5 } 7 bataillons.

Dragons de Saint-Sandoux... 4 escadrons.

Quoique toutes les troupes n'arrivent pas le même jour, il faudra marquer le camp pour tout le monde, et faire camper chacun dans son poste quand il arrivera; et cela ne nuira à rien, car la nuit on fera remplir tous les postes au bivac par ceux qui seront arrivés, quoique ce ne soit pas leur camp.

DISTRIBUTION ET ÉTAT PAR BRIGADE DE LA CAVALERIE.

Quartier du Roi.

	escadrons.
MAISON du Roi et Gendarmerie.....	26

BRIGADE DE TILLADET.

Cravattes.....	3
Tilladet.....	3
Grignan.....	2
Saint-Louis.....	2

BRIGADE DE REVEL.

Mestre-de-Camp-Général.....	3
Cuirassiers.....	3
Saint-Aignan.....	3
Villeroi.....	3

BRIGADE D'AUGER.

La Reine.....	3
Dauphin.....	2
D'Auger.....	2

escadrons.

Gêvres..... 2
Besons..... 2
Prouville..... 2
Nonant..... 2
Varennes..... 2

BRIGADE D'ARNOLFINI.

Arnolfini..... 2
La Valette..... 2
Servon..... 2
Villars..... 2

BRIGADE DE VATTEVILLE.

Orléans..... 2
Lutzelbourg..... 2
Aumont..... 2
Gamache..... 2

BRIGADE DU CHEVALIER DE TILLADET.

DRAGONS.

Colonel-Général..... 4

Quartier de Créqui.

Colonel-Général..... 3

BRIGADE DE SOURDIS.

Royal..... 3
Sourdis..... 3
Konigsmarck..... 6

BRIGADE DE ROSEN.

	escadrons.
Rosen	2
Des Roches	2
Dauphin	4
Listenais	4

Quartier entre celui du Roi et de Créqui.

BRIGADE DE GOURNAI.

Royal-Piémont	3
Royal-Anglais	2
Gournai	2
Du Bordage	2
Montgommeri	2

Quartier du Roi..... 74 escadrons.
Quartier de Créqui..... 27 escadrons.
Quartier entre celui du Roi et de Créqui..... 11 escadrons.

DISTRIBUTION ET ÉTAT
PAR BRIGADE
DE L'INFANTERIE.

Quartier du Roi.

BRIGADE DE BOCQUEMAR.

	bataillons.
Gardes Françaises	6
Gardes Suisses	2

BRIGADE D'ALBRET.

Navarre	2
La Reine	2
Du Maine	1
Bourgogne	2

BRIGADE DE SAINT-GEORGE.

Du Roi	3
Anjou	2
La Couronne	1

BRIGADE DE BIRCKENFELD.

Lyonnais	2
Montpesat	1

	bataillons.
Alsace	2
Roussillon	1
Languedoc	1
Italiens	2
Phiffer	3
Fusiliers	2
	35

Quartier de Créqui.

Dauphin	2

BRIGADE D'AUBARÈDE.

Royal	2
Les Vaisseaux	2

BRIGADE DE SALIS.

Salis	3
	9

Quartier entre celui du Roi et de Créqui.

Conti	1
Stoppa	3
	4

Total des trois quartiers.... 48 bataillons.

Quatre autres:

Greder	1
Royal-la-Marine	3
	4

ÉTAT GÉNÉRAL
DES TROUPES
DE TOUS LES QUARTIERS.

Au grand quartier.

INFANTERIE.

	bataillons.
Gardes Françaises	6
Gardes Suisses	2
Navarre	2
Du Roi	3
Lyonnais	2
Anjou	2
La Reine	2
Du Maine	1
Conti	1
Roussillon	1
Languedoc	1
Fusiliers	2
Montpesat	1
Alsace	2
Italiens	2
	30

CAVALERIE.

	escadrons.
Gardes-du-Corps	8
Gendarmes et Chevaux-légers du Roi.	4
Mousquetaires	4
Gendarmerie	10
Cravattes	3
La Reine	3
Servon	2
Aumont	2
Gêvres	2
Bezons	2
Nonant	2
Varennes	2
La Valette	2
Gamache	2
Mestre-de-Camp-Général	3
Arnolfini	2
Bartillat	2
Des Roches	2
Lutzelbourg	2
Saint-Aignan	3
Dauphin	2
D'Auger	2
Schomberg	2
Grignan	2
Saint-Louis	2
Du Bordage	2
	74

Auprès de Frâne.

	escadr.	bataill.
Bourgogne		1
Prouville	2	
Bourgogne		1
Varennes	2	
Phiffer		1
Nonant	2	
Phiffer		1
Montgommeri	2	
Phiffer		1
Du Bordage	2	
Stoppa		1
Gournai	2	
Stoppa		1
Royal-Anglais	2	
Stoppa		1
Royal-Piémont	3	
Conti		1
	17	9

Au quartier de Créqui.

INFANTERIE.	bataillons.
Royal	2
Dauphin	2
Les Vaisseaux	2
Royal-la-Marine	1
Salis	3
Gerder	3
	13

CAVALERIE.

	escadrons.
Colonel-Général	3
Royal	3
Sourdis	3
Colonel-Général	3
Royal	3
Sourdis	3
Rosen	2
Konigsmarck	6
Lançon	2
	19
Dauphin, dragons	4
Listenais, dragons	4
	27

Dans l'île de Saint-Amant.

INFANTERIE.

La Couronne..... 1 bataillon.

ORDRE DE BATAILLE DRESSÉ PAR LOUIS XIV.

Tilladet — 8 esc.
- Colonel Général, drag. 4
- Listenais, drag. 4

Lançon — 12 esc. cad.
- Noailles 2
- Rochefort 2
- Duras 2
- Luxembourg 2
- Gendarmes du Roi 2
- Chevaux Légers du Roi 2

Forbin — 4 esc.
- Prem. Mousquetaires 2
- Deux. Mousquetaires. 2

D'Albret. Broglio — 10 esc.
- Gendarmerie d'Anjou. 1
- Chx Légers Dauphin. 1
- Gendarmes Dauphin 2
- Chx Légers de la Reine 1
- G de la Reine et de Mr 1
- G. de Flandre 1
- G. de Bourgogne 1
- G. Anglais 1
- G. Ecossais 1

Boquemar — 7 bat.
- Navarre 2
- La Reine 2
- Du Maine 1
- Bourgogne 2

8 bat.
- Gardes Françaises 6
- Gardes Suisses 2

S.-Georges — 8 bat.
- La Couronne 1
- Anjou 2
- Dauphin 2
- Du Roi 3

Rével — 12 esc.
- Mestre de C. Général 3
- Cuirassiers 3
- Saint-Aignan 3
- Villeroi 3

Tilladet — 13 esc.
- Saint-Louis 2
- Grignan 2
- Tilladet 3
- Cravattes 3
- Colonel Général 3

Fusiliers 2 bat.

4 esc.
- Dauphin, drag. 4

Sourdis — 12 esc.
- Royal 3
- Sourdis 3
- Konigsmarck 6

Rosen — 10 esc.
- Rosen 2
- Prouville 2
- Maurevert 2
- Nonant 2
- Varennes 2

D'Aubarède — 7 bat.
- Royal 2
- Les Vaisseaux 2
- Conti 1
- Italiens 2

Salis Arnolfini* — 8 esc.
- Arnolfini 2
- La Valette 2
- Servon 2
- Villars 2

9 bat.
- Stoppa 3
- Salis 3
- Phiffer 3

Birkenfeld — 7 bat.
- Languedoc 1
- Roussillon 1
- Alsace 2
- Montpesat 1
- Lyonnais 2

D'Auger — 11 esc.
- La Reine 3
- Dauphin 2
- D'Auger 2
- Gèvres 2
- Bezons 2

Gournal — 11 esc.
- Montgommeri 2
- Du Bordage 2
- Gournai 2
- Royal Anglais 2
- Royal Piémont 3

* Cette brigade de cavalerie étoit placée en réserve entre les deux lignes.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1676.

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Saint-Germain, le 2 avril 1676.

Je n'ai rien à répondre à ce que vous me dites, que vous attendez Chamilli devant que de me mander ce que l'on fera. Sûrement que j'ai quelque impatience de savoir de quelle manière l'on commencera.

Ce que vous me dites des galiotes d'Oudenarde et de Douai me fait plaisir, et je crois qu'elles seront d'une grande utilité pour la défense de ces places, et pour les autres choses où on les destine.

Je suis bien aise que tout marche comme vous me le mandez, et que les munitions s'avancent.

Mandez-moi si le temps qu'il fait n'avance pas trop les blés en Flandre : il seroit fâcheux

que ceux qui n'ont pas de magasins, pussent se mettre en campagne peu de temps après moi.

Ce que vous me mandez des troupes me fait plaisir; remédiez, autant que vous le pourrez, aux compagnies qui sont en mauvais état : il seroit fâcheux qu'il y en eût qui entrassent méchantes en campagne; car, quoi que l'on dise, elles ne s'y remettent jamais. Voyez si on pourroit les mettre dans des régimens de garnisons, et en tirer d'autres à leur place, que l'on incorporeroit dans les régimens qui doivent servir. Cela donneroit moyen à ceux à qui on les donneroit, de les remettre plus aisément. Vous le ferez si cela est possible, et me ferez savoir quel parti vous aurez pris. J'y vois bien quelques inconvéniens, mais celui d'entrer mauvaises en campagne, est le pire de tous.

Je suis bien aise de savoir mes places en l'état où elles sont. Je n'ai que faire de vous recommander de tenir la main que ce qu'on a ordonné soit exécuté, car vous n'y manquerez pas.

Pour le Royal-Piémont, j'ai dit il y a quelques jours à votre père de vous mander, qu'il falloit essayer d'avoir trois escadrons à sa place, jusqu'à tant qu'il pût joindre l'armée. Je suis tout-à-fait d'avis de lui donner le

temps qui lui est nécessaire, pour qu'il entre en bon état en campagne.

Je ne vous dis rien du refus que j'ai fait du comte de Soissons (1), car je crois qu'on vous l'aura déjà mandé.

Si l'inondation pouvoit être à Douai quand je passerai, sans rien gâter, j'en serois très-aisé; mais pour peu que cela retarde ou embarrasse, je ne le veux pas.

Je dispose toutes choses pour suivre le projet que j'ai fait, pour partir dans le temps que vous savez.

Les ordres donnés aux troupes font du bruit, et font parler de mon départ; mais on discourt en l'air.

---

(1) Ce comte de Soissons étoit le frère aîné du célèbre prince Eugène de Savoie et qui mourut en 1702. Celui-ci demanda d'abord des abbayes qu'on lui refusa; il demanda ensuite un régiment, on le lui refusa; il finit par entrer au service de l'Empereur et fut l'un des plus dangereux ennemis de Louis XIV. Ce monarque avoit eu, dans sa jennesse, d'étroites liaisons avec la comtesse de Soissons sa mère, nièce du cardinal Mazarin; c'étoit même chez elle que le roi passoit tous les instans qu'il avoit de libres: ils se brouillèrent pour l'intrigue qui fit exiler le comte de Vardes, amant de la comtesse. Impliquée dans la suite dans l'affaire des poisons, elle sortit de France et se retira dans les Pays-Bas. Les mécontentemens de Louis à l'égard de la mère, furent certainement la cause des refus qu'il fit essuyer à ses fils.

Je souhaite que vous soyez homme de bien cette semaine sainte (1).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée, et votre billet avec.

AU MÊME.

Saint-Germain-en-Laye, 5 avril 1676.

J'ai reçu ce que vous m'avez envoyé, qui me paroît bien concerté et fort juste, pour exécuter ce que j'ai résolu. Je ne vois pas que tous les bataillons destinés, dans le mémoire que j'ai, pour marcher avec M. le maréchal d'Humières, soient nommés dans celui que vous m'envoyez, et j'en vois de ceux des garnisons. Faites-moi savoir comment ceux-là retourneront dans les places, et comment les autres marcheront pour joindre l'armée. Dites-moi aussi des nouvelles de la cavalerie qui n'est pas nommée. J'enverrai le comte d'Auvergne avec le maréchal de Lorges.

Je reçus hier des lettres de Maestricht, par où je vois que votre arrivée a donné une grande alarme à Villahermosa, et qu'elle fait

(1) Si ce souhait n'est pas sérieux, il prouve que Louis XIV étoit encore loin alors de la dévotion capucinale dans laquelle madame de Maintenon finit par le plonger.

penser au prince d'Orange à se mettre plutôt en campagne que l'on n'avoit cru. Je ne crois pas que cela fasse rien, que donner quelque inquiétude quand nous serons où vous savez (1).

J'ai vu, par des lettres de Dumonceau, que la citadelle de Liége est bien rasée, dont je suis très-aise; c'est-à-dire, qu'il y a beaucoup de brêches où l'on peut monter à cheval.

Faites-moi savoir tous les jours ce qui se passera très-exactement, et particulièrement quand M. le maréchal d'Humières aura marché, et que les autres troupes remueront, afin qu'à chaque pas que je ferai dans le voyage, je sache ce qui se passera au lieu où je me dois rendre. Dites-moi aussi les mouvemens des ennemis, sur l'incertitude du parti qu'ils devront prendre.

J'ai fait réflexion depuis avoir écrit ce billet, que Nancré sera bien foible, après avoir envoyé les trois régimens à Oudenarde et les cinq cents hommes à Ath, s'il faut qu'il demeure quelque temps sur le bord de l'Escaut: cela dépendra même de la situation des troupes des ennemis.

---

(1) Devant Condé.

AU MÊME.

A Saint-Germain, 9 avril 1676.

J'ai vu tout ce que vous m'avez envoyé le 7 de ce mois. Les préparatifs et les ordres que vous donnez de tous côtés, doivent furieusement embarrasser les ennemis.

Ce que vous me mandez de la marche de Nancré est très à propos. Ce qui me donnoit quelque peine, c'est que je ne voyois de troupes destinées pour être avec lui sur l'Escaut, que son régiment de cavalerie et les dragons d'Ath ; mais comme vous m'expliquez toutes choses, on ne doit rien craindre.

J'approuve tout ce que vous me mandez que vous ferez, et il ne me reste qu'à vous dire que, de mon côté, je ferai tout ce que je vous ai dit devant que vous partissiez. Je partirai jeudi ; je n'irai peut-être pas à Péronne par les lieux que j'avois dit, mais j'y serai le même jour qui est samedi, et je suivrai après la route que je me suis proposée, pour être mardi 21 où vous savez (1). Je m'attends de trouver toutes choses prêtes, pour que la tranchée puisse être ouverte le lendemain.

---

(1) Devant Condé.

J'approuve tout ce que vous proposez touchant Sittaert (1), et que, pour cela, vous adressiez les ordres nécessaires au maréchal d'Estrades.

AU MARÉCHAL D'HUMIERES.

A Saint-Germain, le 9 avril 1676.

Mon Cousin, j'ai été informé par le sieur marquis de Louvois de ce que vous avez projeté pour l'exécution de mes ordres qu'il vous a portés, concernant le pays de Waes, et comme vous devez, après cette exécution, vous rendre sur les bords de l'Escaut vis-à-vis de Wetteren le 15 de ce mois, j'ai estimé à propos de vous faire savoir mes intentions sur ce que vous avez à faire, et je vous écris cette lettre pour vous dire qu'ayant résolu d'assiéger Condé, je desire que vous repassiez l'Escaut le 16, d'où vous renverrez le 17 les bataillons Genevois et de Saluces, et le régiment de cavalerie de Chamilli, les dragons de Courtrai et d'Oudenarde, et ceux de Béthune et de Dardel, et les fusiliers de Flandre, dans les garnisons que vous savez que je leur ai destinées, et que le même jour 17, avec les bataillons de Navarre, Conti,

(1) Près de Maestricht.

Montpezat, Bourgogne et Phiffer, qui sont avec vous, les régimens de cavalerie de Pertuis, de Gamache, la Reine, la Valette, Orléans, les Cravattes, Varennes et Nonant, et les six compagnies de Saint-Sandoux, dragons, les pièces d'artillerie et munitions qui vous resteront avec les caissons qui sont à votre suite, vous avanciez quatre ou cinq lieues sur le chemin dudit Condé ; que le jour suivant vous en marchiez encore autant pour vous rendre ensuite le 19 de bonne heure au camp devant Condé, qui sera déjà établi entre la Haîne et le bas Escaut ; ce que ne doutant point que vous n'exécutiez avec la ponctualité qui est nécessaire, je ne ferai cette lettre plus longue que pour vous dire, que vous devez renvoyer à Oudenarde le pont de tonneaux que vous en avez tiré, et donner ordre à celui qui y commande, d'envoyer à Tournai sûrement les chevaux d'artillerie qui auront mené ledit pont. Vous devez mener avec vous le sieur marquis de Chamilli, lequel j'ai destiné pour servir de maréchal de camp dans mon armée.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Saint-Germain, le 14 avril 1676.

Je n'approuve pas seulement mais j'ordonne, que l'on travaille à toutes les batteries et logemens que Vauban jugera utiles et nécessaires pour avancer la prise de la place (1). Car il me paroît qu'il n'y a pas de temps à perdre; néanmoins je ne veux pas qu'on ouvre la tranchée que je n'y sois, c'est-à-dire le 22, comme je l'ai résolu. J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite d'hier matin, et celle que vous m'avez envoyée du maréchal d'Humières. J'avois de l'inquiétude, et je suis très-aise que les canaux soient passés et qu'il soit dans le pays de Waes. J'espère que les suites seront aussi heureuses.

AU MÊME.

A Pont-Sainte-Maxence, le 16 avril 1676.

J'ai reçu ici en arrivant de très-bonnes nouvelles. Ce qu'a fait le maréchal d'Humières m'a fait plaisir, et l'alarme qui est dans le pays, dans les troupes et dans les généraux, est admirable pour le dessein que j'ai. Si ce que vous

(1) De Condé.

me mandez touchant le lieu où je vais est véritable, cela sera très-bon. Tout ce que vous faites, tant pour les camps de l'armée que pour la marche, est très-à-propos. J'avoue que j'attends avec impatience des nouvelles de tout ce qui se passera en Flandre jusqu'à mon arrivée. Ecrivez-moi jusqu'aux moindres choses.

MÉMOIRE POUR MONSIEUR.

Au camp de Sébourg, le 29 avril 1676.

Le roi a vu par la lettre que Monsieur lui a écrite hier au soir, que le sieur de Magalotti croyoit avoir achevé aujourd'hui le rasement de la tour de Raimes (1), et par une lettre dudit sieur de Magalotti, d'hier au soir, pour le sieur de Louvois, qu'il ne croyoit pas avoir achevé avant vendredi au soir. L'intention de S. M. est, que Monsieur envoie incessamment audit sieur de Magalotti un bataillon des fusiliers avec deux escadrons, et ordre de renvoyer aussitôt au camp où Monsieur est présentement, les Mousquetaires détachés qui sont avec ledit sieur de Magalotti, et ce qu'il a de cavalerie de l'armée du roi, dont il lui faut envoyer un mémoire; qu'avec les susdits deux

(1) Près de Valenciennes.

scadrons et bataillon des fusiliers, Monsieur nvoie quelqu'un intelligent, pour voir en quel tat est le travail, et qui lui puisse rapporter u juste quand cette tour pourra sauter, afin ue S. M. puisse régler sur cela le départ de M. le maréchal de Créqui.

Que Monsieur fasse prendre du pain et de 'avoine pour quatre jours, aux Mousquetaires et escadrons de cavalerie de l'armée du roi que edit sieur de Magalotti aura renvoyés. Qu'il mande audit sieur de Magalotti, d'attendre audit Raimes les ordres de Monsieur, quand même la tour pourroit sauter aujourd'hui ou cette nuit. Il paroît par les lettres du gouverneur de Douai, que le régiment Ducal Piémontois a dû coucher la nuit dernière à Orchies, pour arriver aujourd'hui de bonne heure à Condé. Si par quelque accident que l'on ne peut prévoir, ledit régiment n'y étoit pas arrivé ce soir, l'intention du roi est que Monsieur y fasse entrer mille mousquetaires commandés du corps du sieur maréchal de Schomberg, avec ordre d'y demeurer jusqu'à l'arrivée dudit régiment Ducal Piémontais; après quoi ils reviendront au camp de S. M. par la digue de Crépin. Que Monsieur donne ordre au régiment de Saint-Sandoux de marcher demain tout entier à Saint-Amant, un peu devant le jour, pour y attendre

les ordres du sieur de Mégrigni, et fasse donner avis audit sieur de Mégrigni, par le sieur de Nouenges, afin que si le convoi d'artillerie ne pouvoit passer demain à Saint-Amant, il puisse envoyer ordre audit régiment de se couvrir de la rivière de Scarpe.

Que Monsieur fasse incessamment rompre les ponts d'au-dessous de Condé, qui faisoient la communication du quartier du roi au quartier du sieur maréchal de Lorges, S. M. ne les jugeant plus nécessaires, puisque ce qu'il y aura de charrettes et d'escadrons de garde en partie du côté du quartier du roi, pourra rejoindre Monsieur ce soir par-dedans la ville.

Que Monsieur ordonne au sieur du Metz, de faire descendre incessamment à Mortagne ce qu'il y aura d'artillerie embarquée, avec ordre de faire passer à Tournai ce qui y doit aller, et de faire remonter dans la Scarpe vis-à-vis dudit Mortagne, ce qui doit aller à Douai sous l'escorte que le sieur de Mégrigni a ordre de lui fournir demain matin.

Que Monsieur donne ordre aussi, que tous les bateaux qui doivent aller à Condé y remontent dès aujourd'hui.

Que Monsieur envoie quelqu'un dès ce soir aux ponts de Frâne, pour prendre soin de leur sûreté dans le peu d'intervalle qui se pourra

rencontrer, depuis le départ du régiment de dragons de Saint-Sandoux jusqu'à ce que la tête des troupes commandées par le sieur maréchal de Schomberg y passe.

Que Monsieur ordonne au sieur maréchal de Schomberg de marcher demain à la pointe du jour, avec tout ce qu'il doit mener au camp de S. M. de troupes, de caissons et d'équipages de Gauthier, de passer aux ponts de Frâne, de marcher tout du long de l'Escaut jusqu'auprès de Saint-Sauve, et de-là marcher droit sur Sébourg, laissant l'abbaye de Saint-Sauve à main droite; de disposer l'ordre de sa marche de manière, que la quantité des équipages qu'il mène passe en sûreté, et afin qu'il le puisse faire plus commodément, S. M. enverra demain huit escadrons à la porte de Valenciennes pour en contenir la garnison, qui auront ordre d'y demeurer jusqu'à ce que la dernière troupe du maréchal de Schomberg soit passée.

Qu'après que tout ce que ledit sieur maréchal de Schomberg doit mener, aura passé aux ponts de Frâne, Monsieur les fasse défaire et reconduire sûrement à la ville.

Qu'après cela Monsieur se mette en marche pour aller camper près Raime, où l'intention de S. M. est qu'il séjourne, s'il étoit vrai que la tour ne peut sauter que vendredi, de quoi

S. M. s'attend d'être informée ce soir, afin de pouvoir faire séjourner demain en ce camp le sieur maréchal de Créqui, pour n'aller camper que vendredi, premier mai, sur la Roncelle, près Valenciennes, si le rasement de cette tour obligeoit Monsieur à y séjourner vendredi, ou le faire partir dès demain, s'il y a apparence qu'elle puisse sauter entre ci et vendredi matin.

AU PRINCE DE CONDÉ.

Au camp de Sébourg, le 3 mai 1676.

Mon Cousin, c'est beaucoup pour des gens qui commencent à faire la guerre, qu'une approbation comme la vôtre; mais rien ne me touche davantage dans le compliment que vous m'avez fait sur la prise de Condé, que l'amitié que j'y remarque. Conservez-la-moi, et croyez que j'y répondrai toujours avec l'estime qu'elle mérite.

MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS, AU MARQUIS DE LOUVOIS (1).

Au camp de Bouchain, le 3 mai 1676.

J'écris au roi pour le prier de faire ordonner des paysans pour les lignes, cela étant abso-

(1) Comme Monsieur écrivoit très-peu, et qu'il ne reste

lument nécessaire, comme vous verrez par les lettres que M. le maréchal de Créqui et Vauban vous écrivent. Aussitôt que vous en aurez reçu l'ordre du roi, faites-le exécuter le plus promptement que vous pourrez, je vous prie, et me croyez avec bien de l'estime de l'amitié pour vous.

MONSIEUR AU MÊME.

Au camp devant Bouchain, le 3 mai 1676.

Je ne me soucie guère que les ennemis aient pris la lettre que j'avois écrite par le courrier qu'ils ont pris, n'y ayant trouvé rien d'important ni d'agréable pour eux. Je mande au roi ce qu'il y avoit dedans; je ne manquerai pas d'écrire des duplicata quand il y aura quelque chose d'important; car, pour l'ordinaire, cela ne feroit que le lasser de voir mes lettres, comme aussi que je crois que cela n'arrivera plus.

Je vous prie de ne pas oublier les passe-ports pour mes pourvoyeurs, car ils en ont grand besoin, et moi aussi, par conséquent.

Je mande au roi comme je crois que toutes

---

rien de lui, on a compris dans cette Collection des OEuvres de Louis XIV, quatre ou cinq lettres de son frère qui nous sont tombées entre les mains.

choses iront ici comme il peut desirer, ayant donné de si bons ordres, que vous avez si bien exécutés, que je ne doute pas que tout ne s'achève fort heureusement.

MONSIEUR AU MÊME.

Au camp devant Bouchain, le 4 mai au soir.

Aussitôt que j'ai reçu votre lettre ce matin, j'ai écrit à M. le marquis de Saint-Geniès pour faire venir les régimens que le roi demande. Je ne vous mande rien des chariots et pionniers, M. le maréchal et l'intendant vous en informant, à ce qu'ils m'ont dit. Tout ce que je vous dirai seulement, c'est que je ferai mon possible pour les renvoyer demain au soir ou après-demain matin. Le maréchal de Créqui vous écrit aussi touchant la garnison de Condé, c'est pourquoi je ne vous en dis rien.

LE ROI AU MARQUIS DE BERINGHEN.

Au camp de Sebourg, le 8 de mai 1676.

Si ce n'est Anvers que j'ai pris, comme vous dites fort agréablement, au moins je puis dire avec vérité que je n'ai pas pris Condé pour Anvers. Je sais trop bien la différence de cette grande et fameuse place et de ma nouvelle

conquête ; mais vous me servez ce parallèle d'une manière si avantageuse pour le peu que j'ai fait, que les louanges les plus déclarées n'ont pas été mieux reçues que votre compliment, et j'ai bien voulu vous en assurer moi-même par ce billet.

AU MARÉCHAL DE VILLEROI.

Au camp de Hurtebise (1), le 19 mai 1676.

Mon Cousin, vous jugez de mon arrivée en ce camp comme vous faites de toutes choses, équitablement et de bon sens. Il est vrai que l'affaire étoit faite, si les ennemis eussent voulu (2), rien ne nous séparant les uns des autres qu'une fort petite distance ; mais je n'avois point d'autre parti à prendre pour sauver mon frère et pour avoir Bouchain. Il faut louer Dieu d'avoir fait réussir le tout à mon avantage.

A M. COLBERT.

Au camp de Neer-Asselt, le 2 juin 1676.

Je suis ici dans un lieu où j'ai besoin de

(1) Près de Valenciennes.

(2) Il s'agit ici de l'occasion manquée de battre l'armée du prince d'Orange.

patience. Je veux avoir ce mérite de plus à la guerre, et faire voir que je sais embarrasser mes ennemis par ma seule présence (1); car je sais qu'ils ne souhaitent rien avec tant d'ardeur, que mon retour en France.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Versailles, le 21 juillet 1676.

J'ai été étonné de ne point recevoir de vos nouvelles depuis votre arrivée à Condé; mais par la lettre que je viens de recevoir du 18, de Lille, je vois ce qui vous a empêché d'écrire, les conversations que vous avez eues avec M. de Schomberg, et tout ce qui se doit faire pour investir la place (2).

Je n'ai rien à répondre de particulier à chacun des articles; c'est pourquoi je me contenterai de vous dire, que j'approuve les mesures que l'on a prises pour tomber en même temps devant Aire, donnant jalousie à d'autres places.

Vous me dites un mot à la fin qui me fait quelque peine; car il me paroît que vous

(1) Il auroit mieux valu le laisser dire aux autres, en supposant qu'ils le pensassent, que de l'écrire soi-même.

(2) Aire.

croyez qu'on se doit contenter, après ce siége, de laisser reposer les troupes, et de se préparer pour l'année prochaine. Selon toutes les apparences, Maestricht (1) durera long-temps, et Aire fort peu, et j'avoue que je croirois fort utile, pour le bien de mon service, de faire encore quelque chose après qui pût, par sa prise et celle d'Aire, réparer en quelque manière la perte de Maestricht. Songez à tout ce qui sera possible; mandez-moi votre avis; préparez ce qui pourra être nécessaire, et n'oubliez rien de ce qui se pourra faire, sans hasarder beaucoup. Si le corps qui aura fait le siége a besoin de repos, l'autre pourra peut-être agir, ou bien on pourra changer quelques troupes; enfin, je ne dis rien de positif, mais j'ai bien envie que l'on fasse quelque chose avec prudence. Le mouvement des ennemis peut servir beaucoup à se déterminer; car si le prince d'Orange tire quelques troupes pour lui aider à faire le siége où il est, il n'en restera pas assez pour que Villahermosa puisse s'approcher ni paroître auprès de mon armée : cela donneroit de grandes facilités. Le temps que durera Aire vous don-

(1) Le prince d'Orange avoit attaqué cette place, dont il fut obligé de lever le siége.

nera lieu de me donner souvent de vos nouvelles, et à moi de vous mander mes intentions.

J'approuve tout ce que vous avez fait pour amasser des vivres et des munitions de guerre. Je vous recommande les mêmes soins pour toutes choses.

Votre père m'a fait voir la lettre où vous lui parlez des fortifications de Condé : elles me paroissent en bon état, et bientôt on ne devra plus avoir d'inquiétude pour cette place.

AU MÊME.

A Versailles, le 25 juillet 1676.

J'allois vous dépêcher un courrier, et un autre au maréchal de Schomberg, pour que l'on fît les détachemens, que j'ai vu, en lisant après votre lettre, que vous avez demandés. Je les crois si à propos, que, craignant quelque contre-temps à l'avenir, je dépêche au maréchal de Schomberg, pour qu'il exécute sans nul retardement tout ce que vous lui manderez. J'avois pris la résolution de faire marcher des troupes sur les nouvelles que votre père vous a déjà mandées. Si la cavalerie et l'infanterie que vous avez envoyé querir, arrivent devant que Villahermosa ap-

proche du maréchal d'Humières, j'espère qu'il s'en pourra repentir; et quand même ce seroit devant, quoique la cavalerie ne soit pas la meilleure de l'armée, je ne crois pas qu'il faille aller au-devant de lui. J'attends des nouvelles avec quelque impatience, mais avec quelque tranquillité, ayant bonne opinion de votre conseil et du courage du maréchal d'Humières et de mes troupes. Vous voyez, bien mieux que personne, les suites avantageuses d'un combat gagné, qu'il faut donner s'il est possible, et prendre bien son temps. Je n'eus point hier de vos nouvelles : je serai bien aise d'en avoir tous les jours.

AU MARÉCHAL DE SCHOMBERG.

Versailles, le 25 juillet 1676.

Mon Cousin, ayant vu par les lettres du marquis de Louvois, que le duc de Villahermosa s'avançoit, en dessein de venir secourir la ville d'Aire, et que, pour l'empêcher de réussir dans ce projet, ledit sieur marquis de Louvois vous avoit écrit de ma part, de détacher des troupes de l'armée que j'ai mise sous votre commandement; pour aller renforcer celle qui est sous les ordres de mon cousin le maréchal d'Humières devant Aire, je vous

fais cette lettre pour vous dire, qu'ayant approuvé qu'il vous ait demandé ce détachement de troupes, mon intention est que vous envoyiez au camp devant Aire tout ce qu'il vous en demandera, et que même vous exécutiez ponctuellement tout ce que ledit sieur marquis de Louvois vous mandera de ma part pour mon service, à quoi je ne doute point que vous n'apportiez toute la diligence nécessaire, suivant votre zèle accoutumé pour tout ce qui le regarde.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Versailles, 26 juillet 1676.

Votre père me lut hier une lettre que vous lui écriviez, par laquelle vous lui dites de me demander ce que vous ferez après la prise d'Aire, et si je ne trouve pas bon que vous veniez, assurant que vous n'avez aucune impatience que celle d'être auprès de moi; je le crois, et que vous ferez avec plaisir ce que je jugerai utile pour le bien de mon service; c'est pourquoi, quoique je fusse très-aise de vous voir, et que vous pussiez être utile ici en beaucoup de choses importantes, je ne saurois vous rien dire de positif sur votre retour, que je ne voie tous les partis qu'on pourra prendre,

Dès que je serai éclairci, et que je serai déterminé sur les nouvelles que vous me donnerez, et sur l'état où seront les ennemis, je vous manderai ce que vous devrez faire. Il y a tant de grandes choses entreprises de tous côtés, que je regarde avec attention et beaucoup d'inquiétude dans le fond, quoique je paroisse fort tranquille. Si j'ai de l'avantage de tous côtés, il faudra en profiter.

Par les lettres que j'ai reçues de M. de Luxembourg, et par ce que j'ai ordonné à votre père d'y répondre, on sera bientôt éclairci de ce qui arrivera de ce côté-là. Pour le siége de Maestricht, j'espère qu'il ira lentement, et qu'il donnera plus de temps qu'on n'en peut espérer.

Je vois, par ce que vous me mandez de celui d'Aire, qu'il ira plus loin que l'on n'avoit cru. Je suis assuré qu'on n'y perdra point de temps, mais la marche de Villahermosa et de M. de Schomberg, peuvent produire de grandes choses. Il faut combattre s'il est possible, car je ne saurois pas croire que nous n'ayons un grand avantage; en ce cas, je parlerois plus hardiment que je ne fais. J'ai vu ce que vous me mandez sur les munitions. S'il y avoit un grand coup à faire, nous n'en manquerions pas; car l'on ne craindroit pas que les enne-

mis fussent en état de rien entreprendre, et l'on dégarniroit hardiment quelque place. Sans cela, je ne crois pas qu'il fût prudent d'hasarder quelque chose, dont on se pourroit repentir. J'attends à parler, après que j'aurai vu ce qui sera arrivé, de tenter des mouvemens. Pour les petites choses dont vous me parlez, je n'en suis pas touché. Si les ennemis donnent lieu de le faire, et qu'on ne puisse rien faire de plus considérable, on pourra y songer. Dites-moi toujours là-dessus tout ce qui vous passera dans la tête.

J'ai vu les lettres que vous avez écrites aux maréchaux de Créqui et de Schomberg et au baron de Cuinci (1). Je les trouve très à propos, et il sera bon sur-tout, de recommander audit baron, dans les cas que vous avez prévus, d'envoyer des dragons particulièrement à Ath où il y a peu de monde, et la place n'est pas en bon état. Je le lui ferai mander par votre père. Je craindrois aussi, sans le mot qui est à la fin de votre lettre au maréchal de Créqui, qu'il se précipitât pour se venir donner un mouvement sur la frontière, qui seroit inutile si le comte de Waldeck ne marche pas

(1) Flamand qui s'étoit dévoué à Louis XIV, et qu'il servit fort utilement.

de ce côté-ci, comme il n'y a guère d'apparence. Continuez à me mander, et à mander de tous côtés, ce que vous croirez nécessaire, et m'envoyez, comme vous avez fait, les copies des lettres, pour que je sois très-bien informé de tout, et que je ne donne point d'ordres qui puissent laisser ceux à qui ils s'adresseroient, incertains. J'espère que tout ira bien. Je ne perdrai point de temps à vous faire savoir ce que vous aurez à faire, dès que je le pourrai. Ne dites rien pour le gouvernement (1). Mandez-moi ceux qui auront bien servi au siége, assez à temps pour que je puisse choisir un lieutenant de roi, en attendant que je prenne la dernière résolution pour donner le gouvernement.

AU MÊME.

Versailles, 29 juillet 1676.

J'AI vu par vos lettres des 26 et 27 ce qui se passe où vous êtes. Il me paroît que tout va bien, et que les choses sont en assez bon état pour l'avenir. Il n'y en a qu'une qui me fait quelque peine, en cas que les ennemis approchent; c'est le poste où l'on mettra M. de

(1) D'Aire.

Schomberg ; car il faut prendre de deux partis l'un, ou d'aller aux ennemis, ou de les attendre dans les lignes ; dans le premier cas, il n'y a pas de difficulté : M. le maréchal d'Humières sera à la droite et M. de Schomberg à la gauche ; mais dans l'autre, je craindrois, quoique vous me mandiez que M. de Schomberg veut entrer dans les lignes, qu'il n'y eût quelque chose d'embarrassant. Votre présence remédiera à tout. Si l'on attend les ennemis dans les lignes, il faudra bien que tout y soit ; car le poste éloigné pour M. de Schomberg me paroît trop hors de propos, à moins que n'ayant qu'un quartier à garder, comme vous me le mandez, il n'y eût assez de troupes, et que les ennemis venant par Saint-Omer, M. de Schomberg, quoiqu'un peu éloigné des lieux où il devoit être, faisant plusieurs ponts sur le neuf fossé, ne pût leur voir le flanc. Voilà ce que je saurois dire de si loin. Faites que tout contribue à faire finir heureusement ce siége. Je vous avoue que si vous n'y étiez pas, j'aurois une grande inquiétude, connoissant, comme je fais, toutes les têtes qui sont avec vous. Faites travailler à perfectionner les lignes, et sur-tout qu'elles soient bien larges et les parapets très-hauts. Je suis toujours d'avis qu'il faut combattre les

ennemis, s'il étoit possible ; mais si on ne le peut, et qu'on soit obligé de les attendre, il faut faire en sorte d'être averti de bonne heure, et préparer les troupes à ne point s'étonner du grand feu de grenades, que l'on fait d'ordinaire en ces occasions-là. La disposition que j'avois faite des troupes auprès de Valenciennes pour soutenir les lignes (1), me paroît très-bonne. Il faut avoir, s'il est possible, un corps qui ne soit destiné à rien, que pour marcher où les ennemis seroient entrés dans la ligne. Voilà ce que je puis dire que je souhaite que l'on puisse faire. Voyant venir les ennemis de loin, il est plus aisé de se préparer en un endroit, que s'ils pouvoient donner jalousie par bien des côtés. Je ferai avancer un bataillon à Philippeville ainsi que vous me le proposez : cela ne peut nuire et pourra servir.

AU MÊME.

Du 29 juillet au soir.

Je viens de recevoir votre lettre du 28, et le plan des attaques. Je serai bien aise d'en avoir au moins de deux jours l'un. Je trouve le parti que l'on fait prendre à M. de Schom-

(1) Au mois de mai précédent.

Schomberg ; car il faut prendre de deux partis l'un, ou d'aller aux ennemis, ou de les attendre dans les lignes ; dans le premier cas, il n'y a pas de difficulté : M. le maréchal d'Humières sera à la droite et M. de Schomberg à la gauche ; mais dans l'autre, je craindrois, quoique vous me mandiez que M. de Schomberg veut entrer dans les lignes, qu'il n'y eût quelque chose d'embarrassant. Votre présence remédiera à tout. Si l'on attend les ennemis dans les lignes, il faudra bien que tout y soit ; car le poste éloigné pour M. de Schomberg me paroît trop hors de propos, à moins que n'ayant qu'un quartier à garder, comme vous me le mandez, il n'y eût assez de troupes, et que les ennemis venant par Saint-Omer, M. de Schomberg, quoiqu'un peu éloigné des lieux où il devoit être, faisant plusieurs ponts sur le neuf fossé, ne pût leur voir le flanc. Voilà ce que je saurois dire de si loin. Faites que tout contribue à faire finir heureusement ce siége. Je vous avoue que si vous n'y étiez pas, j'aurois une grande inquiétude, connoissant, comme je fais, toutes les têtes qui sont avec vous. Faites travailler à perfectionner les lignes, et sur-tout qu'elles soient bien larges et les parapets très-hauts. Je suis toujours d'avis qu'il faut combattre les

ennemis, s'il étoit possible ; mais si on ne le peut, et qu'on soit obligé de les attendre, il faut faire en sorte d'être averti de bonne heure, et préparer les troupes à ne point s'étonner du grand feu de grenades, que l'on fait d'ordinaire en ces occasions-là. La disposition que j'avois faite des troupes auprès de Valenciennes pour soutenir les lignes (1), me paroît très-bonne. Il faut avoir, s'il est possible, un corps qui ne soit destiné à rien, que pour marcher où les ennemis seroient entrés dans la ligne. Voilà ce que je puis dire que je souhaite que l'on puisse faire. Voyant venir les ennemis de loin, il est plus aisé de se préparer en un endroit, que s'ils pouvoient donner jalousie par bien des côtés. Je ferai avancer un bataillon à Philippeville ainsi que vous me le proposez : cela ne peut nuire et pourra servir.

AU MÊME.

Du 29 juillet au soir.

Je viens de recevoir votre lettre du 28, et le plan des attaques. Je serai bien aise d'en avoir au moins de deux jours l'un. Je trouve le parti que l'on fait prendre à M. de Schom-

(1) Au mois de mai précédent.

Omer, ou qu'ils soient en lieu qu'on les puisse couper, en se postant avantageusement entre eux et leur pays, ou qu'on porte une armée assez forte pour les combattre sous le commandement du maréchal de Schomberg, ou qu'il marche où l'on croira qu'il les pourra le plus embarrasser, et même il faut se mettre en lieu, que s'ils faisoient un méchant mouvement, on pût les combattre avec avantage. Le reste des troupes pourroit avancer sous le commandement du maréchal d'Humières, pour aller attaquer Saint-Guilain. Je ne nomme pas les officiers généraux ni les régimens. Vous séparerez les troupes selon que vous croirez pour le mieux, et les officiers généraux aussi, observant qu'il faut être en lieu, que si les ennemis marchent par leurs derrières, on pût être plutôt qu'eux entre la place assiégée et leur armée. Cela ne seroit pas difficile s'ils n'avancent pas, et qu'Aire étant pris, on ne puisse pas se poster devant eux. L'autre parti me paroît bon, qui est de faire avancer M. de Schomberg vers Pervels, pour donner jalousie qu'on puisse aller jusqu'à Maestricht, et être en état de ne rien craindre, si les ennemis s'approchent de lui.

M. le maréchal d'Humières prendra Linck (1)

(1) Entre Saint-Omer et Bourbourg. Il le prit effecti-

et fera fortifier Cassel. Ce parti ne sera pas éclatant, mais il sera utile. Il faut seulement observer, que ce que l'on fera à Cassel, me mette hors d'état de craindre qu'on le prenne facilement avec un petit corps, après la fin de la campagne.

Si nous étions assez heureux pour battre les ennemis, il ne faudroit pas hésiter d'aller droit à Cambrai, Valenciennes étant impossible (1), à cause des fourrages.

Si vous prenez le dernier parti, vous pourrez revenir auprès de moi, après avoir bien vu ce qu'il y a à faire à Aire, et les dessins de Vauban pour fortifier Cassel; et si au contraire on va à Saint-Guilain, vous irez jusqu'à Condé et même au siége, pour donner ordre à tout; et quand vous verrez toutes choses en train, vous pourrez revenir, et je vous assure que je serai très-aise de vous revoir. Si vous croyez que votre présence ne soit point nécessaire, vous pourrez revenir plutôt: je vous en laisse la liberté.

Je ne vous mande rien sur la garnison d'Aire. Vous jugerez mieux sur les lieux de la quan-

---

vement, de même que le fort de Livick, à une lieue de Saint-Omer, le 9 août. Ces forts furent rasés depuis.

(1) Il faut sous-entendre, *à attaquer actuellement.*

tité et qualité du monde qu'il y faudra laisser. Il faudra que cela soit mêlé de Suisses et de Français, ou d'autres étrangers, enfin les moins propres à servir en campagne. Pour le lieutenant de roi, je croirois le major de Dauphin très-bon, s'il guérit; mais il faudra y mettre Saint-Quentin, lieutenant-colonel, et le major de la Reine, pour major de la place. Le lieutenant-colonel de la Couronne sera bon pour commander dans le fort. Vous pourrez dire que j'ai choisi tous ces officiers-là pour remplir ces charges, et les en mettre en possession. Pour les charges plus basses, j'y veux mettre de mes gardes; mais je n'ai pas encore choisi ceux que j'y veux envoyer. Je vous le ferai savoir au premier jour.

Voilà tout ce que j'ai à dire pour le présent, sachant que vous êtes informé de toutes les nouvelles. Il n'y en a qu'une, qu'il n'y a quasi que moi qui sache, qui est que Bellecuisse, commis de Penautier (1), vient d'être arrêté par de mes gardes et conduit à la conciergerie avec un autre homme. Cette affaire est importante à sa manière (2)

(1) Trésorier du clergé.

(2) Il s'agit probablement d'une affaire de poisons, dans laquelle Penautier fut lui-même impliqué avec beaucoup d'autres.

Envoyez-moi bien en détail la division des troupes et des officiers généraux.

AU MARÉCHAL D'HUMIÈRES.

A Versailles, le 2 août 1676.

Mon Cousin, quand j'ai mis entre vos mains la conduite du siége d'Aire, j'ai bien cru que vous m'en rendriez bon compte, et le succès me l'a confirmé d'une manière qui ne me permet pas de douter, que vous ne vous acquittiez toujours dignement des emplois que je vous confierai. Comme j'en ai une entière satisfaction, je voudrois qu'il y eût lieu de vous la témoigner dans l'affaire dont vous m'écrivez; mais vous me ferez plaisir de desirer d'autres marques de la continuation de ma bienveillance, dans les occasions qui se présenteront, et je vous les accorderai volontiers.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,

EN 1677.

Louis XIV n'a rien écrit sur cette campagne, quoiqu'elle lui eût été utile; mais elle fut, comme on le verra bientôt, encore plus glorieuse pour Monsieur, duc d'Orléans; et le monarque qui n'aimoit pas les rivaux de gloire, a peut-être mieux aimé garder le silence, que de relever celle de son frère, aux dépens de la sienne propre.

Le roi ayant projeté de commencer les opérations militaires par le siége de Valenciennes, fit investir cette place dès le 28 de février, à la rive gauche de l'Escaut, par le maréchal de Luxembourg, et à la rive droite, par le comte du Montal. Le monarque partit, le même jour, de Saint-Germain-en-Laye, arriva le 4 mars devant Valenciennes, et prit son quartier sur les hauteurs de Famars, près du village d'Aulnoit. On décida l'attaque du côté d'Anzin: c'étoit le plus fort mais le plus accessible. On ouvrit le 9 la tranchée, dont les travaux furent continués jusqu'au 15, avec peu de perte pour les assiégeans, parce qu'ils ne négligèrent aucun moyen d'épargner le sang. M. de Vauban qui dirigeoit le siége, fut d'avis d'attaquer les dehors de la place en plein jour, contre la coutume. Le roi et le marquis de Louvois

contredirent cette proposition, que Vauban soutint avec la ténacité d'un homme convaincu; alléguant, que le désordre inséparable des attaques de nuit, étoit aussi à craindre pour les assiégeans que pour les assiégés, qui pouvoient d'ailleurs être surpris et déconcertés par cette dérogation à l'ancien usage; que, par ce motif, l'attaque de jour ne seroit pas plus meurtrière que celle de nuit: enfin que les troupes feroient mieux leur devoir à la vue du monarque que dans l'obscurité. Le 16, Louis, après avoir examiné les travaux, fit appeler Vauban, pour entendre de nouveau ses raisons, et ordonna l'attaque pour le lendemain, en lui permettant de la régler comme il le jugeroit à propos.

Valenciennes, la meilleure place du pays, inondée de plusieurs côtés, attaquée par l'endroit le mieux fortifié, défendue par une garnison de trois mille hommes de troupes réglées, indépendamment d'une milice particulière et des bourgeois armés en grand nombre, n'avoit encore perdu aucun de ses dehors, qui consistoient vers l'attaque en deux demi-lunes revêtues, une grande couronne fraisée et palissadée, le tout précédé de bons fossés coupés de plusieurs traverses; une autre demi-lune de maçonnerie dans l'ouvrage couronné et couverte d'un fossé sec très-profond, une autre pièce de fortification bien revêtue, appelée *le Pâté*, précédée du cours de l'Escaut pour fossé, et ce même Escaut, mais plus large et plus rapide, entre le pâté et les murailles de la ville. Le 17 mars, à neuf heures du matin, les Français sortent

brusquement de leurs tranchées et chassent des premiers ouvrages, presque sans résistance, les assiégés qui, croyant n'avoir rien à craindre jusqu'à la nuit suivante, n'étoient pas sur leurs gardes. Les Mousquetaires Gris et Noirs qui se trouvoient à la tête des troupes, continuent à s'avancer, escaladent quelques pièces de fortifications, en tournent d'autres, baissent les ponts de communication qu'ils trouvent levés, chargent et renversent tout ce qui entreprend de leur résister, s'engagent, en poursuivant l'ennemi, dans un passage si étroit, qu'on ne pouvoit aller qu'à la file, se rendent maîtres du guichet où il auroit été facile de les arrêter, pénètrent dans la ville, occupent les premières maisons à droite et à gauche du trou par lequel ils sont entrés, et s'y retranchent : il leur vient bientôt assez de renfort pour résister, en tirant et en jetant des grenades par les fenêtres, aux premières tentatives de la garnison qui etoit accourue suivie des milices bourgeoises. De nouvelles troupes françaises arrivant successivement, il étoit à craindre que la ville, se trouvant dans le cas des places prises d'assaut, ne fût pillée et saccagée. Le peuple s'alarme, le conseil municipal s'assemble, et on finit par négocier avec un officier des Mousquetaires Gris qui consent à donner et à recevoir des otages : les derniers sont envoyés au roi, qui souscrit à une capitulation très-modérée pour les habitans; mais la garnison qui n'avoit pas laissé que d'essuyer des pertes, puisqu'on ne fit d'abord aucun quartier, fut prisonnière de guerre.

Le 21 mars, le roi détache le duc d'Orléans pour aller assiéger Saint-Omer, part lui-même de Valenciennes, campe à Haspre, entre cette ville et Bouchain, et arrive le 22 devant Cambrai, qui se trouvoit investi. La tranchée est ouverte le 28. Il y a une suspension d'armes le 3 avril ; la ville capitule le lendemain, et la garnison se retire dans la citadelle, dont l'attaque commence le 5 ; elle dure jusqu'au 17, que la garnison consent à remettre la place au roi, se réservant d'en sortir par la brèche ; ce qui est exécuté le 18. Pendant ce temps, la tranchée avoit été ouverte le 4 devant Saint-Omer, où le roi envoie le duc de Luxembourg avec huit bataillons, sur la nouvelle que l'armée ennemie se préparoit à faire lever le siége. Soixante escadrons qui étoient à Lille et aux environs, deviennent un second renfort pour l'armée de Saint-Omer. Le duc d'Orléans averti de l'approche du prince d'Orange, laisse un corps pour continuer le siége, se porte vers Cassel avec le reste de ses forces, commandées sous lui par les maréchaux d'Humières et de Luxembourg, attaque le 11, près de Peene, entre Cassel et Saint-Omer, l'armée hollandaise, combat comme un grenadier, mène lui-même les troupes à la charge, a un cheval tué sous lui, plusieurs coups dans sa cuirasse, remporte une victoire complète, et revient ensuite continuer le siége qui finit le 19 par la reddition de la place, que la garnison évacue le 22. Pellisson rapporte (1) que Louis XIV, en apprenant le gain de la bataille de Cassel, dit deux

(1) Lettre du 12 avril, tome III, page 233.

fois, de l'abondance du cœur : *Que sur son honneur, il en étoit plus aise pour son frère que pour lui-même.* Si l'on adopte l'opinion de la plupart des contemporains, on croira au contraire, que Louis dissimula deux fois de l'abondance du cœur, dont au reste Pellisson ne se rend pas garant, et qu'il fut assez jaloux des succès de Monsieur, (sur-tout en se rappelant l'occasion manquée en mai 1676, près de Valenciennes,) pour ne le laisser reparoître dans la suite aux armées, que dans des circonstances où il n'y avoit rien à faire. C'est du moins un fait incontestable, qu'il est impossible d'attribuer à une autre cause qu'à la jalousie.

La campagne avoit commencé de si bonne heure, qu'il étoit nécessaire de donner du repos aux troupes, qu'on dispersa dans des quartiers de rafraîchissemens. Le roi profita de ce temps d'inaction, pour visiter la plupart de ses places. Le 20 avril, il se rendit de Cambrai à Douai, le 21 à Béthune, le 22 à Téroüène, ou plutôt dans des hameaux élevés près de l'emplacement de cette ancienne ville, détruite en 1553 ; le 23 à Calais, le 25 à Dunkerke, d'où il revint le 29 à Calais. Le 30, il se rendit à Saint-Omer, visita la place, mais se dispensa d'aller voir le champ de bataille de Cassel, sous prétexte des mauvais chemins et partit le 2 mai pour Béthune, en même temps que Monsieur reprenoit la route de Paris. Louis alla le 3 mai à Lille, le 5 à Tournai et le 7 à Condé, où il séjourna quelque temps. Vers la fin de mai, l'armée se rassembla à Thulin, sur la Haîne, entre Saint-

Guilain et Condé. Le roi se rendit le 24 au camp, employa deux jours à faire la revue des troupes, en détacha une partie pour aller renforcer le maréchal de Créqui, une autre entre Sambre et Meuse aux ordres du maréchal de Schomberg. Le maréchal d'Humières fut mis à la tête d'un troisième corps, pour couvrir la frontière entre la mer et l'Escaut. Enfin, le commandement de la principale armée fut remis au maréchal de Luxembourg, chargé d'observer et de contenir le prince d'Orange. Le monarque, reprenant ensuite la route de France, se rendit le 27 mai au Quesnoi, le 28 à Cambrai, le 29 à Chaulne, le 30 à Liancourt et le 31 à Versailles.

Le prince d'Orange qui avoit rétabli et augmenté son armée, menaça d'abord Maestricht, dispersa ensuite ses troupes dans des quartiers, puis les rassemblant brusquement, paroît devant Charleroi le 6 août, et en commence aussitôt le siége. A cette nouvelle, le roi envoie le marquis de Louvois pour donner les ordres qu'une entreprise aussi imprévue exige. Bientôt le maréchal de Luxembourg se trouve assez en force pour resserrer l'ennemi d'un côté, tandis que le maréchal d'Humières le resserre de l'autre. Alors le prince d'Orange, réduit à risquer une bataille ou à lever le siége, prend, le 14 août, ce dernier parti. Il n'y eut ensuite en Flandre, d'autre opération remarquable, que la prise de Saint-Guilain par le maréchal d'Humières qui l'investit le 4 décembre, ouvrit la tranchée le lendemain, et força la garnison à capituler le 11.

Le maréchal de Créqui fit cette année, sur la Moselle, la Sarre et le Rhin, contre le duc de Lorraine, une campagne digne de Turenne (1), et qu'il termina par la conquête du Brisgau et de Fribourg, sa capitale. Elle fut investie le 9 novembre, attaquée le 10 et soumise le 15. La garnison l'évacua le lendemain.

(1) Il en avoit calculé et indiqué d'avance tous les résultats, dans un mémoire qu'il adressa au roi, et qui est un chef-d'œuvre dans son genre ; c'est pourquoi nous le plaçons ici pour le tirer de l'oubli.

MÉMOIRE

ADRESSÉ AU ROI PAR LE MARÉCHAL

DE CRÉQUI,

Relativement aux opérations de la campagne qui alloit s'ouvrir sur la Moselle et le Rhin (1).

Nanci, le 14 mars 1677.

POUR se déterminer à quelque chose, touchant les mouvemens que peut faire l'armée impériale, lorsqu'elle voudra avoir pour objet d'entreprendre la

(1) L'armée aux ordres du maréchal de Créqui, destinée à contenir celle de l'Empereur, commandée par Charles v, duc de Lorraine, étoit composée de vingt-neuf bataillons et de quatre-vingt-treize escadrons. Le roi avoit fait démolir pendant l'hiver Haguenau et Saverne, pour que la prise de ces deux places ne facilitât pas aux ennemis l'entrée dans la Lorraine, par un établissement sur cette frontière. Le maréchal de Créqui fit raser, de son côté, la Petite-Pierre, les fortifications des Deux-Ponts, et ruiner entièrement le pays compris entre le Rhin, la Sarre et la Moselle, dans l'espérance que ce dégât ôteroit aux Impé-

guerre sur la Moselle, il faut envisager le pays comme il est, et dire que, depuis Zimmeren jusque vers Berncastel, il faut s'assurer que l'armée ennemie sera obligée de se rejeter sur la main droite, afin d'éviter le pays ruiné, dans lequel elle ne trouveroit guère le moyen de subsister.

Cette marche éloignée donnera lieu à l'armée du roi, de s'avancer le long de la Nied, afin de consommer ce qui est entre cette rivière et la Moselle.

L'on pourra même, si les Impériaux tentent cette guerre, avancer des troupes de bonne heure vers Echternach (1), qui consommeront les petits lieux de Rodemackeren et Remich (2), en se retirant vers

---

riaux l'idée de porter la guerre en-deçà du Rhin, par l'impossibilité d'y subsister. Ils pouvoient avoir deux projets : l'un, d'entrer en Haute-Alsace et d'assiéger Schelestat et le Vieux-Brisach ; l'autre, de faire leurs efforts du côté de la Sarre et de la Moselle, afin de s'approcher ensuite de la Basse-Meuse, et d'agir de concert avec les armées de Flandre. Ce dernier plan devoit souffrir plus de difficultés, parce qu'il falloit traverser des pays ruinés ; cependant, il parut que les instances du roi d'Espagne et du prince d'Orange les déterminèrent d'abord à le suivre. Au reste, on verra mieux par le mémoire même, les différentes vues que les Autrichiens pouvoient avoir, et les moyens que le général français se proposoit pour les faire échouer.

(1) Sur la Sour qui se jette dans la Moselle, près de Wasserlibich.

(2) Ces lieux sont à la gauche de la Moselle.

Thionville, lorsque l'armée ennemie sera toute ensemble vers Trèves.

De cette manière, nous aurons l'avantage d'avoir devant nous la Sarre, fort ruinée, depuis Sarbruck jusque vers Montclaer et Sarrebourg, l'entre-deux de la Moselle et de la Nied, depuis Sierck jusque vers Bonsonville, et nos derrières assez bons pour y pouvoir subsister long-temps. Ainsi nous réduirons, selon les apparences, l'ennemi à laisser la Moselle à gauche; car le pays, quoiqu'il puisse être mangé dans le commencement de la campagne, par quelques corps de troupes, il est pourtant certain que l'autre contrée est assez bonne, et qu'on peut vivre quelques jours à la faveur de Trèves et de Luxembourg.

Mais ensuite il faut passer plus avant, et que l'ennemi ait en vue le siége de Thionville, ou de s'acheminer vers la Meuse, ce qui n'est pas trop praticable, l'armée du roi étant forte, et rendant le passage de la rivière d'Orne difficile.

Si par tous ces embarras, l'ennemi ne peut pas trouver ses facilités, en remontant cette rivière après le passage de la Moselle, et que le voisinage de l'armée des alliés ne le convie pas à se déterminer à ce projet, je suis persuadé qu'il ne trouvera pas de plus grands avantages en se rejetant dans le Luxembourg, et tournant devers Stenai; car c'est toujours s'éloigner de la ville d'où il peut tirer des assistances, et nous approcher des secours de l'armée de Flandre.

Il faut donc examiner si l'ennemi ne trouveroit pas plus de moyens, se servant du passage de Stras-

bourg, de porter toutes ses forces de ce côté-là, tenant un corps de troupes vers les villes forestières, pour nous nécessiter à garder le haut du Rhin par un détachement considérable, et par un affoiblissement par conséquent d'une partie de nos forces, qui se porteront apparemment derrière Schelestat, pour voir ce que méditera l'armée de l'Empereur qui, s'avançant vers Dachstein, Molsheim et Benfeld, maîtrisera Saverne et les postes de Phalsbourg et de la Petite-Pierre, qui ne sont pas assez fortifiés pour une longue résistance. Lorsque ces chemins seront praticables à l'ennemi, il nous donnera de fort grandes jalousies du côté de Dieuse et de Marsal principalement.

Si durant ces mouvemens, l'armée des alliés se conforme à la marche des troupes de l'Empereur, et s'avance entre Thionville et la Nied, en état de communiquer devers Saverne à la grande armée de l'Empereur, qui en aura les passages libres; pour lors, nous ne pourrons pas donner un remède fort prompt à cette contrée, de peur que cette diversion ne fût un acheminement pour se glisser sous Brisach, en laissant la rivière d'Ill à droite, et se coulant vers Colmar et le long du Rhin, où il est aisé d'établir un pont.

Afin d'éviter les différentes pensées de l'ennemi, il est absolument nécessaire d'avoir une armée considérable, pour ne pas relâcher devant les Allemands, ayant un bon poste à soutenir; car lorsqu'on les tiendra d'assez près, la peur d'avancer dans un mauvais pays, n'ayant pas de vivres assurés, et tron-

vant des places à attaquer, ils auront de la peine à tenter un dessein plein d'inconvéniens, et nous leur ferons ainsi perdre la pensée de passer les montagnes; et l'armée des alliés, voyant Thionville fort garni, avec un corps de troupes qui le soutiendra, aussi bien que Metz et Verdun, et prêt à être secouru, s'ils font un mouvement pour s'y avancer, il faut croire que les alliés songeront à se rapprocher du bas de la Meuse, pour être appuyés par les armées de Flandre, et que tout le fort de la guerre et tout l'objet de l'armée impériale tombera sur Brisach, espérant d'y pouvoir avancer au moyen des différens lieux qu'elle prendra, comme Maskirch et Markelsheim, et à la faveur des ponts sur le Rhin, qu'ils espèrent mettre au-dessus et au-dessous de cette place.

Si on laissoit agir l'ennemi, et qu'il lui fût possible de se porter aux têtes du pays qui regarde Béfort, pour le ruiner en y campant fort longtemps, comme il a fait aux environs de Philisbourg, je ne doute pas que, rendant ces lieux inaccessibles, il ne pût établir des quartiers près de Brisach, y subsister et s'y maintenir, ayant facilité d'y vivre par le Brisgau et par les magasins de Rhinfeld, dont ils s'aideront peut-être en descendant le Rhin à Bâle; mais en tout cas, en charroyant toutes leurs munitions de Rhinfeld vers Neubourg, où ils peuvent faire des magasins malgré la ruine de ces lieux.

Enfin, il me semble qu'il y a tant de difficultés à faire des progrès par la Moselle, et tant de peine à passer des contrées sans être trop assuré de ses der-

rières, que je suis convaincu que l'ennemi fera mille démonstrations de nous vouloir pousser par la Moselle, qu'il voudra même nous obliger à lui gagner les devants de la Meuse, dans l'appréhension qu'il nous donnera de s'approcher de cette rivière; mais lorsqu'il aura tâché de nous faire tourner la tête de ce côté-là, il pensera à se rapprocher du Rhin, reprenant le passage des montagnes devant nous, et jouissant ainsi du pays dans lequel il croira s'établir le premier, et se poster assez avantageusement pour n'y pouvoir pas être combattu, ni considérablement traversé dans le blocus de Brisach, qu'il croira pouvoir attaquer par force, après l'avoir fatigué par un long siége.

Il n'est pas besoin d'exagérer les bienséances de cette conquête pour les ennemis; elles sont telles, qu'elles réunissent dans les mains de l'Empereur, toutes les forces de l'Empire: elle assujettit M. de Bavière, et porte un coup terrible contre la France dans toutes les Cours de l'Allemagne. Voilà, sans contredit, quel seroit l'effet de la perte de Brisach; mais de quoi ne seroit-on point menacé, si les Allemands ayant délivré le Rhin, n'ont plus de pensées que pour s'avancer dans notre pays? Pour lors ils l'abandonneront aux Espagnols, ils fortifieront leurs armées pour les rendre supérieures par-tout, et s'étant procuré le repos en Allemagne, ils nous iront inquiéter sur la Meuse, à un point que nous serons obligés de hasarder des combats dans notre propre pays.

Il vaut beaucoup mieux, avec des forces égales,

tenir les Impériaux de près, leur donner la fatigue d'avoir toujours un ennemi sur les bras, sans se hasarder à combattre, si une forte raison ou un bon poste ne nous convient de le faire.

J'expose avec liberté mon sentiment à sa majesté; mais au moment que ses ordres m'auront fait envisager quelqu'autre chose, mon application à bien suivre ses volontés, fera voir que je me renferme tout entier à savoir bien obéir.

Comme il est de la prudence d'envisager tous les inconvéniens qui peuvent inquiéter notre frontière, il est, ce me semble, nécessaire de considérer aussi tous les moyens de se prévaloir des avantages de nos armes, et de profiter du désordre de l'ennemi; car si une fois il se jette sur la Moselle, et qu'on le puisse obliger de se retirer du pays qu'il aura passé avec assez de peine, sa retraite pourra peut-être lui coûter beaucoup. Il faudra qu'il regagne Mayence, ou qu'il marche par un pays ruiné, pour aller à Philisbourg; et dans ce temps, que ne peut-on pas faire, en s'approchant du Haut-Rhin trois semaines plutôt que l'armée de l'Empereur? Il sera aisé de l'imaginer, si l'on peut réduire la guerre de ce pays dans des termes si favorables. Brisach, Nanci et Metz doivent être à cet effet, extraordinairement munis, puisque ces villes peuvent également nous soutenir dans la défensive, et nous favoriser lorsqu'on voudra entreprendre.

Pour se réduire en peu de mots à ce qui peut se faire, en cas que l'armée de l'Empereur toute entière

se porte sur la Moselle, il me semble qu'on peut assembler l'armée entre les deux Nied et la Seille, et depuis Etain, se coulant à l'embouchure de l'Orne, ruiner le pays qui est entre Trèves et Thionville, des deux côtés de la Moselle; et lorsque toute l'armée ennemie passera la Sarre ou la Sour, l'on mettra Sierck devant soi, d'où l'on observera attentivement ses mouvemens, pour la traverser et la nécessiter de se tenir dans le méchant pays.

Si à la faveur des alliés elle vouloit s'avancer sur la Meuse, l'on soutiendroit Verdun et Stenai par un détachement considérable, et avec les plus grandes forces de sa majesté on se placeroit entre la Meuse et la Moselle, de manière que les Allemands ne pourroient s'engager bien loin au-delà de Luxembourg, pour tenter une conquête. Le seul mal qui pourroit arriver, en ne gagnant pas les devants et le haut de la Meuse, seroit de voir brûler dans notre pays; mais c'est un léger projet pour tant de forces rassemblées.

Si d'ailleurs la guerre se renferme dans la Haute-Alsace et que l'ennemi en veuille à Brisach, il faut, autant que l'on pourra, ne pas consommer en verd tout ce pays-là; car l'on seroit obligé de s'en retirer, par l'impossibilité d'y vivre; et les ennemis, par la facilité du Rhin, pourroient assez commodément s'y maintenir.

Afin de pouvoir de bonne heure se préparer à soutenir de certains postes, si la nécessité le requiert, il seroit à propos de faire de grands magasins d'avoine,

pour subvenir à l'armée du roi dans la nécessité urgente; et comme j'ai vu, l'année passée, la cavalerie extraordinairement abattue, parce qu'elle ne trouvoit pas de viande dans ce pays-là, il seroit en quelque façon nécessaire de se mettre en état de lui en pouvoir donner durant un mois ou six semaines; car les temps de rigueur ne durent pas davantage dans les armées, dont les mouvemens procurent quelquefois l'abondance au soldat.

Sur le contenu de ce Mémoire, j'attendrai les ordres de sa majesté.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1677.

LE ROI AU PRINCE DE CONDÉ.

Au camp de Cambrai, le 20 mars 1677.

Mon Cousin, je ne doute pas que le succès de Valenciennes ne vous ait surpris aussi agréablement que vous me le témoignez. Je ne sais si les suites peu communes, dont je me suis flatté sur un si heureux commencement, ne vous surprendront point encore plus; mais je suis sûr par avance que personne n'en aura plus de joie que vous, si elles me réussissent, comme je l'espère, avec l'aide de Dieu.

A M. COLBERT.

Au camp devant Cambrai, 28 mars 1677.

On ouvre la tranchée ce soir à la ville. Si vos souhaits sont exaucés, elle sera bientôt prise : la citadelle durera davantage. J'avoue

que j'ai un très-grand plaisir de me voir devant Cambrai.

AU PRINCE DE CONDÉ

Au camp devant la citadelle de Cambrai, le 15 avril 1677.

MON COUSIN, c'est avec justice que vous me félicitez de la bataille de Cassel. Si je l'avois gagnée en personne, je n'en serois pas plus touché, soit pour la grandeur de l'action, ou pour l'importance de la conjoncture, sur-tout pour l'honneur de mon frère : au reste, je ne suis pas surpris de la joie que vous avez eue en cette occasion. Il est assez naturel que vous sentiez à votre tour, ce que vous avez fait sentir aux autres par de semblables succès.

AU MÊME.

A Béthune, le 21 avril 1677.

MON COUSIN, votre dernière lettre est remplie de sentimens trop avantageux pour moi; j'avoue que j'ai fait ce que je pouvois pour les succès dont vous me louez; mais ils sont si extraordinaires dans toutes leurs circonstances, que je ne puis les regarder que comme des coups du ciel. J'espère que Dieu qui connoît mes bonnes intentions continuera de les bénir.

A M. COLBERT.

De Cambrai, 18 mai 1677.

Je crois que la date de cette lettre ne vous déplaira pas. Pour moi, je la trouve très-agréable pour un roi de France, et particulièrement pour moi (1).

A L'ARCHEVÊQUE DE PARIS (2).

Au camp de Thulin (2), le 21 mai 1677.

Mon Cousin, j'ai vu ce que vous m'avez écrit sur la flotte des Hollandais, brûlée ou coulée à fond entièrement par la mienne sous la conduite du comte d'Etrées auprès de l'île de Tabago (4); et bien que ces marques de votre joie pour un succès si glorieux, et même si considérable par les suites qu'il peut avoir, ne pussent manquer d'être bien reçues, j'avoue que la rencontre de la perte que votre famille vient de faire, me les rend encore plus sensibles, voyant que rien n'est capable de suspendre les mouvemens de votre zèle pour ma gloire et

(1) La citadelle de Cambrai venoit de se rendre au roi.

(2) Harlai de Chanvallon, homme d'esprit et de plaisir.

(3) Près de Condé.

(4) L'une des Antilles de l'Amérique.

pour mon service. Je prie Dieu de vous donner toutes les consolations qui vous peuvent être nécessaires dans cette affliction domestique.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Versailles, le 16 août 1677.

J'AI appris ce matin, la nouvelle que vous m'avez donnée de la marche des ennemis, avec beaucoup de joie. Je crois qu'ils sont bien embarrassés de ce qu'ils doivent faire ; et je ne doute pas, s'ils vont à Maestricht, que M. le prince Charles (1) ne s'avance de ce côté-là. Cela étant, si on prend le parti d'attaquer quelque place en Flandre, ce que je crois le meilleur, je crois que je pourrai faire ce que je vous ai dit, et y aller aussitôt que la place sera investie. C'est pourquoi faites-moi savoir promptement le parti que l'on aura pris. Je doute encore du siége de Maestricht ; car j'ai peine à croire que M. de Villahermosa (2) y consente, au hasard de perdre une place considérable en Flandre. En cas que M. le prince Charles marche, M. de Créqui sait ce qu'il a à faire ; mais en se tenant ou vers la Meuse, ou vers

(1) Charles V, duc de Lorraine.

(2) Gouverneur des Pays-Bas Espagnols.

la Moselle, il pourra renforcer Montclar de manière qu'il pourra chasser sans peine le corps qui est en Alsace ; et si je prends le parti d'aller à l'armée, il pourroit, s'il n'y a rien à craindre, et que M. le prince Charles fût vers Maestricht, m'envoyer mes gardes. Si cela l'affoiblissoit trop, on lui enverr t, quand mes gardes seroient arrivés, une autre brigade à la place. Je dis tout cela si les ennemis, par leurs mouvemens, donnent à croire que ce changement puisse se faire sans risque. Le temps que je serai dehors, si je prends le parti de marcher, ne sera pas long selon les apparences, et ne nuira à rien de tout ce que j'ai à faire ici. Il sera bien employé, puisque je pourrai faire quelque chose d'avantageux pour l'Etat et glorieux pour moi. Je vous avois écrit hier une grande lettre, sur ce que je croyois qui se pouvoit faire. Après avoir su par vous le véritable état des choses, je l'ai retenue, la situation depuis ayant changé. J'attends avec impatience ce que vous me manderez du dessein des ennemis, et de ce que vous croirez que mon armée doit faire. Faites-le-moi savoir le plutôt qu'il sera possible, pour que je puisse voir le parti que j'aurai à prendre.

AU MÊME.

Versailles, le 17 août 1677.

Vous verrez le parti que les ennemis ont pris, ce qu'il vous donnera lieu de croire et qu'ils n'entreprendront rien, après avoir vu les avis de Nancré (1). Vous pouvez revenir et être assuré que je serai très-aise de vous voir. On ne sauroit encore juger par ce que vous me mandez, du dessein des ennemis. Je les crois bien embarrassés. Je vois par votre lettre écrite au maréchal de Créqui et par celle qu'il vous écrit, dont il a envoyé la copie à votre père, ce qui se passe de ce côté-là. J'espère que M. le prince Charles s'éloignera bientôt de la frontière, et que le reste de la campagne se passera aussi heureusement pour moi de ces côtés-là.

Dites à M. de Luxembourg que je suis très-content de la manière dont il s'est conduit, qui a fait recevoir un grand affront aux ennemis, sans rien hasarder, qui est ce que je lui avois tant recommandé, à moins qu'il ne le fallût faire bien à propos pour sauver Charleroi. Vous êtes instruit de mes intentions sur tout; c'est pourquoi il ne me reste qu'à vous

(1) Le comte de Nancré.

assurer de mon amitié et de la confiance entière que j'ai en vous.

AU MARÉCHAL D'HUMIÈRES.

Saint-Germain-en-Laye, le 14 décembre 1677.

Mon Cousin, j'ai reçu avec bien de la joie la lettre que vous m'avez écrite, voyant le siége de Saint-Guilain si heureusement achevé par vos soins, malgré la rigueur de la saison. Je n'attendois pas moins de votre bonne conduite; et vous devez croire aussi, qu'il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que j'en ai, de laquelle je me réserve à vous donner de meilleures marques aux occasions qui se présenteront.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV, EN 1678.

QUOIQUE Louis XIV ait écrit une relation assez détaillée de cette campagne, dont le siége de Gand étoit l'objet principal, elle laisse cependant beaucoup à desirer sur les arrangemens préliminaires de cette importante opération, qui sont parfaitement expliqués dans une instruction en forme de lettre, adressée au maréchal d'Humières par le marquis de Louvois, qui est généralement regardé comme l'auteur et le directeur du projet; d'ailleurs les dispositions et la lettre de ce ministre passant, avec raison, pour des modèles dans leur genre et étant trop peu connus, on ne pourra regretter de les trouver ici.

LE MARQUIS DE LOUVOIS AU MARÉCHAL D'HUMIÈRES.

A Saint-Germain, le 4 février 1678.

LE roi ayant résolu d'attaquer Gand à la fin de ce mois, m'a commandé de vous faire savoir par cette lettre, les mesures que sa majesté prend pour venir à bout d'une entreprise si considérable, et de ce qu'elle desire que vous fassiez pour la faire réussir.

Les années passées, sa majesté fit tout ce qui lui fut possible, pour cacher la résolution qu'elle avoit prise de se mettre en campagne auparavant la sai-

son ordinaire, parce que la plupart de l'armée des Etats-Généraux étant en quartiers d'hiver en Hollande, elle croyoit qu'en cachant son dessein, cette armée restant dans ses quartiers jusqu'au jour que sa majesté se seroit mise en campagne, ne pourroit arriver dans le pays espagnol assez à temps pour traverser les desseins de sa majesté. Cette année, elle a pris une conduite toute contraire, et ayant vu qu'à la fin de la campagne, la plus grande partie de l'armée hollandaise étoit restée dans les Pays-Bas, elle a cru qu'elle ne pouvoit alarmer de trop bonne heure les Pays-Bas Espagnols, afin d'obliger le duc de Villahermosa d'appeler les troupes hollandaises qui étoient restées dans le Brabant hollandais, et le peu de cavalerie des Etats-Généraux qui étoit restée dans leur pays. Sa majesté a cru par cette conduite, que les troupes des ennemis se fatigueroient, que les Pays-Bas Espagnols se ruineroient, et les fourrages se consommeroient, de manière qu'il seroit fort difficile au duc de Villahermosa de faire subsister l'armée hollandaise toute entière jusqu'aux herbes; au lieu que si sa majesté n'avoit point fait ces démonstrations, l'armée d'Hollande se seroit rendue le 15 de ce mois entre Malines et Bruxelles, suivant le concert que sa majesté avoit été informée que les Hollandais avoient pris avec les Espagnols, et auroit été beaucoup plus en état de traverser les desseins de sa majesté, qu'elle ne le sera après avoir été aussi inquiétée qu'elle l'a été durant cet hiver, et avoir consommé la plus grande partie des fourrages du pays.

Pour mieux réussir à l'entreprise que sa majesté médite, elle a fait assiéger Saint-Guilain dans le mois de décembre dernier; elle a fait occuper des postes autour de Mons; elle a fait la même chose autour d'Ipres; elle a fait faire des amas de fourrage, d'avoine, de munitions de guerre et de bouche du côté de Charleville et de Metz, pour essayer, en donnant de grandes jalousies aux Espagnols pour Ipres, Mons, Charlemont, Namur et Luxembourg, de les obliger à pourvoir ces places d'un grand corps de troupes, et de séparer ainsi leur armée, et la mettre en état de ne la pouvoir rassembler qu'en un temps fort considérable.

Le projet de sa majesté a réussi jusqu'à présent, puisqu'il y a treize régimens d'infanterie hollandaise dans Mons, quatre dans Namur et six dans Ipres, Dixmude et Nieuport; et pour leur donner une plus grande jalousie du côté de Luxembourg, et empêcher les commandans de l'armée d'Allemagne, de donner plus de troupes qu'ils n'ont fait jusqu'à présent pour garnir Luxembourg et Trèves, sa majesté a résolu de partir elle-même avec la reine le 7 de ce mois, pour se rendre à Toul le 20. Elle a envoyé ordre à M. le maréchal de Créqui de s'avancer vers le 10 de ce mois à Brisach, de faire assembler des troupes de Franche-Comté et d'Alsace à la tête de Fribourg vers le 15, pour entreprendre ce qu'il trouvera faisable, vu la posture où se trouveront les ennemis.

Sa majesté prend des mesures pour faire assembler à Metz, où elle se rendra le même jour, des troupes

de Lorraine et des Evêchés, lesquelles elle fera paroître autour de Luxembourg le 24 ou le 25, espérant que les courriers qui seront dépêchés au gouverneur-général des Pays-Bas, le porteront à faire avancer des troupes du côté de Namur, au lieu d'en envoyer du côté de Gand.

Pour empêcher que le gouverneur des Pays-Bas, ne se serve des troupes du duc de Neubourg qui sont dans le pays de Juliers, de deux ou trois régimens des troupes de Munster fort ruinés qui sont dans Heffelt (1), et des troupes de Lunebourg, commandées par le sieur Chauvet, qui sont dans la Gueldre Espagnole, le roi fait partir de Dinant, le 20 de ce mois, vingt compagnies de chevaux-légers, et seize compagnies de dragons, pour se rendre à Maestricht, et sa majesté ordonne au sieur de Calvo, de se mettre en campagne le 26 avec cette cavalerie et dragons, et trente-deux compagnies de cavalerie et dragons qui étoient déjà à Maestricht, avec quatre mille hommes de pié et six pièces de canon, et de s'avancer à une lieue au-dessus de Maestricht, avec un pont de bateaux qui lui donne moyen de passer de quel côté de la Meuse il voudra.

Sa majesté s'attend, que cette démarche obligera les troupes du duc de Neubourg et la garnison de Hasselt de se mettre ensemble, et les empêchera de joindre l'armée qui pourra s'assembler pour le secours de

(1) Sur le Demer, entre Hasselt et Bilsen, près de Maestricht.

Gand. Que si quelque partie des troupes ci-dessus, qui devront s'opposer à M. de Calvo, avoit marché du côté de Luxembourg, sa majesté ne doute point que les Espagnols et les Hollandais ne soient obligés d'en renvoyer d'autres en leur place, pour la conservation des pays de Juliers, de Clèves, du *Maesval* (1) et de la baronnie de Bréda.

Sa majesté fera encore remuer une partie des troupes qui sont en Artois et Picardie, pour s'avancer vers le 20 de ce mois dans les places du Hainaut et de la frontière de Champagne, pour augmenter d'autant plus la jalousie des ennemis pour les places de la Meuse et de la Moselle, et les porter à faire de nouveaux détachemens vers ce pays-là.

Elle a envoyé des ordres à MM. du Montal et de Nancré, pour faire brûler avec un grand soin tous les fourrages qui sont vers Ath, Enghien, Hall, Wavre, Judoigne, Hannut et Namur.

Elle projette de faire paroître le 28 de ce mois à la pointe du jour, des troupes du Hainaut et de la frontière de Champagne aux portes de Namur, sous le commandement de M. du Montal, qui se feront tirer du canon, et demeureront devant cette place autant de temps que M. du Montal croira le pouvoir faire sûrement, afin que l'infanterie hollandaise qui y est en garnison, ne puisse marcher vers Bruxelles qu'avec une grosse escorte, et qu'ainsi il faille que les ennemis consomment un temps considérable à envoyer de

(1) Ou pays avoisinant la Meuse.

la cavalerie vers Namur, pour obliger M. du Montal à se retirer et donner la main à cette infanterie.

Sa majesté desire aussi que vous fassiez trouver le 28 à la pointe du jour autour de Mons, sous le commandement de M. de Nancré et sous lui M. de Saint-Ruth, les escadrons mentionnés au contrôle ci-joint; que vous lui ordonniez d'en tenir six toute la journée du côté de la porte de Bertamont, en cas qu'il ne soit pas entré plus de cavalerie et de dragons dans Mons qu'il y en a présentement, sinon ce qui sera nécessaire pour couvrir la marche des troupes qui passeront à Saint-Guilain, de Maubeuge, des Estines et de Bavai; et que vers le soir, il fasse repasser ces six escadrons du côté d'Obouri et de Nimi. Que le premier jour de mars à la pointe du jour, il fasse avancer ces troupes à la vue de la place, et avancer des gardes assez près pour se faire tirer du canon, et qu'il demeure ainsi à la vue dudit Mons jusqu'à la nuit fermée, afin de couvrir la marche de l'infanterie qui marchera de Saint-Guilain à Leuse, et de faire que le canon de Mons et de Namur, que l'on entendra à Hall, empêche le gouverneur des Pays-Bas de pouvoir être éclairci de tout ce jour-là, du véritable dessein de sa majesté. Que le 1er mars à nuit fermée, M. de Saint-Ruth s'en retourne à Saint-Guilain, avec les régimens de Pressigni, Merinville et Doucet, où avec cette cavalerie et celle qui devra marcher dans les postes de Binche, Maubeuge, Saint-Guilain, Valenciennes et les autres places du Hainaut, il prendra soin de la conservation de la fron-

tière, et M. de Nancré se retirera derrière Leuse, où l'intention de sa majesté est qu'il se mette à couvert dans les villages voisins, afin d'être toujours à portée de traverser le passage de l'infanterie qui voudroit marcher de Mons à Bruxelles, et d'obliger les ennemis, s'ils en veulent tirer, à détacher un gros corps de troupes pour la venir recevoir entre Mons et Soignies. Qu'il demeure en cette posture autant de temps qu'il y pourra subsister, au moyen des fourrages qui y seront voiturés d'Ath, quand il aura consommé tous ceux qui seront dans le pays, à moins qu'il n'apprît que le gouverneur des Pays-Bas et le prince d'Orange passassent le canal de Bruxelles pour s'avancer vers Alost, auquel cas sa majesté desire, que le jour que leurs armées pourront arriver sur la Dender, il fasse arriver à Oudenarde huit escadrons, des seize qu'il aura à ses ordres, et demeure vers Leuse avec le reste, pour observer l'infanterie qui sera dans Mons, jusqu'à ce qu'il reçoive d'autres ordres de sa majesté.

Le roi projetant pendant le siége qu'il va faire, de faire garder Binche, Maubeuge et Bavai, sa majesté fait arriver audit Bavai le 26 de ce mois, le régiment d'infanterie de la Ferté, à Maubeuge les bataillons de Champagne, et à l'égard de Bavai, le roi desire que vous y fassiez rendre des détachemens des garnisons de Valenciennes et du Quesnoi, ce que vous jugerez à propos pour la garde de ce poste : et quant au château plus avancé vers Mons, sa majesté estime que vous devez vous en remettre à M. de Saint-

Ruth, de le garder ou non, suivant qu'il le trouvera pour le mieux.

Pour ce qui est de Lessines et des postes qui sont du côté d'Ath, vous pouvez vous en remettre à M. de Nancré.

La copie de la lettre que j'écris à M. de la Trousse, et qui sera ci-jointe, vous informera des ordres que sa majesté lui envoie (1), et de ceux qu'elle desire que vous donniez à M. de Montberon. Vous y verrez que sa majesté prend des mesures, pour faire paroître le 27 aux deux côtés d'Ipres, des corps de troupes assez considérables pour alarmer le gouverneur de

(1) Ils portoient, de réunir trente-quatre compagnies du régiment de Lyonnais, trente-huit de celui de la Reine, douze de celui de Greder et vingt-quatre de celui d'Alsace, avec les régimens de cavalerie de Montgommeri, Pracontal, Houdetot, Arnolfini et Rassant, pour arriver le 27 février de bonne heure à Langmarck, près d'Ipres; d'envoyer ensuite vers cette place des détachemens de cavalerie pour alarmer la garnison; de répéter cette manœuvre le 28 jusque vers dix heures du matin, et de se mettre en marche avant midi, pour suivre la route que le maréchal d'Humières lui auroit prescrite. Que comme le comte de Montberon qui avoit ordre de rester sur la Lys, pour couvrir le pays arrosé par cette rivière, viendroit lui-même camper le 27 à Wormezeele, près d'Ipres, il falloit se concerter le même jour avec lui, afin qu'il remît le lendemain 28 les troupes qu'il commandoit au marquis de la Trousse, ou qu'il les envoyât au lieu où celui-ci devoit camper le soir.

cette place. Sa majesté ordonne qu'on envoie des troupes à la vue de la place, pour en faire tirer le canon, et que cela se continue jusqu'au 28 un peu avant midi, afin que le canon qui s'entendra à Bruges et à Gand, et que les courriers qui seront dépêchés de Dixmude à Gand et à Bruges, fassent, s'il est possible, marcher les troupes qui seront dans ces deux places, du côté de Dixmude. La lettre de M. de la Trousse vous apprendra, qu'il n'a ordre de marcher que jusqu'à Langmarck, et que M. de Montberon lui doit porter les vôtres pour marcher plus loin, dans une entrevue qu'ils doivent avoir ensemble le 27 de ce mois, entre Langmarck et Wormezeele.

L'intention de sa majesté est que pour cet effet, vous envoyiez ordre à M. de Montberon d'assembler le 26, au lieu où il estimera le plus à propos, toutes les troupes qui doivent marcher avec lui, lesquelles ne seroient pas à portée de pouvoir arriver le 27 à Wormezeele. Que vous ordonniez audit sieur de Montberon, d'y arriver de fort bonne heure, d'envoyer des troupes aux portes d'Ipres, pour se faire tirer du canon tout le jour, et de se trouver au lieu et à l'heure qu'il aura concertés avec M. de la Trousse, après-midi. Que ledit sieur de Montberon lui explique, que l'intention du roi est qu'il marche droit à Gand, qu'il ne parte que le 28 vers midi, et essaye que le canon d'Ipres tire jusque vers neuf heures du matin ; que M. de la Trousse fasse une assez petite marche ce jour-là, pour que les troupes qui auront

campé à Wormezeele, n'en partant que sur les neuf heures du matin, puissent y arriver commodément, où après qu'elles y seront arrivées, ledit sieur de Montberon en remette le commandement à M. de la Trousse, et s'en retourne le lendemain à Armentières, pour veiller à la conservation du pays qui est couvert de la Lys; que mondit sieur de la Trousse règle de manière ses marches, qu'il puisse arriver le 2 mars au camp; et comme les régimens de Montgommeri, de Pracontal et d'Houdetot, ne sont pas destinés pour le siége de la place, à moins que les ennemis ne vinssent à son secours, ledit sieur de la Trousse les enverra à Deinse, en passant à la hauteur dudit Deinse, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre, leur prescrivant d'y vivre de manière que sa majesté n'en reçoive pas de plaintes, et qu'ils prennent garde à leur sûreté contre ce que les garnisons d'Ipres, Bruges, Nieuport et Dixmude pourroient entreprendre contre eux.

Le contrôle ci-joint vous informera, que sa majesté destine soixante-sept bataillons et quatre-vingt-quatre escadrons pour faire le siége, des ordres que vous devez envoyer à partie d'iceux, et de ceux que sa majesté leur adresse.

Vous verrez aussi par le même contrôle, que sa majesté fait avancer à une journée du camp, encore soixante-un escadrons qui arriveront dans le 2e jour de mars, à portée de pouvoir entrer dans les lignes en six heures de temps.

Vous verrez encore par le susdit contrôle, que

faisant marcher seulement le 28 au matin, la cavalerie et les dragons destinés pour l'investiture de la place, vous pouvez vous trouver le 1er du mois prochain à la pointe du jour, autour de ladite place avec soixante-trois escadrons. Que dans le 2 au matin, la plupart de l'infanterie arrivera, à la réserve des régimens des Gardes-Françaises et Suisses, et de deux ou trois autres qui n'arriveront que le 3.

Le susdit contrôle vous fera aussi connoître que, avant le 28 au matin, tous les remuemens de troupes qui se seront faits, paroissent être vers Mons ou Ipres; ainsi il sera bien à propos que jusqu'à ce temps-là, il soit gardé un profond secret, et que l'on ne fasse aucun préparatif de quelque nature que ce puisse être, qui puisse donner aucune connoissance aux ennemis du véritable dessein de sa majesté.

Pour l'investiture de la place, il faut des ponts pour passer le grand Escaut et la Durme, autrement la rivière qui va à Lockeren, et de l'autre côté le canal de Bruges; à l'égard de celui du Sas-de-Gand, il y a un pont de pierre à Meule-Stede, duquel sa majesté espère que l'on pourra se servir. Si on faisoit avancer des bateaux de cuivre à Oudenarde, sa majesté craindroit que cela ne donnât de la jalousie aux ennemis, ou pour Gand ou pour le pays de Waes, qui les obligeât d'y envoyer des troupes; ainsi elle a mieux aimé laisser tous les bateaux à Tournai, et vous ordonner de vous servir, pour votre premier passage, des pièces du pont de M. de Chamilli. Il y en a trente de prêtes à Oudenarde, qu'il m'a assuré encore de-

puis quelques jours, être en état d'être attelées en une demi-heure de temps.

L'intention de sa majesté est, que vous ordonniez à M. le gouverneur de Courtrai, d'envoyer le 27 au soir, trois cents chevaux de sa garnison à Oudenarde, lesquels pourront emmener à Deinse le 28, à la même heure que vous leur prescrirez, quatorze pièces dudit pont qui seront plus que suffisantes pour passer les deux canaux de ce côté-là.

Que vous donniez ordre à M. de Chamilli, de se trouver à Melle le même jour 28, à l'heure que vous estimerez que les troupes qui devront investir de ce côté-là y pourront arriver, avec les seize pièces du pont restantes et deux petites pièces de canon, afin que rien ne se puisse opposer à ce passage.

Que vous donniez ordre que de Courtrai, on mène aussi deux petites pièces de canon à la tête des troupes qui devront passer à Marikercke le canal de Bruges, et celui du Saas vers Meule-Stede.

Que vous chargiez M. de Rannes avec M. le chevalier de Tilladet de l'investiture de la place, depuis Dronghem sur la Lys jusqu'au pont de Meule-Stede, et que vous fassiez investir par les troupes qui doivent passer le grand Escaut à Melle la place depuis le canal du Saas jusqu'audit grand Escaut, et chargiez quelqu'un des officiers généraux qui doivent servir sous vous, de faire la même chose de la Lys à l'Escaut qui vient d'Oudenarde, et dudit Escaut qui vient d'Oudenarde à l'Escaut qui va à Termonde (ou Den-

dermonde) ; observant que comme le premier jour il n'y aura pas de pont sur la Lys et sur l'Escaut qui vient d'Oudenarde, il faut que les troupes qui doivent passer entre l'Escaut et la Lys, la passent à Deinse pour se venir poster en ce quartier-là.

Le plan ci-joint que sa majesté a fait faire de la circonvallation, vous fera voir les troupes qu'elle destine en chaque quartier. Vous y verrez des troupes dont les escadrons sont marqués sans couleur ; ce sont celles lesquelles n'ont point ordre de venir au camp, et qui doivent seulement s'en approcher, pour se mettre à portée d'entrer dans les lignes au premier commandement que sa majesté leur en fera, ou vous en son absence.

Sa majesté ne vous prescrit point de suivre ponctuellement ce qui est projeté dans ce plan, et elle se remet à vous de faire ce que le terrein et les nouvelles que vous aurez des ennemis, vous feront juger plus à propos d'entreprendre.

Vous verrez par ledit plan, que le quartier d'entre les deux Escauts, doit être occupé par les Gardes du Roi, et que sa majesté destine Brulard et la Roche-Thulon pour n'entrer dans le camp qu'en cas de nécessité ; mais comme les Gardes du Roi n'arriveront que le 3, l'intention de sa majesté est que vous mettiez en leur place dans ce quartier, le régiment de dragons de Saint-Sandoux, et en la place du régiment de Saint-Sandoux, ceux de dragons de Brulard et de la Roche-Thulon, lesquels s'en retourneront entre les deux rivières lorsqu'après l'arrivée des

Gardes du Corps du Roi, le régiment de Saint-Sandoux aura pris leur poste.

Sa majesté sera bien aise que son quartier soit entre les deux Escauts, le plus proche de l'Escaut d'Oudenarde que faire se pourra, afin qu'elle soit plus près de l'attaque qui se doit faire entre l'Escaut et la Lys.

Vous verrez par ledit plan, que sa majesté croit qu'il y aura dans plusieurs quartiers deux lignes de troupes, et même trois lorsque toutes les troupes entreront dans les lignes. Elle ne desire point que dans le campement, on ait aucun égard pour la troisième ligne ; mais bien que l'on fasse ledit campement sur le pié de deux, en cas que sur le terrein, on reconnoisse qu'il y ait assez de troupes pour les composer.

S'il se trouve trop de troupes pour être placées dans la circonvallation, il faudroit ôter quelques régimens de la queue des brigades, tant de cavalerie que d'infanterie, et les poster à couvert de l'Escaut.

Sa majesté ne doute point, que vous ne pourvoyiez à faire rompre tous les ponts, qui vous pourroient nuire sur la Lys, entre Courtrai et Gand, et à faire occuper tous les châteaux et églises des environs du camp, ou qui pourront favoriser le commerce par bateaux sur la Lys et l'Escaut.

Sa majesté espère que l'on trouvera en ce pays-là une quantité de fourrages considérable ; et comme il seroit impossible d'en fournir à un si grand corps de cavalerie, elle sera bien aise que vous pourvoyiez à le faire ramasser avec soin dans les premiers jours. Elle

croiroit même que vous pourriez envoyer pour les premiers jours, quelques corps de dragons à Alost, pour en faire un amas et l'emmener au camp par bateaux s'il est possible; sinon pour brûler ce qu'il y aura de fourrages au-delà d'Alost et des autres lieux où l'armée ennemie en pourroit trouver, pour s'approcher de celle de sa majesté.

Elle desire que vous donniez ordre au baron de Cuinci, de détacher, le 28 au matin, du corps qui se doit trouver à Ath, quatre ou cinq cents chevaux commandés par des officiers assurés, qui partent d'Ath le 28 de bonne heure, et aillent brûler tous les fourrages qui se trouveront entre la Dender et les ruisseaux qui passent à Viane et Lieffringen, en sorte qu'il n'y en reste pas un poil.

S'il étoit possible d'en faire de même au-delà de la Dender, entre Merchteim, Bugenhout et Dendermonde, ce seroit une chose très-avantageuse; mais sa majesté se remet audit sieur de Cuinci de donner sur cela les ordres qu'il croira qui pourront être exécutés. Ce détachement pourra être dehors tout le 28 de ce mois et le 1er de mars : il sera bon qu'il revienne, la nuit du 1 au 2, rejoindre l'armée, à moins que quelque gros parti des ennemis ne l'obligeât de se retirer auparavant.

Toutes les troupes qui marcheront pour le siége de Gand, devront prendre du pain ou du biscuit et de l'avoine pour cinq jours, suivant le mémoire que vous trouverez ci-joint. Je ne vous marque point que vous devez leur faire prendre des munitions de

guerre, parce que je ne doute point que vous n'y pourvoyiez.

A l'égard de l'artillerie et des pionniers, le mémoire qui sera ci-joint, vous informera encore de ce que sa majesté a projeté sur ce sujet; et comme elle croit que si l'on attendoit un jour ou deux devant le siége, à assembler des officiers d'artillerie, cela pourroit donner quelque soupçon aux ennemis, elle desire que le sieur Dumetz assemble le 20 de ce mois, les officiers d'artillerie que je lui ai expliqué que le roi desiroit avoir pour l'ouverture de la campagne, et qu'il les fasse rendre ledit jour 20 à Guise, n'en gardant auprès de lui que le petit nombre absolument nécessaire, pour ce qui sera à exécuter dans les deux premiers jours du siége. Les susdits mémoires ci-joints, vous expliqueront ce que je ne pourrois que vous répéter ici concernant l'artillerie, les vivres, les pionniers et les ingénieurs.

Le sieur de Chamlai se rendra le 27 à Douai de grand matin, où vous lui ferez, s'il vous plaît, trouver vos ordres chez M. de Pierrefitte, pour le lieu où il vous pourra joindre; et comme il est particulièrement informé de ce que sa majesté a pensé sur le détail du campement, il sera en état de vous donner tous les éclaircissemens que vous pourrez desirer de lui.

A l'égard des officiers généraux, vous ne devez point vous assujétir à suivre le projet que sa majesté en a fait; mais disposer ceux dont le roi trouve bon que vous vous serviez, suivant que vous le jugerez à

propos. Elle desire que vous vous serviez de M. de Rannes, et de M. de la Trousse pour lieutenans généraux, et de MM. de Cuinci, Rosen, Chamilli et le chevalier de Tilladet pour maréchaux de camp. Elle desire aussi que le chevalier d'Eclainvilliers reste commandant sous M. de Nancré, des corps de cavalerie qui, après avoir investi Mons, doivent se retirer sous Leuse; et qu'ainsi vous ayez soin de faire venir auprès de vous à l'avance les brigadiers de ces régimens là, lesquels vous emploierez, s'il vous plaît, au siége, quoique leurs corps n'y soient pas.

Vous aurez connu par tout ce que je vous ai expliqué ci-dessus, que sa majesté ne fait le voyage de Lorraine dont je vous ai parlé, que pour faire que toute l'attention des ennemis soit pour les places de la Meuse et de la Moselle. Vous verrez par les mouvemens que feront les troupes le 20 de ce mois, que sa majesté a intention de confirmer le soupçon des ennemis pour ce côté-là, et que lorsque pour arriver au temps porté par les apostilles du contrôle ci-joint, aux environs de la place que sa majesté veut attaquer, elle fait faire des mouvemens aux troupes pour s'en approcher, elle les a réglés de manière que, jusqu'au 28 au soir, tous les soupçons doivent regarder Mons, et elle sera bien aise qu'autant que cela se pourra accorder avec l'exécution des intentions de sa majesté, vous confirmiez que toute la marche des troupes doit tourner vers la Meuse; elle estimeroit même à propos, qu'avec la plus grande partie de votre équipage, vous vous avançassiez le 21 ou le 22 à Douai, et que

vous n'en partissiez que le 27 le plus tard que faire se pourra : elle se remet à vous néanmoins de faire sur cela ce que vous jugerez plus à propos.

Si pour confirmer aux ennemis la marche du côté de la Meuse, vous jugiez à propos de faire passer à Guise une vingtaine de pièces de campagne, et de les y faire arriver le 22 ou le 23, sa majesté s'en remet à vous. L'équipage de Gauthier qui devra partir, ainsi qu'il est marqué ci-dessus, le 28 de Landrecies, pourra les mener au camp; et les nouvelles qui en seront portées à Mons et à Bruxelles, pourront beaucoup contribuer à faire prendre aux ennemis le parti de faire avancer des troupes de ce côté-là, et ainsi les éloigner de la place que sa majesté a intention d'attaquer.

Je crois encore inutile de vous faire observer, de quelle importance il est, d'avoir à tous momens des nouvelles des démarches des ennemis; ainsi je ne doute point que vous ne preniez toutes les mesures nécessaires pour en être informé fort souvent.

Il me reste à vous expliquer le temps que sa majesté se propose d'arriver; elle fait état de partir le 26 de Metz, et de se rendre à grandes journées de cheval; en sorte qu'elle arrivera le 3 de mars à Oudenarde, et le lendemain au camp à la pointe du jour.

Sa majesté me commande de rester à Paris jusqu'au 15 ou 16 de ce mois, que je partirai pour me rendre à Louvois, comme si j'allois joindre sa majesté, d'où je serai en état de recevoir à tous momens

de vos nouvelles, par les courriers que j'établirai à Saint-Quentin pour me les apporter; et j'en partirai assez à temps pour me rendre le 28 à Oudenarde, et auprès de vous le 1er du mois prochain.

S'il vous reste quelque difficulté sur l'exécution du projet de sa majesté, je vous supplie de me le faire savoir diligemment, afin que je puisse vous mander ses intentions, si elle me les a expliquées; sinon avoir le temps de recevoir ses ordres, et de vous les adresser.

J'omettois de vous dire, de quelle manière sa majesté desire que vous fassiez garder la Lys : elle compte que vous pourrez faire détacher six cents mousquetaires de la garnison de Courtrai, pour mettre à Commines, et commander mille hommes de la garnison de Lille, pour envoyer soit à Armentières, ou au pont que vous aurez fait faire sur la Deule; que vous pourrez remplacer ce détachement à Lille par six compagnies des régimens de Navarre et de Bourgogne qui sont en garnison dans la ville d'Arras, et par six compagnies du régiment de la Marine qui sont à Douai.

A l'égard de la cavalerie, vous verrez, par ledit contrôle, ce que sa majesté en a destiné pour Armentières et pour Commines, qu'elle se remet à vous de distribuer comme vous l'estimerez à propos.

Les garnisons de Saint-Omer et d'Aire pourront fournir les détachemens que vous desirerez, pour la garde du fort de Cassel; et comme la garnison de Cassel en devra sortir le 26, vous aurez, s'il vous

plaît, soin d'ordonner à M. le marquis de Saint-Geniès, d'envoyer le 24 six bonnes compagnies de la garnison de Saint-Omer dans le fort de Cassel, et le détachement de cavalerie qu'il jugera à propos.

Pour vous mieux informer de ce qui se doit faire du côté de la Meuse, pour l'exécution du dessein de sa majesté, je vous envoie la copie de l'instruction que je donnerai à M. Robert, qui doit partir dans le temps que vous y verrez, pour se rendre à Charleville.

Je crois qu'il est inutile que je vous supplie de communiquer cette lettre à M. Pelletier, après que vous l'aurez lue, et que vous le voudrez bien faire pour m'épargner la peine de lui écrire tout ce qu'elle contient qui le regarde.

RELATION

DE LA CAMPAGNE DE 1678,

ET

RÉSULTAT DE LA PAIX DE NIMÈGUE,

PAR LOUIS XIV.

Les efforts que mes ennemis ligués ensemble, et les envieux de ma prospérité vouloient faire contre moi, m'obligèrent de prendre de grandes précautions; et pour commencer je résolus, en finissant la campagne de 1677, de n'employer mes forces que dans les lieux où elles seroient absolument nécessaires. Le maréchal de Vivonne m'avoit demandé son congé, pour revenir de Messine; j'envoyai le maréchal de la Feuillade (1) en sa place, avec ordre de ramener les troupes que j'y avois pour appuyer la révolte, et je lui ordonnai de

(1) Le maréchal de Vivonne étoit revenu en France en décembre 1677; le maréchal de la Feuillade le remplaça immédiatement, en vertu de deux pouvoirs, l'un du 30 décembre 1677, et l'autre du premier janvier 1678 : il arriva à Messine le 20 février.

s'y préparer avec tant de secret et de diligence, que l'union de l'Angleterre avec mes ennemis ne rendît pas leur retour imposible.

J'avois impatience de commencer la campagne de 1678, et une grande envie de faire quelque chose d'aussi glorieux et de plus utile que ce qui avoit déjà été fait; mais il n'étoit pas aisé d'y parvenir, et de passer l'éclat que donnent la prise de trois grande places (1) et le gain d'une bataille (2). J'examinai ce qui étoit faisable, et je travaillai à surmonter les difficultés qui se rencontrent d'ordinaire dans les grandes choses. Si elles donnent de la peine, on en est bien récompensé dans les suites. Un cœur bien élevé est difficile à contenter, et ne peut être pleinement satisfait que par la gloire; mais aussi cette sorte de plaisir le comble de bonheur, en lui faisant croire qu'il n'y avoit que lui capable d'entreprendre et digne de réussir.

J'avois pris, les années précédentes, les villes qui étoient le plus à ma bienséance, et je m'étois mis par là en état de ne rien craindre pour mes frontières; mais je voyois peu d'endroits où je pusse porter un grand

(1) Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer.

(2) La bataille de Cassel ou de Peene.

coup à mes ennemis; moins j'avois à attaquer, moins ils avoient à défendre, et les feintes ordinaires ne suffisoient pas pour les tromper. J'avoue que je sentois quelque plaisir de me voir nécessité, pour avoir déjà fait ce qui paroissoit possible, d'assiéger des places que les plus grands capitaines de notre siècle n'avoient osé regarder, ou devant lesquelles ils avoient été malheureux (1). Le premier mouvement qui m'a fait croire que je pouvois réussir dans la guerre, a été la jalousie que je sentis, dès que j'eus quelque connoissance, pour ceux qui étoient les plus estimés, et sans doute les plus capables. Je m'appliquai à les imiter; j'aspirai à les surpasser, et j'ai du moins été assez heureux, pour réussir à des entreprises qui leur avoient paru impossibles. J'avois toujours présens Luxembourg, Namur, Mons, Bruxelles et Gand; mais comme je voyois l'utilité et la grandeur de ces desseins, je voyois aussi les difficultés et même l'impossibilité apparente d'y réussir.

(1) La flatterie avoit exalté Louis XIV au point qu'elle étoit devenue pour lui un besoin de première nécessité, et que sans y prendre garde, il ne perdoit aucune occasion de s'aduler lui-même. Il n'est donc pas surprenant qu'on l'ait entendu chanter les prologues d'opéras, composés à sa louange par Quinaut.

Luxembourg me donnoit non-seulement une grande place, mais une province, et assuroit mes frontières de Champagne, de Lorraine et des Evêchés. Namur, entre mes mains, séparoit entièrement le Luxembourg de la Flandre; ayant Dinant sur la Meuse, et Charlemont que j'aurois fait prendre, je donnois autant d'inquiétude à mes ennemis que de repos à mes sujets. Mons se lioit à merveille avec les autres places, et achevoit de chasser les Espagnols de ce canton de pays, qui les rapprochoit de mon royaume. Gand étoit le plus important de tout ce que je pouvois attaquer; c'est pourquoi je me fixai d'en former le siége. Pour Bruxelles, on ne peut guère y penser que pour achever la conquête de tout le pays; car les Espagnols, sur le moindre mouvement, y assemblent le plus de troupes qu'ils peuvent, et y composent le corps de leur armée : il en faudroit une aussi pour la garder. Les Hollandais aussi bien que les Espagnols craignoient pour Gand. Il est situé de manière qu'il doit leur donner de l'inquiétude, et l'importance de cette ville ne se peut quasi exprimer. Je ne puis mieux la faire comprendre, qu'en disant que, sa prise a forcé mes ennemis à la paix, les mettant hors d'état de soutenir la guerre. La différence qu'il

y a entre nous, c'est que leur foiblesse les a fait consentir malgré eux à la conclure, et que je l'ai signée dans un état si avantageux, que j'avois tout à espérer et rien à craindre. Ils ont agi bassement et vouloient me tromper; j'ai dit ce que je voulois avec netteté et hauteur : ma volonté seule a conclu depuis cette paix tant desirée de ceux de qui elle ne dépendoit pas; car pour mes ennemis, ils la craignoient autant que le bien public me la faisoit desirer, qui l'emporta en cette occasion sur le gain et sur la gloire personnelle, que je trouvois dans la continuation de la guerre.

Gand étant trop voisin des Hollandais, trop à portée de Bruxelles, et trop important à mes ennemis, pour que je pusse croire que des marches ordinaires et des mouvemens de troupes, les empêchassent d'en jeter un nombre considérable dans cette place; je résolus pour l'éviter, de partir au mois de février avec la reine et toute la cour et d'aller à Nanci, pour mieux persuader que mes desseins tournoient de ce côté-là. Je donnai ordre à toutes mes troupes de se tenir prêtes, et en même temps que je partis de Saint-Germain (1), j'ordonnai

(1) Le roi partit de Saint-Germain-en-Laye, avec la reine et sa cour le 7 février, et alla à Brie-Comte-

au maréchal de Créqui qui étoit en Lorraine, d'aller en Alsace assembler toutes celles qui y étoient en quartier d'hiver, de passer le Rhin, et de faire tout ce qu'il faudroit pour donner quelque jalousie en Allemagne. Je fis assembler, en même temps que j'allai à Metz, des troupes qui marchèrent vers Luxembourg, pour obliger les ennemis à jeter de ce côté-là, celles qu'ils avoient sur la Meuse et dans tout le pays. Après que j'eus fait partir ce corps-là, je retournai à Verdun et à Stenai. J'avois ordonné au marquis de Louvois de feindre une maladie, et de rester à Louvois, pour être plus à portée d'envoyer tous les ordres dont il étoit chargé, pour faire marcher les troupes qui étoient vers la Meuse à Namur et à Charlemont.

On avoit préparé du canon et des munitions de guerre à Mézières et à Charleville, et même chargé sur des bateaux auxquels on manda de descendre la rivière. Tout cela joint à mon

---

Robert, le 8 à Nangis, le 9 à Provins, le 10 à Sezanne, le 13 à la Fère-Champenoise, le 14 à Vitri-le-Français, le 16 à Sermaise, le 17 à Bar-le-Duc, le 18 à Commerci, le 19 à Toul, le 21 à Pont-à-Mousson, et le 22 à Metz. Si Louis alla à Nanci, ainsi qu'il annonce plus haut que c'étoit son intention, il n'y fit qu'une simple course; car le 25, il repartit de Metz pour se rendre à Marcheville, le 26 à Verdun et le 27 à Stenai.

retour de Metz, ne laissa pas douter que je n'en voulusse à quelque place de ce côté là, et il n'y eut personne, même sur ma frontière, qui n'y fût trompé. Le maréchal d'Humières qui commandoit en Flandre, savoit mon dessein ; je l'avois averti de se tenir prêt à marcher avec les troupes que je destinois pour le siége de Gand, mais de ne rien faire qu'il n'eût reçu mes ordres par le marquis de Louvois qui étoit bien instruit, et avec lequel j'avois pris des mesures justes, pour que toutes choses fussent exécutées ponctuellement.

Namur étant investi, les troupes qui étoient entre Sambre et Meuse et en Hainaut, investirent Mons. Le lendemain, le marquis de Louvois alla en Flandre, et Ipres fut investi ; de manière qu'en trois jours consécutifs, le gouverneur de Flandre apprit que Luxembourg, Namur, Charlemont et Ipres étoient investis.

Pour Gand, on n'en parla point ; car ce fut précisément dans ce temps-là que le maréchal d'Humières y marcha avec les troupes qui étoient en Flandre, qu'une partie de celles qui étoient devant Namur, Mons et Charlemont le joignirent, et il n'y eut que celles d'Ipres qui demeurèrent devant cette place, pour empêcher qu'une partie de la garnison qui étoit considé-

rable, n'allât se jeter dans Gand. Le maréchal d'Humières avoit ordre de ne s'y pas arrêter s'il y avoit plus de quatre mille hommes, et de s'en aller à Ipres. Le marquis de Louvois arriva auprès de lui, que j'avois chargé de m'apprendre des nouvelles à tous momens. Il étoit informé du chemin que je tiendrois, pour aller de la Meuse au lieu où seroit mon armée.

Je partis de Stenai et je m'avançai à grandes journées vers la Flandre (1), incertain et inquiet du parti que prendroit le maréchal d'Humières; car à dire vrai, j'aurois eu de la peine si pour la seule prise d'Ipres, j'avois fait tant de mouvemens de troupes, préparé tant de munitions, et fait un voyage moi-même; mais j'appris peu de jours après que Gand étoit in-

(1) A Verdun, le roi commença à plaisanter les courtisans, sur les voyages que ses projets leur occasionnoient. *Les ruses pour tromper mes ennemis,* ajouta-t-il, *ont bien fait crever des chevaux de la cour dans les mauvais chemins; mais on n'est pas au bout, et dans deux jours on verra bien autre chose.* Arrivé à Stenai, le roi indiqua une route par laquelle la reine gagneroit Lille où elle devoit séjourner pendant les opérations de la campagne; pour lui, il partit de Stenai à cheval et peu accompagné le 28 février, fit quatorze lieues, passa la nuit dans un mauvais village nommé Aubigni, le premier mars à Guise, le 2 à Valenciennes, le 3 à Oudenarde et le 4 devant Gand.

vesti (1), qu'il y avoit peu de monde dedans, et que les ennemis avoient donné dans toutes les finesses que l'on avoit faites. Pendant que j'y marchois, le maréchal d'Humières se fortifioit tous les jours de troupes ; il prit tous les quartiers, les munitions de toute nature, et les fourrages qui étoient préparés à Tournai et à Courtrai, y arrivèrent. La marche que je faisois donnoit quelqu'inquiétude aux Espagnols, car ils crurent que j'étois sur la Meuse deux jours après que l'on m'avoit vu à Valenciennes, et ils n'apprirent que fort tard que j'étois arrivé devant Gand. Je ne perdis point de temps, je visitai d'abord les quartiers, et mis à chacun le nombre de troupes que j'y crus nécessaire. Je fis assembler un corps considérable sous Oudenarde, que j'aurois fait venir dans le camp, si je l'eusse jugé à propos.

On travailla avec application à une digue

(1) Le maréchal d'Humières avoit investi Gand le premier mars. Le quartier destiné pour le roi, et où commandoit provisoirement le maréchal, s'étendoit entre le grand et le petit Escaut ; celui du maréchal de Luxembourg, du grand Escaut au canal du Sas-de-Gand ; celui du maréchal de Schomberg, entre ce canal et celui de Bruges ; enfin le quartier du maréchal de Lorges, coupé par la Lys, aboutissoit d'un côté au canal de Bruges et de l'autre au petit Escaut.

qui fut fort utile, les ennemis ayant retenu les eaux par des écluses. Je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit avancer le siége. En très-peu de jours, je mis mes quartiers en état de ne rien craindre, en rompant les chemins, en faisant des lignes et des abattis de bois. Dans ce temps-là je retirai les troupes que j'avois devant Ipres, et je les fis venir dans mon camp. J'avois une application continuelle pour tout ce qui pouvoit contribuer et avancer la prise de la place, ayant sujet de croire, par l'importance dont elle étoit, que mes ennemis feroient les derniers efforts pour la secourir. Je fis ce qui dépendit de moi pour les incommoder, en cas qu'ils y vinssent. J'envoyai de gros partis brûler les fourrages sur la Dender vers Alost; j'en fis passer plus avant, et toute ma cavalerie alloit tous les jours fourrager dans les villages à quatre ou cinq lieues de mon camp. On y en faisoit porter le plus que l'on pouvoit; et il y en avoit tant, qu'il y en restoit beaucoup quand je décampai après la prise de la place; par ce moyen mes troupes vivoient aisément, j'ôtois aux ennemis la commodité d'approcher, et je conservois tous les fourrages que j'avois fait amasser pendant l'hiver, pour m'en servir dans la suite si j'en avois besoin.

On ne sauroit trop prendre de précautions,

pour réussir dans les desseins où il y a de la gloire et de la réputation. Quand on a ces deux objets devant les yeux, on ne se sent ni fatigues, ni peines, et l'on travaille avec plaisir à tout ce qui est nécessaire : il faut même aller plus loin, pour se mettre à couvert des accidens imprévus. Quelques jours se passèrent à préparer les canons, les outils et tout ce qui étoit nécessaire pour les attaques. Toutes choses étant disposées, je fis ouvrir la tranchée (le 5 mars), du côté d'un fort que les ennemis avoient fait entre la Lys et l'Escaut. On travailla beaucoup ; et comme la garnison étoit foible, et que le grand feu ne venoit que des bourgeois, on s'avança plus qu'on ne devoit faire la première nuit.

Les ennemis crurent qu'on vouloit attaquer le fort : ils l'abandonnèrent, quelques soldats y entrèrent, et n'y trouvèrent que des drapeaux qu'on y avoit laissés ; on s'en rendit maître, on y posta du monde, et dès le lendemain (6 mars), je fis travailler à une batterie. La journée se passa sans qu'il arrivât rien de considérable, les ennemis ne firent point de sortie, et ne donnèrent aucune marque de vigueur.

Le lendemain 7, à la pointe du jour, le canon tira et fit beaucoup de bruit et de fracas

aux murailles et aux remparts, mais il n'étoit pas assez près pour faire quelque apparence de brêche qui pût étonner les bourgeois. On continua les attaques avec grand soin ; le travail s'avança de manière en deux jours, (les 7 et 8) que l'on fut à portée d'attaquer la contrescarpe et de s'emparer de quelques demi-lunes. Les habitans me voyant maître d'une partie des dehors de leur ville, résolurent de se rendre : la capitulation fut bientôt faite (1) ; ils ne parloient que pour eux, car le gouverneur et la garnison se retirèrent dans la citadelle. Aussitôt que mes troupes furent dans la ville, je fis ouvrir dès le même jour deux tranchées à la citadelle ; une au-dehors, et l'autre en dedans de la ville : le feu fut médiocre, et la résistance foible.

Je n'apprenois rien des ennemis, leur armée s'assembloit derrière Bruxelles, mais ils ne faisoient aucun mouvement. Cependant, quoiqu'il n'y eût guère d'apparence que la ville étant prise, ils songeassent à secourir la citadelle, je ne laissai pas de me résoudre, s'ils s'approchoient de moi, de passer avec toutes mes troupes dans le seul quartier qu'ils pouvoient attaquer, qui étoit entre le grand Escaut

(1) Le 9 mars.

et le canal du Saas. Je reconnus encore mieux le terrein, et je marquai où je les posterois, en cas qu'il fût nécessaire ; mais cette précaution fut inutile, car le deuxième jour la citadelle se rendit (1). La garnison en sortit le lendemain (2), et je fus le maître absolu de Gand, et de quelques forts que je fis prendre, qui se défendirent très-peu.

Dans ce moment je sentis de la joie, d'avoir pris une place qu'on avoit cru inattaquable par la difficulté des quartiers, des communications, par sa grandeur et par tout ce qui rend les siéges difficiles. L'heureux succès de celui-là, l'abattement de mes ennemis, le peu de consommation de toutes les munitions qu'on avoit préparées, joints à l'ambition qui m'est assez naturelle, me porta à marcher à Ipres, que je crus pouvoir prendre en très-peu de temps. J'en voulus diminuer la garnison de quelques hommes, et

(1) Le 11 mars au soir.

(2) 12 mars. La garnison manquoit de vivres, au point qu'elle n'avoit pas de quoi dîner le jour de son départ. Le gouverneur étoit un fier Castillan, nommé Don Francisco de Pardo, *vieil et barbu*, dit Racine (page 265, tome troisième de ses OEuvres,) qui en défilant, *ne dit au roi que ces paroles :* JE VIENS RENDRE GAND A VOTRE MAJESTÉ. C'EST TOUT CE QUE J'AI A LUI DIRE. Cette harangue a du moins le mérite du laconisme.

pour cela, deux jours avant de marcher, j'envoyai (le 11 mars) le maréchal de Lorges avec un corps considérable de cavalerie et de dragons vers Bruges (1). Je lui donnai ordre de faire ce qu'il pourroit pour que l'on crût qu'il alloit l'investir. Je lui dis d'avancer des troupes pour faire tirer du canon sur elles, de parler aux pasteurs des environs, pour s'informer de ce qu'il y avoit de gens de guerre dans la ville, et de tous les passages sur les canaux par où mes troupes pourroient passer, pour prendre les quartiers autour de la place. Je lui recommandai sur-tout, de n'en point mettre sur le chemin d'Ipres. Il exécuta si bien ce que je lui avois ordonné, que le bruit du canon et l'épouvante du pays obligèrent le gouverneur d'Ipres d'essayer de jeter un régiment dans Bruges. Il lui fut aisé d'y réussir, car on en avoit plus d'envie que lui. J'envoyai ordre aussitôt au maréchal de Lorges de me venir rejoindre, et je marchai le long de la Lys (2) avec les troupes qui étoient à mon quartier, y laissant à droite le maréchal de

(1) Il marcha toute la nuit pour arriver à sa destination le 12.

(2) Le roi campa le 13 à Martens-Leerne, au-dessous de Deinse, le 14 à Wevelghem, près de Menin, et le 15 devant Ipres.

Lorges, et les maréchaux de Schomberg et de Luxembourg de l'autre côté de la rivière (1) avec celles qui étoient aux leurs. Le maréchal d'Humières avec un corps considérable, demeura campé sous la ville de Gand. Je mis dedans une grosse garnison, et je donnai ordre au maréchal, en cas que les ennemis marchassent pour le secours d'Ipres, de me venir joindre. Je lui dis que je l'informerois du chemin qu'il devoit tenir, que je ne pouvois régler que sur la marche des ennemis.

J'arrivai en trois jours devant Ipres, et les maréchaux de Schomberg et de Luxembourg y furent en même temps. Je trouvai la place investie par la Trousse, que j'y avois envoyé (2) pour cela, et je pris tous mes quartiers. Comme le temps étoit fort mauvais, on eut quelques peines pour les communications, et pour faire marcher le canon et voiturer les munitions. On fit beaucoup de fascines, tant pour accommoder les chemins que pour servir aux attaques. On travailla aux lignes, et on amassa du fourrage dans le camp. Quelques jours se passèrent à ces préparatifs, pendant lesquels on

(1) Sur la rive droite de la Lys, et côtoyant le corps conduit par le roi sur la rive gauche.

(2) Le 11 mars. Il avoit eu ordre de régler sa marche de manière qu'Ipres se trouvât investi le 13.

reconnut la place. La garde étoit exacte toutes les nuits, pour empêcher les petits secours; car pour les grands, ils n'étoient pas à craindre. Il falloit seulement éviter que le régiment qui étoit allé à Bruges ne rentrât dans Ipres.

Toutes choses étant bien disposées, on ouvrit (le 18 mars) la tranchée à la citadelle. J'aurois bien voulu faire une autre attaque à la ville, mais la difficulté que je voyois à faire venir ce qui est nécessaire, me fit craindre qu'on ne pût en servir deux, comme je voulois qu'elles le fussent, et par cette raison je retardai quelques jours celle de la ville. Je n'apprenois rien des ennemis qui m'obligeât à me presser, et ils ne paroissoient pas avoir envie de rien entreprendre. La première nuit de l'ouverture de la tranchée on fit un très-grand travail. Je commandai beaucoup de monde, et la cavalerie porta des fascines toute la nuit. On raccommoda le jour ce qui avoit été entrepris, et on commença une batterie pour essayer de ruiner celles des assiégés, qui tiroient beaucoup et incommodoient assez nos travaux.

Je souffrois avec peine la supériorité qu'ils eurent ce jour-là : elle ne dura pas long-temps. Le lendemain 19, nous eûmes notre revanche; mes batteries tirèrent et mirent celles des ennemis en désordre. En avançant la tranchée,

on plaça des mortiers qui firent des merveilles, car les bombes renversèrent plusieurs de leurs pièces, et firent des trous épouvantables sur les parapets et dans les remparts.

Quand on fut à portée d'aller aux contrescarpes, et que le canon et les munitions ne manquèrent plus, je fis ouvrir deux tranchées à la ville (le 23), qui furent fort avancées dès la première nuit. Les choses étant en si bon état, on attaqua celle d'après (du 24) les dehors, tant à la ville qu'à la citadelle. On ne put emporter que la contrescarpe des deux côtés, et il y eut un assez grand feu et beaucoup de gens blessés. Les assiégés capitulèrent (le 25 mars) à la pointe du jour, pour la ville et la citadelle : ils sortirent le lendemain 26, et après que j'eus donné tous les ordres nécessaires pour la place et pour le logement de mes troupes (1) jusqu'à la campagne, qui ne pouvoit commencer que deux mois après, je revins à Saint-Germain (2) assez content de ce que j'avois fait, et disposé de mieux faire à

(1) On les mit en quartiers de rafraîchissement.

(2) Le roi remit le commandement de l'armée au maréchal de Luxembourg, et partit le 26 pour Lille d'où il alla le 29 à Lens, le 30 à Arras, le 31 à Dourlens, le premier avril à Amiens, le 2 à Montdidier, le 3 à Mouchi, le 5 à Verberie, le 6 à Luzarches et le 7 à Saint-Germain.

l'avenir, si la parole que j'avois donnée de ne rien entreprendre pendant deux mois (1), n'étoit suivie de la conclusion de la paix.

Il étoit arrivé à Bruges et à Ostende quelques troupes anglaises, quoiqu'il n'y eût point de déclaration (2); mais on les envoya avec tant de précipitation, que j'eus lieu de croire qu'on avoit envie de prendre parti contre moi; cependant comme il ne paroissoit rien de positif, je me contentai de faire connoître au roi d'Angleterre (3) que cette démarche m'étonnoit, après les paroles qu'il m'avoit données. Je n'oubliai rien dans ce temps-là pour me mettre en état de réduire mes ennemis à la paix, ou de faire une guerre qui me fût avantageuse.

J'appris que M. le maréchal de la Feuillade étoit arrivé heureusement (4), et que malgré

---

(1) Au roi d'Angleterre qui étoit médiateur du traité qui se négocioit à Nimègue.

(2) Cinq ou six cents Anglais qui y étoient débarqués, et qui devoient avec à-peu-près autant, joindre l'armée des alliés, dont le parlement d'Angleterre avoit forcé le roi d'embrasser la cause; mesure à laquelle il s'étoit refusé tant qu'il avoit pu.

(3) Le roi lui avoit dépêché pour cela le comte de Ruvigni le 8 mars.

(4) De Messine, où on a vu qu'il avoit été envoyé au

la saison, les vents et les tempêtes, il avoit ramené mes armées de terre et de mer en Provence. Je reçus cette nouvelle peu de jours après avoir fini ma première campagne. Je fis aussitôt la distribution des troupes qui étoient débarquées, et après les avoir laissé reposer quelque temps, elles marchèrent les unes en Roussillon, les autres vers la Flandre, et j'en mis une partie dans quelques provinces, pour voir si la déclaration des Anglais ne m'obligeroit point à les envoyer sur les côtes de mon royaume. Je sentis un plaisir intérieur de la résolution que j'avois prise d'abandonner Messine, (quoiqu'elle m'eût coûté beaucoup de peines), voyant l'étonnement qu'en eurent mes ennemis, qui avoient espéré de m'embarrasser par l'impossibilité que j'aurois eue à soutenir une si grande diversion. Un roi ne doit point avoir de joie dans de pareilles rencontres par animosité; mais il faut qu'il fasse son seul plaisir d'avoir contribué au bonheur de son royaume, en prévenant par ses soins les maux qui pouvoient arriver par sa négligence.

---

mois de janvier précédent. Il partit de Messine le 16 mars, et étoit à la cour le 21 avril : en lui accordant ce jour-là les grandes entrées, le roi le récompensa des faciles succès de son voyage en Sicile.

Les négociations redoublèrent, et mes soins aussi pour remettre mes troupes. L'armée d'Allemagne n'avoit point fatigué comme celle de Flandre, et elle étoit très-belle. Je n'étois point pressé de la mettre en campagne; car les Allemands sortent toujours tard de leurs quartiers. Je disposai mes troupes comme je crus qu'elles seroient le mieux. Quoique je retournasse de Flandre, je ne laissai pas d'envoyer mes Gardes et mes compagnies des Gendarmes et de Chevaux-légers en Allemagne, et je ne gardai que peu de ces troupes auprès de moi, avec mes Mousquetaires. J'avois vu les années précédentes ce que leur arrivée avoit fait de ce côté-là, et comment leur réputation et leur bonté avoient rétabli les choses dans un état aussi heureux qu'il étoit douteux auparavant.

On parloit toujours de paix, mais on ne voyoit nulle apparence qu'elle se dût conclure, et chacun se préparoit à faire une bonne campagne. J'avois écrit aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, pour leur faire voir que je voulois la paix, et leur rendre mes bonnes graces, qui leur avoient été aussi utiles de mon temps que de celui de mes pères. Ils ne m'avoient pas encore fait de réponse. Dans ce temps-là je savois que le gouverneur de Maestricht avoit une entreprise sur Leaw; je lui

ordonnai de la tenter, et j'appris peu de jours après qu'il avoit emporté la place (1).

Le printemps étant avancé, je donnai ordre à mes troupes de s'assembler, et je partis de Saint-Germain (le 12 mai), pour me rendre à Courtrai, où étoit le rendez-vous de l'armée (2). Le jour que j'y arrivai, je reçus des nouvelles de Londres, par lesquelles j'appris que le roi d'Angleterre s'obligeoit de se joindre à moi pour forcer mes ennemis à la paix, si je voulois ajouter quelque chose aux conditions qu'il avoit déjà proposées. Je fus combattu sur cette proposition; mais le bien public se joignant à la gloire de me vaincre moi-même, l'emporta sur l'avantage que je pouvois espérer par la guerre. Je répondis au roi d'Angleterre, que je voulois

(1) Leaw ou Leewe. Le comte de Calvo, gouverneur de Maestricht, en détacha la nuit du 1 au 2 mai, aux ordres de la Bretèche, colonel de dragons, trois cents hommes d'infanterie, deux cent cinquante de cavalerie et cinquante nageurs, qui arrivèrent par différens chemins, le 3 au soir, à portée de Leaw, qu'ils surprirent et forcèrent pendant la nuit, et le lendemain 4, se trouvèrent entièrement maîtres du fort et de la ville.

(2) Elle campa d'abord, le 10 mai, à Harlebeck, près de Courtrai, où le roi arriva le 16. Le 17, il passa la Lys et campa à Deinse, et le 18, à Bellembruge, au-delà du canal de Bruges.

bien faire le traité qu'il me proposoit, et en attendant de ses nouvelles, je marchai avec l'armée pour aller passer le canal de Bruges. Je reçus une réponse des Hollandais par laquelle je vis qu'ils étoient portés à la paix; je leur écrivis une lettre plus forte que la première (1), étant persuadé que puisqu'ils étoient ébranlés, il ne leur falloit pas donner le temps de consulter leurs alliés qui ne la vouloient pas. Je leur mandai tout ce qui les pouvoit le plus toucher, et j'envoyai ma lettre par un trompette, avec ordre de faire une grande diligence. Dans ce temps-là les armées s'assemblèrent de tous côtés, et la guerre parut plus échauffée que jamais.

Je séjournai quelques jours dans le poste où j'étois (2), pour donner le temps à ma lettre de faire son effet, et je mandai à mon ambassadeur en Angleterre, et à mes plénipotentiaires à Nimègue, d'agir en conformité de mes bonnes intentions pour le repos commun. Après avoir attendu quelque temps, mais inutilement, n'ayant nulle réponse d'Angleterre ni de Hollande, je décampai (le 21 mai) de dessus le canal, et vins passer celui du Saas auprès de

(1) Cette seconde lettre étoit datée du camp de Deinse le 18 mai.

(2) Au camp de Bellembruge.

Gand (1), et camper le lendemain 22 à Wetteren (2), après avoir passé l'Escaut, résolu d'y attendre des nouvelles ; ce lieu-là étant propre pour faire croire que je voulois marcher plus avant, et entreprendre quelque chose de considérable. Je pris grand soin de faire vivre mes troupes avec ordre, et je m'appliquai à ce qui est le plus utile aux armées, quand elles sont dans l'oisiveté d'un camp : j'envoyai des partis, j'évitois qu'on ne me prît personne aux fourrages, et j'attendois avec impatience des nouvelles de tous côtés. J'en reçus enfin, par où je vis que le prince d'Orange faisoit ce qu'il pouvoit pour retenir les Etats qui vouloient la paix, et que du côté d'Angleterre on chicanoit pour tirer de moi quelques conditions plus avantageuses. Il y eut beaucoup de courriers dépêchés, et enfin les Hollandais me firent savoir, qu'ils m'enverroient des ambassadeurs pour recevoir mes ordres et s'y conformer (3).

Il se passa quelque temps dans ces entrefaites, qui me dura beaucoup, ne pouvant agir. Enfin

(1) Le roi campa le 21 à Meule-Stède, près de Gand.

(2) Sur la rive droite de l'Escaut.

(3) La lettre étoit datée du 25 mai, mais non aussi soumise que Louis XIV l'assure : elle portoit seulement, que le sieur Beverning venoit d'être nommé ambassadeur extraordinaire pour se rendre auprès de lui.

le traité d'Angleterre fut fait, et on me l'envoya signé. Un ambassadeur d'Hollande arriva (1), à qui j'expliquai mes intentions, et comme ils avoient peine à se détacher de leurs alliés qui ne vouloient point la paix, je consentis à une suspension d'armes pour quelque temps, afin qu'ils travaillassent à faire consentir les Allemands et les Espagnols aux conditions que je leur avois expliquées, et cependant je dis à l'ambassadeur que j'enverrois le duc de Luxembourg, à qui je laissois le commandement de mon armée, attendre la réponse aux portes de Bruxelles (2). Je ne jugeai pas à propos de rester plus long-temps en Flandre, ne pouvant rien entreprendre (3). Le maréchal

---

(1) Le sieur Beverning qui arriva à Wetteren le 31, vit le même jour les ministres du roi et eut, le premier juin, audience du monarque.

(2) Par une déclaration remise à l'ambassadeur hollandais, le premier juin, Louis XIV accordoit, pour les Pays-Bas, une suspension d'armes de six semaines, à compter de ce jour.

(3) Le 2 juin, l'armée, en même temps que le roi reprit le chemin de ses Etats, alla camper de Wetteren à Helderghem, entre Alost et Ninove, le 3, au-delà du ruisseau de Bergravie-Lombeek, et le 5, aux Petits-Begards, près de Ruisbroeck, au-dessus d'Anderlecht et de Bruxelles.

de Créqui avoit assemblé l'armée d'Allemagne, et il me paroissoit que tout étoit bien disposé de ce côté-là. Les négociations durèrent longtemps, et toujours sur le plus ou le moins des conditions que j'avois proposées. J'étois résolu de faire la paix, mais je la voulois conclure glorieuse pour moi et avantageuse pour mon royaume. Je voulois me payer par des endroits essentiels des conquêtes apparentes que je perdois, et me consoler de la fin d'une guerre que je faisois avec plaisir et avec succès. Pendant tout l'hiver, j'avois mis des troupes dans mes places les plus voisines de Mons, pour l'incommoder et pour empêcher que la garnison ne fît des courses sur mes frontières. Je n'avois rien changé aux dispositions que j'avois faites au commencement de la campagne, et quand le printemps donna lieu de la commencer, je formai un corps pour bloquer tout-à-fait cette place. Bientôt après, les choses vinrent à une telle extrémité dans la ville, qu'elle auroit succombé, si la paix ne se fût faite avec les Espagnols et avec la Hollande.

L'armée de l'Empereur s'étoit assemblée vers Offenbourg (1), et celle que j'avois en Alle-

(1) Sur la droite du Rhin, à quelques lieues de Strasbourg.

magne avoit son rendez-vous général dans l'Alsace, aux environs de Schelestat. Je crus qu'il étoit meilleur de lui faire passer le Rhin, que de la voir inutile, et de laisser aux Allemands le moyen de marcher en-deçà de cette rivière. Je tournois alors toute mon application de ce côté-là. Il y avoit trève en Flandre, et j'avois fait un détachement considérable, qui étoit entré dans le pays de Juliers; mais il n'y demeura pas long-temps, car j'eus lieu de douter de la paix, par les obstacles qu'on y mettoit de tous côtés. Il n'y avoit que les vrais Hollandais qui la vouloient; leurs chefs mêmes (1) faisoient ce qu'ils pouvoient pour empêcher qu'elle ne fût conclue; l'Espagne la craignoit, parce qu'elle lui étoit très-désavantageuse; l'Empereur la trouvoit honteuse pour sa maison, et n'appréhendoit pas tant les suites que les autres alliés; l'Angleterre venoit à la traverse pour troubler les affaires; les princes qui avoient eu quelques avantages sur la Suède (2), auroient été bien aises d'en jouir, et ils voyoient que lorsque je serois débarrassé des grandes occupations que j'avois, ils seroient bientôt obligés de rendre

(1) Le prince d'Orange et ses adhérens.

(2) Le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg.

ce qu'ils avoient pris, conquis et usurpé sur la Suède et sur ses alliés. Dans ces désordres j'étois tranquille, et ne voyois que du bien pour moi, soit que la guerre continuât ou que la paix se fît. L'agitation et le trouble des autres augmentoit ma joie, et je jouissois pleinement de ma bonne fortune et de ma bonne conduite, qui m'avoit fait profiter de toutes les occasions que j'avois trouvées, d'étendre les bornes de mon royaume aux dépens de mes ennemis.

La négociation étoit vive à Nimègue, la Hollande étoit agitée, le blocus de Mons continuoit, mon armée d'Allemagne avoit passé le Rhin, Strasbourg s'étoit quasi déclaré, les deux armées étoient voisines, mais la mienne fut la plus heureuse, et le maréchal de Créqui qui la commandoit, obligea le duc de Lorraine de se retirer, attaqua le fort de Kell, le prit, le rasa et brûla une partie du pont de Strasbourg; il prit aussi des forts qui étoient dans les îles (du Rhin) et les démolit (1).

(1) Avant de commencer cette mémorable campagne de 1678, le maréchal de Créqui avoit, de même qu'au début de la précédente, envoyé au roi un mémoire dans lequel il en calculoit les chances, avec une profondeur, une prévoyance et une sagacité admirables; c'est pourquoi nous

J'appris la prise de Puicerda par le maréchal de Navailles, qui commandoit l'armée que j'avois en Roussillon (1). Les Espagnols étoient venus pour secourir cette place, mais ils ne purent rien faire, et ne parurent que pour avoir la honte de la voir prendre, et la douleur de se retirer. Le prince d'Orange, désespéré de ce que la paix s'alloit conclure malgré lui, résolut de faire un dernier effort pour troubler les négociations et agiter la Hollande; il marcha avec les Espagnols (le 9 août), pour s'approcher de Mons. Le duc de Luxembourg voyant l'armée des ennemis s'ébranler, s'en approcha aussi, et se posta en un lieu qui s'appelle Saint-Denis.

Dans ce même temps la paix fut conclue à Nimègue (2) : mes plénipotentiaires m'en donnèrent avis, et le mandèrent aussitôt au maréchal de Luxembourg qui en reçut la nou-

---

placerons ce mémoire à la suite des lettres du roi; comme une pièce du plus grand intérêt pour les militaires.

(1) Le maréchal de Navailles investit Puicerda le 28 avril, ouvrit la tranchée le 30, et força les assiégés à capituler le 28 mai : ils sortirent le lendemain par la brèche.

(2) Le 10 août, avec la Hollande seulement. Le traité avec l'Espagne fut signé le 17 septembre, et celui avec l'Empereur et l'Empire le 5 février 1679.

velle le 14 d'août au matin. Le prince d'Orange étant plus près (de Nimègue), en fut apparemment plutôt averti par les ambassadeurs d'Hollande qui l'avoient signée; cependant il ne laissa pas de marcher au duc de Luxembourg, et de faire avancer à grandes journées les troupes anglaises pour le joindre; et sachant bien ce qui étoit convenu à Nimègue, il voulut voir ce qu'un coup de désespoir pouvoit faire, et attaqua (le 14 août) le duc de Luxembourg, quoiqu'il sût ce qui avoit été conclu. Il vint à des postes que l'armée de France gardoit à la tête de son camp (de Saint-Denis). Le combat fut grand et opiniâtre, mais la nuit le finit, et le prince d'Orange fut obligé de se retirer avec une perte considérable. Celle des Français fut aussi assez grande. Le duc de Luxembourg entra dans les lignes devant Mons, croyant que les ennemis les pourroient attaquer en se retirant, s'ils les trouvoient dégarnies. Le prince d'Orange se voyant hors d'état de rien faire, demanda une trève, et avoua qu'il avoit eu avis de la signature de la paix (1). Il y eut des pourpar-

(1) Cette bataille de Saint-Denis, est une tache d'autant plus fâcheuse pour la réputation du prince d'Orange, qu'il ajouta une preuve manifeste de son immoralité à l'humi-

lers de part et d'autre ; chacun s'alloit visiter dans les deux camps, et peu de jours après on se retira. Les troupes qui étoient devant Mons quittèrent leurs postes, ainsi que le traité le portoit ; et je fis voir en tout combien j'étois religieux à tenir mes paroles à mes ennemis, qui n'en avoient point, dès qu'ils croyoient pouvoir prendre leurs avantages. J'eus le plaisir de voir approuver ma conduite toute franche et désintéressée, pendant qu'ils joignoient à leurs malheurs la honte d'être blâmés de tout le monde. Les armées ne songèrent plus qu'à vivre commodément le reste de la campagne, dans les lieux où le traité leur en laissoit la liberté.

Les négociations se faisoient avec grand empressement, soit dans les lieux d'assemblées publiques (1), soit dans les cours particulières. Personne ne vouloit la paix en Allemagne, mais il falloit la faire. Les Hollandais n'étoient plus pour eux, en qui étoient leurs plus grandes ressources, soit par leur armée, soit pour les autres assistances qu'ils en pouvoient

---

liation d'une défaite ; et la manière dont Louis XIV s'exprime à ce sujet, ne peut que l'honorer.

(1) C'est-à-dire au congrès de Nimègue.

attendre (1). Du côté d'Allemagne, les armées étoient quasi toujours en présence, quand on apprit la conclusion de la paix avec les Espagnols, qui s'étoit faite (2) en dépit d'eux-mêmes, pour éviter leur ruine entière. Je n'entre point dans les conditions : elles sont publiques, et font voir l'avantage que la France en a tiré, tant par les places qui lui sont demeurées, que par les provinces entières qui ont été réunies au royaume (3).

Les Impériaux sembloient vouloir s'approcher du Brisgau, et donnoient jalousie au maréchal de Créqui. Voyant qu'il falloit faire quelque diversion pour attirer les ennemis, il marcha vers les villes forestières. Il détacha un corps qui battit quelques troupes qui étoient du côté de Rhinfeld ; il suivit avec toute l'armée, et fit mine d'attaquer cette place ; mais il ne put passer le Rhin (4) et se contenta de ce

(1) Les subsides en argent que la République leur avoit payés.

(2) Le 17 septembre, ainsi qu'on l'a vu dans une note précédente.

(3) Notamment la Franche-Comté.

(4) Ceci étant rendu avec obscurité, a besoin d'explication. Le maréchal de Créqui avoit déjà passé le Rhin et se trouvoit à la rive droite ; mais pour s'emparer de Rhinfeld et de Seckingen, deux des villes forestières, et qui sont

qu'il avoit fait, et d'avoir troublé les desseins du duc de Lorraine qui s'avança sur cette marche. Le maréchal de Créqui voyant qu'il ne pouvoit rien faire, se retira et repassa le Rhin; il prit les forts de Strasbourg qui sont du côté de la ville, acheva de rompre le pont, laissa garnison dans ces mêmes forts, et alla tenir la campagne vers Landau (1). Enfin l'Empereur, les princes et Etats de l'Empire, signèrent la paix d'une manière qui ne fut pas moins glorieuse pour moi et pour la France. En échange de quelques lieux dont ils étoient en possession, ils me cédèrent des postes plus considérables, et ce fut l'abandon de leurs alliés qui les y fit consentir. Le soin que j'avois pris de les détacher les uns des autres, les accabla de telle sorte, qu'ils furent contraints de se soumettre aux conditions dont je m'étois

---

à cheval sur le Rhin, il falloit que les Français le repassassent; ce qu'ils ne purent faire, tant parce que les ennemis avoient brûlé le pont, que parce qu'on ne vouloit pas s'exposer à mécontenter les Suisses, qui commençoient à s'alarmer de voir la guerre si près de leurs frontières.

(1) Comme il est impossible que ces légers détails donnent une idée juste des opérations du maréchal de Créqui, on en trouvera une courte analyse à la fin de son mémoire sur cette campagne.

déclaré, dès le commencement de mes négociations.

La guerre du Nord duroit encore, et l'on avoit peine à croire qu'elle finît de la manière que je me l'étois proposé; mais par mon application, mes soins, mes forces et mon argent, je surmontai les difficultés. La négociation dura long-temps, par des allées et venues fréquentes, et beaucoup d'ambassadeurs furent envoyés; enfin je vis les choses en état de se terminer, dans la fin de l'année 1678 (1), à ma satisfaction, à celle de mes alliés, et j'eus le bonheur de finir cette année aussi heureu-

(1) Ce que Louis XIV dit ici n'est pas exact; car *les choses ne se terminèrent pas dans la fin de 1678,* puisqu'il ne conclut la paix avec l'Empereur et avec l'Empire que le 5 février 1679, et que l'électeur de Brandebourg s'obstinant à garder les conquêtes qu'il avoit faites sur les Suédois en Allemagne, la France fut obligée d'y envoyer une armée aux ordres du maréchal de Créqui qui, au commencement de juin 1679 passa le Rhin, conquit la partie des Etats de l'électeur situés entre ce fleuve et le Weser, traversa celui-ci le 30 juin, et battit, à deux reprises, les troupes de Frédéric-Guillaume qui, dépouillé en mars de la ville et du duché de Clèves, en mai du comté de la Marck et de Lipstat, et voyant les Français en mesure d'attaquer incessamment Magdebourg et de pénétrer dans les Marches de Brandebourg, avoit enfin envoyé desinstructions modérées à ses plénipotentiaires à la cour

sement par les négociations, que je l'avois commencée par la guerre.

---

de France, avec laquelle ils signèrent le 29 juin un traité, qui rétablit les choses dans l'Empire à l'égard de la Suède, sur le pié du traité d'Osnabruck ou de Westphalie, du 24 octobre 1648.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1678.

LE ROI AU PRINCE DE CONDÉ.

Au camp devant Ipres, le 18 mars 1678.

Mon Cousin, je n'ai pas de peine à comprendre la joie que vous avez eue, d'une conquête aussi importante que celle que je viens de faire des ville et citadelle de Gand : je sais trop bien les sentimens que vous avez pour mon service et pour la gloire de mes armes, outre les expressions que vous m'en faites vous-même par la lettre que vous m'avez écrite. J'ai eu beaucoup de satisfaction d'entendre celles que mon cousin le duc d'Enghien y a ajoutées de vive voix. Comme je les reçois avec une entière confiance, j'y répondrai toujours aussi avec toute l'amitié que vous pouvez souhaiter.

AU DUC DE LUXEMBOURG.

A Saint-Germain-en-Laye, le 19 août 1678.

Mon Cousin, la lettre que vous m'avez écrite sur ce qui s'est passé auprès de Mons le 14 de ce mois(1), m'a été fort agréable. Je me réjouis de vous savoir en bonne santé après une action si périlleuse et de si longue durée. Il n'est pas besoin de m'étendre sur la satisfaction que j'ai de votre conduite et de la vigueur avec laquelle vous avez été secondé : je réserve à la témoigner en d'autres occasions : j'ajouterai seulement que comme vous ne pouviez mieux finir la guerre de ce côté-là, personne aussi ne sait mieux que moi le gré qui vous en est dû.

---

(1) Il avoit repoussé vigoureusement à la bataille de Saint-Denis, le prince d'Orange qui avoit eu la mauvaise foi de venir l'attaquer, quoique la paix eût été signée à Nimègue ; mais il espéroit de la faire rompre en remportant la victoire, et au contraire il fut battu.

LE MARÉCHAL DE CRÉQUI AU MARQUIS DE LOUVOIS,

En lui adressant son plan d'opérations pour la campagne de 1678.

A Nanci, le 7 avril 1678.

QUOIQUE je me sois donné l'honneur de vous entretenir sur le sujet de la guerre d'Allemagne, j'ai cru qu'il étoit bon de vous envoyer un Mémoire contenant la plupart des choses sur lesquelles on pourra faire agir l'armée du roi. Plusieurs cas imprévus, de la part des ennemis, changeront peut-être ces projets; mais il faut toujours se proposer quelque chose, en cas que l'on ne soit pas traversé par la diligence de M. le prince Charles (1) à se mettre en campagne, ou par quelque entreprise de sa part, qui nous obligeroit à donner nos premiers soins à ruiner ce qu'il voudroit faire. Je suis, etc.

MÉMOIRE du maréchal de Créqui, sur le plan d'opérations de l'armée du Roi, pendant la campagne de 1678, du côté du Rhin.

EN examinant attentivement quels peuvent être les mouvemens de l'armée du roi dans la prochaine campagne, je crois que l'on peut prononcer hardi-

(1) Charles V, duc de Lorraine.

ment qu'il faut se proposer de tenir les forces de l'Empereur au-delà du Rhin, par des raisons utiles et honorables, rien n'établissant mieux la réputation des armes de sa majesté, qu'en contenant ainsi les Impériaux, et qu'en combattant dans un pays plus serré, et où notre supériorité en infanterie nous donne quelques avantages.

La contrée dans laquelle il faut agir au printemps, entre Offenbourg et Fribourg, est si étroite, qu'il est de quelque nécessité de s'y porter de bonne heure avec l'armée; car autrement l'ennemi peut aisément nous resserrer près de Fribourg, en faisant consommer le pays par le voisinage des deux armées, se mettre en état, au moyen de la Suabe, d'entreprendre sur Fribourg, lorsque nous n'aurons plus la facilité de demeurer près cette place; de façon qu'il est important de se porter à la pointe des herbes vers la Kintzig, afin d'obliger les ennemis à consommer les fourrages entre Oberkirch et Baden, et même les vallées qui avoisinent Offenbourg. Lorsque les choses seront dans cette situation, le fort de Kell et Offenbourg seront assez exposés, et le cours du Rhin qui nous amène toutes choses, peut nous donner lieu d'entreprendre sur ces places, sans que l'ennemi y puisse remédier; et pour faciliter cette entreprise, après que de part et d'autre, l'on aura consommé les fourrages entre les montagnes et le Rhin, dans la partie dont nous parlons, l'on pourra remonter avec l'armée devers Bâle, afin d'obliger les forces de l'Empereur à marcher par la Suabe du côté des villes forestières;

et si le prince Charles expose Rhinfeld et les autres villes par sa lenteur, l'on se servira utilement de cette négligence en assiégeant une de ces places ; ou s'il se précipite avec toutes ses forces pour la défense de cette contrée, l'on pourra s'emparer d'Offenbourg et détruire même le fort de Kell, à la faveur des convois de Brisach, où l'on ne sauroit faire trop de magasins, ni avoir trop de bateaux.

Afin de se manier aisément dans ce pays serré, je crois qu'il faut songer à la fin d'avril, à faire une redoute considérable au-dessus de Saint-Pierre (1); car comme c'est un des meilleurs chemins pour la Suabe, il faut en être le maître, pour s'y introduire ou pour nécessiter l'ennemi de se précautionner de ce côté-là, avec une diminution considérable de ses forces.

Si l'on peut, sans chagriner les Suisses, ne pas réduire en neutralité les villes forestières, j'espère que sa majesté en retirera une grande utilité dans le cours de la campagne; car les Impériaux n'étant pas assurés de M. de Bavière, seront obligés de soutenir ces places par de grands corps, ou nécessités de les exposer avec un préjudice notable pour la suite de cette guerre ; et en cas que M. l'électeur de Bavière nous donne espérance d'agir, ou même tienne une bonne contenance, l'on pourra tourner ses pensées entièrement devers le haut du Rhin, en cherchant un établissement qui assure nos derrières, et en accommo-

(1) A une petite distance de Fribourg.

dant aussi la redoute d'Huningen (1), à la faveur de laquelle nous recevrons des secours considérables de Franche-Comté.

A le bien prendre, Rhinfeld est la seule place qui nous donne l'avantage de pouvoir aller du côté du Danube et d'Uberlingen (2) ; et il est à croire que la jalousie que l'on donnera d'ailleurs à l'ennemi, des passages des montagnes, le séparera, et ses craintes nous donneront peut-être plus d'ouvertures que nous n'oserions en espérer par nos raisonnemens.

S'il arrive que l'armée, après avoir subsisté quelque temps près des villes forestières, trouve quelque difficulté considérable à passer dans un pays étroit soutenu d'une grosse armée, je crois qu'il faudroit tourner ses pensées vers la Basse-Alsace, et par le moyen de quelque corps de Flandre, que l'on fortifieroit insensiblement des troupes d'Allemagne, attaquer Hombourg et Keyser-Lautern. Ces deux places qui fatiguent le Pays Messin et la Lorraine, font tomber Bitsche absolument, nous ouvrant le chemin de Meissenheim, de Creutznach et des plaines de Worms et de Mayence. Nous ôterons, par ces moyens-là, aux Allemands les quartiers qui sont entre le Rhin et la Moselle, et la possibilité même de secourir Trèves, si l'on jugeoit un jour cette entreprise utile aux affaires.

---

(1) On a construit depuis la ville de ce nom à la place de la redoute.

(2) Au-delà du lac de Constantz.

Si le roi juge à propos de suivre le projet de cette guerre, qu'il m'a fait la grace de me communiquer en partie (1), des magasins à Metz et à Nanci doivent être regardés comme les fondemens de ce dessein; et il seroit très-utile de ne plus brûler le Hondsruck et le pays qui va du côté de l'Hornau (2). J'estime même qu'il faudroit, en quelque sorte, réparer Sarbruck qui donne la main au dessein marqué ci-dessus.

Ce qu'il faut concevoir et tenir pour certain, dans la guerre d'Allemagne que l'on va commencer, c'est que, dans un pays aussi étroit que le Brisgau, il semble qu'il faille en venir à une action pour s'élargir et pour être le maître d'un grand pays. Toutes les guerres de M. le prince de Condé et de M. de Turenne (3), persuadent cette opinion; car si on relâche, pour ne se pas commettre, il faut par force quitter les pays qui font votre subsistance; et si vous regardez l'Alsace comme un canton propre à soutenir

(1) Ce moyen étoit trop adroit et trop flatteur pour ne pas réussir; aussi le roi, persuadé qu'il avoit imaginé le fond du plan du maréchal, lui laissa-t-il la liberté d'agir selon les circonstances; et ce grand général fit une campagne très-brillante qui mit le sceau à sa réputation.

(2) Ou l'Horn, rivière qui passe à Hornbach, se joint à l'Erbach au-dessous de la ville des Deux-Ponts, et va se jeter dans la Blies.

(3) Le premier commanda sur le Rhin en 1644 et 1645. Turenne servit sous lui pendant ces deux campagnes; mais il commanda en chef pendant les trois suivantes qui créèrent sa réputation.

votre armée, vous ruinez infailliblement vos places et vos quartiers d'hiver, et ramenez l'ennemi dans un pays qui lui est plus avantageux, et dans lequel vous êtes souvent obligé de vous exposer pour traverser ses desseins ; de sorte que si le sentiment de tenter un combat peut s'accommoder avec l'état des affaires générales, l'on peut dire avec vérité, que la contrée où l'on fait la guerre e l'état des troupes, sont des raisons à suivre cette pensée, qui pourra se rendre praticable par la manière dont l'ennemi se conduira.

En cas que l'on veuille se contenter de consommer le Brisgau pié à pié, il faut nécessairement songer à repasser le Rhin d'assez bonne heure, et se résoudre à voir l'ennemi tourner du côté de la Basse-Alsace, toujours en état de s'y établir davantage ; et en nous attaquant la Petite-Pierre et les postes de la Montagne, prendre des quartiers d'hiver dans le bas du Rhin, qui soulagent notablement l'Allemagne, en mettant la Moselle et Trèves en quelque sûreté.

Après ce que j'expose en général par cette dépêche, il ne faut plus qu'examiner le rendez-vous de l'armée. Si l'ennemi se presse de se mettre en campagne, je crois qu'il faut avancer, dès ce moment, en Lorraine et dans les lieux des Evêchés qui approchent des Vôges, l'infanterie et la cavalerie de la Meuse et du Pays Messin, et convier aussi M. le maréchal de Duras (1), de porter ses quartiers les plus éloignés au-

(1) Il commandoit en Franche-Comté.

dessus de Besançon, pour entrer facilement en Alsace ; et dans cette situation, on attendra que les herbes nous donnent lieu de passer la montagne ; et abordant le Rhin par différentes routes, afin d'inquiéter l'ennemi, nous pourrons marcher aux endroits marqués ci-dessus, ou nous conduire suivant ce que l'ennemi nous donnera lieu de faire, s'il est entré dans le pays.

Je ne fais nulle mention des précautions qu'il faut prendre pour la sûreté de la Moselle ; car comme cela dépend de la disposition de l'armée allemande ou de celle des alliés, sa majesté me fera savoir, s'il lui plaît, ce qu'elle voudra opposer aux forces que les ennemis pourront jeter le long de cette rivière.

PRÉCIS

DE LA CAMPAGNE DU MARÉCHAL DE CRÉQUI, SUR LE RHIN,

EN 1678.

La campagne dans laquelle le maréchal de Créqui se conforma à ce mémoire, fut trop décisive et trop glorieuse pour les armes de Louis XIV, pour qu'on puisse se dispenser d'en donner au moins un simple précis. Ce général arrive le 10 mai à Schelestat, et rassemble entre cette ville et le Vieux-Brisach son armée, composée de vingt-quatre bataillons, quatre-vingt-onze escadrons de cavalerie et quinze de dragons : forces n'excédant pas douze mille hommes d'infanterie, et dix mille six cents de troupes à cheval. Pendant ce temps, Charles V, duc de Lorraine, réunissoit aux environs d'Offenbourg l'armée de l'Empereur, consistant dans plus de quarante mille hommes, dont à-peu-près dix-huit mille d'infanterie. Il projetoit d'assiéger Fribourg en Brisgau, ou de retenir les Français en Haute-Alsace, en feignant d'y vouloir entrer, à l'aide d'un pont qu'il faisoit préparer à Altenheim, pour passer le Rhin au-dessus de Strasbourg. Le maréchal de Créqui pénètre ses vues,

se porte le 22 mai entre la rivière d'Ill et le fleuve, passe celui-ci le 24 au Vieux-Brisach et couvre Fribourg. Alors le duc de Lorraine qui avoit suivi les Français dans leurs mouvemens, pousse dans les premiers jours de juin, par la Suabe, des troupes vers Rhinfeld, comme s'il avoit l'intention d'y passer le Rhin et d'entrer par-là en Haute-Alsace, en côtoyant ou même en violant le territoire helvétique. D'un autre côté, il indique l'intention de traverser le fleuve à Rhinau; mais le général français ne prend pas le change, envoie quelques troupes à la gauche du Rhin pour couvrir l'Alsace, et marche lui-même à Langendentzlingen, prévient les Allemands dans cette partie, inquiète autant qu'il le peut leurs communications, et les expose à manquer de fourrages. Ils tentent alors d'en venir à une bataille que le maréchal évite habilement, et croient le tirer de son poste en manœuvrant, la nuit du 12 au 13 juin, de manière à lui couper la communication de Brisach. Celui-ci, considérant que cet inconvénient ne peut être que momentané, continue à couvrir Fribourg, véritable objet du duc de Lorraine qui, voyant ses feintes inutiles, se rapproche alors de Fribourg, dans l'espérance qu'il trouvera un autre moyen de déposter les Français; mais la disette continuant à le poursuivre, il est obligé lui-même de décamper le 25 juin. Le maréchal attaque avec succès son arrière-garde, et va ensuite repousser une entreprise qu'une partie de l'armée allemande avoit faite contre le poste de Langendentzlingen. Comme elle ne pouvoit se dis-

penser de retourner vers Offenbourg pour trouver des subsistances, M. de Créqui, voulant ménager celles des environs de Fribourg, laisse cette place bien garnie, se porte le 26 vers les villes forestières, et ordonne de construire à Huningue un pont, tant pour faciliter l'arrivée des convois que celle d'un secours de dix bataillons et de vingt-cinq escadrons qui venoient de Flandre.

Le duc de Lorraine craignant alors que les Français ne s'emparent des villes forestières, revient sur ses pas, et détache le 28 le comte de Staremberg, avec deux mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie, pour défendre sur-tout Rhinfeld. Un détachement français y marche le 3 juillet, et M. de Créqui voyant un bon coup à faire, prend le même chemin avec des renforts, la nuit du 5 au 6, attaque le comte de Staremberg dans la matinée, et défait ses troupes au point qu'il seroit entré dans Rhinfeld avec les fuyards, si le colonel Merci ne leur eût fermé la porte et fait mettre le feu au pont. Il en résulta que la plupart des Autrichiens furent tués ou précipités dans le Rhin; mais Rhinfeld fut sauvé, quoique les Français occupassent le fort sur la rive droite du fleuve. Le maréchal voulant obliger la ville à se rendre, y fit jeter des bombes le reste du jour et le lendemain 7; mais elles ne servirent qu'à en chasser les habitans qui sortirent en foule pour se réfugier ailleurs, et la garnison y resta. Le général français, pour s'assurer le passage du Rhin au-dessus de Rhinfeld, envoya attaquer Seckingen, dont les habitans et la garnison

s'enfuirent après une foible résistance, et dans la crainte d'être poursuivis, brûlèrent le pont dont les Français furent privés. Le maréchal, dans l'impossibilité de passer le Rhin sans mettre les Suisses en rumeur, donne toute son attention aux mouvemens des Impériaux qui, pour trouver des subsistances et sauver les deux autres villes forestières, Waldshut et Lauffenbourg, traversent les montagnes noires et arrivent près de cette dernière ville le 14 juillet. Le 16, il bat un de leurs détachemens aux portes de Seckingen; puis rendant la guerre entièrement offensive, il commence le 20 à s'avancer par la vallée de la Kintzig vers Offenbourg. Le duc de Lorraine alarmé pour cette ville, envoie ordre à des troupes de l'Empire qui venoient le joindre, de s'y jeter, part lui-même avec un corps considérable, et marche jour et nuit pour tâcher d'y prévenir les Français, qui battent partie de ce corps le 23, près du château d'Ortenberg; mais le reste gagne Offenbourg, où il est bientôt joint par le reste de l'armée allemande qui se poste à Oberkirch, après avoir pourvu à la sûreté d'Offenbourg. Alors le maréchal de Créqui se défiant des Strasbourgeois dévoués aux Allemands, tourne vers le fort de Kell, l'assiége la nuit du 25 au 26 juillet, le prend d'assaut le 28, et coupe ainsi aux ennemis les ressources qu'ils tiroient par-là de la rive droite du fleuve. Les Strasbourgeois ayant osé canonner Kell quand ils y virent les Français, M. de Créqui fait ruiner le fort et le pont le 6 août, passe ensuite le Rhin à Altenheim, arrive la

nuit du 7 au 8 devant les deux forts de Ruperschau, entre Strasbourg et le fleuve, et les prend d'assaut. Le duc de Lorraine voyant ses projets pour le Haut-Rhin renversés, et croyant à M. de Créqui celui d'assiéger Strasbourg, descend le Rhin vers Philisbourg, afin de le passer au-dessus pour secourir la place. La Cour de France voulant la ménager, improuve le siége, et le maréchal se borne à faire le dégât dans son territoire, à raser les forts et à la faire bloquer. Il songe ensuite à se mettre en mesure d'observer le duc de Lorraine, qui faisoit construire à hauteur de Lauterbourg un pont sur le Rhin. Le maréchal envoie, pour masquer provisoirement ce passage, quelques escadrons qui trouvant déjà des troupes allemandes au-delà du fleuve, les chargent et les mettent en fuite. Les Français marchent ensuite vers la Soor et de-là vers Landau, dont ils s'emparent le 17 septembre. La terreur se répand alors le long du Rhin, dont les principales villes envoient traiter avec le maréchal de Créqui; et ce général termine le 15 octobre, par la prise de la ville et du château de Lichtenberg, (entre Bitsche et Saverne,) une campagne d'autant plus glorieuse, qu'il avoit enchaîné la fortune par ses calculs, et fait échouer tous les projets d'une armée plus nombreuse que la sienne, et commandée par le duc de Lorraine, bon général à la vérité, mais beaucoup moins habile que lui.

AGRANDISSEMENS PROCURÉS A LOUIS XIV,

Par les arrêts de réunion en 1680, la soumission de Strasbourg et l'occupation de Casal en 1681.

La paix étoit à peine conclue à Nimègue, que Louis XIV rendit, le 23 octobre 1679, un arrêt de son conseil d'Etat, pour établir au parlement de Metz, une *Chambre Royale*, dite *de Réunion*, destinée à examiner la nature et l'étendue des cessions territoriales faites à la France, par les traités de Westphalie ou de Munster, des Pyrénées et de Nimègue, en partant du principe, déjà mis en avant par les plénipotentiaires français à Munster, que les vassaux relevant, à quelque titre que ce fût, des territoires cédés au roi, étoient soumis à sa souveraineté. La chambre de Metz rendit en peu de temps, un grand nombre d'arrêts qui l'étendirent, sous prétexte d'anciennes dépendances des Trois-Evêchés de Metz, Verdun et Toul, sur quantité de villes, de seigneuries et de fiefs situés en Lorraine, dans le Luxembourg et les parties de l'Empire limitrophes de ces provinces. Les duchés de Weldentz et des Deux-Ponts, les prin-

cipautés de Saarbruck et de Saarwerden entre autres, étoient du nombre de ces réunions. Le conseil souverain d'Alsace, séant alors au Vieux-Brisach, rendit le 22 mars 1680, un arrêt qui mettoit Louis XIV en possession de la souveraineté de la Basse-Alsace, qu'il réclamoit en totalité, se fondant sur les paragraphes 73 et 74 du traité de Munster, et sur la généralité des termes de l'acte qui lui cédoit cette province, dont tous les Etats qui, par le paragraphe 87, étoient conservés dans leur immédiateté envers l'Empire, furent alors obligés de reconnoître la souveraineté de Louis. Le 31 août 1680, le parlement de Besançon réunit le comté-princier de Montbéliard, et successivement d'autres terres de cette nature confinant à la Haute-Alsace, à la Franche-Comté ou Comté de Bourgogne.

Ces réunions procuroient au roi, en pleine paix, des acquisitions aussi considérables que celles qu'il auroit pu attendre d'une guerre heureuse; mais le procédé par lequel il les obtenoit aux dépens de puissances souveraines ou du moins très-peu dépendantes qui, par la seule raison qu'elles étoient foibles, passoient à l'état de vassalité, ne pouvoient qu'aigrir les esprits contre Louis XIV et lui faire de dangereux ennemis, même parmi les grandes puissances, déjà fort alarmées par son ambition depuis la guerre de 1672. Les arrêts de réunion inquiétèrent effectivement l'Empereur, les Etats de l'Empire, les Hollandais et surtout l'Espagne, qui voyoit la France empiéter journellement sur le duché de Luxembourg, et les arrêts du grand-conseil

de Malines, duquel relevoit cette province, cassés par d'autres arrêts rendus à Metz. La Hollande et la Suède témoignèrent les premières leur mécontentement, par une alliance signée à la Haye le 30 septembre 1681, dans l'objet de maintenir les dispositions des traités de Westphalie et de Nimègue.

Strasbourg étoit l'objet principal de l'arrêt rendu par le conseil souverain d'Alsace le 22 mars 1680. Outre l'importance particulière de la place, Louis XIV avoit intérêt de s'en emparer, pour éviter à l'avenir les embarras qu'elle fit éprouver en 1674, 1675, 1677 et 1678 aux maréchaux de Turenne et de Créqui, par sa position géographique qui coupoit la défensive du Rhin, dont elle pouvoit faciliter le passage à l'ennemi; d'ailleurs Louis informé que l'Empereur négocioit pour y faire recevoir une garnison de ses troupes, et que le baron de Merci avoit été envoyé secrètement, afin d'engager les magistrats à y consentir, résolut de déconcerter cette intrigue, dont le résultat pouvoit lui être si préjudiciable, en obligeant Strasbourg à se soumettre, de gré ou de force, à l'arrêt du conseil souverain d'Alsace. Il commença prudemment, par se former dans la magistrature et la bourgeoisie un parti assez nombreux, pour contrebalancer celui de l'Empereur, se disposant en même temps à marcher lui-même à la tête d'une armée, pour forcer la ville à recevoir ses lois, si elle se refusoit à une capitulation raisonnable et même avantageuse, qu'il autorisa le marquis de Louvois d'aller lui proposer, de concert avec le baron de Montclar,

commandant en Alsace, et qui appuieroit la négociation par un grand appareil militaire. On joint ici les pièces relatives à la soumission de Strasbourg, parce qu'elles sont peu connues.

LE Mr DE LOUVOIS A M. DE LA GRANGE, INTENDANT EN ALSACE.

A Fontainebleau, le 25 août 1681.

Ce mot est pour vous donner avis, que les mémoires et instructions concernant l'entreprise qui vous a été confiée à votre dernier voyage à Saint-Germain, arriveront à l'abbaye de Lure en Franche-Comté le 10 du mois prochain, où vous aurez soin de faire trouver deux hommes à vous, lesquels attendront l'arrivée des miens, dans le cabaret de ce lieu-là le plus proche de l'abbaye (1). Vous leur donnerez un billet cacheté, adressant au sieur Mézières, par lequel vous lui direz : *Je vous prie de remettre entre les mains de ceux qui vous rendront ce billet, la boîte dont M. de Louvois vous a chargé.*

Vous vous rendrez en même temps à Béfort, sous prétexte d'en visiter les fortifications, et vous y attendrez le retour de vos deux domestiques, lesquels auront tous deux du ruban bleu et jaune à leur chapeau, afin que mes gens qui en auront aussi, ne puissent manquer de les reconnoître.

---

(1) Ces moyens détournés prouvent l'importance que le gouvernement français attachoit à cette entreprise.

LE MÊME A M. DE LA GRANGE.

A Fontainebleau, le 10 septembre 1681.

Ce mot est pour vous dire que, si lorsque vous et M. de Montclar aurez lu les mémoires, instructions et copies de lettres qui vous ont été adressés, il vous restoit, ou à lui, quelque doute, vous pourriez en être promptement éclairci, en me dépêchant un courrier qui me trouvera à Fontainebleau, où je fais état de rester jusqu'au 25 de ce mois à la pointe du jour, que j'en partirai, sous prétexte d'aller à Meudon comme je fais quelquefois les jeudis, et j'irai ce jour-là coucher à Montmirel, le lendemain 26 à Louvois, d'où je partirai le 27 à la pointe du jour, pour aller coucher à Ligni (1). Si je puis le lendemain, j'essaierai d'aller à Sainte-Marie-aux-Mines, d'où je fais état de me rendre le 29 au camp. Je ne vous parle point de me faire trouver de l'escorte sur le chemin, parce que personne ne sachant que je dois passer, et ayant douze hommes à cheval avec moi, je crois que cela seroit inutile.

LE MÊME A M. DE VAUBAN.

A Fontainebleau, le 10 septembre 1681.

Ce mot est pour vous dire qu'il n'y a rien de changé au projet qui vous a été confié, et vous recommander

(1) En Barrois.

sur-tout de régler de manière, ce que vous direz chez vous en partant, que l'on ne puisse point mander ici que vous ayez pris la route que vous devez suivre véritablement (1). Il se fait assez publiquement des préparatifs en Dauphiné, pour une entreprise en Italie : vous pourrez dire que vous allez gagner Lyon. Comme il suffit que vous arriviez le 4 du mois prochain au lieu que vous savez, partez le plus tard que vous pourrez, et réglez votre marche de manière que vous ne passiez point dans les grandes villes, et que vous ne passiez et ne logiez que dans des lieux peu fréquentés. Je vous envoie une carte qui pourra servir à diriger votre chemin, selon ce qui est marqué ci-dessus, et les communautés d'Alsace vous fourniront des chevaux de relais où vous leur en demanderez, moyennant quoi, arrivant à Béfort le 1er ou le 2 du mois d'octobre, vous ne sauriez manquer de vous rendre, en deux petits jours, au lieu que vous savez (2).

LE MÊME AU COMTE DE MONTBRUN,

COMMANDANT EN FLANDRE.

A Fontainebleau, le 23 septembre 1681.

Le roi ayant résolu de partir le 30 de ce mois pour aller à Strasbourg, et entrer dans cette place de gré ou

(1) Il devoit diriger au besoin le siége de Strasbourg, et les fortifications qu'on se proposoit d'ajouter à la place, après sa soumission.

(2) Devant Strasbourg.

de force, je vous en donne avis par cette lettre ; et quoiqu'il n'y ait guère d'apparence que le prince de Parme ni M. le prince d'Orange, qui n'apprendront cette nouvelle que dans le 4 ou 5 octobre, puissent songer à rien entreprendre sur le gouvernement de Flandre, S. M. ne laisse pas de desirer que, sous prétexte du message que vous avez envoyé faire à Bruxelles, vous fassiez marcher à Douai, à Lille ou à Tournai, la cavalerie qui est à Aire ou à Saint-Omer, et le régiment de dragons qui est du côté de la mer, et que vous ne les renvoyiez à leurs quartiers qu'après que vous saurez que cet important poste sera soumis à sa majesté. Vous rendrez compte, s'il vous plaît, à M. le maréchal d'Humières, à son arrivée, de ce que je vous marque de l'intention de S. M., laquelle, dans le profond secret que S. M. a desiré que l'on gardât, il ne m'a pas été permis de lui expliquer avant mon départ.

Il est d'une conséquence extrême pour son service, que vous ne donniez part à qui que ce soit au monde, du contenu de cette lettre, et que vous feigniez de n'avoir aucun avis de la résolution que S. M. a prise, jusqu'à ce que, par les lettres qui viendront de Paris, il paroisse que S. M. soit actuellement partie ; c'est-à-dire, que quand bien même il viendroit des lettres qui parleroient que S. M. ne doit point aller à Chambort, même qui diroient ce que S. M. doit faire, vous ne devez point laisser entendre que vous en sachiez quoi que ce soit, jusqu'au jour marqué ci-dessus.

LE MAGISTRAT DE STRASBOURG AU BARON DE MONTCLAR.

Le 28 septembre 1681.

Monsieur, nous sommes tous surpris, qu'après une heure de minuit, M. le baron d'Asfeld, colonel d'un régiment de dragons, s'est saisi de notre passage du Rhin, a mis garnison de deçà, et fait prisonnière la nôtre qui y étoit.

Nous avons trouvé être de la plus grande nécessité d'en tirer information dudit sieur colonel, lequel provoque aux ordres qu'il en a de vous, Monsieur, qui avez des nouvelles certaines que des troupes impériales avancent vers le Rhin, disant que, pour l'intérêt du roi, il gardera ce passage jusqu'à ce qu'il aura certitude de leur retraite. Vous savez, Monsieur, que S. M. très-chrétienne nous fit la grace de nous promettre sa grace royale, mêmement répété, lorsque M. de Fritschmann, nouveau résident (1), arriva ici.

Vous savez aussi que nous nous tenons aux termes de nous conserver la bonne grace du roi; en sorte que, ni S. M. très-chrétienne, ni ses ministres, ni vous, Monsieur, ne pouvez tirer aucune jalousie, pour nous ôter la possession ou la liberté du passage, ou nous soumettre à aucune hostilité, ce qui nous donne grand sujet de vous solliciter de nous informer plus

(1) De France.

exactement de ses intentions par cet exprès ; et comme vous savez qu'il n'y a point de troupes impériales en nulle part, qui soient prêtes à avancer, et que nous ne sommes pas en état d'avoir aucune correspondance avec icelles, de vouloir retirer ces troupes, et nous remettre ce passage en main, faire renvoyer les nôtres, et donner ordre que ce passage et le commerce demeurent libres, et nous laisser paisiblement jouir du droit que nous avons sur le pont, et du repos public. En attendant une favorable réponse là-dessus, nous sommes, etc.

Les Préteur, Consul et Sénat de la République de Strasbourg.

RÉPONSE DE M. DE MONTCLAR AU MAGISTRAT DE STRASBOURG.

Au camp près de Strasbourg,
le 28 septembre 1681.

Messieurs, j'ai reçu par l'exprès que vous m'avez dépêché ce matin, la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, sur laquelle je n'entrerai point en aucun détail de ce que M. d'Asfeld a fait aux postes de Strasbourg, en exécution des ordres du roi, puisque je ne doute pas qu'aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, vous n'envoyiez ici un de vos députés pour apprendre les intentions de S. M., que M. le marquis de Louvois et moi, qui sommes munis de ses pouvoirs, vous ferons savoir, et pourrons concerter avec vous de toutes choses à l'amiable.

LE BARON D'ASFELD AU MARQUIS DE LOUVOIS.

28 septembre 1681.

Suivant vos ordres, monseigneur, j'ai ouvert le paquet qui sortoit de Strasbourg. Voici ce que j'y ai trouvé de plus considérable : cela me l'a paru assez pour vouloir vous l'envoyer dès ce soir. Ce sont des lettres des MM. de Strasbourg écrites à l'Empereur. Il y en a de pareilles pour Ratisbonne et les députés de Francfort ; mais comme ces dernières ne sont proprement qu'une répétition des premières, je n'ai pas cru, monseigneur, devoir employer du temps à les traduire.

LE MAGISTRAT DE STRASBOURG A L'EMPEREUR.

28 septembre 1681, à neuf heures du matin.

Sire, nous ne pouvons pas nous empêcher de témoigner à V. M. I., l'étonnement dans lequel nous sommes, de ce qui est arrivé aujourd'hui à deux heures du matin, par les troupes françaises, répandues dans les petites villes et bourgs d'Alsace, qui doivent se monter à mille dragons autant que nous avons pu apprendre jusqu'ici, lesquels après s'être assemblés avec beaucoup de secret, se sont approchés de notre ville, sans que nous en ayons rien su, et ont enfin emporté les postes que nous tenons en-deçà et au-delà

du Rhin, lesquels nous n'avons pas pu, depuis la paix, mettre en assez bon état pour pouvoir résister contre une force aussi considérable; desquels postes ils se sont rendus maîtres et se sont logés dedans. Comme nous ne pouvons nous imaginer autre chose d'une si subite entreprise, sinon qu'elle sera suivie d'hostilités plus considérables, contre une ville qui dans le fond ne les a pas méritées, dans un péril aussi pressant que celui-là, comme nous ne nous trouvons pas assez de force pour prendre sur cela d'assez bons expédiens, pour pouvoir nous garantir des suites, nous avons cru en devoir informer V. M. I., afin qu'elle pût de bonne heure, de concert avec tous les membres de l'Empire et le collége électoral, apporter les remèdes nécessaires avec toute la diligence que mérite une affaire aussi pressée et aussi importante.

Nous sommes, etc.

Depuis notre lettre écrite, nous venons d'apprendre par un tambour, que nous avons envoyé au sieur baron d'Asfeld, qui étoit chargé de la conduite de cette entreprise, pour savoir les raisons qui l'ont porté à commettre ces hostilités, qu'il avoit été envoyé là sur un avis, que M. de Montclar avoit reçu que V. M. I. faisoit marcher des troupes pour se saisir des postes qu'il venoit d'occuper, et pour prévenir lesdites troupes de V. M. I., et que ledit sieur de Montclar l'avoit envoyé avec deux mille chevaux et deux mille hommes de pié, pour l'empêcher; qu'il n'auroit point commis aucun acte d'hostilité, si les

gens qui étoient commis à la garde desdits postes, n'avoient tiré les premiers et blessé quelques-uns de ses gens : qu'il s'offroit même de nous remettre les prisonniers qu'il avoit faits dans cette action. Si nous apprenons quelque chose dans la suite, nous ne manquerons pas de vous en informer.

LE MÊME AU MEME.

Du 29 septembre 1681.

SIRE, nous nous sommes donné l'honneur d'informer V. M. I., par un courrier que nous lui avons envoyé, de ce qui s'est passé la nuit du 27 au 28 de ce mois.

Comme nous ne savons point si l'original de notre lettre lui aura été rendu, nous prenons la liberté de lui en envoyer un duplicata, et de l'informer de ce qui s'est passé depuis notre dernière lettre, et lui faire connoître l'état pitoyable de nos affaires.

M. de Montclar nous a fait savoir, le 28 au soir, qu'il souhaitoit que nous lui envoyassions un de nos députés, pour lui faire savoir les intentions de S. M. Très-Chrétienne, qui sont que la chambre souveraine de Brisach ayant adjugé au roi, son maître, la souveraineté de toute l'Alsace dont notre ville est un membre, il vouloit, qu'en vertu dudit arrêt, nous eussions à reconnoître sadite majesté pour notre souverain seigneur, recevoir une garnison et mériter par-là sa protection ; que le roi y avoit d'autant plus songé, qu'il étoit bien informé, que V. M. I. cherchoit

depuis quelque temps, tous les moyens d'y en faire entrer une ; que l'on en avoit parlé publiquement à la cour du prince de Bade, et que le baron de Merci avoit été envoyé à nous à cet effet par V. M. I.

M. le baron de Montclar nous a fait entendre en même temps, que si nous nous accommodions à l'amiable et de bonne heure, nous devions compter sur la conservation de nos droits et de nos priviléges ; mais que si nous nous obstinions au contraire, et si nous commettions le moindre acte d'hostilité, le roi avoit présentement le nombre de troupes, l'artillerie et les autres choses nécessaires pour nous ranger à notre devoir ; et que M. le marquis de Louvois devant arriver aujourd'hui, il nous convioit à prendre promptement des résolutions favorables, afin qu'il lui en pût donner part à son arrivée, qui devoit être suivie de celle du roi Très-Chrétien dans six jours.

Comme nous nous sentons trop foibles pour pouvoir résister à une puissance aussi grande et aussi terrible que celle de S. M. Très-Chrétienne, et que d'ailleurs nous ne voyons pas que nous puissions être assistés d'aucun secours, ni d'aucuns conseils pour pouvoir y résister, nous n'avons point d'autre expédient que de nous remettre à la volonté de Dieu, et recevoir les conditions que S. M. Très-Chrétienne voudra bien nous prescrire ; c'est de quoi nous avons voulu nous donner l'honneur d'en informer V. M. I. ; et en lui demandant ses bonnes graces, nous la supplions de nous croire, etc.

M. DE FRITSCHMANN AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Strasbourg, le 29 septembre 1681.

MONSEIGNEUR, depuis que les troupes du roi sont entrées au fort du Rhin, j'ai été gardé si exactement, sous prétexte de ma propre sûreté, que personne n'a eu la permission de me voir et de me parler, qu'en présence des soldats. Je me suis plaint à ces Messieurs de cette manière d'agir ; je leur avois envoyé une lettre pour vous la faire tenir, laquelle m'a été renvoyée. J'espère que vous aurez la bonté de m'attribuer plus de dévouement pour vous et plus de chaleur pour le service du roi, qu'il ne vous a paru en cette rencontre, où je fais plus la figure d'un prisonnier que d'un homme du roi, puisque MM. de Strasbourg, depuis le refus que je leur ai fait ce matin d'écrire à l'officier qui commandoit dans le fort, comme ils le souhaitoient, n'ont plus aucun commerce avec moi.

J'ai déjà vu plusieurs alarmes en cette ville ; mais je n'ai jamais remarqué une si grande tranquillité, si j'en excepte les lamentations des femmes et quelques prières qu'on a faites dans toutes les églises, à deux heures après midi, pour l'heureux succès des négociations des députés qui vous ont été envoyés, quoiqu'on m'ait assuré que le résident de l'Empereur, avec ses adhérens, eût fait son possible pour encourager le peuple, sous l'espérance de je ne sais quel secours de troupes, que Mme de Humstelt dit avoir vu marcher il y a quelques jours dans les montagnes.

Je n'y ai pu remarquer la même chaleur qui a paru autrefois. Il est bien vrai que ces deux jours on a fait tout ce qu'on a pu pour se mettre dans une bonne défense ; mais les magistrats ont eu la prudence de laisser les canons sur les remparts, dépourvus de poudre, afin d'ôter à quelques insensés le moyen de commencer un jeu qui finiroit mal pour la ville. Comme j'ai été toute la journée fort exactement observé, et qu'ayant voulu prendre langue de M. de Günzer (1), ce dernier m'a fait dire qu'il ne pouvoit me venir trouver, parce qu'il étoit obligé de sortir de la ville. Je n'ai pu découvrir que tard les différentes dispositions des esprits dans cette occasion.

J'ai su à la fin, que les magistrats avoient assemblé les élus des métiers, pour déclarer les propositions qu'on dit que vous leur aviez faites ; qu'une bonne partie de ces élus avoit été d'avis de se jeter dans les bras de S. M. sans aucun retardement ; mais que la pluralité des voix avoit conclu qu'il falloit faire quelque résistance, pour avoir un accommodement plus favorable. Il étoit environ quatre à cinq heures quand on m'a fait ce récit. Depuis ce temps-là, et même depuis l'arrivée de l'officier que vous avez envoyé ici, le trésorier de cette ville m'a fait dire secrètement, que MM. de Strasbourg avoient pris la dernière résolution, de faire entrer demain au soir les troupes de

(1) Il étoit secrétaire de la ville en 1674 et 1675, pendant les campagnes du maréchal de Turenne. On croit qu'il possédoit encore cet emploi en 1681.

S. M. dans leur ville. Je ne doute pas qu'ils n'exécutent cette résolution malgré la populace, qui, nonobstant les menaces de vouloir assommer le sénat, n'est point en état de s'opposer et de rien entreprendre. Comme je ne puis rien savoir que par le rapport d'autrui, je ne puis vous assurer de rien positivement. Quoique sur mes plaintes, MM. de Strasbourg m'aient fait dire tantôt, que je pouvois sortir moi-même sans ou avec la garde qui étoit à ma porte, j'ai cru toutefois ne le devoir point faire par toutes sortes de raisons, espérant que vous aurez la bonté d'approuver que je me tienne au logis, sans exposer le nom et l'autorité du roi au désespoir et à l'animosité de quelques canailles. J'ai cru même devoir mépriser l'avis que l'on m'a donné, qu'on viendroit m'assassiner dans ma maison, et n'en point faire de bruit, afin de n'en point augmenter l'envie.

J'attendrai donc, Monseigneur, tranquillement les ordres que vous estimerez à propos de me donner, avant que vous entriez ici vous-même. Il est présentement minuit, et tout est si tranquille qu'on n'entend pas le moindre bruit dans les rues. Il faut que toute la bourgeoisie soit sur les remparts.

LE MAGISTRAT DE STRASBOURG AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Du 30 septembre 1681.

Monseigneur, nous avons appris par nos députés, qui ont eu l'honneur de faire la révérence à Votre

Excellence, la proposition qu'il lui a plu de leur faire de la part de S. M. Très-Chrétienne, et nous n'aurions pas aussi manqué à donner à V. E. les assurances de la bonne intention que nous avons à l'égard de la souveraine protection de S. M. à l'heure prescrite, s'il n'eût été, qu'au retour de nos députés, nous eussions trouvé notre bourgeoisie qui a passé toute la journée sur les remparts, en un tel état, que nous n'avons pas jugé à propos de leur parler d'une affaire d'une telle importance ; c'est pourquoi nous supplions très-humblement V. E. de nous accorder le temps jusqu'après midi, en considération que notre état démocratique ne nous permet pas de conclure les choses de conséquence, sans la participation de toute la bourgeoisie, que nous tâcherons à disposer d'être de même sentiment que nous ; c'est-à-dire, de rapporter à V. E. une réponse qui lui pourroit agréer.

LE Mr DE LOUVOIS AU Mr DE CHAMILLI, GOUVERNEUR DE FRIBOURG (1).

Du 30 septembre 1681.

Le Roi vous ayant accordé le gouvernement de Strasbourg, et cette place travaillant à faire sa capitulation, je vous en donne avis, afin que vous vous rendiez diligemment ici. Je ne vous mande point de donner de si bons ordres à celui qui se trouvera com-

(1) Le même qui avoit défendu Grave en 1674, et depuis maréchal de France.

mander dans Fribourg en votre absence, qu'il ne s'y passe rien que de bien à propos, parce que je suis persuadé que vous n'y manquerez pas. Au surplus, je me réjouis avec vous de votre satisfaction, et suis de tout mon cœur tout à vous.

ARTICLES PROPOSÉS

Par les Préteur, Consul et Magistrat de la ville de Strasbourg.

Du 30 septembre 1681.

Nous, François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'Etat et des Commandemens de S. M., et Joseph de Ponts, baron de Montclar, lieutenant-général des armées du Roi, commandant pour S. M. en Alsace, avons, en vertu du pouvoir à nous accordé par S. M., pour recevoir la ville de Strasbourg à son obéissance, mis les apostilles ci-dessous, dont nous promettons fournir la ratification de S. M. et la remettre au magistrat de Strasbourg, entre ci et dix jours.

I. La ville de Strasbourg, à l'exemple de M. l'évêque de Strasbourg, du comte de Hanau, seigneur de Fleckenstein, et de la noblesse de la Basse-Alsace, reconnoît S. M. Très-Chrétienne pour son souverain seigneur et protecteur.

Le roi reçoit la ville et toutes ses dépendances en sa royale protection.

II. Sa Majesté confirmera tous les anciens privi-

léges, droits, statuts et coutumes de la ville de Strasbourg, tant ecclésiastiques que politiques, conformément au traité de paix de Westphalie, confirmé par celui de Nimègue.

Accordé.

III. Sa Majesté laissera le libre exercice de la religion, comme il a été depuis l'année 1624 jusqu'à présent, avec toutes les églises et écoles, et ne permettra à qui que ce soit d'y faire des prétentions, ni aux biens ecclésiastiques, fondations et couvens : à savoir l'abbaye de Saint-Etienne, le chapitre de Saint-Thomas, Saint-Marc, Saint-Guillaume, aux Tous-Saints et tous les autres, compris et non compris, mais les conservera à perpétuité à la ville et à ses habitans.

Accordé, pour jouir de tout ce qui regarde les biens ecclésiastiques, suivant qu'il est prescrit par le traité de Munster, à la réserve du corps de l'église de Notre-Dame, appelé autrement le Dôme, qui sera rendu aux catholiques, sa majesté trouvant bon néanmoins qu'ils puissent se servir des cloches de ladite église, pour tous les usages ci-devant pratiqués, hors pour sonner leurs prières.

IV. Sa Majesté veut laisser le magistrat dans le présent état, avec tous ses droits et libre élection de leur collége, nommément celui des Treize, Quinze, Vingt-un, grand et petit sénat, des échevins, des officiers de la ville et chancellerie, des couvens ecclé-

siastiques, l'université, avec tous leurs docteurs, professeurs et étudians, en quelque qualité qu'ils soient, le collége, les tribus et maîtrises, tous comme ils se trouvent à présent, avec la jurisdiction civile et criminelle.

Accordé, à la réserve que pour les causes qui excéderont mille livres de France en capital, on en pourra appeler au conseil de Brisach, sans néanmoins que l'appel suspende l'exécution du jugement qui aura été rendu par le magistrat, s'il n'est pas question de plus de deux mille livres de France.

V. Sa Majesté accorde aussi à la ville, que tous les revenus, droits, péages, pontonages et commerce, avec la douane, soient conservés en toute liberté et jouissance, comme elle les a eus jusqu'à présent, avec la libre disposition de la Pfenningthurn (1) et la monnoie, des magasins de canons, munitions, armes, tant de ceux qui se trouvent dans l'arsenal qu'aux remparts et maisons de la bourgeoisie, des magasins de blés, vins, bois, charbon, suif et tous les autres, les cloches, comme aussi les archives, documens et papiers de quelque nature qu'ils soient.

Accordé, à la réserve des canons (2), mu-

(1) Etablissement où les habitans de la ville plaçoient leurs capitaux, dont on leur payoit un intérêt convenu.

(2) Ils étoient au nombre d'environ deux cent soixante, dont cinquante gros, quinze moyens, et le reste pièces de campagne.

nitions de guerre et armes des magasins publics, qui seront au pouvoir des officiers de sa majesté; et à l'égard des armes appartenant aux particuliers, elles seront remises dans l'hôtel-de-ville en une salle dont le magistrat aura la clé.

VI. Toute la bourgeoisie demeurera exempte de toute contribution et autres paiemens, S. M. laissant à la ville tous les impôts ordinaires et extraordinaires pour sa conservation.

Accordé.

VII. Sa Majesté laissera à la ville et citoyens de Strasbourg la libre jouissance du pont du Rhin, de toutes leurs villes, bourgs, villages, maisons champêtres et terres qui leur appartiennent, et fera la grace à la ville de lui octroyer des lettres de répit contre ses créanciers, tant dans l'Empire que dehors.

Accordé.

VIII. Sa Majesté accorde aussi amnistie de tout le passé, tant au public qu'à tous les particuliers, sans aucune exception, et y fera comprendre le prince palatin de Weldentz, le comte de Nassau, le résident de S. M. Impériale, tous les hôtels, le Bruderhoff(1), avec ses officiers, maisons et appartenances.

Accordé.

---

(1) Etablissement fondé depuis la réforme religieuse, aux dépens de quelque ancienne propriété ecclésiastique.

IX. Il sera permis à la ville de faire bâtir des casernes pour loger les troupes qui y seront en garnison.

Accordé.

X. Les troupes du Roi entreront aujourd'hui 30 septembre 1681, dans la ville, à quatre heures après midi.

Fait à Illkirch, le 30 septembre 1681.

(*Signé*) DE LOUVOIS. Joseph DE PONTS, baron de Montclar. Jean-George DE ZEDLITZ, écuyer et préteur. Dominique DIETRICH. Johann-Leonhard FRÖREISEN. Johann-Philippe SCHMIDT. Daniel RICHSHOFFER. Jonas STORR. J. Joachim FRANTZ. Christoffle GÜNZER.

LE MARQUIS DE LOUVOIS AU ROI.

A Illkirch, le 1er octobre 1681.

SIRE, je n'ai pu me donner l'honneur d'écrire hier à V. M., pour lui rendre compte de la capitulation de la ville de Strasbourg, et de son exécution pour l'entrée des troupes de V. M. dans la ville, parce que j'en revins à la nuit, et que le peu de commis qui sont arrivés avec moi, n'ont pu achever avant ce matin l'expédition de tous les ordres de votre majesté, nécessaires pour contremander les troupes, desquels ordres je suis obligé de charger ce courrier, parce que je n'ai plus que celui-là auprès de moi.

V. M. aura agréable de voir, par la copie qui sera ci-jointe de la capitulation et des apostilles qui ont été mises à côté, les conditions sous lesquelles la ville de Strasbourg s'est soumise à votre obéissance.

Les magistrats et les corps de métiers ont paru également satisfaits de ce qui leur a été promis au nom de V. M. Je la supplie très-humblement de vouloir bien ordonner à M. de Croissi, d'en envoyer la ratification de V. M.

Six, des dix bataillons nommés par V. M. pour demeurer en garnison dans la ville, y entrèrent hier sur les quatre heures du soir, avec le régiment des cuirassiers. Les bourgeois étoient dans les rues à les voir passer avec une tranquillité surprenante. V. M. verra, par une lettre de M. de Vissec qui y a passé la nuit avec M. le chevalier Colbert et M. du Bourg, avec quel ordre tout s'y est passé. Les quatre autres bataillons y entreront aujourd'hui, demain et après-demain, et l'on travaille, à l'heure qu'il est, au logement. J'espère que M. de Chamilli, auquel j'ai dépêché un courrier dès hier au matin, s'y pourra rendre ce soir. Les ingénieurs travaillent à lever au juste le plan du terrein d'entre la ville et le pont, afin que M. de Vauban que j'attends demain, puisse se déterminer plus promptement à la fortification qu'il voudra proposer à V. M. Je prendrai cependant des mesures avec M. de la Grange que j'attends aujourd'hui, pour faire venir des outils, et m'informer des lieux d'où l'on pourra tirer plus facilement des matériaux, afin que l'ouvrage que V. M. résoudra, se

puisse commencer le plutôt que faire se pourra, étant persuadé que rien n'est plus important, que de le mettre en défense entre ci et la fin du mois prochain.

LE MARQUIS DE LOUVOIS AU CARDINAL DE FURSTEMBERG, ÉVÊQUE DE STRASBOURG.

A Strasbourg, le 4 octobre 1681.

MONSIEUR, ce mot est pour vous faire compliment sur la soumission de cette ville à l'obéissance du roi, qui vous assure pour toujours la jouissance des revenus de votre évêché, et vous donnera la satisfaction de faire vos fonctions dans une église dont il y a plus de cent ans que les catholiques sont chassés.

Louis XIV partit le 30 septembre de Fontainebleau, avec sa cour, et arriva le 2 octobre à Vitri-le-Français, où il reçut la nouvelle de la soumission de Strasbourg. Le 6, le roi alla à Bar-le-Duc, le 7 à Vouet, le 8 à Germini, le 9 à Bayon, le 10 à Ramberviller, le 12 à Saint-Diei, le 13 à Sainte-Marie-aux-Mines et le 14 à Schelestat, où les députés de Strasbourg vinrent lui rendre hommage. Ils lui parlèrent à genoux, le traitèrent de souverain et se nommèrent ses sujets. Le 15, le roi se rendit à Brisach et le 17 à Fribourg, d'où il revint le 18, et alla le 19 à Einsisheim. Le lendemain, il fit une course à Huningue, pour en visiter les fortifications. Le 21, il se rendit à Colmar, le 22 à Benfeld et le 23 à

Strasbourg, où l'évêque l'avoit précédé: il lui prêta serment le 24 dans la cathédrale, et fit une harangue pendant laquelle on remarqua que le monarque tint toujours la crosse, comme pour lui faire sentir qu'il ne la devoit qu'à lui. On commença, sans perte de temps, à travailler aux nouvelles fortifications. Louis alla le 27, de Strasbourg à Saverne, le 28 à Sarrebourg, le 29 à Vick, le 30 à Pont-à-Mousson, le 2 novembre à Metz, le 4 à Thionville, le 5 à Longuion, le 6 à Stenai, le 8 à Grandpré, le 9 à Saint-Souplet, le 10 à Reims, le 12 à Fîmes, le 13 à Soissons, le 14 à Villers-Coteret, le 15 à Dammartin, et le 16 à Saint-Germain-en-Laye.

PIÈCES
RELATIVES A L'OCCUPATION DE CASAL.

Louis XIV reçut le 9 octobre à Bayon, la nouvelle que ses troupes étoient entrées dans la citadelle de Casal, du consentement du duc de Mantoue, le 30 septembre, le même jour que dans Strasbourg. Comme cette mesure qui s'étendit bientôt au château et à la ville même de Casal, influa essentiellement sur les affaires d'Italie, et augmenta les alarmes des puissances rivales de la France, on va rapporter les pièces relatives à cette espèce de prise de possession de Casal : elles contiennent divers détails utiles à l'histoire. Le marquis de Boufflers, depuis maréchal de France, fut destiné à conduire l'expédition, à laquelle le roi attachoit trop d'importance, pour négliger aucune mesure susceptible d'en assurer le succès. Aussi voulut-il adjoindre à M. de Boufflers, M. de Catinat (1), plus propre que lui à négocier et à persuader. Le marquis de Louvois écrivit donc au dernier la lettre suivante :

Versailles, le 22 juillet 1681.

Monsieur, le service du roi desirant que vous fassiez incessamment un voyage pareil à celui du

(1) Il étoit alors brigadier d'infanterie et gouverneur de Tournai.

commencement de l'année passée, je vous en donne avis, afin que prétextant quelque affaire de famille, vous mandiez à vos amis en Flandre, que M. votre frère vous a obtenu votre congé pour deux mois, et qu'en effet vous partiez pour vous rendre, entre ci et douze ou quinze jours, sans mystère, à Fontainebleau où je vous entretiendrai, et vous remettrai les ordres du roi de ce que vous aurez à faire. Je vous dirai cependant, que j'espère que vous réussirez mieux au voyage que vous ferez ensuite, que vous n'avez fait au précédent.

MÉMOIRE pour servir d'instruction au marquis de Boufflers, maréchal des camps ès armées du roi, colonel-général des dragons, s'en allant commander les troupes qui sont présentement en Dauphiné.

A Fontainebleau, le 14 août 1681.

LE sieur marquis de Boufflers a été instruit du traité qui avoit été signé vers la fin de l'année 1678, avec le sieur Mathioli, soi-disant ministre du duc de Mantoue, par lequel ledit sieur duc de Mantoue s'obligeoit à faire remettre la ville, citadelle et château de Casal au pouvoir de sa majesté, et de l'infidélité avec laquelle ledit Mathioli (1), ayant commu-

(1) Ce Mathioli fut mis à la Bastille, où l'on croit qu'il finit ses jours. Quelques écrivains ont avancé sans fondement, que c'est le même prisonnier appelé le *Masque de fer*. Il est plus vraisemblable que Mathioli est celui dont les officiers de la Bastille ont pu défigurer le nom, (soit à

niqué le traité qu'il avoit signé au nom de son maître, aux ministres du duc de Savoie et au gouverneur espagnol de Milan, ils en traversèrent l'exécution, de manière que ledit traité ne fut point ratifié par le duc de Mantoue, ni exécuté par ses officiers.

S. M. envoya l'abbé Morel, peu de temps après, pour sommer ledit duc de Mantoue, de l'exécution du traité susdit qui avoit été signé sur un pouvoir de lui en bonne forme; ce qu'il refusa de faire jusqu'au commencement du mois passé, que par un nouveau traité, signé à Mantoue, ledit sieur duc s'est obligé de faire remettre seulement la citadelle dudit Casal au pouvoir de S. M., le 30 du mois de septembre prochain. Et comme il faut un corps de troupes considérable pour escorter l'infanterie qui doit entrer dans ladite citadelle, et ôter aux Espagnols la pensée de s'opposer à son passage, S. M. a donné ses ordres pour y faire marcher les troupes mentionnées dans l'état ci-joint, et a jeté les yeux sur le sieur marquis de Boufflers pour les commander. Son intention est qu'il parte en poste de cette ville, pour se rendre à Grenoble, et y présenter au sieur président de Saint-André, qui commande pour le service de S. M. dans ladite province, la lettre de S. M. qui sera ci-jointe, par laquelle elle lui ordonne de lui remettre ses ordres

---

dessein, soit par inaptitude naturelle aux Français de bien écrire et de bien prononcer les noms propres étrangers,) en celui de *Marchiali* ou de *Marchioli*, qu'ils mentionnèrent sur leur registre, comme mort à la Bastille en 1703, et enterré à la paroisse de Saint-Paul.

pour faire que les troupes qui y sont présentement, et celles que ledit sieur de Saint-André croit qui doivent y arriver ci-après, en partent sur ceux qui leur seront donnés par le sieur marquis de Boufflers, et qu'elles soient reçues dans tels lieux de ladite province où ledit sieur marquis de Boufflers jugera à propos de les faire passer ou loger.

Ledit sieur marquis de Boufflers observera, que le sieur duc de Mantoue ayant desiré de sa majesté, que l'on fît assembler beaucoup de troupes en Dauphiné, afin que le bruit qui se répandroit en Italie, d'une puissante armée qui devoit marcher contre lui, lui pût servir d'excuse envers ses voisins, de ce qu'il avoit fait remettre ladite citadelle entre les mains de sa majesté, elle a envoyé en Dauphiné le contrôle dont copie sera ci-jointe, lequel marque qu'il doit se rendre dans le Dauphiné un bien plus grand nombre de troupes que celui qui a ordre d'y marcher effectivement, afin que l'avertissement que le commandant de la province et l'intendant d'icelle donneront du passage et logement des susdites troupes, fasse tout le bruit que le sieur duc de Mantoue desire; et ainsi ledit sieur marquis de Boufflers observera, de ne jamais s'expliquer qu'il doive arriver moins de troupes dans la province, qu'il n'en est compris dans le dernier contrôle.

Après que ledit sieur président lui aura remis les ordres marqués ci-dessus, l'intention du roi est qu'il s'avance à Briançon où, avec les gens que le sieur d'Herbigni, intendant en Dauphiné, lui donnera

pour cet effet, et le commissaire Bréant qui se rendra peu de jours après son arrivée à Grenoble, il prendra les mesures nécessaires pour la subsistance des troupes dans leur marche vers Pignerol, faisant amasser dans les lieux où il jugera à propos de les faire camper ou loger, les farines, bestiaux, avoines et fourrages nécessaires pour leur subsistance. Et comme il seroit difficile de faire passer à-la-fois tout ce nombre de troupes avec ce que S. M. veut qui marche à Casal, il prendra ses mesures pour les faire avancer en détail dans les lieux de la montagne situés au-delà de Briançon, où il jugera qu'elles pourront subsister pendant peu de temps, déclarant aux colonels, que S. M. se prendra à eux du moindre sujet de plainte qu'ils donneront, soit dans les lieux où il les fera avancer, ou dans ceux de leur passage.

Ledit sieur marquis de Boufflers fera assembler aussi toute l'infanterie, vers le 21 ou le 22 du mois prochain, sous Briançon où il la fera camper, lui faisant distribuer journellement du pain de munition et une livre de viande par soldat, et ce du fonds et par les soins des étapiers du Dauphiné ; et lorsqu'elle devra marcher suivant le mémoire ci-joint, ledit sieur marquis de Boufflers lui fera délivrer par les mêmes étapiers, de la viande en vie qu'elle puisse mener à sa suite, et le surplus de la subsistance ordonnée dans les étapes en argent, que le sieur marquis de Boufflers aura soin que les officiers distribuent journellement à leurs soldats, et n'en mettent quoi que ce soit à leur profit.

Il aura soin de faire retirer les ballots de fers à cheval et de clous propres pour ferrer, qui avoient été envoyés au commissaire Joli au commencement de l'année 1679, pour les faire distribuer à la cavalerie et aux dragons en entrant dans la montagne, afin que le manquement desdits fers et clous ne retarde point leur marche, et n'estropie point leurs chevaux.

Il prendra soin de faire que toute la cavalerie et les dragons arrivent sous Pignerol, partie le 26 dudit mois prochain, et l'autre partie le 27 de bonne heure, où il la fera camper avec le moins de dommage que faire se pourra pour les habitans de Pignerol.

Ledit sieur marquis de Boufflers aura soin que le commissaire de Chaunoi leur fasse fournir le foin et l'avoine nécessaires pour leur subsistance, et il leur fera prendre les munitions de guerre dont il croira qu'ils pourront avoir besoin. Il fera aussi en sorte, que l'infanterie arrive le 27 sous Pignerol où, par les soins du sieur de Catinat, on lui donnera des munitions de guerre et du pain, et de la viande en vie pour quatre ou cinq jours.

L'intention de S. M. est que ledit sieur marquis de Boufflers fasse arriver un officier à Turin le 27 vers le soir, lequel porte à M. l'abbé d'Estrades (1) le paquet ci-joint, et que ledit sieur marquis de Boufflers commence à marcher assez à temps pour arriver au pont de..... (2) le 28 à la pointe du jour,

(1) Envoyé de France à Turin.

(2) Ce nom est omis dans le manuscrit : peut-être s'agit-il du pont de Carignan.

pour de-là continuer sa marche avec la cavalerie et les dragons, à la réserve de cinq escadrons de cent chevaux chacun, qu'il laissera audit pont, pour attendre ledit sieur de Catinat, et escorter l'infanterie, suivant les ordres que ledit sieur de Catinat donnera aux cinq escadrons.

Ledit sieur marquis de Boufflers marchera à la porte de la citadelle dudit Casal, qui est du côté de la campagne, avec toute la diligence que pourront faire les troupes sans les ruiner, prenant ses mesures de manière qu'il y puisse arriver le 30 du mois de septembre, le plus matin que faire se pourra.

S'il trouvoit des troupes qui voulussent s'opposer à son passage, il n'hésitera pas à les charger, de quelque nature qu'elles soient. Etant arrivé à la porte de ladite citadelle, il enverra un officier au gouverneur, pour lui en demander l'évacuation. En attendant l'arrivée de l'infanterie, il y fera mettre deux régimens de dragons.

Comme le roi a promis de faire prendre en compte les munitions, tant de guerre que de bouche, qui se trouveront dans la citadelle de Casal, ledit sieur de Boufflers chargera le sieur de Bréant, ou le commissaire d'Esgrigni, de faire l'inventaire des munitions de bouche, et d'en donner un reçu contenant leur qualité et leur quantité; et M. de Saint-Hilaire, de faire l'inventaire des munitions de guerre, et d'en donner un détail qui spécifie la qualité de chaque chose.

Aussitôt après son arrivée dans ladite citadelle de

Casal, il en donnera avis par un courrier au sieur de Catinat, auquel il en remettra le commandement à l'arrivée dudit sieur Catinat dans la place, et fera passer le même courrier à sa majesté, pour lui en rendre compte.

Ledit sieur marquis de Boufflers étant entré dans ladite citadelle, et en ayant visité les dehors, les trouvera sans doute en bien mauvais état, ce qui lui donnera occasion de dépêcher un officier entendu vers l'abbé Morel à Mantoue, pour le charger de remontrer au duc de Mantoue et à ses ministres, le mauvais état auquel il aura trouvé ladite citadelle, la nécessité où il est de rester avec le corps de troupes qu'il commande, pour en assurer la garnison, et lui donner le temps d'y faire les réparations nécessaires, pour la mettre en défense, et d'y faire venir de Pignerol les munitions, tant de guerre que de bouche, qui sont nécessaires pour cet effet.

Il fera savoir au comte de Melgar, commandant pour le roi catholique dans le Milanois, qu'il a ordre du roi d'entretenir avec les peuples du roi son maître toute bonne correspondance, et de contenir le corps de troupes qu'il commande, de manière qu'il ne leur soit aucunement à charge.

Il essayera d'obliger l'officier de M. de Mantoue qui commande dans le Montferrat, à lui donner des quartiers dans lesquels la cavalerie et les dragons puissent attendre la réponse de M. de Mantoue, et lui les ordres de S. M., sur le compte qu'il lui aura rendu de l'état où se sera trouvée ladite citadelle.

Soit qu'il loge ses troupes dans les quartiers que lui donnera le gouverneur du Montferrat, soit qu'il les loge lui-même dans des lieux à portée de Casal, il fera marché avec les habitans des lieux, pour leur fournir le fourrage, et tenir la main à ce que les officiers, cavaliers et dragons, payent, au moyen de leur solde, tout ce qu'ils prendront; de manière que ledit sieur marquis de Boufflers puisse répondre au roi, que les peuples du pays n'en recevront aucune incommodité.

Ledit sieur marquis de Boufflers prendra soin de faire instruire l'abbé Morel du desir que S. M. auroit que M. le duc de Mantoue consentît à ce que, tant à cause du mauvais état où ledit sieur marquis de Boufflers aura trouvé la place, que de ce qu'il l'aura trouvée dépourvue d'artillerie et de munitions de guerre et de bouche, le corps de cavalerie et de dragons qui est aux ordres dudit sieur marquis de Boufflers, ou du moins la plus grande partie d'icelui, pût hiverner dans le Montferrat; il chargera, pour cet effet, ledit sieur abbé Morel, de représenter aux ministres de M. le duc de Mantoue, que si ce corps se retiroit en Dauphiné, ledit sieur duc de Mantoue demeureroit pendant tout l'hiver, exposé aux chagrins des Espagnols et de l'Empereur, qui ne voyant rien qui les pût contenir dans le désespoir où ils seront de ce qu'aura fait ledit sieur de Mantoue, pourroient impunément pendant l'hiver, envahir son pays et prendre en icelui tels postes, qu'il ne seroit plus possible à S. M. de le tirer d'oppression.

Il donnera pouvoir audit sieur abbé Morel de distribuer jusqu'à deux mille pistoles parmi les ministres du duc de Mantoue, s'ils peuvent porter leur maître à cette résolution; et au cas qu'ils la lui fassent prendre, ledit sieur marquis de Boufflers ne fera point de difficulté de répandre le corps qu'il commandera dans tous les quartiers du Montferrat, que ledit duc de Mantoue lui voudra donner. Comme il ne se trouvera apparemment pas dans ladite citadelle du logement pour la moitié de la garnison que S. M. y envoie, il chargera ledit abbé Morel de faire de vives instances auprès dudit sieur duc, pour qu'une partie de cette infanterie puisse loger dans la ville, où il l'assurera qu'elle sera contenue en telle discipline, qu'elle ne sera à charge en façon du monde aux habitans, avec lesquels même on pourra convenir de quelque rétribution pour le logement.

Pour y réussir, il lui ordonnera de remontrer audit duc de Mantoue, que l'hiver étant sur le point de commencer, il n'est pas possible de penser à faire des bâtimens pour le logement de cette garnison auparavant le printemps prochain; qu'il n'y a pas d'apparence de laisser pendant l'hiver des soldats à découvert; que de ne laisser dans ladite citadelle que les troupes qui pourront avoir le couvert dans les bâtimens qui y sont faits, ce seroit exposer la place à une perte certaine, vu le mauvais état auquel elle est, et les armes du roi à perdre leur réputation; que lorsque S. M. seroit informée du mauvais état de la place, du peu de logement qu'il y a, et du refus de M. le duc de

Mantoue, de permettre qu'une partie de la garnison de la citadelle logeât dans la ville, sans être à charge aux habitans, jusqu'à ce que les bâtimens que S. M. fera faire fussent en état de recevoir les troupes, S. M. ne pourroit manquer de croire, que ledit sieur duc de Mantoue seroit de concert avec les Espagnols et les autres ennemis de S. M.

Et en un mot, il instruira l'abbé Morel de faire et dire tout ce qui pourra persuader le duc de Mantoue de consentir au logement des troupes dans la ville, ou à donner des quartiers dans le Montferrat, sinon pour toute la cavalerie et les dragons qui seront aux ordres dudit sieur de Boufflers, au moins pour la plus grande partie ; permettant audit sieur abbé Morel d'insinuer aux ministres dudit sieur duc de Mantoue, que la nécessité n'ayant point de loi, et les sieurs de Boufflers et de Catinat n'étant pas gens à vouloir voir périr sous leur commandement les troupes de S. M., ou exposer une place qui coûte au roi aussi cher que la citadelle de Casal, il ne seroit pas impossible qu'ils prissent d'eux-mêmes la résolution de faire ce dont ils font demander la permission à M. le duc de Mantoue, auquel S. M., en ce cas, sauroit d'autant moins de gré, qu'elle auroit lieu de soupçonner, par le refus qu'il auroit fait d'une chose de laquelle ni lui ni ses sujets ne peuvent recevoir aucun préjudice, qu'il n'avoit point eu, en traitant avec S. M. de la citadelle de Casal, une intention sincère d'entrer dans ses intérêts, puisqu'il ne voudroit pas contribuer d'aussi peu de chose à sa manutention.

Si les ministres dudit sieur duc de Mantoue représentoient au sieur abbé Morel, que le corps que commande ledit sieur de Boufflers est trop fort pour pouvoir être logé dans le Montferrat, ledit sieur de Boufflers pourroit renvoyer un régiment de dragons à Pignerol, et S. M. ne trouveroit pas mauvais qu'il envoyât demander à madame la duchesse de Savoie, des quartiers dans la partie de ses Etats qui est voisine de Trin, Verceil et Asti, lui faisant entendre que la subsistance de ces troupes sera réglée de la manière qu'il lui plaira; c'est-à-dire que l'on paiera à ses sujets ce qu'elle arbitrera pour la subsistance des chevaux, et que les cavaliers ne vivront qu'en payant, et seulement jusqu'à ce qu'ayant donné part au roi de ce qu'il pourra loger dans le Montferrat, il reçoive les ordres de S. M. sur ce que devront devenir les susdites troupes.

Il écrira au sieur de Catinat, lequel se rendra dans la fin de ce mois dans le donjon de la citadelle de Pignerol, mettant au-dessus une enveloppe pour le sieur de Saint-Mars, commandant en icelle, pour lui faire savoir le temps qu'il sera à Briançon, et le lieu où ledit sieur Catinat pourra faire tenir des lettres audit sieur de Boufflers, s'il a quelque chose à lui mander.

Ledit sieur de Boufflers recommandera au sieur de Catinat, de charger le commissaire du Chaunoi d'avoir cinq ou six cents sacs de farine, outre ce que ledit sieur de Catinat jugera à propos de mener à sa suite, et celle qui sera nécessaire pour fournir, tant à la cava-

lerie, qu'aux dragons et à l'infanterie, le pain dont il est parlé ci-dessus ; lesquels cinq ou six cents sacs de farine ledit commissaire du Chaunoi fera incessamment voiturer au plus prochain port sur le Pô, aussitôt après le passage des troupes, pour y être embarqués et descendre jusqu'au lieu que ledit sieur de Boufflers marquera, aussitôt après qu'il sera entré dans ladite citadelle ; lesquelles farines serviront à fournir le pain aux troupes qu'il commande, si par quelques raisons qu'on ne peut prévoir, il étoit obligé de les tenir ensemble sous Casal, et seront mises dans les magasins de la citadelle, suivant qu'il en sera convenu entre ledit sieur de Boufflers et le sieur de Catinat, avec lequel S. M. recommande audit sieur de Boufflers d'agir de concert, en une parfaite intelligence, prenant son conseil sur toutes les choses qui pourroient arriver, lesquelles ne seroient pas décidées par la présente instruction. Et parce qu'il est de la prudence de S. M. d'expliquer sa volonté sur les choses qu'il y a le moins d'apparence qui puissent arriver, elle a jugé à propos de marquer audit sieur de Boufflers dans cette instruction que, si contre toute apparence, le gouverneur de Casal refusoit l'entrée de la citadelle audit sieur de Boufflers, l'intention du roi est qu'il se campe le long du Pô, vers le pont de Sture, qu'il y attende M. de Catinat, et que de-là ou de tel autre endroit où il jugeroit à propos de se mettre, il commit toutes sortes d'actes d'hostilités dans le Montferrat, jusqu'à ce que, sur l'avis qu'il en auroit donné à S. M., il reçût d'autres ordres ; que s'il avoit

avis de l'assemblée de quelque corps de troupes plus fort que celui qui est à ses ordres, il pourroit se retirer dans quelque bon poste sur les terres du duc de Savoie, où il attendroit les ordres de S. M.

S'il croyoit avoir besoin de quelques petites pièces de canon, pour se mieux maintenir dans le poste qu'il auroit choisi, ou pour se faire ouvrir les portes dans les lieux du Montferrat où il jugeroit à propos de s'établir, S. M. trouveroit bon qu'il les envoyât prendre à Pignerol d'où, pendant ce campement, il auroit soin de se faire envoyer les farines et munitions de guerre dont il pourroit avoir besoin.

Il donnera avis à S. M. par tous les ordinaires, de ce qui se passera, envoyant ses lettres par des exprès jusqu'à Pignerol; et lorsque les choses le mériteront, il y dépêchera des courriers, se servant pour les affaires de conséquence du chiffre qui sera ci-joint, dont le sieur abbé Morel, le sieur de Catinat et le sieur du Chaunoi ont des copies; et parce qu'il se pourroit faire que, pour quelqu'un des cas dont il est parlé ci-dessus, S. M. ordonnât à la plupart des troupes qui passeront en Piémont, de repasser en Dauphiné, ledit sieur de Boufflers recommandera aux étapiers du Dauphiné de tenir leurs étapes garnies; leur disant que les troupes mentionnées au grand contrôle qui lui a été remis devant arriver dans peu de jours dans la province, recevront aussi ses ordres pour le suivre en Piémont.

Ledit sieur marquis de Boufflers verra, par la copie de l'instruction du sieur de Catinat, qui est ci-jointe,

et qui empêche de lui prescrire un aussi grand secret que S. M. lui avoit recommandé, lorsqu'elle l'envoya en Dauphiné au commencement de l'année 1679; mais comme elle sera bien aise, qu'autant que faire se pourra, les Espagnols ne croient point que c'est à Casal que l'on en veut, S. M. lui recommande, dans les entretiens qu'il aura avec les officiers, de leur donner des vues, comme si l'on devoit entrer dans le pays des Gênois, qui ont donné à S. M. plusieurs sujets de mécontentement, tant par les assistances qu'ils ont données pendant les guerres passées aux ennemis de son Etat, que par la conduite qu'ils tiennent avec ses vaisseaux et ses galères. Et même il sera bon que, pour cet effet, ledit sieur marquis de Boufflers envoie des officiers sur la route de Gênes, auxquels il ne recommande pas trop de secret. Il peut aussi laisser entendre, que les Espagnols ayant une grosse cabale en Piémont, font tout ce qu'ils peuvent pour y faire soulever les peuples, et que S. M. veut avoir un corps de troupes tout prêt à les réprimer, s'ils entreprenoient la moindre chose contre M. le duc de Savoie.

LE MARQUIS DE LOUVOIS A M. DE CATINAT.

A Fontainebleau, le 8 septembre 1681.

J'ai adressé à M. de Boufflers le paquet dans lequel sont les écritures contenant le traité de Mathioli, lesquelles le roi a permis de faire remettre au duc de Mantoue avec les cent mille pistoles, aussitôt après

l'arrivée des troupes de S. M. dans la citadelle de Casal, afin que mondit sieur de Boufflers le fasse remettre à celui qui aura le pouvoir de le recevoir, en lui disant seulement, que dans le paquet sont les écritures que S. M. s'est obligée de faire remettre à mondit sieur le duc de Mantoue, par l'article 25 du traité du 8 juillet dernier.

Comme il n'a pas été possible de recouvrer cent mille pistoles d'Espagne (1), l'on a été obligé de joindre vingt mille louis d'or à quatre-vingt mille pistoles d'Espagne, lesquelles valant quelque chose de plus que des louis d'or, S. M. trouve bon que, s'ils se plaignoient de ce qu'il y auroit quelque perte sur lesdits vingt mille louis d'or, le sieur Bréant leur en fît raison sur le fonds qui sera à sa disposition. Cela ne peut pas aller, comme je crois, à plus de deux, trois ou quatre sols par pistoles, plus ou moins, qui ne sont rien en pareille affaire.

L'intention du roi est qu'on leur fasse leur compte sur cela, de manière qu'ils soient contens.

---

(1) La somme promise au duc de Mantoue fut partagée en vingt ballots grossis d'étoupe et de foin, et arrangés de manière à pouvoir être chargés sur des mulets. On les envoya de Paris à Lyon, d'où ils arrivèrent le 17 septembre à Briançon. On assura que c'étoient des armes, et le marquis de Boufflers les emmena avec lui.

LE MÊME AU MARQUIS DE BOUFFLERS.

A Fontainebleau, le 10 septembre 1681.

DEPUIS le mémoire servant d'addition à votre instruction, et les lettres que je vous ai écrites, le roi a fait réflexion à la difficulté que vous auriez de bien instruire l'abbé Morel de tout ce qu'il devroit dire au duc de Mantoue et à ses ministres, pour les bien persuader de donner les mains à ce que S. M. desire à l'égard du château et des remparts de la ville de Casal; qu'il ne seroit pas même impossible que ledit abbé Morel, tant par son peu d'expérience au fait des choses qui concernent la guerre, que parce qu'il a pu donner des paroles aux ministres du duc de Mantoue, qu'on ne leur parleroit point du château ni de la ville, ne réussît pas bien dans la négociation dont vous le chargeriez, laquelle tirant en longueur, les ministres du duc de Mantoue pourroient être informés qu'il n'y a plus de troupes en Dauphiné; ce qui a fait résoudre S. M. d'ordonner à M. de Catinat, de se charger de passer à Mantoue pour y faire lui-même cette négociation; prenant pour prétexte qu'il a trouvé la citadelle si mauvaise, qu'il a voulu lui-même représenter au duc de Mantoue et à ses ministres, toutes les raisons pour lesquelles vous ne pouvez abandonner les troupes du roi dans ladite citadelle. Il se servira pour cela, de la protestation dont il est parlé dans ce qui vous a été écrit hier, laquelle doit être signée seulement de l'ingénieur et des comman-

dans de bataillons qui devront entrer dans la citadelle pendant l'absence de M. de Catinat. L'intention de S. M. est que vous veilliez vous-même à la sûreté de la citadelle de Casal, et que vous pourvoyiez à la sûreté du retour de M. de Catinat, en lui envoyant une vingtaine d'officiers pour le ramener sûrement.

L'ABBÉ D'ESTRADES AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Turin, le 27 septembre 1681.

MONSIEUR, un capitaine du régiment de Fimarcon m'a apporté aujourd'hui, de la part de M. le marquis de Boufflers, un paquet dans lequel j'ai trouvé la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 du mois passé, avec la dépêche du roi pour madame la duchesse de Savoie, par laquelle S. M. lui demande le passage dans ses Etats, pour les troupes qu'elle envoie prendre possession de la citadelle de Casal. Je n'ai pas manqué, Monsieur, aussitôt que j'ai reçu cette dépêche, de la rendre à madame Royale, et de lui parler comme vous me l'avez ordonné, conformément à ce que j'ai vu que S. M. lui mandoit dans sa lettre, et à ce que vous me marquez dans la vôtre. Cette princesse m'a témoigné, qu'elle avoit beaucoup de joie que S. M. eût fait une acquisition si importante, et qu'elle y prenoit d'autant plus d'intérêt, qu'elle se flattoit que le roi continueroit à lui donner la protection dont il l'avoit honorée jusqu'à présent. Ensuite elle m'a dit, qu'elle s'estimoit heu-

reuse de pouvoir contribuer à ce qui est du service de S. M., en accordant le passage qu'elle desire, par les Etats de M. le duc de Savoie; mais qu'elle espéroit de la justice et de la générosité de S. M., qu'elle voudroit que ses troupes ne fissent aucun désordre, et qu'elles payassent tout ce qu'elles prendront en traversant le Piémont. J'ai répondu sur cela à madame Royale, que la bonne discipline que les troupes du roi observoient par-tout, seroit encore mieux observée sur les terres de son altesse royale, par la considération et l'amitié que le roi avoit pour elle.

A dire le vrai, Monsieur, l'on obéit ici, parce que l'on ne peut s'opposer à ce que l'on desire; mais le chagrin y est grand et visible, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis apperçu de l'extrême appréhension que l'on avoit du succès de cette affaire.

LE MARQUIS DE BOUFFLERS AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Casal, le 30 septembre 1681.

Monseigneur, je suis arrivé ce matin à la porte de la citadelle de Casal à la pointe du jour. La porte par laquelle je devois entrer avec les troupes du roi, n'étant pas encore démurée, je n'ai pu y entrer qu'à deux heures après midi; enfin cela est fini. J'y ai mis les régimens de dragons de Barbezières et de la Lande, et j'en ai vu sortir la garnison. M. le marquis de Crillon a été notre ambassadeur auprès de M. le marquis de Caurian, et s'est acquitté avec beaucoup

d'affection et d'esprit de tout ce qu'il y a eu à négocier, pour diligenter la conclusion et applanir les petites difficultés qui s'y trouvoient. M. Bréant travaille à son inventaire des munitions de bouche, et M. de Saint-Hilaire à celui des munitions de guerre. M. de Barbezières leur aide en cela de toutes les choses qui peuvent dépendre de ses soins, et je puis vous assurer qu'il apporte à toutes choses tout l'ordre et toute la police qu'on peut desirer.

J'ai fait entendre au marquis de Caurian, le mauvais état où je trouvois la citadelle de Casal, et les réparations considérables que le roi sera obligé d'y faire, tant pour les fortifications que pour les logemens. Je ferai encore mieux dans la suite, et sur-tout lorsque je verrai le marquis de Gonzague que je n'ai point encore vu.

Le pauvre marquis de Caurian jetoit de grands soupirs, en lisant l'ordre de M. de Mantoue, et voyant sortir la garnison. En vérité ce lieu est un beau poste, et bien digne de la grandeur du roi.

J'espère que M. de Catinat y arrivera demain de bonne heure. Dès qu'il sera ici, je vous réponds que nous n'oublierons rien pour le succès de la seconde négociation. Je ne puis vous exprimer toutes les honnêtetés que les troupes du roi ont reçues sur les terres de madame de Savoie : cela passe toute imagination. Les peuples venoient au-devant de nous en procession, avec tous les rafraîchissemens qu'ils pouvoient nous offrir. Je n'en ai pas moins trouvé sur les terres de M. le duc de Mantoue, où les ordres étoient par-

faitement bien donnés, pour que rien ne nous manquât. Les troupes du roi ont répondu par-tout à tout cela, par une discipline extraordinaire. Leur marche depuis Pignerol jusqu'à Casal, a été une des plus belles que l'on puisse voir, tant pour la diligence que par le bon ordre. Je n'ai de mérite à tout cela, que d'avoir mis toute mon application à bien concevoir les ordres du roi, et de m'être attaché à les suivre de point en point, sans y avoir mis du mien; mais si le bonheur d'un succès si considérable et si glorieux, et dont S. M. a bien voulu me commettre l'exécution, pouvoit me tenir lieu de quelque chose, je prendrois encore la liberté de vous supplier de m'accorder votre protection auprès du roi dans une occasion si favorable, pour que S. M. eût la bonté de m'honorer de la dignité de lieutenant général. Vous savez mieux que moi tout ce que je dois penser et sentir sur cela; cependant je vous assure que les sentimens de respect et de soumission seront toujours les plus forts, quelque vifs que les autres puissent être.

M. DE CATINAT AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Casal, le 2 octobre 1681.

MONSEIGNEUR, nous avons jugé à propos, M. de Boufflers et moi, de vous envoyer un courrier exprès, pour qu'il soit plus assuré de la conduite qu'il doit tenir à l'avenir, selon les événemens de la négociation dont je suis chargé. Comme il se donnera l'hon-

neur de vous écrire là-dessus, je ne répéterai point dans celle-ci toutes les choses dont il vous doit informer sur ce sujet. J'arrivai hier dans la citadelle de Casal à une heure du matin, laquelle me fut remise par M. de Barbezières qui, par ses soins, a empêché qu'il n'y soit rien gâté ni dissipé.

Les troupes que j'ai conduites ont passé sans aucun désordre. J'ai réparé généralement toutes les plaintes pour six écus. Je vous avoue que, passant dans un pays si plein de toutes choses, j'ai été surpris que cette grande obéissance ait subsisté pendant quatre jours, sans châtiment exemplaire. M. de Servon, qui commandoit la cavalerie, et MM. de Mathieu et de Larrei ont beaucoup contribué à cette régularité.

Je pars demain pour aller à Mantoue, comme S. M. me l'a ordonné, étant parfaitement bien imbu de toutes les raisons dont je me dois servir dans l'affaire qu'elle m'a fait l'honneur de me commettre.

La citadelle de Casal est fort grande : elle a assurément plus de circuit que Longwi. Le revêtissement est en bon état, et il me paroît y avoir peu de réparations à faire. Le fossé n'est point en mauvais état, et sans la nécessité d'en tirer des terres pour les parapets, je n'y trouverois que fort peu de choses à faire. Il ne faut point du tout compter sur les dehors ; il n'en reste que la figure tout au plus. Les parapets du chemin couvert sont d'un grand pié trop bas. Il n'y manque néanmoins pas une palissade du côté de la campagne. Elles sont en dedans comme dans plusieurs de nos places, hormis qu'elles sont d'un pié et demi plus

éloignées du parapet. Il ne faut pas compter qu'il y ait un seul parapet dans le dedans. Ils me paroissent si défigurés, qu'il n'est pas croyable qu'ils aient jamais été en état. Avec tous ces manquemens, c'est une belle et grande place, et dont les commencemens peuvent être suivis. Ce qu'il y a de logemens sont très-beaux. En mettant les soldats aussi au large que dans nos places, il me paroît que l'on y peut loger mille hommes. En les serrant et pratiquant quelques endroits qu'il y a, cela pourroit aller à plus de douze cents hommes.

Il y a sous les logemens de belles caves. En les faisant accommoder, l'on y pourra mettre des chevaux.

Nous faisons ce soir trois salves de notre canon et de notre mousqueterie, pour faire connoître notre joie à des peuples qui nous en ont tant témoigné sur notre route et à notre arrivée. M. de Boufflers fait monter tout son camp à cheval.

L'on ne peut pas se passer de la ville, et toutes les fortifications que l'on pourroit faire, n'empêcheroient jamais le foible de la citadelle de ce côté-là, y ayant des pièces de la ville tout-à-fait contre la citadelle, et l'on ne peut rien faire de bon de ce côté-là, sans être maître de les raser.

LE MARQUIS DE LOUVOIS AU MARQUIS DE BOUFFLERS.

A Sainte-Marie-aux-Mines, le 13 octobre 1681.

Monsieur, j'ai lu au roi la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 3 de ce mois. S. M. attend

avec impatience des nouvelles de la négociation que M. de Catinat est allé faire à Mantoue, et elle continue à être persuadée qu'il est capital pour son service, d'obtenir de M. le duc de Mantoue le château de Casal, et la liberté de mettre garnison dans la ville, aux conditions qui sont portées par votre instruction ; que la ville sans le château, ne donne aucune sûreté, puisque la facilité qu'auroient les Espagnols d'entrer dans le château par la ville, et de couper la gorge à la garnison qui y seroit, mettra toujours la citadelle en état d'être prise en peu de jours, tant que M. de Catinat ne sera point le maître du château, lequel ne pouvant qu'être à charge à M. de Mantoue, il ne peut s'opiniâtrer à le vouloir conserver que pour en faire quelqu'usage préjudiciable au bien du service de S. M., qui juge qu'il est de sa prudence de finir présentement cette affaire, pour n'être point obligé d'y envoyer une armée au printemps prochain, pour en faire ouvrir les portes.

S. M. ne croit pas qu'il vous puisse arriver aucun inconvénient, puisque la cavalerie du Milanais n'est pas en état de vous venir attaquer ; que le Montferrat peut vous fournir, en y vivant en bon ordre et en payant, une longue subsistance ; et si quelque chose que S. M. ne peut prévoir, vous obligeoit à vous retirer en arrière, la subsistance ne vous peut manquer dans les Etats de M. le duc de Savoie. C'est ce qui l'a portée à me commander de vous écrire au sens marqué ci-dessus, et de vous dire que, si M. le duc de Mantoue étoit assez imprudent pour refuser les offres que M. de

Catinat est chargé de lui faire, S. M. vous enverra tel nombre de cavalerie que vous lui demanderez, pour passer l'hiver au pays où vous êtes.

Comme S. M. a impatience de savoir le parti que prendra M. de Mantoue, elle vous recommande de ne point épargner les courriers, pour bien l'informer plus promptement des nouvelles que vous aurez de M. de Catinat.

C'est avec beaucoup de joie que je vous donne part de la résolution que le roi vient de prendre, de vous faire lieutenant-général : je vous en adresserai les expéditions incessamment; cependant je vous en fais mon compliment.

M. DE CATINAT AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Casal, le 15 octobre 1681.

Je suis arrivé à Mantoue le 7 du courant, de bonne heure. J'ai un véritable chagrin d'avoir fait un voyage si inutile, et d'avoir si peu réussi dans une négociation que S. M. m'avoit fait l'honneur de me commettre. M. le duc de Mantoue m'a donné audience le même jour, dans laquelle il m'a honoré de toutes les civilités que je pouvois espérer. Je lui remis en main la lettre que S. M. lui avoit écrite, dont j'étois chargé, accompagnant cela d'un compliment sur la joie que j'avois reçue de cette occasion de l'assurer de mes très-humbles services.

Je l'entretins ensuite du mauvais état de la citadelle de Casal. Comme il ne parle point français, et

moi fort peu italien, je lui déduisis le plus brièvement qu'il me fut possible, la nécessité qu'il y avoit de prendre présentement des précautions pour la conserver, et toutes les raisons qui obligeoient M. de Boufflers et moi de retenir dans le Montferrat, non-seulement la cavalerie qui y étoit présentement, mais encore d'y faire venir les troupes qui étoient en Dauphiné. J'entrai ensuite dans la foiblesse et la mauvaise garnison de Casal, dont la surprise pouvoit être faite par les Espagnols et autres princes d'Italie, intéressés à ruiner l'établissement que S. M. s'y alloit donner; que les moyens leur en étoient faciles, soit par force, soit par intelligence ou corruption de quelques officiers; que si la garde de la ville et du château se faisoit par les troupes de S. M., l'on seroit dans la confiance que les voisins ne pourroient former aucune entreprise qu'avec un corps considérable, auquel cas S. M. auroit le temps de pourvoir aux moyens de soutenir cette place, qui peut être si utile à la gloire de ses armes; ce qui est absolument nécessaire à la protection qui lui a été promise. Il me dit m'avoir fort bien entendu, et sa réponse fut, qu'il s'étoit mis avec confiance entre les bras du roi; que le traité qu'il venoit de faire l'avoit brouillé avec ses plus proches parens et presque toutes les puissances d'Italie; que l'honneur qu'il s'étoit fait de paroître allié d'un si grand roi, l'avoit fait passer par-dessus toutes sortes de considérations, et même par-dessus celle qu'on lui a voulu faire prévoir, sur le péril d'une alliance faite avec un aussi puissant prince; qu'il ne lui restoit de sûreté que

la générosité du roi et sa *sacro-sante* parole, (ce sont les mots dont il s'est servi,) et qu'il espéroit que S. M. ne voudroit point lui ôter les restes des marques de souveraineté qu'il s'est conservés dans le Montferrat, en faisant voir qu'il y est encore maître de la ville et château de Casal, lesquels S. M. sait bien ne pouvoir ni devoir lui refuser. Il me congédia là-dessus, me disant qu'il en parleroit à ses ministres.

Je le trouvai fort pénétré de pareilles propositions, faites immédiatement après être entré dans la citadelle, et toutes mes raisons ne lui parurent qu'un prétexte pour l'opprimer. Ses trois ministres qui sont le marquis de Caurian, Frédéric de Gonzague et Varaus, sont venus me trouver le lendemain matin ; lesquels me dirent, de la part de M. le duc de Mantoue, qu'il n'entreroit en aucune négociation de la garde de la ville et du château, et qu'il ne donneroit nul ordre pour les quartiers des troupes de S. M. qui étoient sur le point d'entrer dans le Montferrat ; que le roi étoit le maître ; qu'il n'avoit pour lui que la foi du traité, et l'espérance que le roi ne voudroit point déshonorer un serviteur et un allié qui s'étoit abandonné avec tant de confiance sous sa protection ; qu'il ne feroit paroître aucune manière de consentement à l'inexécution d'un traité qui à peine est exécuté, pour pouvoir, avec plus de justice, déplorer sa mauvaise fortune et sa disgrace, si le roi manque de bonté et de considération pour lui ; ce qui paroîtra infailliblement, si S. M., immédiatement après être entrée dans la citadelle, prend des quartiers dans son pays,

ou l'oblige de céder la garde de la ville et du château, la seule chose qui lui a évité le mépris que lui auroit attiré le traité qu'il a fait avec S. M. Je leur ai répondu à tout cela par les raisons portées par mes instructions, auxquelles j'en ai ajouté plusieurs que la conversation m'a fournies. Je ne sais point avoir pu ni dû leur dire autre chose dans cette affaire. Je les priai d'en entretenir M. de Mantoue ; ce qu'ils me promirent : sur quoi ils me firent réponse le 9 au matin, laquelle ne fut autre que celle ci-dessus. Je rebattis mes raisons sans aucun effet, et je me séparai d'eux en disant, que ce seroit avec beaucoup de déplaisir que M. de Boufflers et moi établirions des quartiers d'hiver dans le Montferrat, sans le consentement de M. de Mantoue ; mais que nous croyions cela si absolument nécessaire pour le service de S. M. et celui de M. de Mantoue, que nous espérions que la suite fera voir l'utilité de cette conduite. Ils me demandèrent l'heure que je desirois pour prendre congé de son altesse, parce que je leur dis que, puisque je ne pouvois plus espérer d'autre résolution de leur part, il ne me restoit plus d'autre affaire que de songer à partir pour Casal ; que néanmoins je demeurerois à Mantoue tout ce jour-là, pour visiter ce qui y fait la curiosité des voyageurs : ce que je fis pour voir si notre dernière conversation ne produiroit rien.

Etant convaincu de l'inutilité d'un plus long séjour, et qu'il n'y avoit plus rien à faire, je leur ai fait parler le 10 par l'abbé Morel pour leur dire, qu'il

me faisoit tant de peine de les laisser dans si peu de satisfaction sur toutes les choses que je leur ai proposées, que je hasarde de leur promettre, que j'obtiendrois de M. de Boufflers de suspendre la marche des troupes de Dauphiné ; que pour celles qui sont actuellement sous Casal, il n'est pas possible de les en éloigner par l'utilité dont elles y sont, et par la nécessité d'attendre la réponse du roi sur les avis que nous lui avons donnés de l'état de la citadelle de Casal, lesquels sont conformes aux procès-verbal et protestations que nous avons remis entre les mains de M. le duc de Mantoue ; que pour éviter le dépérissement que souffriroient lesdites troupes dans un camp sur l'arrière-saison, je les priois d'obtenir de M. de Mantoue des quartiers le long du Pô, pour la facilité des fourrages, où elles demeureroient jusqu'à la réponse que l'on recevroit de S. M. par un courrier exprès qui lui sera dépêché pour l'informer de toutes choses. Je n'ai pas même pu rien tirer sur cela, tant ce prince et ses ministres sont sensibles sur une inexécution si prompte et si brusque du traité ; tout ce que j'ai pu obtenir, c'est que M. le gouverneur du Montferrat laisse voir aux peuples, qu'il faut qu'il y ait quelque nécessité qui ait empêché les troupes de partir.

J'oublios de vous dire qu'à la première audience que j'eus des ministres, ils me demandèrent si j'avois quelque pouvoir. Je leur répondis qu'ils devoient croire que nous n'hasarderions pas, M. de Boufflers et moi, de leur faire de telles propositions, si nous n'étions

persuadés de notre pouvoir ; que nous avions des ordres de confiance qui nous mettoient en état d'être garans de toutes les choses que nous avancerions et conclurions, et que M. l'abbé Morel qui avoit un caractère marqué, pourroit traiter les choses en son nom.

J'ai trouvé ces gens-ci tout autrement que je n'avois pensé. J'espérois beaucoup de la permission d'offrir de l'argent, à quoi ils m'ont paru fort insensibles, et toutes les offres qui ont tendu à cela ont été très-mal reçues. Il y a de l'esprit et de la fermeté dans leurs sentimens. Ils se sont regardés comme des hommes perdus et déshonorés, s'ils paroissoient si promptement consentir à une entière dépouille de leur maître. Il faut que ce soit le temps qui fournisse les occasions d'obtenir ce que S. M. desire. Ces raisons si subites et si pressantes, sans leur donner de relâche, n'ont pu leur paroître qu'un prétexte pour les opprimer.

M. l'abbé Morel a été averti que M. de Mantoue avoit voulu envoyer auprès de S. M., dans cette conjoncture, M. de Valenti, homme qu'il m'a dit avoir de l'esprit et parlant bien français ; cela a été changé par la maladie du sieur Valenti, et M. de Mantoue s'est contenté d'expédier un courrier à son résident.

J'ai reçu en m'en revenant, proche de Valence, le paquet dans lequel étoit la lettre du roi à M. de Mantoue, par laquelle S. M. lui mande qu'il peut ajouter foi à toutes les propositions que je lui ferois; mais l'inutilité qu'il y a qu'elle leur soit rendue, m'en

a empêché, et quand même elle m'auroit été rendue à Mantoue, je n'aurois pas mieux réussi.

Comme S. M., par la confiance dont elle m'honore, me donne la liberté de dire mon sentiment, je dirai qu'il me paroît inutile que le seul corps de cavalerie qui est présentement ici, y prenne des quartiers d'hiver. Il n'est point assez fort pour y produire tout l'effet que l'on en desireroit, et sa subsistance, en le faisant vivre avec la discipline ordonnée, deviendroit d'une trop grande dépense. Il faut donc se rabattre sur l'autre, et le seul expédient d'assurer la citadelle qui est de se saisir de la ville, me paroît indispensable; mais l'on ne peut pas y songer avec la seule infanterie qui est ici, la ville et la citadelle étant d'une fort grande garde, et toutes deux en un état qu'il n'y a qu'une puissante garnison qui en puisse établir la sûreté. La garnison de Pignerol m'a paru assez forte pour croire que l'on en peut tirer quinze cents ou deux mille hommes, lesquels viendroient ici fort commodément, en les embarquant sur le Pô. L'on prétexteroit la venue de ces troupes sur la nécessité qu'il y a de fortifier la garnison de la citadelle, en faisant retirer la cavalerie en France.

Je ne parle point du château de Casal, quoiqu'il fût à desirer que l'on en fût aussi le maître, parce que cela n'est pas si absolument nécessaire, et qu'il n'y a pas la même facilité de s'en saisir. Je connois de plus, combien cela tiendroit au cœur de M. de Mantoue, pour lequel S. M. voudra peut-être avoir ce ménagement, ce château étant le lieu d'où relève le

Montferrat. Cependant, quand S. M. prendra la résolution de l'avoir à quelque prix que ce soit, il est si petit, qu'un seul bataillon en pourroit faire l'attaque, n'y ayant que la garnison qui y est présentement; mais comme les fossés sont fort bons, qu'il est bien revêtu et casemate, l'on ne peut pas assurer précisément du temps qu'il dureroit. Je crois que si l'on se mettoit en cet état-là, le prince le remettroit, au moins le devroit-il; mais s'il prenoit un autre parti, et que les Espagnols n'eussent plus de raisons de se ménager avec le roi, l'on ne pourroit pas, avec la seule garnison, s'assurer de les empêcher de les soutenir par les derrières. Si S. M. juge, suivant la situation présente des affaires et les desseins qu'elle peut avoir, que la citadelle n'a point besoin d'autres précautions pour sa sûreté, que la garnison qui y est présentement, il est de son service de remettre ces esprits qui sont présentement fort effarouchés et soulevés, et de leur donner quelque confiance; ce qui ne se peut qu'en retirant incessamment la cavalerie, désavouant M. de Boufflers et moi sur la conduite que nous avons tenue; que sur les seuls pouvoirs de confiance dont le roi nous a honorés, de faire ce que nous jugerions convenir à son service, nous nous sommes ingérés de faire des propositions, dont même S. M. n'a été informée qu'après que nous les avons eu faites. Par-là S. M. pourra se servir ensuite de M. l'abbé Morel pour rentrer dans de nouvelles négociations, si elle le juge à propos, lequel est un homme d'un parfaitement bon esprit, connoissant bien ces gens-là. L'on

ne peut pas se mieux ménager qu'il n'a fait dans tout ceci, pour ne pas perdre leur confiance, et cependant son personnage n'a point nui au mien. Je le crois dans la disposition de demander son congé à S. M., mais je crois qu'il est de son service de lui former des difficultés sur cette demande, quoique sa santé ne soit pas fort bonne, et de le retenir autant que l'on pourra à cette petite cour, étant persuadé que l'on ne sauroit y envoyer personne qui y serve plus utilement.

J'ai donné à un curé proche de Valence un des imprimés des articles de la reddition de Strasbourg, qui me dit en causant avec lui, qu'il falloit avouer que le roi étoit un grand prince, et qu'il lui paroissoit n'y avoir pas eu, depuis Charles-Quint, un plus grand personnage dans le monde, et répéta deux ou trois fois : *Casal et Strasbourg dans un même jour, et presque à la même heure!*

M. de la Motte-la-Mire m'a dit avoir envoyé un plan de la ville. Il y en a un du château tout prêt, que nous enverrons au premier ordinaire, avec un état des premières choses qu'il y aura à commencer pour la fortification. J'ai été si peu ici, que je ne puis parler que superficiellement sur ce qui regarde la place. J'ai donné ordre pour des outils ; si l'on ne trouve pas facilité d'en avoir ici, j'en tirerai de Pignerol. Nos baraques seront de planches au lieu de torchis ; elles en seront plus chères, mais elles seront bien plus promptement faites et de plus longue durée. De plus, l'on n'avoit aucuns ouvriers qui sussent y

travailler, et l'on est obligé de s'assujétir aux manières du pays sur ces sortes de choses.

Je m'en vais incessamment songer à mettre des grains dans nos magasins ; mais comme dans la grande recherche que j'en ferai faire, la cherté s'y pourra mettre, il me semble que l'on pourroit l'éviter en les tirant de Pignerol, où l'on m'a dit qu'il y avoit quinze mille sacs ; l'on remplaceroit celui qu'on y prendroit avec moins de précipitation, ce qui feroit éviter le monopole des marchands, lequel sera inévitable s'ils nous croient dans la nécessité de passer par leurs mains.

LE MARQ. DE LOUVOIS A M. DE CATINAT.

Du 23 octobre 1681.

Monsieur, le roi a été informé, par votre lettre du 15 de ce mois, du peu de succès qu'a eu le voyage que vous avez fait à Mantoue, duquel S. M. ne vous sait aucun mauvais gré, étant bien persuadée que vous n'avez rien omis de tout ce qui pouvoit le faire réussir. La copie ci-jointe du mémoire que S. M. envoie à M. l'abbé Morel, la lettre de S. M. que j'adresse à M. de Boufflers, et celle que je lui écris pour l'accompagner, vous feront connoître que S. M. s'est conformée à votre avis, tant à l'égard de la proposition que vous faites, qu'elle désavoue votre négociation et témoigne en être mal satisfaite, que de l'introduction de ses troupes dans la ville de Casal, laquelle S. M. desire que vous fassiez avant le départ

de M. de Boufflers, le plus honnêtement que faire se pourra, vous servant des raisons contenues dans le mémoire adressé à l'abbé Morel, pour persuader le principal ministre du duc de Mantoue dans le Montferrat, qu'il n'a pas été possible que S. M. fît autrement ; lui faisant remarquer tous les adoucissemens que S. M. trouve bon qui fussent apportés à l'entrée de ses troupes dans ladite ville, et l'assurant qu'elles ne demeureront logées chez les bourgeois, que jusqu'à ce que la saison ait permis que l'on leur construise des logemens dans la citadelle, à quoi l'intention de S. M. est effectivement que l'on ne perde aucun temps.

Vous pourrez aussi faire valoir au commandant dans la ville pour M. de Mantoue, l'honneur que S. M. lui fait de vouloir bien que les troupes soient sous son commandement, et lui laisserez entendre que vous ne doutez point que ce commandement ne lui attire de temps en temps des gratifications de sa majesté. Elle vous envoie le sieur de Lauzières, major du régiment des Vaisseaux, pour, sous prétexte d'être inspecteur de la garnison, demeurer dans la ville, prendre soin, sous votre autorité, que le service s'y fasse avec toute la régularité nécessaire pour la sûreté de ladite ville, sans en porter le nom ; S. M. desirant que vous lui prescriviez de se conduire de manière que le commandant de M. de Mantoue n'en prenne aucune jalousie, et que le sieur de Lauzières ne paroisse être dans la ville, que pour le faire plus ponctuellement obéir.

Je n'ai jusqu'à présent pu trouver aucun mémoire

qui m'ait pu donner une parfaite connoissance de la manière dont les troupes du roi étoient ci-devant logées dans la ville de Casal. Je ne doute point que vous ne trouviez des gens qui vous en informent distinctement, et S. M. trouvera bon que vous vous y conformiez, lui rendant compte de tout ce que vous ferez sur cela comme sur toutes autres choses.

L'ABBÉ MOREL AU ROI.

A Mantoue, le 5 novembre 1681.

SIRE, j'ai reçu avant-hier la dépêche et l'instruction dont il a plu à V. M. de m'honorer le 23 du mois passé, avec la copie de la lettre à M. le marquis de Boufflers, qui me fut apportée par M. du Verger, que ledit sieur marquis de Boufflers a dépêché en cette ville. Je fus sur-le-champ trouver M. le marquis Frédéric de Gonzague, pour l'informer des intentions de V. M., et le prier d'en rendre compte à son maître, que je savois être sur le point de partir pour aller voir ses haras à la Roversella, afin qu'avant son départ je pusse avoir audience de lui, et savoir sa résolution sur les choses que j'avois à lui proposer de la part de V. M.

Je commençai d'abord à lui témoigner, que V. M. n'avoit pas donné pleine approbation à la conduite qu'avoit tenue M. de Boufflers, en restant sans ordres précis dans le Montferrat, après l'entrée de ses troupes dans la citadelle de Casal, V. M. lui faisant remettre et à M. de Catinat copie du traité, avec com-

mandement de s'y conformer entièrement, leur ayant seulement laissé la liberté, au cas qu'ils reconnussent sur les lieux de l'impossibilité à l'exécution de quelques-uns des articles dudit traité, de représenter à M. le duc de Mantoue et à ses ministres, les choses qu'ils estimeroient absolument nécessaires pour la sûreté de la citadelle de Casal. Sur quoi V. M. n'avoit point douté, que l'on ne trouvât auprès de M. de Mantoue toutes les facilités qui lui pourroient être le fondement de la protection que V. M. lui a promise. J'insinuai ensuite à ce ministre, qu'encore que V. M., sur les relations qui lui ont été données du méchant état de la place, de l'impossibilité qu'il y a de loger pendant cet hiver la quantité de troupes nécessaires pour sa conservation, et de songer avant le printemps, à y construire des logemens et à travailler à mettre les fortifications en état de défense, veut prendre peut-être de plus grandes précautions aujourd'hui. Néanmoins, pour donner des marques de la sincérité avec laquelle V. M. a intention de maintenir inviolablement le traité, et faire paroître la considération qu'elle auroit toujours pour les satisfactions de M. de Mantoue, elle avoit donné ordre à M. le marquis de Boufflers de s'en retourner en France avec la cavalerie et les dragons qui sont sous son commandement, à la réserve des régimens de dragons de Barbezières et de Tessé, qu'il laisseroit à M. de Catinat, avec douze cents hommes de pié; que V. M. ne faisoit aucun doute que M. de Mantoue n'eût la complaisance de permettre qu'ils y prissent le couvert, sous la cons-

tante assurance que ces troupes recevroient les ordres du gouverneur de la ville, et y vivroient en sorte qu'il n'y arriveroit pas le moindre désordre, et que quand la citadelle seroit en état de ne plus craindre aucune insulte, elles s'y retireroient immanquablement et laisseroient la ville en pleine liberté.

Le ministre me répondit en termes fort respectueux, mais d'un ton qui marquoit la douleur de son cœur, qu'il avoit toujours espéré, après les déclarations que V. M. leur a promis de faire par toutes les cours d'Italie et auprès des ministres de la maison d'Autriche qui y résident, que son maître n'avoit accordé que la simple citadelle à V. M., elle auroit la bonté de s'en contenter, et de ne les pas exposer, au moins si-tôt, à passer publiquement pour des imposteurs, et à donner occasion d'accréditer le bruit qui court présentement en Italie, qu'ils ont vendu tout le Montferrat à prix d'argent; ce qui les mettoit dans une telle confusion, qu'ils ne savoient plus comment aborder leur maître, ni oser regarder un honnête homme en face; qu'il étoit très-certain qu'il n'y avoit eu que la demeure des troupes de V. M. dans le pays de Montferrat, qui les avoit ainsi perdus de réputation, et que ce seroit encore bien pis dans la suite, si aujourd'hui les troupes de V. M. entroient dans la ville du consentement de son maître qui, suivant ce qu'il s'en pouvoit par avance imaginer, ne donneroit aucunement les mains à la déclaration que je venois de lui faire, et qu'il n'oseroit non plus qu'aucun de ses collègues, lui conseiller avec hon-

neur de donner aucune atteinte à son traité, par une telle condescendance sans nécessité.

Je lui répondis, que la nécessité étoit peut-être plus grande qu'il ne sembloit se le persuader ; que je savois que l'on pressoit beaucoup de négociations en Italie à leur préjudice ; que les Génois se trémoussoient de toutes parts pour faire envisager les conséquences du traité que nous avions conclu ; que j'avois avis d'un très-bon endroit, que le pape, pressé par les instances des prélats Négroni et Rugi, Génois, s'étoit laissé entendre au cardinal Ottoboni, qu'il ne s'éloigneroit pas d'un accommodement supportable avec les Vénitiens, dans la vue de les engager avec le reste des Puissances d'Italie, à prendre des mesures pour s'opposer aux desseins qu'y pourroit former V. M. ; que, d'ailleurs, V. M. m'avoit fait la grace de m'écrire, que le ministre qu'elle a à la cour de l'Empereur lui avoit donné avis, qu'on y avoit reçu avec beaucoup d'aigreur la nouvelle de l'engagement de M. de Mantoue avec V. M., et que l'on y disoit publiquement, que l'Empereur ne pouvoit avec honneur se dispenser de s'en venger ; que je le priois de me dire, si en effet, comme je le soupçonnois fort, l'Empereur en prenoit la résolution cet hiver, ayant des troupes si proches d'eux dans le Tirol, comment ils voudroient que V. M. leur pût donner du secours, si elle n'avoit que la simple garnison dans la citadelle de Casal, dans un temps que le passage d'une armée en Italie seroit impraticable ; que je concevois fort bien, que pour leur propre sûreté et service, ils de-

voient eux-mêmes requérir V. M. de faire hiverner dans le Montferrat les troupes qui y sont aujourd'hui; parce qu'en cas que les ennemis dudit duc fissent quelques desordres dans le Mantouan, elles travailleroient de leur mieux pour l'empêcher, et par ce moyen ledit duc jouiroit, dans tous ses Etats, d'une pleine sûreté : ce qui pourroit bien aller autrement, s'il ne restoit que la simple garnison dans la citadelle; mais que je ne pouvois pas comprendre cette grande répugnance qu'ils apportoient à s'accommoder à la nécessité où se trouvoit V. M.

A tout ce grand discours, ce ministre me répliqua, qu'ils n'avoient pas la moindre crainte d'être insultés d'aucun endroit, et qu'il n'avoit pas le moindre avis des nouvelles que je lui avois débitées, et qu'ainsi il avoit lieu d'en douter et de les croire inventées, et quoique je lui lusse en l'original l'article qui est inséré dans l'instruction de V. M., qui contient l'avis qu'elle a eu de M. de Sebbeville, il ne s'y est point voulu rendre, et il me protesta que tant que V. M. voudroit laisser l'Italie en paix, personne ne songeroit à la chagriner, ni à faire aucun mal à un prince son allié; mais que si elle vouloit y porter la guerre, son maître etoit tout près de la servir de sa personne, de son sang et de ses états.

Voilà, Sire, tout ce que j'ai pu tirer de ce ministre, qui m'a promis, qu'il s'en iroit sur-le-champ rendre compte de notre conversation à ses collègues, pour ensuite en faire leur rapport au conseil; et il m'assura que M. de Mantoue ne partiroit pas pour son voyage

sans me donner audience; ce qu'il fit en effet à une heure de nuit.

Je me suis bien gardé de lui dire aucun mot du château; car cela n'auroit fait que l'aigrir davantage, sans aucune utilité; et si j'ose dire mon foible sentiment avec franchise, sans perdre le profond respect que je dois à V. M., de l'esprit dont j'envisage ces messieurs-ci, ils ne feront désormais aucun pas ni en avant ni en arrière; en avant, parce qu'ils ont un scrupule insurmontable de donner atteinte à leur traité, s'ils accordent le moindre consentement que ce soit; en arrière, parce qu'après ce qu'ils ont fait, il n'y a plus de retour pour eux chez leurs voisins, et il me paroît que V. M. ne trouvera aucun obstacle à ses desirs de ce côté-ci.

M. DE CATINAT AU MARQ. DE LOUVOIS.

A Casal, le 21 décembre 1681.

J'ai reçu par M. de la Boullaye, officier du régiment du Chevalier Duc, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 de ce mois. Il y a plusieurs articles auxquels je dois répondre; mais la nécessité que je me suis faite d'expédier promptement M. de la Noue, capitaine au régiment de la Marine, fait que je vous parlerai seulement du sujet qui m'a paru assez de conséquence, pour envoyer un courrier exprès, qui est l'article par lequel il m'est ordonné de faire sortir honnêtement de la ville les troupes de M. de Mantoue.

Je me suis déjà donné l'honneur de vous mander, que les ordres que j'ai reçus de faire entrer les troupes du roi dans la ville, ne m'ont rien spécifié sur ce sujet, si ce n'est d'agir honnêtement avec le gouverneur de M. de Mantoue, et de lui laisser tous les dehors du commandement; qu'il y avoit six cents hommes soudoyés du prince, très-mauvais, lesquels se mêloient avec nous pour la garde de la place, et que l'on prenoit les précautions nécessaires pour que le mélange ne donnât point d'inquiétude. Voilà l'état où sont les choses présentement.

La manière d'introduire les troupes du roi dans cette place, a paru raisonnable et juste à tout le monde.

Les bruits de ce qui se passe en Flandre ont même persuadé les ministres de ce prince, que le roi n'avoit d'autre motif que d'assurer ses armes et le Montferrat, prévoyant qu'il pourroit arriver quelque changement à la paix. Tout ce qui s'est fait ici, est regardé comme une précaution de prudence, sans avoir aucune intention d'enfreindre un seul article du traité, et d'agir avec autorité à l'égard de ce prince.

Vous me mandez de faire sortir honnêtement les troupes de Casal: c'est une chose impossible. J'ai affaire à un homme d'esprit et qui a un maître. Pourra-t-il, ou osera-t-il licencier ou faire sortir des troupes d'une place dans laquelle il commande, sans un ordre de son maître, et sans me demander au moins le temps de lui communiquer la proposition que je lui aurai faite? Cette réponse est si naturelle, que l'on n'en doit pas attendre une autre. Du moment qu'il aura donné

cet avis à son maître, auprès duquel l'abbé Morel est chargé d'une nouvelle négociation, et dans laquelle il m'a mandé espérer réussir, mais qu'il est de conséquence que j'observe toujours de ne donner nul nouveau sujet de plainte à M. le duc de Mantoue, ce sera un esprit soulevé et effarouché, n'ayant nulle raison à lui dire sur l'expulsion de ses troupes, celle que vous me mandez n'en étant pas une qui puisse le persuader. La cabale d'Espagne se fortifiera dans son esprit, et l'abbé Morel ne sera plus en état d'entrer dans aucun commerce avec lui.

Voilà les raisons qui m'ont fait croire, que je ne devois pas encore entrer en aucune proposition sur ce sujet avec le marquis Claude de Gonzague; et par la sûreté où je suis, qu'il faudra agir de hauteur et avec autorité pour obliger le prince, ou ledit marquis de Gonzague, son gouverneur, à licencier ou à sortir ses troupes de Casal.

Comme il m'est dit par l'ordre de faire honnêtement la chose, ce que je prévois impossible, et qu'il n'y a nulle conséquence pour le service du roi d'en suspendre l'exécution, je ne ferai rien que sur les nouveaux ordres que pourra m'apporter le sieur de la Noue, lesquels je vous supplie être plus précis, si S. M. juge que cela soit absolument de son service.

LE MARQ. DE LOUVOIS A M. DE CATINAT.

A Saint-Germain, le 2 janvier 1682.

J'AVOIS toujours espéré qu'après avoir lu la lettre de l'abbé Morel, par laquelle il vous a dû apprendre que c'est par commandement exprès de S. M. qu'il a sollicité de M. de Mantoue d'envoyer ordre au marquis de Gonzague de vous remettre le château, vous n'auriez pas hésité à lui en demander l'exécution. Cependant je vois avec beaucoup de surprise, que vous attendiez les ordres de sa majesté. Sur quoi vous êtes d'autant moins excusable, que si vous aviez cru avoir besoin desdits ordres, vous n'auriez pas dû manquer de l'écrire par un courrier exprès, qui vous en auroit apporté la réponse en huit ou neuf jours; au lieu que ne m'écrivant que par l'ordinaire, que vous attendez les ordres de S. M., vous vous exposez à voir changer les ordres de M. de Mantoue, par mille accidens qui peuvent arriver à un prince comme lui, et le service du roi à recevoir un préjudice irréparable, puisque vous savez mieux que personne, que les troupes de S. M. ne seront en sûreté dans Casal, et ses armes à couvert de recevoir une injure, que du jour qu'elles seront dans le château de Casal. Et quoique j'espère que les dépêches qui vous ont été remises par le courrier la Neuville, il y a plus que quatre jours, vous auront porté à demander audit marquis l'entrée dudit château, je ne laisse pas de vous dépêcher ce courrier exprès, pour vous témoigner la mau-

vaise satisfaction que le roi a du retardement que vous avez apporté à vous mettre en possession dudit château. Et afin que si le marquis de Gonzague vouloit voir un ordre de S. M., l'entrée des troupes du roi ne fût pas plus long-temps retardée, vous trouverez ci-jointe une lettre de S. M., qu'elle vous écrit sur ce sujet, à l'inspection de laquelle je ne doute point que le marquis de Gonzague ne vous remette ledit château : de quoi S. M. ayant impatience d'être promptement informée, elle vous recommande encore, en cas que vous ne lui ayez pas donné avis de l'entrée de ses troupes par le retour du courrier la Neuville, vous ne gardiez ce courrier qu'autant qu'il sera nécessaire, pour que vous puissiez lui rendre compte de la sortie des troupes de M. de Mantoue dudit château, et de l'établissement de celles de S. M. que vous y aurez fait.

GUERRE
DE 1683,
CONTRE L'ESPAGNE.

Si Louis XIV ne créa pas de chambre de réunion sur la frontière de Flandre, les cessions qui lui avoient été faites de ce côté par le traité de Nimègue et les paix précédentes, ne lui donnoient pas moins des prétentions sur diverses parties des Pays-Bas Espagnols. Il établit ses demandes par la voie ordinaire des négociations. Après le traité de Nimègue, des commissaires français et espagnols se réunirent à Courtrai, pour régler respectivement les limites, et discuter la réclamation que formoit le roi de la châtellenie d'Alost, du vieux bourg de Gand, et de plusieurs autres portions de territoire. La cour de Madrid ne voulant ni satisfaire le roi, ni recommencer la guerre, ni s'en rapporter totalement à l'arbitrage du roi d'Angleterre, qu'elle suspectoit de partialité, employa d'abord la ressource de la foiblesse, en faisant traîner les choses en longueur, ce qui ne la tiroit pas d'embarras; mais son état d'épuisement l'empêchant d'entrer seule en lice contre la France, elle espéra

qu'une similitude d'intérêts lui procureroit des alliés. L'Empereur, toujours disposé à contrarier l'agrandissement de cette puissance, accéda, ainsi que l'Espagne, au traité d'alliance conclu entre la Hollande et la Suède, le 30 septembre 1681. La diète de Ratisbonne délibéra sur la nécessité plus ou moins urgente de mettre sur pié l'armée de l'Empire; les cercles du Haut-Rhin, de Franconie et de Bavière, firent mutuellement des traités pour régler un état de défense contre les Français; mais le défaut d'union entre la totalité des membres du corps germanique, les embarras où la révolte des Hongrois et une guerre avec les Turcs jetèrent l'Empereur, qui eut besoin de toutes ses forces pour sa propre défense, empêchèrent de prendre aucune résolution vigoureuse contre Louis XIV, dont la supériorité inspiroit d'ailleurs trop de terreur, pour qu'on osât se compromettre légèrement avec lui. Les Hollandais sur-tout, étoient si épuisés et si découragés par les résultats de la guerre de 1672, que malgré le traité de 1681, et l'engagement de fournir huit mille hommes pour repousser la première irruption des Français dans les Pays-Bas, et trois mois après, toutes leurs forces, ils jugèrent imprudent de s'engager personnellement dans la querelle de l'Espagne, à moins que l'Empereur et l'Angleterre ne prissent aussi les armes en sa faveur.

CAMPAGNE DE 1683.

Le roi, mécontent des délais qu'apportoit la cour de Madrid à reconnoître la légitimité de ses demandes et à y satisfaire, résolut, en juillet 1683, de se faire justice par lui-même, en recourant à des voies de fait, non d'abord par une guerre réelle, mais par une véritable exécution militaire, qu'on réaliseroit en faisant pénétrer dans les Pays-Bas Espagnols une armée qui y leveroit des contributions, et subsisteroit à leurs dépens, se proposant, si cet expédient ne suffisoit pas, de recourir ensuite à des hostilités plus effectives. Le monarque décida en août, que le 1er septembre, quarante mille hommes, dont vingt-cinq mille d'infanterie, partagés en quatre corps d'inégale force, entreroient dans le territoire espagnol, et s'établiroient spécialement entre la Senne, qui passe à Bruxelles, et l'Escaut, ainsi qu'entre la Lys et le canal de Bruges; parce que c'est la partie la plus riche et la plus abondante de ces contrées, et qu'en l'épuisant de subsistances et d'argent, on ôtoit à l'Espagne une ressource indispensable pour l'entretien de son armée. On régla en même temps, que le principal rassemblement de troupes se feroit sur l'Escaut, au-dessous de Tournai, d'où le maréchal d'Humières iroit camper

à Lessines sur la Dender, avec quatorze mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie ; que huit mille hommes, dont la moitié d'infanterie, aux ordres du marquis de Boufflers, lieutenant-général, s'établiroient sur la Lys, à Harlebeck, au-dessous de Courtrai, occupé par une garnison espagnole trop peu nombreuse pour inquiéter essentiellement un corps si supérieur ; qu'on jetteroit à Ecanaffle, sur l'Escaut, ou un peu au-dessus à Pontalais, dans la direction de Lessines à Harlebeck, un pont qui seroit gardé par quatre mille hommes d'infanterie et mille chevaux, commandés par le baron d'Asfeld, brigadier de dragons, chargé d'entretenir la communication entre Lessines et Harlebeck. Enfin, que le lieutenant-général du Montal, gouverneur de Maubeuge, s'empareroit de Beaumont, à la droite de la Sambre, entreroit ensuite, à la gauche de cette rivière, dans le territoire espagnol, et camperoit à la Bussière avec quatre mille hommes, dont environ le quart d'infanterie, pour y faire les mêmes exécutions que les trois autres corps, et veiller attentivement sur les garnisons de Mons, Charleroi et Namur. On prit aussi des précautions sur la frontière de France, depuis la Meuse jusqu'à la mer, pour que les partis espagnols ne pussent y pénétrer et mettre des villages à contribution.

Le 31 août, le baron d'Asfeld arrive à Bruxelles, et déclare au nom de Louis XIV au marquis de Grana, gouverneur-général des Pays-Bas, que les troupes françaises y vont entrer, pour y subsister jusqu'à ce

que la cour de Madrid eût satisfait aux demandes du roi, qui veut se dédommager ainsi de ce qu'elle a joui, depuis le traité de Nimègue, des pays appartenant au monarque, sans lui avoir fourni d'équivalent; que ses troupes ne commettront les premières aucune hostilité, mais que si on ose les provoquer, elles repousseront la force par une force évidemment supérieure; que si des partis espagnols tentent de pénétrer en France pour y lever des contributions, outre qu'on les traitera en ennemis, on exercera de rigoureuses représailles sur le territoire d'Espagne; que d'ailleurs tous les villages de la domination du roi ont défense de contribuer, et que si on en brûle un seul pour cause de ce refus, ou pour d'autres motifs, les Français en brûleront cinquante aux portes de Bruxelles. Le marquis de Grana, consterné d'une déclaration aussi inattendue, répond simplement : « Que chargé par le roi d'Espagne d'administrer et de conserver les Pays-Bas, il n'a le droit d'en démembrer aucune partie; que c'est donc à ce prince et non à lui qu'il faut s'adresser. Qu'au surplus, les demandes du roi de France lui paroissoient contraires à l'esprit du traité de Nimègue, et que tout ce qu'il peut faire, est d'instruire la cour de Madrid et ses alliés de ce qu'il vient d'entendre ».

Le maréchal d'Humières, établi à Tournai, fait camper le 1er septembre, à la droite de l'Escaut, sur le territoire espagnol, les troupes qui étoient déjà arrivées; et quand celles qu'il attendoit encore l'ont joint, il se met en marche et campe le 5 à Lessines.

Les autres arrangemens dont on a parlé plus haut, sont également exécutés par MM. du Montal, d'Asfeld et de Boufflers. Le 9, les Etats-Généraux des Provinces-Unies résolurent d'accorder au gouverneur des Pays-Bas, les huit mille hommes stipulés par les traités ; mais ce secours étoit simplement destiné à renforcer les garnisons, et non à agir hostilement contre les Français. Cependant ceux-ci tirèrent encore de leurs places environ quatre mille hommes, dont cinq cents de cavalerie, pour renforcer le corps du baron d'Asfeld. Le maréchal d'Humières se bornoit à réaliser la déclaration faite à Bruxelles, lorsque le prince de Chimai, gouverneur de Luxembourg, détacha des partis de sa garnison, qui commirent quelques désordres sur la frontière de France. D'un autre côté, le marquis de Grana envoya des mandats de contribution dans plusieurs villages de la domination française, et adressa le 12 octobre aux gouverneurs de provinces, officiers-généraux et commandans de places employés sous ses ordres, une lettre circulaire qui étoit un véritable manifeste, avant-coureur d'une déclaration de guerre contre la France, qui eut effectivement lieu à Madrid le 26 octobre. Louis XIV résolut d'abord de s'en venger, en faisant brûler Ath et Mons avec des bombes et des carcasses, mais il finit par s'en tenir au projet plus utile de prendre Courtrai et Dixmude.

Le marquis de Grana ne pouvant mettre d'armée en campagne, chargea seulement le prince de Vaudemont de courir le pays avec deux ou trois mille

chevaux, dans l'objet de réprimer les entreprises des partis français; mais ce corps étoit trop foible pour déranger celles que le gros de leurs forces voudroit tenter. Le 31 octobre, le maréchal d'Humières marcha de Lessines à Renaix, le 1er novembre à Pontalais et le 2 devant Courtrai, investi la nuit précédente par le marquis de Boufflers. On ouvrit la tranchée le 3 au soir, et le lendemain matin, le marquis de Wargnies, gouverneur de la place, s'étant retiré dans la citadelle avec la garnison, les bourgeois s'empressèrent de capituler. Le 5, on commença à attaquer la citadelle, qui se rendit le 6, et fut évacuée le 7 par le gouverneur qui, comme on le voit, se défendit mal. Il assura qu'il manquoit d'armes et de subsistances. Le 9, l'armée marcha de Courtrai à Rousselaer, où le maréchal d'Humières apprit qu'il n'y avoit à Dixmude que quelques cavaliers espagnols, qui s'enfuiroient sans doute à son approche. Il jugea alors pouvoir épargner à l'armée la fatigue d'une marche inutile, partit le 10 pour Dixmude avec un simple détachement, et rencontra à une demi-lieue de la ville, une députation qui venoit en apporter les clés. Le 11, le maréchal retourna à Rousselaer, et le lendemain l'armée fut séparée et mise en quartiers d'hiver. On commença peu après, entre l'Escaut et la Lys, pour fermer le pays, une ligne dont la droite appuyoit à l'Escaut entre Bossu et Helchin, et la gauche à Courtrai (1).

(1) Louis, comte de Vermandois, amiral de France,

Le roi étoit revenu au projet de faire bombarder Mons, Nieuport et Bruges, afin de forcer les Espagnols à le satisfaire. On trouva des difficultés à l'attaque des deux premières places; mais en décembre, le maréchal d'Humières eut ordre de se porter vers Bruges avec douze bataillons, trente escadrons de cavalerie et six de dragons. Ces troupes se rassemblèrent le 18 à Courtrai, d'où elles marchèrent le 19 à Deinse et le 20 à Bellembruge. On trouva le canal gardé par quelques postes ennemis qui furent attaqués et chassés. Des détachemens se répandirent ensuite au-delà du canal, levèrent de grosses contributions, et brûlèrent les villages qui refusèrent de payer; mais la saison ne permettant pas d'entreprendre contre Bruges, le maréchal retourna le 25 à Deinse et le lendemain à Courtrai, d'où il renvoya les troupes dans leurs quartiers.

---

né le 2 octobre 1667, fils naturel de Louis XIV et de madame de la Vallière, après avoir fait la campagne dans l'armée du maréchal d'Humières, fut attaqué de la petite vérole à Courtrai, et y mourut la nuit du 17 au 18 novembre. On l'inhuma dans l'église de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras. Des écrivains mal instruits, ont avancé, qu'un crime quelconque avoit forcé le roi à faire arrêter ce jeune prince, qui joua ensuite le rôle du prisonnier au *masque de fer*. Cette opinion est totalement démentie par plusieurs lettres adressées au marquis de Louvois, par divers généraux, témoins de la maladie et de la mort du comte de Vermandois.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1683.

LE ROI AU MARÉCHAL D'HUMIÈRES.

Versailles, le 24 octobre 1683.

Mon Cousin, vous avez été si particulièrement informé, par ma dépêche du 21 août dernier, et par l'instruction qui l'accompagnoit, de mes intentions, en cas que les gouverneurs espagnols, par représailles des sommes qui ont été imposées sur les peuples de leur gouvernement, pour la subsistance de mes troupes, en fissent quelqu'une sur les terres de mon obéissance, que je n'ai qu'à vous répéter ce que vous y avez vu de mesdites intentions, et à vous dire, qu'ayant été averti que plusieurs intendans des places de la domination d'Espagne, ont envoyé des mandemens dans les terres de mon obéissance, je desire que vous fassiez publier des défenses très-sévères à tous mes sujets d'y obéir, ni de

rien payer ou faire payer en vertu desdits mandemens, à peine des galères pour ceux qui auroient porté ou fait porter l'argent, ou envoyé des lettres de change dans les places espagnoles pour satisfaire auxdits mandemens, et du rasement des maisons des gens de loi desdits villages qui auroient souffert qu'il fût fait aucune imposition en exécution desdits mandemens; et parce qu'il pourroit arriver que quelque parti des troupes d'Espagne, se dérobant à la vigilance des gouverneurs des places de mon obéissance, entreroit dans les villages de ma domination pour y faire des exécutions, ou y prendre des prisonniers, je desire que vous en fassiez faire vingt fois autant dans les terres de l'obéissance d'Espagne; en sorte que les sujets du roi catholique souffrent vingt fois plus de préjudice que les miens n'en auront reçu : que si pour induire mesdits sujets à satisfaire aux mandemens envoyés par les intendans de la domination d'Espagne, les gouverneurs de la même domination faisoient mettre le feu à quelque maison ou village de mon obéissance, je vous ordonne de faire toujours brûler cinquante maisons ou villages pour un, qui l'auroit été dans mes états; et pour faire que ce qui est en cela de ma volonté ne puisse man-

quer d'être promptement exécuté, vous adresserez copie de cette dépêche à tous les gouverneurs des places qui sont sous votre charge, afin qu'ils fassent diligemment publier dans l'étendue de leur gouvernement, les défenses de satisfaire aux mandemens des intendans espagnols, et qu'ils puissent faire exécuter les représailles que je vous viens d'expliquer, si les troupes d'Espagne faisoient la moindre violence aux troupes de mon obéissance ; cependant, comme il y a peu de villages de la domination espagnole aux environs de Luxembourg, sur lesquels on pût faire des représailles des désordres que la garnison dudit Luxembourg pourroit commettre dans les terres qui m'appartiennent, j'ordonne au marquis de Lambert, l'un de mes lieutenans-généraux en mes armées, commandant pour mon service dans le comté de Chini, de vous informer exactement des désordres que la garnison de Luxembourg pourroit faire sur les terres de mon obéissance, après le premier jour du mois prochain, afin que vous puissiez faire faire sur les villages du franc de Bruges et de la châtellenie d'Ath, les représailles des désordres que ladite garnison de Luxembourg y aura faits, sans vous en dispenser sous quelque prétexte que ce puisse être.

AU MÊME.

1er novembre 1683.

Mon Cousin, je vous ai si particulièrement expliqué, par ma lettre du 24 du mois passé, quelles étoient mes intentions sur les demandes que les intendans des places espagnoles voisines de mes frontières, ont faites à mes sujets, que je n'ai qu'à vous recommander la ponctuelle exécution de ce que vous y aurez vu de ma volonté, et à vous dire que toutes les fois que quelque parti des troupes espagnoles aura fait une exécution dans les terres de mon obéissance, non-seulement je desire que vous en fassiez faire vingt fois autant dans les pays de la dépendance du gouvernement du marquis de Grana; mais même que par l'intendant de ma frontière dans le département duquel l'exécution aura été faite, il soit imposé jusqu'à deux mille écus sur les villages de la dépendance de la place d'où seront sorties les troupes qui auront fait l'exécution; sur lesquels deux mille écus il sera pris l'argent nécessaire pour dédommager ceux de mes sujets qui auront souffert de la course de la garnison espagnole, et le surplus sera mis entre les mains des commis du trésorier-gé-

néral de l'extraordinaire des guerres, pour en être disposé suivant les ordres que je donnerai ; et la présente n'étant pour autre fin, je n'ai rien à y ajouter, que pour vous recommander de tenir la main à ce que ce qui est en cela de ma volonté soit exécuté avec la dernière ponctualité, et de me rendre compte de la manière dont il y aura été satisfait.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,

EN 1684,

TRÈVE DE RATISBONNE.

PENDANT l'hiver, les Français ne cessèrent ni les courses, ni les exécutions militaires dans les Pays-Bas, ni de brûler les lieux qui différoient ou refusoient de contribuer. Le marquis de Boufflers et le marquis du Montal firent sur-tout en janvier, une incursion dans laquelle ils portèrent la désolation jusqu'aux portes de Bruxelles, dont un faubourg fut incendié. On préparoit le même sort à la ville d'Oudenarde, mais le débordement des rivières retarda cette expédition jusqu'au 17 mars, que dix mille hommes d'infanterie, deux compagnies de bombardiers, et cinq mille hommes de troupes à cheval, dont cinq cents dragons, furent rassemblés à Tournai, d'où le maréchal d'Humières marcha le 18 entre Celle et Pottes, le 19 à Berchen ou Berne et le 21 à Elichove, à la droite de l'Escaut, près d'Oudenarde, qu'on resserra sur les deux rives du fleuve, et qu'on commença à bombarder le 23. On continua le 24 et le 25 à tirer nuit et jour des bombes et des boulets

rouges qui abîmèrent cette malheureuse ville. Le 26, le maréchal décampa pour revenir à Berne, et le 27 à Tournai, d'où il renvoya les troupes dans leurs quartiers.

On a vu précédemment que les Hollandais étoient assez généralement opposés à la guerre; mais on pouvoit craindre que le prince d'Orange qui la desiroit, et qui depuis six mois ne cessoit de presser les Etats-Généraux d'augmenter leurs forces de seize mille hommes, ne réussît enfin, par son influence dans la république, à la forcer de secourir les Espagnols. Dans cet ordre de choses, Louis XIV résolut de se mettre à la tête de son armée de Flandre, commandée sous lui par le maréchal de Schomberg; de la composer de trente-deux bataillons ou vingt-cinq mille hommes d'infanterie, et de soixante-dix escadrons ou douze mille de cavalerie; de la rassembler aux environs de Condé et de Saint-Guilain, pour menacer Mons, inquiéter Bruxelles et obliger le marquis de Grana d'y garder la totalité de ses forces avec celles qu'il pourroit obtenir des Hollandais. Ces mesures tendoient spécialement à favoriser et à couvrir le siége de Luxembourg, que le maréchal de Créqui étoit chargé d'entreprendre avec trente-quatre bataillons ou vingt-six mille hommes d'infanterie, et quarante-six escadrons ou six mille de cavalerie. Pour assurer d'autant mieux cette opération, et ôter aux Espagnols l'envie d'envoyer des secours partiels à Luxembourg, et au prince d'Orange celle d'y marcher lui-même, en supposant qu'il pût réunir assez de troupes pour

tenter de troubler le siége, le comte du Montal eut ordre de s'établir entre Sambre et Meuse, avec trois mille chevaux, soutenus par les garnisons de Charlemont, de Marienbourg, de Dinant et de Philippeville; position qui lui permettoit de remplir le double objet de contenir les garnisons ennemies de Namur et de Charleroi, et de fermer le passage aux détachemens espagnols qui tenteroient de gagner le Luxembourg. Cinq mille chevaux, commandés par le marquis de la Trousse, furent destinés à camper sous Sedan; position intermédiaire entre l'armée de Flandre et celle du maréchal de Créqui, qu'il devoit joindre et renforcer, de même que le comte du Montal, si les circonstances l'exigeoient. Luxembourg pris, le roi se proposoit de faire arriver une partie de l'armée du siége vers Liége et Maestricht, pour inquiéter les derrières des ennemis, les obliger à diviser leur attention et le peu de forces qu'ils avoient, tandis que lui-même, renforcé du reste des troupes du maréchal de Créqui, attaqueroit Namur, Charleroi, Mons ou Ath.

Luxembourg étoit déjà une place très-forte, occupée par une garnison de deux mille hommes d'infanterie et de cinq cents de cavalerie, aux ordres du prince de Chimai. Le projet de l'assiéger fut masqué par des mesures qui sembloient tendre à un autre but; cependant le maréchal de Créqui partit de Verdun le 26 avril avec quelques troupes, se rendit à Sébincourt, le 27 à Rahon près de Longwi, et le 28, avec son corps qui s'étoit grossi en chemin, devant

Luxembourg qu'il investit, en même temps que d'autres troupes, aux ordres des marquis de Lambert et de Renti, venant le premier du côté d'Arlon, et l'autre de Grevenmackeren, achevèrent de le resserrer. On travailla aussitôt à des lignes de circonvallation et de contrevallation, qui furent achevées en moins de quinze jours. Comme la saison étoit peu avancée et le pays peu abondant en fourrages, et qu'on auroit fait subsister très-difficilement dans le camp la totalité de la cavalerie, on n'y amena que vingt escadrons ou trois mille chevaux, et le surplus resta dispersé dans les places ou dans des quartiers voisins, mais de manière à pouvoir arriver dans les lignes en vingt-quatre heures. La tranchée fut ouverte le 8 mai, les batteries commencèrent à tirer le 10, et M. de Vauban conduisit le siége avec autant d'intelligence que de vigueur.

Le roi, accompagné de sa cour, part de Versailles le 22 avril, arrive le 27 à Péronne, le 28 à Cambrai, le 29 à Valenciennes et le 30 à Condé. Il trouve l'infanterie de son armée campée dans l'île de Saint-Amand, avec dix-sept escadrons seulement, le surplus, pouvant joindre du jour au lendemain, étoit dans des quartiers, en attendant que l'herbe pût subvenir à la subsistance des chevaux. Le roi prévoyant qu'il rendroit à la paix Courtrai et Dixmude, qui n'étoient d'ailleurs d'aucune utilité pour l'exécution de ses projets, on commença à en raser les fortifications.

Les troupes espagnoles et hollandaises faisant quel-

ques mouvemens vers Bruxelles et Wilvorden, Louis XIV fit avancer, le 15 mai, son armée de l'île de Saint-Amand à Bossu et Thulin, près de Saint-Guilain, tant pour les contenir, que pour inquiéter Mons. Un genre de guerre aussi inactif rendant la présence du roi inutile au camp, il y laissa le maréchal de Schomberg et s'établit le 17 à Valenciennes. On ne craignoit alors aucune entreprise de la part de l'ennemi, car l'armée étoit d'un tiers plus forte que tout ce que le marquis de Grana et le prince d'Orange auroient pu rassembler. Le dernier ne négligeoit aucune intrigue pour exciter les Etats-Généraux à la guerre, et à le charger de tout; mais la surveillance du comte d'Avaux, ambassadeur du roi à la Haye, et des amis de la paix firent échouer les menées du stathouder qui, sous prétexte d'inspecter les troupes hollandaises fournies aux Espagnols, fit à Wilworden et à Bruxelles diverses courses dont le résultat convainquit bientôt le marquis de Grana, qu'il ne devoit pas se flatter que les Etats fissent le moindre effort pour secourir Luxembourg, dont le siége avançoit, malgré l'activité du prince de Chimai pour le retarder. Voyant de larges brèches à plusieurs ouvrages, et qu'il n'avoit pas assez de troupes pour résister à des assauts, il demanda le 1er juin à capituler à des conditions que les assiégeans trouvèrent si déraisonnables, qu'ils les rejetèrent et recommencèrent le feu. Le 3, il fit des propositions plus admissibles. La capitulation fut signée le 4, et il évacua la place le 7. Le maréchal de Créqui ne perdit pas de

temps à faire raser les lignes et commencer les fortifications, que M. de Vauban jugea nécessaires pour ajouter encore à la force de Luxembourg.

Dès la première demande du prince de Chimai, le roi prévit qu'il ne tarderoit pas à se rendre ; persuadé d'ailleurs des intentions pacifiques de la majorité des Etats-Généraux, il jugea qu'elles ne pouvoient tarder à produire son accommodement avec les Espagnols, et que sa présence devenoit désormais inutile à l'armée. Il en laissa donc le commandement au maréchal de Schomberg, se rendit le 4 juin de Valenciennes à Cambrai, et le 5 à Péronne, prit la route de Chantilli, où le prince de Condé le reçut magnifiquement, et arriva le 9 à Versailles.

Les Français continuoient à vivre aux dépens des Pays-Bas, à y lever d'énormes contributions, et à ravager les lieux qui refusoient de payer. Mais ce n'étoit pas seulement dans cette partie que les Espagnols, éprouvant les fâcheux effets de leur foiblesse et de leur infériorité, essuyoient des pertes. Le maréchal de Bellefonds qui commandoit en Roussillon un simulacre d'armée, eut des succès marqués sur le duc de Bournonville, vice-roi de Catalogne ; et malgré une légère disgrace que la fortune fit éprouver devant Gironne, le 24 mai, aux Français qui en levèrent le siége, peut-être mal conduit, mais entrepris avec trop peu de moyens, l'avantage de la campagne leur resta. Cependant la cour de Madrid s'obstinoit à continuer la guerre, sans doute dans l'espérance de susciter enfin d'autres ennemis à Louis XIV.

Après le siége de Luxembourg, le comte du Montal resta entre Sambre et Meuse, et le marquis de la Trousse partit de Sedan pour venir joindre le maréchal de Schomberg, qui décampa le 13 juin de Bossu et de Thulin, marcha près de Leuse et le 14 à Lessines, se mettant ainsi en mesure de menacer Bruxelles, d'attendre les événemens et de ruiner le pays. Il reçut un second renfort envoyé par le maréchal de Créqui, qui marcha le 20 juin avec le reste de ses troupes à Trèves, pour obliger cette ville de raser ses fortifications et de combler ses fossés. N'ayant plus aucun objet à remplir, il retourna en France, laissant le commandement au marquis de Bissi qui se porta aussitôt en Flandre, où Louis XIV vouloit concentrer ses forces, pour rendre les Espagnols plus traitables; et en supposant qu'on ne pût les amener à un prompt accommodement, il reprit le projet d'assiéger Namur, Charleroi, Mons ou Ath, et chargea le maréchal de Schomberg de dresser le plan de ces diverses entreprises : elles ne furent pas exécutées, parce que le comte d'Avaux décida enfin les Hollandais à exiger que l'Espagne fît la paix avec le roi, aux conditions qu'il avoit proposées au mois de février précédent. Ils conclurent en outre, le 29 juin, avec le monarque, un traité par lequel ils s'engageoient : 1°. à faire accepter à la cour de Madrid une trêve de vingt ans; 2°. à retirer leurs huit mille hommes, et à ne lui donner aucune assistance, si elle refusoit la trêve, et de céder à la France Luxembourg, avec quatorze ou quinze villages de sa dépen-

dance, Chimai avec autant, Bouvigne sans dépendance, et Beaumont avec la sienne, à condition qu'elle restitueroit aux Espagnols, Courtrai et Dixmude démolis. Ce traité, ratifié le 6 juillet, fut suivi d'une suspension d'armes. Le 16, le maréchal de Schomberg marcha de Lessines à Steinkerke et le 17 aux Ecossines. Ce camp et ceux qu'il prit ensuite, n'avoient d'autre objet que de faire subsister commodément les troupes. Le 20, il s'établit à Châtelineau et Châtelet, au-dessous de Charleroi. Le 5 août il passa la Sambre et campa à la droite de cette rivière, à Floref, au-dessus de Namur. Il avoit détaché le comte de Choiseul avec des forces suffisantes, pour contraindre le chapitre et les habitans de Liége de se soumettre à l'électeur de Cologne, leur prince-évêque.

On avoit d'abord ouvert à Francfort un congrès, pour tâcher de concilier les différens qui existoient entre la France et l'Empire, sur les arrêts de réunion : il fut ensuite transféré à Ratisbonne, où la négociation traîna en longueur. Comme le prince d'Orange faisoit toujours les plus grands efforts pour éloigner la paix, et que Louis XIV ne se défioit pas moins des intentions de l'Empereur, il résolut de l'intimider ainsi que le corps germanique, en feignant de porter sur le Rhin une partie considérable des forces qu'il avoit en Flandre. Il ordonna le 31 juillet, au maréchal de Schomberg de se rendre à Strasbourg, pour commander l'armée qu'on paroissoit y vouloir assembler. Le maréchal passa la Meuse le

8 août, au-dessus de Namur, et campa à la droite de cette rivière, remit au comte de Choiseul le commandement des troupes qui devoient rester dans cette partie, et prit le 10 à petites journées la route de Strasbourg où il arriva le 19; mais un traité conforme à celui du 29 juin, et par conséquent analogue aux vues de Louis XIV, avoit été signé le 15 à Ratisbonne, par l'Empereur, l'Empire et l'Espagne: il portoit en substance, que la trève dureroit vingt ans, que le roi resteroit en possession de Strasbourg, du fort de Khell, et de toutes les réunions opérées jusqu'au 1er août 1681, par la chambre de Metz, le conseil d'Alsace et le parlement de Besançon; qu'il exerceroit tous les droits de la souveraineté dans les lieux réunis, dont les revenus resteroient aux propriétaires, de même que le libre exercice des choses qui regardent le spirituel et le temporel; enfin, qu'aussitôt après la ratification du traité, des commissaires régleroient respectivement les limites entre la France et l'Empire. La ratification eut lieu le 20 septembre; mais la chambre royale de réunion établie à Metz, ne fut supprimée que le 28 novembre 1686, par une déclaration du roi.

GUERRE DE 1688,

OU

DE LA LIGUE D'AUGSBOURG.

Guillaume III, prince d'Orange, stathouder des Provinces-Unies des Pays-Bas, occupé du projet de détrôner Jacques II, roi d'Angleterre, son beau-père, sent qu'il ne pourra y réussir qu'en détournant sur d'autres objets l'attention et les forces de Louis XIV, intéressé à maintenir la couronne sur la tête de Jacques, afin de ne pas lui voir succéder un nouveau souverain qui rendra ennemies perpétuelles de la France la Grande-Bretagne et la Hollande. Guillaume provoque donc la ligue d'Augsbourg, concertée secrètement en 1686, et définitivement convenue l'année suivante, entre l'Empereur, les principaux Etats de l'Empire, l'Espagne, les Hollandais, la Suède et le duc de Savoie, sous prétexte de maintenir les traités de Westphalie, de Nimègue et de Ratisbonne, si le roi de France y porte atteinte. Il ne tarda pas à être instruit de cette ligue et ne négligea rien pour la dissoudre; mais voyant qu'il n'y pouvoit réussir, que le prince d'Orange continuoit à

préparer l'exécution de son plan sur l'Angleterre, que l'Empereur songeoit à attaquer la France, dès qu'il auroit pu faire la paix avec les Turcs, et qu'il seroit secondé dans cette entreprise par les autres contractans d'Augsbourg, résolut de les prévenir, aussitôt qu'il pourroit alléguer un motif plausible de cette agression. Bientôt il en eut deux : le premier concernoit la succession de l'électeur Palatin, frère de la duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV, qui réclama, au nom de celle-ci, la succession allodiale du défunt, comprenant une partie considérable du Palatinat, et sans distinction, toutes les possessions d'une origine allodiale. Le nouvel électeur prétendoit au contraire, que les loix et les usages de l'Empire donnoient à l'héritier féodal la succession entière, parce que tout ce qui avoit été une fois réuni à l'électorat, à quelque titre que ce fût, ne pouvoit plus en être démembré. Le second motif de guerre consistoit dans l'élection irrégulière du prince Joseph de Bavière, frère de l'électeur de ce nom, à l'archevêché de Cologne, au préjudice du prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg et dévoué à la France. Aucun des deux postulans n'étoit éligible suivant le droit canon, parce que le premier possédoit déjà deux évêchés, et le second un ; mais le dernier avoit eu en sa faveur la majorité des suffrages du chapitre de Cologne, le 19 juillet 1688 ; cependant le pape Innocent XI, ennemi du roi de France, et secrètement d'accord avec les contractans d'Augsbourg, spécialement avec l'hérétique Guillaume pour détrôner le catholique Jacques,

confirma l'élection du prince de Bavière, à qui l'Empereur accorda ensuite l'investiture.

Louis décidé à la guerre, ses ministres ne s'accordoient pas sur la manière de la commencer. Les uns proposoient d'agir puissamment par mer, et de porter en même temps une forte armée dans les Pays-Bas, pour attaquer Maestricht; mesures qui empêcheroient les Hollandais d'employer leur flotte et leurs troupes à l'expédition d'Angleterre. Les autres soutenoient qu'il falloit promptement attaquer l'Empire, et y opérer une diversion en faveur des Turcs aux prises avec l'Empereur, qui presseroit alors le prince d'Orange de le secourir. Ce dernier avis, appuyé par le marquis de Louvois, étoit le moins avantageux sous les rapports politiques et militaires; cependant Louis XIV l'adopta, résolut de mettre le Dauphin à la tête de l'armée d'Allemagne, et de commencer les opérations par le siége de Philisbourg qui fut investi le 30 septembre (1).

---

(1) Le comte d'Avaux, ambassadeur de Louis XIV auprès des Etats-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, lui manda nettement, le 27 septembre 1688 : *Que jamais nouvelle n'avoit plus réjoui le prince d'Orange, que celle du siége de Philisbourg; tant il avoit craint que les forces de la France ne se portassent en Flandre, ou vers le Bas-Rhin, du côté de Cologne.* M. d'Avaux manda encore au roi, le 4 octobre : *Que le siége de Philisbourg avoit fait augmenter en Hollande les actions de dix pour cent, et rendu les Etats-généraux fort insolens, par la certitude que le roi ne les attaqueroit pas alors, non plus que*

Le maréchal duc de Duras commanda l'armée sous le prince, dont les autres conseillers étoient M. de Catinat, lieutenant-général, le célèbre Vauban, Chamlai pour certains détails militaires, et Saint-Pouange pour les objets administratifs. Le Dauphin, parti de Versailles le 25 septembre, arriva au camp devant Philisbourg le 6 octobre. En l'attendant, on avoit pris toutes les mesures relatives au siége, et attaqué le fort du Rhin dès le 3 au soir ; mais on ouvrit en sa présence la tranchée de la principale attaque la nuit du 10 au 11 octobre. Il montra beaucoup de sang-froid, voulant tout voir par lui-même, et s'exposant au feu sans avoir l'air d'y prendre garde. Le comte de Stahremberg qui défendoit Philisbourg, capitula le 30 octobre et sortit de la place le premier novembre. Le 4, le Dauphin arriva devant Manheim, qu'il avoit fait investir d'avance. On ouvrit la tranchée le 8, la ville capitula le 10, et on attaqua le 11

---

les Pays-Bas Espagnols. Enfin M. d'Avaux ajouta le 7 octobre : *Que les Hollandais s'étoient entièrement rassurés, en voyant que la guerre s'éloignoit d'eux, et que les armées françaises se portoient dans l'Empire, dont les forces étoient en état de les occuper.* (Voyez les négociations du comte d'Avaux, sixième partie, pages 134, 137 et 139.) Ces réflexions durent éclairer Louis XIV, sur la faute qu'il avoit commise, de faire assiéger Philisbourg, au lieu de tomber brusquement avec tous ses moyens sur les Pays-Bas Espagnols et sur les Provinces-Unies ; mesure qui auroit probablement déconcerté le plan du prince d'Orange.

la citadelle qui se rendit le soir. On avoit envoyé occuper Heilbrun et Heidelberg, que l'électeur palatin et ses troupes évacuèrent à l'approche des Français. Ils repassèrent le Rhin et attaquèrent le 16 Frankendal, qui ne résista que deux jours. La saison ne permettant plus de tenir la campagne, le Dauphin partit de l'armée le 22 et arriva à Versailles le 28. On trouve la preuve qu'il s'étoit fort bien conduit, dans l'extrait qui suit d'une lettre écrite le 23 octobre, par le marquis de Louvois, à M. de Saint-Pouange, intendant de l'armée :

« Le roi a la dernière joie d'apprendre comment Monseigneur se comporte au siége, et de voir dans toutes les lettres que les courtisans reçoivent, et qu'ils prennent soin de lui montrer, combien on se loue de sa bonté, et l'opinion que tout le monde a de sa valeur. Sa majesté cite aussi souvent ses lettres, et ne peut se lasser d'admirer la netteté des ordres qu'il donne, et la clarté du compte qu'il lui rend de tout ce qui se passe. Le respect m'empêche de me donner l'honneur de lui écrire, pour lui en témoigner ma joie. Je vous prie de prendre l'occasion de l'assurer, que personne n'en a plus que moi, de le voir en état de soutenir la réputation des armes du roi, et de maintenir les grandes conquêtes que S. M. a faites ».

Tandis que le Dauphin faisoit les siéges dont on vient de parler, le marquis de Boufflers, resté à la rive gauche du Rhin avec un corps d'armée, s'empara d'un grand nombre de villes, dont on trouvera le dé-

tail dans l'extrait suivant d'une lettre du roi à l'archevêque de Paris, Harlai de Chanvallon.

Fontainebleau, le 3 novembre 1688.

Mon Cousin, vous avez été informé par le mémoire que j'ai fait donner au public, des raisons qui m'ont obligé à reprendre les armes, et à faire assembler un corps d'armée considérable du côté du Rhin, sous le commandement de mon fils, lequel s'étant rendu devant Philisbourg le 6 du mois passé, y a fait ouvrir la tranchée le 10, et a fait pousser si vivement les travaux, que nonobstant les pluies presque continuelles qui avoient rendu les marais dont cette place est environnée impraticables, et la bonté et multiplicité de ses fortifications, il en a contraint le gouverneur à demander à capituler le 29 dudit mois, et comme je reconnois qu'un succès si heureux, dans une saison si avancée et contre une place aussi parfaitement fortifiée, est un effet visible de l'assistance de Dieu, qui a bien voulu préserver mon fils des périls où il s'est exposé pour diligenter ce siége, et en même temps bénir mes armes par les avantages qu'ont remportés celles qui ont agi sous le commandement du marquis de Boufflers, lequel a réduit sous mon obéissance, en moins d'un mois de temps, les villes de

Neustat, Keiserlautern, Worms, Oppenheim, Bingen, Creutznach et Bacarach, et a porté le commandant de Mayence à recevoir de mes troupes dans la ville et la citadelle, j'ai résolu d'en rendre grace à sa divine bonté. C'est pourquoi je vous écris cette lettre pour vous dire, que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'église cathédrale de ma bonne ville de Paris.....

Outre les places dont il est question dans cette lettre, le roi fit bombarder Coblentz, pour punir l'électeur de Trèves d'y avoir reçu des troupes de l'Empire, et le marquis de Boufflers se rendit maître de Cocheim et de Trèves. Pendant ce temps, le maréchal d'Humières qui commandoit en Flandre, prit la ville de Hui sans aucune opposition, les alliés n'ayant point encore d'armée en campagne. D'un autre côté, le cardinal de Furstemberg, l'un des deux compétiteurs à l'archevêché de Cologne, avoit fait recevoir dans Bonn, Neutz, Keiserswert et Rhinberg, ses troupes qui furent bientôt renforcées par celles du roi.

Louis XIV fit notifier aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, qu'il regarderoit comme une déclaration de guerre, tout acte d'hostilité exercé de leur part contre le roi d'Angleterre; menace qui n'empêcha pas le prince d'Orange de mettre à la voile le 30 octobre avec la flotte et une très-grande partie des troupes des Etats. Une tempête maltraita les vaisseaux et les

força de rentrer dans les ports d'Hollande, d'où ils ressortirent le 10 novembre, et le 15 le prince d'Orange débarqua à Torbai, sans éprouver aucune résistance de la part des Anglais, dont il avoit su mettre le plus grand nombre dans ses intérêts ; au point que le roi Jacques et sa famille se virent réduits à fuir en France au mois de décembre. Le trône d'Angleterre étant déclaré vacant, la couronne fut déférée le 17 février au prince et à la princesse d'Orange, fille du roi détrôné. Louis avoit déclaré la guerre aux Hollandais le 26 novembre.

La campagne de 1689 ne procura ni gloire ni avantage à la France. Le roi voulant porter ses principales forces en Roussillon, en Italie, sur le Bas-Rhin et sur-tout dans les Pays-Bas, jugea à propos de retirer ses troupes des places conquises dans l'Empire ; mais le barbare Louvois décida le monarque à ordonner en même temps, de brûler et de saccager Heidelberg, Ladenbourg, Manheim, Franckendal, Spire, Worms, Oppenheim ; en général, une partie du margraviat de Bade, du Palatinat, tant à la droite qu'à la gauche du Rhin, et de l'électorat de Trèves fut dévastée: rigueur atroce que ne justifie pas l'intention d'empêcher l'ennemi de se porter et de subsister dans le pays, et qui ne servit qu'à augmenter l'animosité des ennemis de la France, sans procurer à celle-ci le moindre avantage.

Le maréchal d'Humières, courtisan aussi favorisé que mauvais général, commanda encore l'armée de Flandre en 1689, et donna, le 25 août, l'exemple

d'un combat absolument d'un genre nouveau dans les fastes militaires, et qui consista à faire attaquer à coups de fusil la petite ville de Valcourt, soutenue par toute l'armée des ennemis, aux ordres du prince de Waldeck lequel, par sa position, avoit la facilité de rafraîchir continuellement les troupes qui bordoient les murailles, au pié desquelles les Français ne pouvoient d'ailleurs arriver qu'à découvert, et en passant un pont sous le feu de l'ennemi; aussi furent-ils obligés de se retirer avec une perte considérable en tués et en blessés. Le reste de la campagne se passa comme elle avoit commencé, c'est-à-dire en mouvemens insignifians de part et d'autre.

La guerre languit vers le Haut-Rhin, et la fortune ne seconda pas les Français sur le Bas. Dès le mois de mars, deux de leurs détachemens furent battus. L'électeur de Brandebourg qui avoit pris Keiserswert le 28 juin, alla attaquer Bonn, occupé par le baron d'Asfeld, frère aîné de celui qui parvint dans la suite au grade de maréchal de France. Le 16 juillet, l'armée allemande qui resserroit Mayence depuis quelque temps, s'en approcha pour l'assiéger. Le marquis d'Huxelles qui commandoit dans la place, ne capitula que le 8 septembre, faute de poudre, et à la suite d'une résistance qui le couvrit de gloire (1). Après

(1) Lorsqu'il parut ensuite devant Louis XIV, ce monarque lui dit : *Marquis d'Huxelles, vous avez défendu Mayence en homme de cœur, et capitulé en homme d'esprit.*

cette conquête, le duc de Lorraine mena son armée devant Bonn qui ne se rendit que le 12 octobre, après une défense non moins courageuse que celle de Mayence. La prise de Campredon par l'armée de Roussillon le 23 mai, ne compensoit pas à beaucoup près, ces deux pertes.

Les événemens de cette campagne convainquirent Louis XIV, de la nécessité de confier, pour celle de 1690, le commandement de ses principales forces à un général plus habile que le maréchal d'Humières. Le maréchal de Luxembourg, brouillé avec le marquis de Louvois et tombé depuis quelques années dans une disgrace très-marquée, fut donc mis à la tête de l'armée de Flandre, et gagna le premier juillet la bataille de Fleurus, près de Charleroi, sur le prince de Waldeck. Il ne se passa rien d'important en Allemagne, où le Dauphin commandoit, ni en Roussillon ; mais le lieutenant général Catinat, envoyé dans les Alpes pour tenir tête au duc de Savoie, à qui le roi avoit déclaré la guerre le 15 juin, remporta sur lui, le 18 août, une victoire complète à Staffarde, près de Saluces en Piémont.

DÉCISION DE LOUIS XIV (1).

RÉGLEMENT sur la manière de servir de mes Gardes dans les armées, et pour les saluts.

Du 15 juillet 1690.

MES Gardes doivent être sous les ordres du commandant de la cavalerie, tel qu'il soit, pour le service ordinaire et pour la garde à cheval de ma maison ou de celle de mon fils. Il n'y a que pour le guet, qu'on le doit détacher sans en rendre compte à personne.

L'officier qui commande l'escadron de garde devant la maison, tel qu'il soit, même de la cavalerie, doit prendre la parole de moi ou de mon fils. Les seuls avantages que doivent avoir mes Gardes et mes autres compagnies, sont que ceux qui sont commandés pour l'ordonnance, soient chez le colonel général ou autre commandant de

(1) On rapporte les deux pièces qui suivent, parce qu'elles prouvent l'extrême importance que Louis XIV attachoit aux choses honorifiques. Ces réglemens ont été copiés sur les originaux de la propre main du roi.

la cavalerie, tel qu'il soit, et que celui qui fait la charge de maréchal des logis de la gendarmerie, prenne la parole du maréchal-de-camp de jour; car pour le reste du service, il doit exécuter ce que mande le maréchal des logis de la cavalerie, sans faire nulles difficultés.

Quand je ne suis pas à l'armée, ni mon fils, et qu'ils ne font point de garde devant le logis, ni de guet auprès de nous, ils doivent aller à la grande garde, et avoir des gardes ordinaires comme le reste de la cavalerie, à moins que le général ne se serve d'eux ailleurs.

Quand il y a de mes Gardes et des Gendarmes ou Chevaux-Légers de mes autres compagnies de commandés, pour un parti ou pour quelque détachement que ce soit, si celui qui commande le tout est maréchal de camp, le brigadier qui se trouve le premier est réputé commandant la cavalerie. Il doit donner l'ordre et se mettre à la tête des troupes de ma maison. Si le commandant n'est que brigadier, il se peut mettre à la tête des troupes de madite maison, et donner tous les ordres; mais celui qui le suit ne le peut, le détachement n'étant que de cavalerie, et celui qui le commande étant son second, comme commandant de ladite cavalerie.

Pour ce qui est des saluts, j'ai déjà dit mes

intentions, et pour les expliquer plus clairement, mes compagnies ne doivent saluer que mon fils, les fils et petits-fils de France, les princes du sang, le duc du Maine et le comte de Toulouse, le général de l'armée, s'il est maréchal de France, toutes les fois qu'ils les voient hors de ma présence ou de celle de mon fils; et pour le colonel général de la cavalerie, ils ne le doivent saluer que la première fois et la dernière qu'il les voit. Nul autre commandant de cavalerie ne doit être salué.

Si le général de l'armée ou du corps où ils seront, n'est pas maréchal de France et qu'il ne soit que lieutenant général ou maréchal de camp, ils ne le doivent saluer que la première fois qu'il les voit et la dernière, comme le colonel général de la cavalerie. Ce salut ne doit aller que jusqu'au maréchal de camp, et on ne doit point saluer les officiers supérieurs, quand même ils commanderoient en chef.

Voilà mes intentions sur le service de mes Gardes et de mes autres compagnies; et si par hasard il arrivoit quelque difficulté que je ne saurois prévoir, mon intention est qu'il cède, remettant à la fin de la campagne de savoir mes intentions sur l'incident bizarre que quelques

officiers de mesdites compagnies auroient cherché mal-à-propos, et je veux bien qu'il sache, qu'en ce cas, il fera quelque chose qui me sera fort désagréable.

Fait à Versailles le 15 juillet 1690.

LOUIS.

Projet d'explication, si elle est nécessaire, du service de mes Gardes.

L'ESCADRON de garde, s'il est des Gardes du Corps, prend l'ordre du capitaine en quartier. Il ne seroit pas bienséant qu'un officier en état subalterne desdits Gardes le prît en sa présence. Si c'est une autre compagnie, l'officier le prend lui-même.

Le général doit ordonner à l'escadron de marcher; mais pour le restant des vedettes et autres, il ne s'en doit pas mêler.

Le bien du service veut qu'il reçoive l'ordre du maréchal des logis de la cavalerie : il ne lui fait point de tort, car ledit ordre est réputé celui du commandant.

Le maréchal des logis de la Gendarmerie doit faire le détail dans la Gendarmerie, et on ne doit dire qu'en gros : *Il faut tant de monde*. Il fait seul après son détail.

On ne doit détacher de la Gendarmerie

que lorsque le général l'ordonne, pour les partis, escortes, fourrages et autres détachemens. Il n'y a que les grandes gardes et gardes ordinaires qu'ils doivent faire à leur tour.

Le colonel général ne se doit point mêler du détail particulier de la Gendarmerie.

Il est ridicule que les Mousquetaires n'envoient pas à l'ordre au maréchal des logis de la Gendarmerie. Quoiqu'ils campent séparément, ils sont du corps, et ne s'en doivent séparer en rien.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,

EN 1691,

OU SIÉGE DE MONS.

Le roi résolut de faire le siége de Mons avant la saison où les armées entrent ordinairement en campagne. Le 26 février, on envoya au marquis de Boufflers une instruction relative tant aux dispositions générales et particulières, qu'aux mouvemens de troupes nécessaires pour investir la place. Les intendans de Flandre et de Hainaut reçurent en même temps ordre, de préparer dans le plus grand secret les mesures concernant les subsistances, le transport des munitions et la réunion d'environ vingt-deux mille pionniers tirés de la Picardie, de la Flandre et du Hainaut, destinés aux travaux des lignes de circonvallation et du siége. On avoit rassemblé secrètement pendant l'hiver, entre Sambre et Meuse et sur la Scarpe, assez de fourrages pour que la cavalerie ne souffrît pas, en attendant qu'elle pût subsister en verd. Cent trente pièces de canon, quarante-quatre mortiers et huit pierriers furent préparés à Douai, Tournai, Valenciennes et Condé. Les

fourrages, les vivres et les munitions partant de Douai et de Tournai, devoient arriver, toujours sur des bateaux, par la Scarpe et l'Escaut, à Condé, et de-là près de Mons, en remontant la Haîne par le moyen des écluses. Le transport des matières rassemblées entre Sambre et Meuse ne présentoit aucun embarras, car elles pouvoient arriver facilement devant Mons, quoique Charleroi fût au pouvoir des ennemis.

Comme l'armée des alliés n'étoit pas en mesure de prévenir celle du roi, on se borna, quant aux troupes, à destiner cinquante-un bataillons et soixante-dix-sept escadrons pour former l'armée du siége, vingt-trois escadrons pour occuper les villes et les villages voisins, deux bataillons pour la sûreté des écluses de la Haîne, et trois escadrons pour garder les lignes construites entre la Lys et l'Escaut. On régla en outre, que le maréchal d'Humières réuniroit sur la Lys dix-sept bataillons et quarante-huit escadrons, en même temps que cinquante-trois escadrons se rassembleroient entre Sambre et Meuse, et que ces deux corps joindroient l'armée du siége, aussitôt que celle des ennemis se trouveroit à portée de le troubler.

Le 14 mars, des troupes parties à l'entrée de la nuit de Condé, de Valenciennes et de Bouchain, jointes par de la cavalerie sortie de Tournai et de Saint-Amand, formèrent un corps avec lequel le marquis de Villars, alors maréchal de camp et depuis maréchal de France, resserra Mons le 15 du côté d'Ath, occupé par l'ennemi, et d'Enghien, tandis

que le marquis de Boufflers l'investissoit de celui de Nivelle et de Charleroi, avec les troupes parties du Quesnoi, de Maubeuge et de Thuin, renforcées par la cavalerie qui étoit à Landrecies et à Beaumont. Le surplus des troupes destinées à former l'armée du siége arriva successivement du 15 au 21, avec l'artillerie et les munitions, et on commença le 18 les lignes de circonvallation. La garnison, forte d'environ six mille hommes, aux ordres du prince de Bergues, ne fit aucune tentative pour déranger ces mesures.

Le roi déclara le 14, à Versailles, qu'il partiroit le 17 pour se rendre devant Mons. Le marquis de Louvois y précéda le 19 le monarque, qui arriva le 21 du Quesnoi, accompagné du maréchal de Luxembourg, destiné à commander sous lui, et prit son quartier à l'abbaye de Bethléem, entre la Maison-Dieu et Sipli. On décida l'attaque de la place du côté de Bertamont, où l'on ouvrit le 24 au soir la tranchée, qu'on dirigea sur un ouvrage à corne. Dès la veille, quelques pièces de canon avoient commencé à tirer, et toutes les batteries se trouvant en état, jouèrent le 26, à dix heures du matin.

On avoit envoyé entre Mons et Bruxelles des détachemens pour brûler les fourrages et augmenter l'embarras des ennemis, s'ils entreprenoient de se rassembler. Dès que le prince d'Orange sut Mons investi, il se rendit précipitamment à Bruxelles, pour y réunir l'armée des alliés. Le roi envoya alors de fréquens partis, pour être instruit de leurs mouve-

mens. Comme ils pouvoient tenter le secours de Mons en s'avançant par Bruxelles ou par Charleroi, on reconnut dans ces deux directions des champs de bataille pour les combattre s'ils approchoient. On ordonna aux quinze mille hommes de cavalerie qui étoient en Sambre et Meuse, de se rendre devant Mons, et au maréchal d'Humières de s'en approcher avec le corps d'armée qu'il commandoit sur la Lys. La cavalerie arriva au camp le 1er avril, et le maréchal s'avança de Courtrai à Épierre sur l'Escaut, au-dessous de Tournai, et ensuite entre Condé et Mortagne.

On avoit attaqué le 1er avril l'ouvrage à corne, qui fut emporté : un moment après, les grenadiers des Gardes Françaises s'épouvantèrent mal-à-propos, renversèrent les officiers qui vouloient les arrêter, et les assiégés reprirent l'ouvrage qu'ils venoient de perdre. Le lendemain, les assiégeans le réattaquèrent avec plus de précaution, et s'y logèrent, après avoir surmonté une très-vigoureuse résistance. Le 4, deux déserteurs de la place rapportèrent que les bombes et les boulets rouges y faisoient un dégât prodigieux ; qu'un grand nombre d'habitans avoient été tués ou blessés, et que la magistrature ayant représenté au gouverneur que, s'il différoit à rendre la ville, elle seroit entièrement ruinée, il avoit répondu, que si dans quatre jours il n'étoit secouru, il se proposoit de capituler. On intercepta des lettres par lesquelles il mandoit la même chose au marquis de Castanaga, gouverneur général des Pays-Bas.

Le 4, l'armée ennemie forte d'environ trente mille hommes, et pouvant être encore jointe par d'autres troupes, partit de Bruxelles pour venir camper à Halle, d'où elle devoit, disoit-on, s'avancer à Enghien. Le lendemain 5, le maréchal d'Humières quitta sa position entre Condé et Mortagne, pour s'approcher de Mons: il campa à Saint-Guilain. Quelque cavalerie française qui étoit restée à Maubeuge, entra en même temps dans la circonvallation de Mons. Cependant le siége avançoit, on travailloit à combler les fossés, et l'artillerie des assiégeans continuoit à foudroyer la place. Le 7 avril, il y avoit une brêche de trente toises de largeur, à la face gauche de la demi-lune située sur la gauche des assiégeans. Le même jour, un gros détachement d'infanterie et de cavalerie, aux ordres du maréchal de Luxembourg et de plusieurs officiers généraux, se porta vers Halle pour reconnoître les ennemis et observer leurs mouvemens.

Le 8, on se disposoit à faire la descente du fossé et à attaquer les demi-lunes pour s'y loger, lorsque les assiégés demandèrent à traiter. Ils vouloient qu'on leur accordât huit jours pour évacuer la place; mais ils n'obtinrent que vingt-quatre heures, et la capitulation fut signée vers minuit. Le 9, les Français furent mis en possession de la porte de Bertamont, et on commença à raser la circonvallation et à combler les tranchées. Le 10, la garnison sortit au nombre de quatre mille sept cents hommes, dont quatre cents de cavalerie, avec six pièces de canon. Quoiqu'il y eût

beaucoup de maisons ruinées, la place pouvoit encore résister ; mais le prince de Bergues qui étoit brave, n'entendoit rien à la défense d'une place. Le roi donna une somme considérable à M. de Vauban, qui avoit conduit le siége, et distribua des gratifications à ceux qui avoient contribué à son succès.

Le prince d'Orange ne jugea pas à propos de quitter son camp de Halle, et le maréchal de Luxembourg étoit revenu à Mons. Le roi lui remit le 12 le commandement de l'armée, et reprit le même jour, par Compiègne, le chemin de Versailles, où il arriva le 17. On renvoya les troupes dans les garnisons pour s'y reposer, et le prince d'Orange qui manquoit de magasins, reconnoissant l'impossibilité de faire subsister les siennes dans une saison si peu avancée, les dispersa aussi dans les places.

Ce fut le 16 juillet de la même année, que le marquis de Louvois mourut à Versailles ; événement qui donna matière à beaucoup de raisonnemens : les uns crurent sa mort naturelle ; d'autres prétendirent qu'il avoit été empoisonné. Il paroît plus vraisemblable que, s'il se vit comme on le croit, au moment d'une disgrace éclatante, il termina sa vie par un suicide.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1691.

LE ROI AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

A Versailles, le 16 juillet 1691.

Mon Cousin, je ne puis qu'avec déplaisir vous donner part du décès inopinément arrivé du sieur marquis de Louvois, secrétaire d'état et de mes commandemens, et vous convier dans cette occasion, de redoubler vos soins et votre vigilance pour faire que cet événement n'apporte point de préjudice à mon service, me rendant directement compte de ce qui pourra arriver qui le concernera, jusqu'à nouvel ordre de moi que vous recevrez incessamment. Nonobstant ce que vous marquez dans votre dernière lettre au sieur marquis de Louvois, concernant la garde des lignes, je vous recommande, toutes choses cessantes, d'y pourvoir de manière qu'elles ne puissent être forcées.

AU MÊME.

A Versailles, le 19 juillet 1691.

. . . . . J'ai vu plusieurs lettres qui me marquent que la ville de Mons n'est point en aussi bon état que je le pourrois desirer. Quoique je sois persuadé qu'on vous l'aura mandé, j'ai jugé à propos de vous en devoir faire ressouvenir, afin que vous ne vous éloigniez point assez de cette place, pour laisser mes ennemis en état d'entreprendre quelque chose contre elle.

La nouvelle que vous me mandez, qui a fort réjoui M. de Vaudemont, sur ce qu'il prétend que la paix du Turc est presque faite, est entièrement fausse. Les dernières lettres que j'ai reçues de ce pays-là, portent au contraire, que le grand-visir doit marcher vers la Hongrie avec une armée de soixante mille Turcs, auxquels se doivent joindre soixante mille Tartares, commandés par le nouveau Kan, qu'on dit être un prince fort vigoureux. Comme je crois convenable à mon service que cette nouvelle se répande, pour détruire le bruit que les ennemis font courir en leur faveur, vous n'avez qu'à lire en compagnie cet article de ma lettre, et je suis persuadé

que cela ne manquera pas d'être bientôt divulgué.

AU MÊME.

Versailles, 28 juillet 1691.

Mon Cousin, comme je prends les affaires de mes armées fort à cœur, il n'est pas étonnant que je pense à tout ce qui peut arriver, et que je ne dise mes pensées sur les partis que prennent les ennemis. Je sais que je ne vous apprends rien, mais j'avance de quelques momens ce que l'on peut faire, en donnant en même temps les ordres de tous côtés, pour faire exécuter ce que je veux que l'on fasse, et donnant part où il est nécessaire de mes intentions. Quand nous avons été à la guerre ensemble, nous nous sommes bien entendus ; il me semble que la distance qui est entre nous, n'empêche pas que nos pensées aient assez de rapport : je m'en réjouis par bien des raisons, et sur-tout pour le bien du service. Il me paroît, par la lettre que je viens de recevoir du marquis de Boufflers, qu'il exécutera diligemment mes ordres et ce que vous lui mandez, et qu'il ne perdra pas de temps pour se rendre sous Givet, avec la cavalerie qu'il commande et les dragons, pour

être à portée d'exécuter vos ordres. Pour l'infanterie, elle n'y arrivera qu'un jour plus tard. Je ne doute point qu'il ne vous informe de sa marche; mais à tout hasard, j'aime mieux vous mander ce qu'il m'écrit, que de ne le pas faire. Pour ce qui est de son canon, il ne pense qu'à mener six pièces, et Saint-Hilaire, avec l'équipage d'artillerie, attendra à Bouillon les ordres de ce qu'il aura à faire, que je ne doute point que vous n'ayez donnés. Le général Flemming étoit encore le 26 près de Hui, et n'avoit pas passé la Meuse : le comte de Tzerclaes ne l'avoit point encore joint. Vous serez averti plutôt que moi du mouvement de ces troupes, et prendrez votre parti sur la jonction du marquis de Boufflers, si lesdites troupes viennent joindre le prince d'Orange. Les avis que vous aurez de la marche du marquis de Castanaga, régleront ce que vous ordonnerez au marquis de Villars. Les ordres que vous avez donnés au comte de Montbrun sont très-bons. Il mande qu'il a une colique qui l'empêche de monter à cheval. Je lui ordonne d'attendre quelques jours, pour voir en quel état sera sa santé. Vous lui manderez ce qu'il aura à faire, et si vous apprenez qu'il soit hors d'état d'agir, vous chargerez celui que vous croirez le meilleur de ceux

qui sont demeurés sur les lignes de leur garde. Si le marquis de Castanaga y marche, le marquis de Villars y retournera, suivant les ordres que vous me mandez que vous lui avez donnés. Je vois toujours avec inquiétude la situation des deux armées ; non pas que je ne croie votre poste meilleur, par ce que vous me mandez de celui du prince d'Orange, mais je crains la difficulté des fourrages. Le duc du Maine me mande du 26, que l'on venoit d'en faire un très-bon. Vous aurez pris sans doute quelques résolutions sur le mémoire que je vous ai envoyé du sieur de Chamlai. Il est bien important que vous soyez en état de ne manquer de rien. Je ne doute pas que vous ne fassiez tout ce qu'il faudra pour cela. Par ce que vous me dites de la situation de votre camp, les ennemis auront peine à vous attaquer. Prenez bien garde aux mouvemens que vous ferez ; car c'est dans ce tems que le prince d'Orange pourroit prendre ses avantages, si vous lui en donniez l'occasion. Je suis assuré que vous ne le ferez pas ; mais l'affaire est si importante, que je suis bien aise de vous dire ce que je pense, afin que vous redoubliez vos réflexions. Plus on dit dans l'armée du prince d'Orange qu'il veut vous combattre, moins je crois qu'il en a

envie ; et par un correspondant que j'ai en Hollande, que je ne vous donne pas pour bien bon, je sais qu'il ne veut point combattre, et qu'il ne veut que le faire croire, en faisant un grand bruit. Ledit correspondant n'est point un de ceux à qui je me fie le plus.

La voiture des dames à Bruxelles me confirmeroit, qu'il veut faire du bruit plutôt qu'autre chose ; peut-être qu'il est bien aise de se débarrasser, comme vous, d'un gros bagage et d'un grand attirail fâcheux à une armée, pour le moindre mouvement qu'elle fasse.

Le sieur de Chamlai assure que, quand vous serez sur les hauteurs de Dinant, il est impraticable au prince d'Orange de vous attaquer. Ce qui me fait de la peine, c'est que je ne sais si vous y pourrez demeurer long-temps : c'est à vous à voir ce qui est possible ; car pour fournir assez d'avoine à l'armée pour long-temps, je ne le vois pas bien aisé : vous en savez autant que moi là-dessus, et par les intendans, vous aurez tout ce qu'il y a dans les magasins des places du pays. Pour ce qui est d'en tirer de Champagne par la Meuse, cela ne se pourroit sans faire beaucoup de frais, sans grande peine et sans en dégarnir le pays, où nous en aurons besoin pendant l'hiver, pour les troupes qui y logeront. Je craindrois

encore que les ennemis, voyant qu'ils ne peuvent attaquer Dinant, ni vous combattre, ne repassassent brusquement la Sambre, et ne se postassent en lieu à manger mon pays, et où ils pourroient vous embarrasser. Sur tout cela vous ferez vos réflexions : je me remets à vous de ce que vous croirez le meilleur à faire. Quoique le marquis de Boufflers soit à Givet, si les ennemis faisoient quelque contremarche vers le Luxembourg, je ne doute pas qu'il ne fût assez à temps pour s'y opposer, et que vous ne le renvoyassiez assez tôt. Je ne le crois pas, mais je vous dis ce que je pense sur tout.

J'approuve tous les ordres que vous avez donnés au marquis de Boufflers et au marquis d'Harcourt. Nous n'avons au moins pas perdu un moment, et nous n'aurons rien à nous reprocher, quoi qu'il arrive.

Vous faites bien de laisser les deux régimens de dragons pour garder les lignes. Je me remets à vous, s'il n'y a point de troupes de ces côtés-là, de les retirer ou de les laisser : vous ferez là dessus ce que vous croirez pour le mieux. Je ne crois pas qu'avec les précautions que nous avons prises, vous manquiez de cavalerie. Essayez de combattre dans les plaines, et d'y attirer le prince d'Orange, s'il vient à vous : je crois que vous y aurez beaucoup de

peine. Je voudrois que vous eussiez plus d'infanterie, mais cela n'est pas possible présentement.

Si la défense de dire la messe publiquement dans le camp (ennemi) est véritable, cela est effroyable, et le prince d'Orange pousse bien loin son insolence.

J'ai vu les nouvelles que le sieur de Vertillac vous a envoyées de Bruxelles, sur lesquelles je n'ai rien à dire.

AU MÊME.

Versailles, le 1er août 1691.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 30 du mois passé. Je suis persuadé que quand je ne vous manderois point toutes mes pensées, vous feriez aussi bien et peut-être mieux; mais l'amour-propre fait croire que ce que l'on dit n'est pas inutile, et peut donner des connoissances que l'on n'auroit pas, quoique l'on soit très-capable. Je suis très-aise que le marquis de Boufflers soit arrivé auprès de l'abbaye du Moulin, et qu'il soit campé dans un poste aussi sûr que celui que vous me mandez qu'il occupe; je crois que ce qu'il a de meilleur est le voisinage de mon armée. Vous êtes alerte, et j'espère que vous ferez que toutes choses

iront de manière, qu'il n'y aura rien à craindre. Quand il ira faire le dégât que vous lui avez ordonné vers la tour de Libine, je ne doute point que vous ne vous avanciez, ou que vous ne détachiez un assez gros corps de cavalerie, pour empêcher les ennemis de tomber sur lui, et que vous prendrez toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'arrive rien de mal à aucune de mes troupes; c'est pourquoi là-dessus je suis en repos.

Ce que vous avez mandé aux habitans de Foix et aux religieux de Saint-Gérard, est très à propos, et je ne doute point qu'ils ne brûlent tous leurs fourrages pour conserver leurs maisons. On voit par toutes les démarches du prince d'Orange, qu'il a envie de demeurer dans son camp. L'envoi de son gros bagage à Charleroi en est une marque assurée, et plus il prend soin de se conserver du fourrage, plus vous devez vous appliquer à faire en sorte que mon armée vive plus long-temps dans le pays où elle est, que lui, et je ne doute point que cela ne soit possible.

Par tous les ordres que j'ai donnés pour vous envoyer de l'avoine pour ma cavalerie, c'est à vous à voir s'il faut donner deux tiers de boisseau à mes Gardes, Gendarmes et Chevaux-légers, au lieu de demi-boisseau que l'on

donnera à ma cavalarie, à cause de la grandeur de leurs chevaux et des bidets qu'ils ont. Mandez-moi si vous avez quelque pâture, pour aider la cavalerie à vivre avec l'avoine que l'on leur distribuera, parce qu'il me paroît que cela est absolument nécessaire.

Je serois très-aise que l'avis que celui qui a été à Namur vous a donné, pût être véritable, et que le prince d'Orange décampât trois ou quatre jours après qu'il vous l'a dit; mais j'ai peine à le croire. Je savois bien que Saint-Hilaire seroit avec de l'artillerie, mais je ne savois pas bien le nombre qu'il en avoit amené. Vous saurez bien vous en servir, s'il en est besoin. Je vois par les avis que vous avez eus, et par ce que le marquis de Boufflers vous a mandé, que l'infanterie du général Flemming est encore à Hui, et qu'il a joint le prince d'Orange avec la cavalerie. Toutes ces démarches marqueroient qu'ils sont dans une assez grande incertitude, et qu'il a formé le dessein d'essayer de demeurer où il est pour prendre son parti, si vous étiez obligé de décamper devant lui.

Je vois une assez grande incertitude dans les avis que vous avez sur la marche du marquis de Castanaga; néanmoins il me paroît qu'à la fin vous êtes assuré qu'il est à Gavre. Comme

vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour l'empêcher de ne rien faire, j'approuve ce que vous avez mandé à Montberon. Je ne suis nullement en peine que vous preniez toutes les précautions nécessaires, pour que les ennemis ne nous attaquent pas avec avantage, si vous êtes obligé de prendre le chemin de Dinant, et je suis assuré que vous voyez tout ce que vous avez à faire, de quelque côté qu'il vous faille aller.

J'ai vu le mémoire que MM. de Vendôme (1) vous ont donné, sur ce qu'ils ont cru ou appris des marches que les ennemis peuvent faire, des difficultés qu'ils y trouveront, et des facilités que l'on aura à s'opposer à leurs desseins. J'ai vu aussi ce qu'ils disent, sur la manière dont les ennemis pourroient attaquer Dinant, et les moyens dont on pourroit se servir pour le secourir; enfin j'ai vu tout le mémoire : il est très-bien fait, et il paroît qu'ils ont eu une grande application à le faire, après s'être bien instruits ou vu toutes les situations des environs de Dinant. Dites-leur de ma part, que je suis très-content de l'application qu'ils ont à ce qui peut regarder le bien de mon service.

(1) Le duc de Vendôme et le grand-prieur de France, son frère.

Le capital est de sauver Dinant ; le reste m'inquiète peu, et cela étant, j'espère que la campagne finira heureusement. Je trouve le marquis de Boufflers fort bien posté où il est, et à portée de marcher par-tout où vous le jugerez à propos.

J'approuve que vous ayez fait rejoindre les quatre compagnies de Richelieu au corps que commande le marquis de Grammont, pour empêcher que les ennemis ne fassent des courses dans le pays de Luxembourg.

AU MÊME.

A Versailles, le 5 août 1691.

.....Un des correspondans que j'entretiens, et qui dit d'ordinaire la vérité, m'assure que le prince d'Orange a résolu de vous attaquer dans le poste où vous êtes, quoiqu'il le croie très-fort et quasi inattaquable. Je vous dépêche ce courrier pour vous en donner avis, et vous recommander toujours que vous devez vous ressouvenir de vous servir de ma cavalerie, plutôt que de vous engager à un combat d'infanterie, où l'on perd beaucoup de monde et qui ne décide jamais de rien ; enfin, je vous dis encore, que si le prince d'Orange vous attaque, il n'y a rien de si important que de faire

combattre ma cavalerie, et non mon infanterie, dans les postes. Je me flatte que s'il est assez téméraire pour vous attaquer, vous lui ferez voir le méchant parti qu'il aura pris; et si vous avez de l'avantage, il court grand risque de perdre la plus grande partie de son armée, ayant la Sambre derrière lui. Pour ce qui est du marquis de Castanaga, un autre correspondant m'assure, qu'il ne veut rien entreprendre, et que ce n'est que pour faire une diversion du côté où il est; en ce cas, je crois que vous pourriez vous faire joindre des douze escadrons de Massot, en laissant assez sur les lignes pour les défendre.

AU MÊME.

A Versailles, le 14 août 1691.

Mon Cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du camp de Lugni du 13 de ce mois. Je commençois à être inquiet, quand le courrier Blet qui l'a apportée, est arrivé. Quoique je sache qu'il ne s'est rien passé, quand je ne reçois pas de vos nouvelles, je ne laisse pas d'être bien aise d'en avoir souvent, c'est pourquoi écrivez ou faites écrire tous les jours régulièrement.

Je crois que la diligence que les généraux

Tzerclaes et Flemming ont faite au bruit de votre canon, aura embarrassé le prince d'Orange, dans la marche qu'il a faite d'aussi mauvaise grace que vous me le mandez. Le désordre de leur infanterie et la retraite précipitée de la cavalerie, ne donne pas une grande idée de la bravoure des soldats, ni de la conduite des généraux. Quoique ce qu'ils ont fait soit une chose de peu d'importance, je ne laisse pas d'être bien aise que nos soldats ayent vu une précipitation sans raison, et un désordre que l'on a peine à comprendre. Les deux coups de canon que l'on vous a tirés, ont été, ce me semble, assez mal à propos, et je ne trouve pas le coup de pistolet de M. de Vendôme de même, ne pouvant rien faire de mieux pour montrer le peu de cas que l'on fait d'eux. Le prince d'Orange est heureux, comme vous le dites, d'avoir une grosse armée, puisque cela vous oblige à le ménager plus que vous ne feriez autrement. Je vous ai déjà mandé, que j'approuvois fort la tranquillité avec laquelle vous avez vu paroître l'armée des ennemis, et l'on ne peut rien faire de mieux pour montrer le mépris que l'on a pour eux.

La cavalerie du prince d'Orange doit être fatiguée, si l'on a été si long-temps sans mettre

pié à terre, et si comme on vous l'a assuré, ils n'ont point eu de fourrage en arrivant dans leur camp.

Je suis étonné que le coup de canon qui a emporté le garde du prince d'Orange, ait troublé son repas ; parce qu'il me semble qu'il devoit le finir en cet endroit-là, puisqu'il y étoit commencé.

Je suis fâché que le prince d'Orange n'ait pas suivi le conseil de M. de Vaudemont. Je crois que s'il avoit marché, comme on le proposoit, il n'auroit pas été bien mal aisé de le battre. Je suis persuadé comme vous, que la marche des brigades de Champagne et du Roi calma l'ardeur et l'envie qu'il avoit de vous attaquer. Le mouvement de la seconde ligne les obligea sans doute à se retirer aussitôt, comme vous me le mandez. Ce qui m'étonne, c'est que le ruisseau qui est entre les deux armées, et la difficulté de descendre et de monter des deux côtés, ne les rassura pas assez pour les faire aller, en se retirant, un train ordinaire.

Il ne faut pas songer à attaquer Beaumont, étant situé comme vous me le mandez. Quand le prince d'Orange marchera, les ennemis auront grand soin d'en retirer ceux qu'ils y auront laissés, et vous le ferez occuper, si vous

le jugez nécessaire. Je vois que vous avez fait ce que je vous ai mandé sur les courriers. Je ne doute point que le comte de Waldeck et le prince de Taxis n'empêchent à l'avenir que l'on ne les arrête.

Je ne saurois qu'approuver que l'armée ennemie étant aussi forte qu'elle l'est, vous vous conduisiez avec toute la prudence et la sagesse qui vous est ordinaire.

Par ce que vous me mandez du peu de fourrages, que les ennemis ont à portée de leur camp, je ne doute point qu'ils n'en décampent bientôt. Je souhaite qu'en les suivant de près, vous trouviez lieu de les faire repentir de l'imprudence qu'ils ont eue, à demeurer si longtemps où ils sont, et à vous laisser venir si près d'eux. Par ce que vous me mandez de la marche pour couvrir Mons, je tiens cette place fort en sûreté.

Les ponts que vous avez fait faire auprès de Maubeuge, vous donneront une grande facilité à passer la Sambre, si vous étiez obligé d'aller jusques là.

Les précautions que vous prenez pour être instruit des lieux par où une armée peut marcher, sont très-utiles, et avancent fort une marche. Quoiqu'il n'y ait pas d'apparence, que les ennemis aillent assiéger Dinant, vous avez

cependant bien fait d'envoyer Albergoti et Puysegur pour reconnoître les chemins.

Pour le siége de Philippeville, je ne le crois pas possible, mon armée étant en état de le troubler fort facilement.

J'ai vu les réponses que vous avez faites au mémoire que je vous avois envoyé du sieur de Chamlai; elles sont très-justes et d'un homme qui en sait autant que vous.

Le discours que le duc du Maine a fait sur Dinant, peut vous faire prendre quelque parti avantageux, si son avis se rapporte aux autres, et que les ennemis marchent à cette place.

A M. DE CATINAT.

Versailles, 15 août 1691.

Monsieur Catinat, devant que de commencer à répondre au mémoire que vous m'avez adressé le 4 de ce mois, je suis bien aise de vous informer, avec la confiance ordinaire que j'ai en vous, de ce qui a rapport aux affaires que vous avez à conduire. Prévoyant les difficultés que j'aurois à soutenir la guerre le reste de cette année en Piémont, et d'hiverner dans le pays; et même si nous en sortons à la fin de la campagne, d'y rentrer au commencement de la prochaine, je me suis

résolu de lier quelque négociation par le moyen du Pape, qui peut me débarrasser d'une guerre aussi pénible que ruineuse ; et pour cela, j'ai ordonné au cardinal de Forbin, de faire en sorte, soit en insinuant au Pape, ou parlant à ceux à qui il a le plus de confiance, qu'il seroit très-utile au bien de mon service, qu'on donnât envie à Sa Sainteté de s'entremettre pour donner le repos à l'Italie, en faisant sortir les armées étrangères qui y sont. Je lui ai même confié, qu'il pouvoit faire espérer que de mon côté j'y apporterois toutes les facilités qui dépendroient de moi, et qu'il ne doutoit pas que dans la joie que j'avois des dispositions où étoit Sa Sainteté, pour finir les démêlés que nous pouvions avoir ensemble, que pour faire quelque chose qui lui fût agréable, je ne me portasse à lui remettre entre les mains les villes de Casal et de Carmagnole, pour les rendre après la paix, à ceux à qui elles appartiendroient, ou à ceux à qui le traité diroit que l'on doit les rendre. J'ai bien voulu vous confier ce secret, pour vous faire connoître de quelle importance il est, que vous mainteniez mon armée dans le Piémont tout le plus long-temps qu'il vous sera possible, pour donner le temps à cette négociation de pouvoir se conclure. Je doute, par le mémoire

que vous m'avez envoyé, que vous puissiez faire durer la campagne autant que je le desirerois; mais dans cette occasion, il faut faire l'impossible, et essayer de faire plus que vous n'osez vous-même l'espérer.

Je ne répondrai point en détail au mémoire que vous m'avez envoyé. Vous parlez très-juste sur toutes choses, et je vois qu'il faut enfin que je me détermine d'abandonner à la fin de cette campagne le Piémont, pour n'y plus rentrer. Je vois les maux qui en peuvent arriver, et je veux essayer de bonne heure d'y trouver quelque remède; c'est pourquoi je serai bien aise de savoir votre avis, sur ce que contient le mémoire du sieur de Chamlai.

Je vous écris ceci de bonne heure, pour avoir le temps de préparer les choses que, sur les avis que vous me donnerez, je croirai nécessaires. Ce n'est pas que si nous battions les ennemis, l'on ne changeât les mesures que nous aurions prises. Je crois que dans l'apparence qu'il y a que l'armée doit repasser, vous devez mander au marquis de Crénan, de mettre sa place (1) en aussi bon état qu'il lui sera possible, et d'avoir des vivres pour le plus long temps qu'il le pourra. Pour de l'argent,

(1) Casal.

l'on en enverra autant que l'on le pourra.

Il faut aussi ne point perdre de temps à Carmagnole, et y laisser une grosse garnison. Mandez-moi de combien de bataillons vous croyez que la garnison doit être composée, et les y laissez, si vous êtes obligé de l'abandonner. J'ordonne au marquis de Barbesieux d'y envoyer de l'argent, afin qu'elle ne manque de rien, quand même l'on ne pourroit pas y rien faire entrer : songez à toutes les autres choses qui sont nécessaires.

AU MARÉCHAL DE LORGES.

A Versailles, le 9 septembre 1691.

Mon Cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 4 de ce mois du camp de Biel. Je suis très-fâché de ce que vous me mandez des maladies qui sont dans l'armée : elles viennent dans une mauvaise conjoncture, et j'aurois du déplaisir qu'elles vous empêchassent de marcher de manière que les ennemis gagnassent la plaine de Weil devant vous.

Il y a lieu de croire par les nouvelles que l'on a, que l'armée ennemie n'a pas moins de malades que la mienne; cela étant, il n'y a pas d'apparence qu'ils aient envie de s'approcher de vous.

L'état où vous me mandez être me fait beau-

coup de peine; je vois l'embarras que la quantité de chevaux et le peu de cavaliers met dans la cavalerie, et la foiblesse où sont la plupart des soldats d'infanterie; cependant il seroit fâcheux de combattre, à moins que vous ne sachiez les ennemis aussi abattus que vous. Il vous manque beaucoup d'officiers : en un mot, vous êtes dans un état et dans une situation qui me donne de l'inquiétude; car de repasser le Rhin, seroit quelque chose de bien désagréable pour l'honneur de mes armes, et pour la ruine de l'Alsace; c'est pourquoi, après avoir bien pensé à ce que vous devez faire, pour répondre à ce que vous me demandez, je vous dirai, que mon intention est que vous demeuriez le plus qu'il vous sera possible de l'autre côté du Rhin; qu'en ménageant les troupes, vous essayiez de faire en sorte que les ennemis ne vous gagnent pas le devant, pour que vous puissiez finir la campagne. Si vous le pouvez, vous me rendrez un grand service; si vous le trouvez impossible, sans combattre avec désavantage à toute extrémité, il faudra bien que vous repassiez le Rhin; mais j'avoue que cela m'obligeroit fort de résister. Faites de votre mieux, je me remets à vous de tout, après vous avoir dit mes pensées; combattez même, si vous le jugez à propos, mais pensez-y bien

devant. Donnez-moi promptement de vos nouvelles, car l'état où vous êtes m'inquiète extrêmement.

Les ennemis auront voulu montrer une tête pour vous arrêter, et pour donner le temps à leurs troupes fatiguées d'arriver. Le parti que Chamlai a envoyé, vous éclaircira et vous apprendra apparemment ce que c'est que ce corps, que l'on vous a mandé qui avoit paru, et vous donnera lieu de vous déterminer sur le parti que vous devrez prendre. Pour ce qui est des Suédois qui ont joint l'armée ennemie, je vous confirme que quand ils seroient complets, ils ne seroient que trois mille. Ce renfort n'est pas bien considérable. J'ordonnerai au marquis de Barbesieux de vous envoyer une route, pour les gens que vous aurez choisis pour entrer dans mes Gardes ; pourvu qu'ils soient à la Toussaints ici, ce sera assez.

Le plus que vous pourrez éviter d'envoyer des chevaux dans l'Alsace, sera le meilleur ; il n'y a que la nécessité absolue qui puisse vous y obliger ; en ce cas vous le ferez de concert avec l'intendant et le marquis d'Huxelles, et les mettrez dans les lieux où ils pourront le moins incommoder ; mais, je vous le répète encore, ce n'est qu'à la dernière extrémité, que je vous permets de le faire.

AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Versailles, le 10 septembre 1691.

Mon Cousin, je n'ai point reçu de vos lettres hier ni aujourd'hui. J'ai su par Vertillac que vous avez marché. Comme vous m'aviez mandé que le prince d'Orange avoit fait une grande marche, allant vers Bruxelles et Hall pour gagner la Dender, mais que vous aviez le devant et que vous y arriveriez plutôt que lui, je n'en doute point, sachant les pensées que vous avez de vous poster auprès de Ninove. Quoique je ne croie pas qu'il arrive rien entre les deux armées, je ne laisse pas d'avoir quelque inquiétude de ce qu'elles feront. Je crois que j'aurai demain de vos nouvelles, qui m'apprendront l'état où vous êtes et la marche des ennemis.

J'ai vu mon frère aujourd'hui. Je lui ai parlé du retour de mon neveu (1). Après avoir examiné ce qui seroit pour le mieux, nous avons cru qu'il ne devoit pas quitter l'armée, qu'après que le prince d'Orange seroit parti. Mon frère s'est chargé de le lui mander, et moi je vous en avertis. Vous lui donnerez l'es-

(1) Depuis régent du royaume.

corte que vous jugerez nécessaire. Quand il partira, faites-le passer par le chemin que vous croirez le plus sûr, et qui fatiguera le moins les troupes qui seront avec lui. Je n'ai pas autre chose à vous dire pour aujourd'hui.

A M. DE CATINAT.

Versailles, le 12 septembre 1691.

Monsieur Catinat, je vous dépêche ce courrier en diligence, pour vous donner un avis qui peut-être arrivera trop tard. J'ai été averti par un correspondant qui ne m'a point encore trompé, que la résolution a été prise à l'arrivée de M. de Bavière à Turin, de marcher à vous après avoir assemblé toutes les forces de toutes nations, et fait revenir celles qui étoient destinées pour entrer en Savoie, pour secourir Montmélian que l'on croit pressé, et l'on doute qu'il y ait les vivres et les munitions que l'on souhaiteroit. Les généraux ont été long-temps incertains, mais enfin ils se sont déterminés à ne plus songer à entrer en Savoie, n'ayant nuls préparatifs de ce côté-là, et ils n'attendent que l'arrivée de leur artillerie pour marcher à vous. Voilà ce que l'on me mande que je crois assuré. Vous pouvez prendre vos mesures là-dessus, à moins que vous ne voyiez,

comme vous êtes plus près, quelque chose de changé par les mouvemens que les ennemis pourront faire. Vous pouvez par vos démarches leur faire passer l'envie de combattre dans quelque lieu désavantageux pour nous. Je ne doute point que vous ne le fassiez, et que vous ne profitiez des fautes que les généraux ambitieux qui vous sont opposés feront.

J'ai reçu votre lettre du 2, sur laquelle je ne dis rien, vous ayant répondu à deux que vous m'avez écrites depuis. Vous recevrez peu de jours après cette lettre, mes intentions sur le rapport que Chamlai m'a fait de l'état des choses, et de nos pensées sur la suite de cette guerre.

AU MARÉCHAL DE LORGES.

Versailles, le 13 septembre 1691.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 7 de ce mois, par laquelle vous mandez que votre trompette a rapporté que l'électeur de Saxe et Caprara (1) étoient malades, et qu'il y en avoit autant et plus dans l'armée ennemie que dans la mienne. Je vous ai déjà dit ce que j'en ai appris par les nouvelles que j'ai reçues; il

(1) Le comte de Caprara, général de l'Empereur.

faut penser qu'ils ne sont point en état de nous incommoder, et je ne doute pas que la campagne ne se passe, sans qu'il arrive rien de bien considérable.

Le marquis de Castries étant malade, vous avez très-bien fait de jeter les yeux sur le marquis d'Hautefort, pour aller travailler au cartel à sa place : il s'en acquittera très-bien.

Vous ne ferez rien sur les postes dont vous me parlez, si vous y croyez des difficultés, et je ne desire pas que vous entrepreniez rien, quoique de peu de conséquence, si vous ne voyez apparence de réussir.

Il seroit bien fâcheux que le flux de sang se joignît aux fièvres qui courent dans l'armée : les maladies en seroient plus dangereuses. J'espère que ce mal n'aura pas de suite.

Je ne saurois approuver la proposition que vous me faites d'entrer en quartier d'hiver plutôt qu'à l'ordinaire : vous n'y devez pas songer, mais vous appliquer à soulager les troupes le plus que vous pourrez, et à faire que l'on ait soin des malades, comme je vois par votre lettre que vous faites. On pourra bien laisser les convalescens dans des quartiers jusqu'à temps que les troupes repassent le Rhin, comme l'année passée, et dans ce temps-là ils rejoindront leur régiment pour aller en

quartier d'hiver. J'ai ordonné au marquis de Barbesieux de loger les régimens où il y a le plus de malades, près du lieu où l'armée se séparera, afin d'épargner aux incommodés une longue marche qui pourroit les faire retomber.

Je tiens le fort de Philisbourg fort en sûreté cette année : en tout cas vous savez mes intentions.

Je vois par la manière dont vous marchez, que vous pensez à soulager les troupes : j'en suis très-aise; continuez à le faire le reste de la campagne, si des affaires pressantes ne vous obligent d'en user autrement; vous sauverez par-là beaucoup de soldats.

AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Fontainebleau, le 12 octobre 1691.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre de Rousselaer du 9 de ce mois. Je suis fâché de la voir datée d'un lieu qui est situé dans mon pays, et que vous ayez été obligé d'y prendre une partie de vos quartiers de fourrage; car je ne doute point que vous n'eussiez fait autrement, s'il eût été possible. Je vous recommande pourtant de soulager autant qu'il vous sera possible, ce qui est sous mon obéissance. Je suis très-content du bon état où vous m'assurez

que les troupes se retireront dans leurs quartiers. Cela me donne lieu de croire qu'elles seront l'année prochaine telles que je le souhaite.

Je suis bien aise que vous ayez pris la résolution d'aller visiter Dixmude et Furnes. Votre présence avancera les travaux, et fera que l'on n'oubliera rien de ce qui peut mettre ces postes en sûreté.

Je suis étonné de ce que vous n'avez pas reçu plutôt la lettre pour renvoyer les prisonsiers : il faut qu'elle soit demeurée à la poste.

Les armées composées de troupes de différens princes, sont sujettes à de grandes divisions, comme vous me mandez qu'il y a entre les officiers de celle des ennemis; nous essayerons à l'avenir d'en profiter. Le mémoire que l'officier suédois vous a montré de vingt-huit escadrons des ennemis au combat de Leuse, me paroît bien fort; je voudrois qu'ils en eussent perdu davantage. J'ai toujours oublié de vous écrire, que j'ai été étonné que vous ne m'ayez pas mandé, qu'il y avoit eu des étendards de mes Gardes et Gendarmes pris au combat de Leuse. Vous me connoissez assez pour savoir, que je veux que l'on me mande le bon et le mauvais de ce qui se passe dans les armées. J'ai déjà ordonné, sur ce que j'en ai appris,

que l'on en refasse promptement, pour que leur perte ne paroisse pas, quand on verra les troupes de ma maison.

On mande de Dunkerke, que vous avez demandé deux bélandres à l'intendant de la marine, qu'il vous a données pour faire voiturer quelque chose. Je ne puis comprendre ce que c'est, n'ayant rien entrepris de ce côté-là. Si elles vous sont inutiles, renvoyez-les au plutôt, afin qu'elles servent à l'usage auxquelles elles sont destinées.

A M. DE CATINAT.

A Versailles, le 17 novembre 1691.

Monsieur Catinat, vous avez oublié de dater la lettre que je viens de recevoir de vous: je la crois de Chambéri. Vous me mandez que vous allez monter à cheval pour vous rendre à Montmélian; je vois les officiers-généraux qui doivent servir au siége, approuvant que vous ayez envoyé Langallerie en Provence, et que vous ayez dit au marquis de Feuquières qu'il pouvoit partir pour aller à Paris.

Par la liste que vous m'avez envoyée des bataillons qui sont en Savoie, je vois ceux qui doivent servir au siége. Vous ferez bien de renvoyer les deux bataillons de milices et ceux

de Blanchefort et de du Bouchet, quand vous ne les croirez plus nécessaires où ils sont pour mon service.

J'approuve les ordres que vous avez donnés au marquis de Larray et au sieur d'Herleville, de renvoyer les troupes qui sont à leurs ordres, quand ils croiront, par les mouvemens qu'ils verront faire aux troupes des ennemis, qu'ils ne seront plus nécessaires. La neige assurera la frontière; mais je crains bien qu'elle ne vous incommode devant Montmélian. Je souhaite que vous n'y soyez pas long-temps, et que l'on perde peu de gens à ce siége. La prise de cette place me donnera une grande joie, connoissant comme je fais l'importance dont elle est.

AU MÊME.

A Versailles, le 18 décembre 1691.

Monsieur Catinat, je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite du 15 de ce mois par le courrier que vous m'avez dépêché, par laquelle je vois que vous croyez la marche des ennemis certaine, et que le duc de Savoie a résolu de venir secourir Montmélian à quelque prix que ce soit. Je ne sais si cette résolution est prudente, et s'il y a apparence qu'il puisse réussir dans son dessein, la marche qu'il

a à faire étant aussi longue et aussi difficile qu'elle me le paroît. La prise de Montmélian est d'une si grande conséquence, que mon intention est que vous fassiez tout ce qui sera possible, pour venir à bout de cette entreprise.

Je ne sais non plus que vous la véritable force des ennemis, ni combien ils sont de cavalerie. Le sieur Amelot ne m'a rien mandé de leur dessein ni de leur marche, non plus que d'Iberville, et je ne sais ce que le canton de Berne fera en cette rencontre. Je doute qu'il assiste ouvertement le duc de Savoie et qu'il se déclare contre moi, quoique très-mal intentionné; mais il y a bien des raisons qui doivent l'empêcher de le faire; pour ceux du Valais, ils ont fort assuré qu'ils ne donneroient point de passage; mais je ne sais s'ils auront assez de force pour tenir ce qu'ils ont promis : en tout cas, et quoi qu'il arrive, mon intention est que vous souteniez le siége de Montmélian le plus que vous pourrez; que vous n'abandonniez point les attaques, quand même les ennemis approcheroient de vous; que vous les souteniez en n'y laissant que ce que vous croirez nécessaire pour cela; qu'avec le reste de l'armée vous vous opposiez aux desseins des ennemis, soit en marchant à eux, ou demeurant où vous êtes. Je ne saurois parler positivement là-dessus,

ne connoissant pas bien les environs de Montmélian et les postes que vous pourriez prendre, pour attendre les ennemis ou marcher à eux. Je veux que vous les combattiez, s'il est nécessaire, pour prendre Montmélian, et qu'en un mot, vous souteniez cette affaire avec la hauteur qui convient à l'honneur de mes armes et au bien de mon service.

Les suites de la levée du siége de Montmélian et de l'entrée des ennemis en Savoie, seroient trop nuisibles au bien de mes affaires, pour ne pas hasarder tout ce que vous croirez à propos pour les en empêcher. Je m'assure que vous exécuterez les ordres que je vous donne avec toute la sagesse et la prudence possible, et que vous ne le ferez qu'à la dernière extrémité, en prenant tous les avantages que vous pourrez; en un mot, je le répète encore, il faut prendre Montmélian et combattre les ennemis, si vous croyez ne le pouvoir faire autrement.

J'approuve les ordres que vous avez donnés, pour vous faire joindre par toutes les troupes contenues dans l'état que vous m'avez envoyé, et j'espère que, si elles vous joignent à temps, vous pourrez non-seulement empêcher les ennemis de réussir dans leurs desseins, mais même les obliger de repasser les montagnes, et de se

retirer dans leur pays. Je m'assure qu'ils y seront contraints, que même vous ne les y forcerez point, par le peu de subsistances qu'ils trouveront pour vivre.

Le mineur étant attaché au bastion de Beauvoisin, comme vous me le mandez, le temps de la prise de la place ne dépend plus que de l'opiniâtreté plus ou moins grande du gouverneur. S'il sait la marche des ennemis, il y a bien de l'apparence qu'il attendra dans le donjon aussi long-temps qu'il lui sera possible, et qu'il vous obligera de faire une seconde mine.

Je ne doute point que, si vous prenez le parti de marcher aux ennemis, vous ne retiriez une partie du canon que vous avez dans les batteries écartées, pour les rapprocher des attaques, pour que l'on ne soit pas obligé d'envoyer des gardes différentes pour leur sûreté, d'autant plus que je crois que, dans ce temps-là, elles seront assez inutiles pour la prise de la place. Je m'assure que vous choisirez quelque officier capable pour commander les troupes que vous laisserez, et que vous lui donnerez ordre de pousser la mine et presser la place autant qu'il lui sera possible. Mandez-moi souvent par des courriers l'état où seront les choses, ayant beaucoup d'inquiétude et avec raison,

de savoir ce qui se passera tant au siége qu'entre les deux armées.

Depuis cette lettre écrite, j'ai fait réflexion que les ennemis pourroient bien faire mine de marcher à Montmélian, dans la pensée de vous obliger à tirer des troupes de Suse, et que se mettant entre la place et vous, ils pourroient l'attaquer sans que vous puissiez la secourir. Je suis bien persuadé que vous ne donnerez point dans le panneau qu'ils pourroient vous tendre par cette marche, et que si vous avez tiré quatre cents hommes des bataillons de Suse, vous les ferez remplacer par des troupes que vous tirerez de Pignerol, pour lequel il n'y a rien à craindre présentement.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV, EN 1692.

AVERTISSEMENT SUR LA RELATION SUIVANTE.

Lorsque Louis XVI me remit les Mémoires de Louis XIV, il y ajouta quelques pièces, soit manuscrites, soit imprimées, relatives au même sujet, et parmi ces dernières, un volume très-rare (contenant seulement quarante-quatre pages petit *in-folio* ou grand *in*-4°, ou plutôt d'un format bâtard), intitulé : *Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur, avec les plans des attaques, de la disposition des lignes et mouvemens des armées, en 1692;* imprimé à Paris, par Denis Thierry, en 1692, avec tout le luxe typographique en usage alors, un plan et une carte, sur lesquels on a eu soin de ne pas omettre qu'ils étoient gravés par ordre du roi, dont on voit le chiffre et les armes sur les vignettes placées au frontispice et à la première page de ce volume. L'examen attentif que j'en fis, me persuada que Louis XIV en étoit l'auteur. On y reconnoît presqu'à chaque phrase

son ton, ses locutions; et si l'on substitue le *moi* habituel à Louis, quand il parloit de lui-même, aux qualifications *le roi* ou *sa majesté*, on croira lire ses relations de 1673 et de 1678, qui sont ce qu'il a composé de plus etendu et de plus suivi dans ce genre. On remarque seulement que le style de cette pièce historique est un peu moins négligé, parce qu'on y fit quelques légères corrections avant de la mettre sous presse; mesure qui eut lieu immédiatement après le retour du roi de l'armée, et par le motif évident de blâmer la conduite du prince d'Orange, qui n'avoit rien tenté pour secourir Namur. L'opuscule dont il s'agit, contient même sur son compte des réflexions et des traits que Louis seul auroit osé se permettre; et quand même il n'auroit pas eu pour principal objet de décrier son ennemi, la conquête de Namur étoit pour lui une entreprise et un succès de prédilection, dont il est assez naturel qu'il ait rédigé et fait publier sans délai le résultat. Louis XVI partagea mon opinion, et la fortifia en m'apprenant, qu'il avoit trouvé la Campagne de Namur dans les armoires de Louis XV, où il en existoit deux exemplaires. Il m'en montra un très-bien conservé, avec une ancienne reliure fort dorée, et ajouta que l'état de dégradation de celui qu'il m'avoit remis, paroissoit indiquer qu'il avoit pu servir à l'instruction de Louis XV pendant son enfance.

Je crois que Pellisson, rédacteur ordinaire de Louis XIV, et qui ne mourut que le 7 février 1693, corrigea la relation de 1692. Il est cependant possible

que ç'ait été Racine. L'éditeur de ses Œuvres a placé, page 293 du troisième volume, sous la dénomination d'*Ouvrages attribués à M. Racine*, précisément le même écrit, avec le titre de *Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur.* Mais Racine n'en peut être l'auteur; car, outre qu'il eût certainement employé une diction plus pure et plus élégante, il n'entendoit pas assez les détails d'un siége et des mouvemens d'armée pour les rendre avec autant de clarté, sur-tout d'exactitude, et dans les termes techniques. Il rassembloit des matériaux authentiques pour l'Histoire de Louis XIV, qui lui en fournissoit lui-même; il peut donc lui avoir donné une copie de cette relation qui aura été trouvée parmi ses papiers, et que l'éditeur de ses Œuvres a supposé mal-à-propos être son ouvrage.

RELATION

DE

CE QUI S'EST PASSÉ AU SIÉGE DE NAMUR,

PAR LOUIS XIV.

Il y avoit près de quatre ans que la France soutenoit la guerre contre toutes les puissances, pour ainsi dire, de l'Europe, avec un succès bien différent de celui dont ses ennemis s'étoient flattés. Elle avoit non-seulement renversé tous les projets de la fameuse ligue d'Augsbourg, mais même, par la sagesse de sa conduite et par la vigueur de sa résistance, elle avoit réduit les confédérés, d'agresseurs qu'ils étoient, à la honteuse nécessité de se défendre.

Tout le monde voyoit avec étonnement qu'une nation attaquée par tant de peuples conjurés contre elle, et dont ils avoient par avance partagé la dépouille, eût si heureusement fait retomber sur eux les malheurs qu'ils lui préparoient; qu'elle eût vaincu dans tous les lieux où ils l'avoient obligée de porter ses

armes, et qu'enfin tant de puissances réunies pour l'accabler, n'eussent fait que fournir partout de la matière à ses conquêtes et à ses triomphes.

En effet, depuis cette dernière guerre, sans parler des célèbres journées de Fleurus, de Staffarde et de Leuze, où ils avoient perdu leurs meilleures troupes, sans compter aussi plusieurs de leurs places prises et rasées, ils avoient vu passer sous la domination de la France Philisbourg en Allemagne, Nice et Montmélian en Savoie, et enfin Mons dans les Pays Bas.

Mais malgré les avantages continuels que le Roi remportoit sur eux, ils se flattoient tous les ans de quelque révolution en leur faveur. Ils croyoient que la fortune se lasseroit de suivre toujours le même parti; et qu'enfin la France seroit contrainte de succomber, et à la force ouverte qu'ils lui opposoient au-dehors, et aux atteintes secrètes qu'ils tâchoient de lui porter au-dedans.

La principale espérance de leur ligue étoit fondée sur la haute opinion que tous ceux qui la composent avoient du grand génie du prince d'Orange, qui en est comme le chef et le premier mobile, et lui-même ne manquoit pas de les flatter par toutes les illusions dont il les

croyoit capables de se laisser prévenir. Il leur avoit fait espérer d'abord, que le premier effet de son établissement sur le trône d'Angleterre seroit l'abaissement de la France. Il s'étoit depuis excusé du peu de secours qu'ils avoient reçu de lui, sur la nécessité où il s'étoit vu d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces. Mais enfin se voyant paisible possesseur des trois royaumes (1), et en état de se donner tout entier à la cause commune, il avoit marqué l'année 1692 comme l'année fatale à la France, et où les révolutions si long-temps attendues devoient arriver. Pour joindre l'exécution aux promesses, il employoit aux grands apprêts de la campagne prochaine les sommes excessives qu'il tiroit des Anglais et des Hollandais. Et à son exemple, ses alliés faisoient aussi tous les efforts possibles pour profiter d'une si favorable conjoncture.

Le roi, vers la fin de l'année 1691, instruit de leurs préparatifs, jugea qu'il falloit non-seulement opposer la force à la force pour parer les coups dont ils le menaçoient, mais qu'il falloit même leur en porter auxquels ils ne s'attendissent pas, et les forcer par quelque entreprise éclatante ou à faire la paix, ou à

(1) D'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

ne pouvoir faire la guerre qu'avec d'extrêmes difficultés. Il étoit exactement informé de l'état de leurs forces tant de terre que de mer.

Il n'ignoroit pas que le prince d'Orange dans les Pays-Bas, pouvoit avec ses troupes et avec celles de ses alliés, mettre ensemble jusqu'à six vingt mille hommes. Mais connoissant ses propres forces, il crut que ce nombre, quelque grand qu'il fût, ne seroit pas capable d'arrêter ses progrès; et résolu d'ailleurs de combattre ses ennemis, s'ils se présentoient, il ne douta point de les vaincre.

Il ne crut pas même devoir se borner à une médiocre conquête; et Namur étant la plus importante place qui leur restât, et celle dont la prise pouvoit le plus contribuer à les affoiblir et à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en former le siége. Namur, capitale de l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, à laquelle elle a donné le nom, avoit été regardée de tout temps par nos ennemis comme le plus fort rempart, non-seulement du Brabant, mais encore du pays de Liége, des Provinces-Unies, et d'une partie de la Basse-Allemagne. En effet, outre qu'elle assuroit la communication de toutes ces provinces, on peut dire que par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, qui la rend maîtresse de ces deux

rivières, elle étoit également bien placée, et pour arrêter les entreprises que la France pourroit faire contre les pays que je viens de nommer, et pour faciliter celles qu'on pourroit faire contre la France même. Ajoutez à ces avantages l'assiette merveilleuse de son château, escarpé et fortifié de toutes parts, et estimé imprenable; mais sur-tout la disposition du pays, aussi inaccessible à ceux qui voudroient attaquer la place que favorable pour les secours; et enfin le grand nombre de toutes sortes de provisions que les confédérés y avoient jetées, et qu'ils avoient dessein d'y jeter encore pour la subsistance de leurs armées. Le roi, après avoir examiné toutes les difficultés qui se présentoient dans cette entreprise, donna ses ordres tant pour établir de grands magasins de vivres et de munitions le long de la Meuse et dans ses places frontières des Pays-Bas, que pour faire hiverner commodément dans les provinces voisines de grands corps de troupes, sous prétexte d'observer celles des ennemis qui y grossissoient continuellement. Il fit aussi des augmentations considérables de cavalerie et d'infanterie, et disposa enfin toutes choses avec sa prévoyance ordinaire.

Mais en même temps il préparoit une puissante diversion du côté de l'Angleterre, où il

prenoit des mesures pour y rétablir sur le trône le légitime souverain.

Les alliés de leur côté ne formoient pas, comme j'ai dit, de petits projets. Le prince d'Orange en passant la mer l'avoit aussi fait repasser à ses meilleures troupes, et en assembloit de toutes parts un grand nombre d'autres, qu'il établissoit dans toutes les places de son parti les plus proches de celles de France. Il avoit soin sur-tout d'en remplir les places des Espagnols, desquelles par ce moyen il se proposoit de se rendre insensiblement le maître.

Il se tenoit de continuelles conférences à la Haye entre lui et les autres confédérés, sur l'emploi qu'ils devoient faire de leurs forces, ne se promettant pas moins que de faire une irruption en France au commencement du printemps. Dans cette vue, ils faisoient travailler à un prodigieux amas de tout ce qui est nécessaire pour une grande expédition, et se tenoient tellement sûrs du succès, qu'ils ne daignoient pas même cacher les délibérations qui se prenoient dans leurs assemblées.

Ces conférences finies, le prince d'Orange s'étoit retiré à Loo, maison de plaisance qu'il a dans le pays de Gueldres, lieu solitaire et conforme à son humeur sombre et mélancolique, où d'ailleurs il trouvoit le plus de facilité

pour entretenir ses correspondances secrètes. Le déplaisir qu'il avoit eu l'année précédente de voir prendre Mons en sa présence, sans avoir pu rien faire pour le secourir, donnoit lieu de croire qu'il prendroit des mesures pour se mettre hors d'état de recevoir un pareil affront. Et en effet, il prétendoit avoir si bien disposé toutes choses, qu'il pouvoit assembler en peu de jours toutes les forces de son parti, ou pour tomber sur les places dont il jugeroit à propos de faire le siége, ou pour courir au secours de celles que la France entreprendroit d'attaquer. Ainsi en attendant la saison propre pour agir, il affectoit de mener à Loo une vie fort tranquille, y prenant presque tous les jours le divertissement de la chasse, et paroissant aussi peu ému de tous les avis qu'il recevoit des grands préparatifs de la France sur mer et sur terre, que si elle eût été hors d'état de rien entreprendre, ou qu'il eût été le maître des événemens. Cette tranquillité apparente à la veille d'une campagne si importante pour les deux partis, étoit fort vantée par ses admirateurs, qui l'attribuoient à une grandeur d'ame extraordinaire. Et ses alliés la croyant un effet de sa pénétration et de la justesse des mesures qu'il avoit prises, pour assurer le succès de ses desseins, se moquoient eux-mêmes de toutes

les inquiétudes qu'on leur vouloit donner, et demeuroient dans une pleine confiance qu'il ne leur pouvoit arriver aucun mal.

Au commencement du mois de mai, ils apprirent que le roi, suivi de toute sa cour, étoit arrivé auprès de Mons (1), où étoit le rendez-vous de ses armées de Flandre. En même temps ils surent qu'une autre armée étoit sur les côtes de Normandie, prête à passer la mer avec le roi d'Angleterre, qu'un grand nombre de bâtimens de charge étoient à la Hogue avec toutes les provisions nécessaires pour faire une descente dans ce royaume, et qu'enfin une flotte de soixante gros vaisseaux destinée pour appuyer le passage et le débarquement des troupes, n'attendoit à Brest et dans les autres ports, qu'un vent favorable pour entrer dans la Manche.

Le prince d'Orange commença alors à se repentir de sa fausse confiance. D'un côté il prévit l'orage qui alloit fondre dans les Pays-Bas, et jugea dès-lors qu'il lui seroit fort difficile de l'empêcher. De l'autre il n'ignoroit pas

(1) Le roi partit le 10 mai de Versailles pour Chantilli, se rendit le 12 à Compiègne, le 13 à Noyon, le 14 à Saint-Quentin, le 15 au Quesnoi, le 16 à Valenciennes et le 17 au camp de Gevries, près de Mons.

que tous les ports d'Angleterre étoient ouverts, qu'il n'avoit encore ni flottes pour couvrir les côtes du royaume, ni armée pour combattre les Français à la descente ; qu'il leur seroit aisé d'aller jusqu'à Londres, où ils trouveroient la plupart des seigneurs mécontens de lui, et les peuples fatigués des grandes sommes qu'il exigeoit d'eux. En un mot, il appréhendoit que le roi d'Angleterre son beau-père, ne trouvât autant de facilité à se rétablir sur le trône, qu'il lui avoit été facile de l'en chasser. Dans cet embarras, il feignit pourtant de ne songer qu'à sauver la Flandre, et assembla en diligence et avec grand bruit un corps de troupes sous Bruxelles. Mais en même temps il dépêcha le lord Portland (1) à Londres, pour concerter avec la princesse d'Orange et avec son conseil, les moyens de garantir l'Angleterre de l'invasion des Français. Il donna ordre qu'on armât toutes les milices du royaume, et qu'on y fît repasser les troupes restées en Ecosse et en Irlande ; qu'on arrêtât toutes les personnes soupçonnées d'intelligence avec les ennemis, et qu'enfin on assemblât la plus nombreuse armée qu'on pourroit, tant pour contenir le

(1) Favori de Guillaume, né en Hollande, de la maison de Bentinck.

dedans du royaume que pour border les côtes, où l'on soupçonnoit que les Français voudroient tenter la descente. Sur-tout il pressa l'armement de ses flottes, et voulut qu'on y travaillât nuit et jour, n'épargnant pour cela ni l'argent des Anglais et des Hollandais, ni celui de tous ses alliés. Non content de ces précautions, il fit remarcher à Willemstat, entre l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse, une partie des régimens qu'il avoit amenés d'Angleterre, pour être en état d'y repasser au premier ordre; et commanda qu'on lui tînt un vaisseau tout prêt pour y repasser lui-même. Toutes ces précautions étoient un peu tardives, et couroient risque de lui être absolument inutiles, si les vents eussent été alors aussi favorables aux Français qu'ils leur étoient contraires.

Sur ces entrefaites, le roi durant cinq jours, ayant assemblé ses armées dans les plaines de Gévries, entre les rivières de Haîne et de Trouille, il en fit le 21 de mai la revue générale.

Il les trouva complètes, et dans le meilleur état qu'il pouvoit souhaiter. Il trouva aussi que, conformément à ses ordres, on avoit chargé à Mons de munitions de guerre et de bouche plus de six mille chariots tirés des pays conquis. Tellement qu'il se vit en état de se

mettre en marche deux jours après cette revue.

L'armée destinée pour faire le siége de Namur, et qu'il avoit résolu de commander en personne, étoit de quarante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. L'autre armée commandée par le maréchal duc de Luxembourg, composée de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons, devoit tenir la campagne et observer les ennemis qui, à cause de cela, l'ont depuis appelée l'*armée d'observation*.

Les lieutenans-généraux de l'armée du roi, étoient le duc de Bourbon, le comte d'Auvergne, le duc de Villeroi, le prince de Soubise, les marquis de Tilladet et de Boufflers, et le sieur de Rubentel. Le marquis de Boufflers étoit nommé aussi pour commander une autre armée, que dans ce temps-là même il assembloit dans le Condros. Les maréchaux de camp étoient le duc de Roquelaure, le marquis de Montrevel, le sieur de Congis, les comtes de Montchevreuil, de Gassé et de Guiscar et le baron de Bressé. Au reste, le Dauphin de France, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le maréchal d'Humières, avoient le principal commandement sous le roi. Le sieur de Vauban, lieutenant-général, étoit chargé de la direction des attaques.

Le maréchal de Luxembourg avoit pour lieutenans-généraux le prince de Conti, le duc du Maine, le duc de Vendôme, le duc de Choiseul, le comte du Montal et le comte de Roses, mestre-de-camp-général de la cavalerie légère; et pour maréchaux de camp, le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, les marquis de la Valette et de Coigni, les sieurs de Vatteville et de Polastron. Le baron de Busca, aussi maréchal de camp, commandoit particulièrement la maison du roi. Le corps de réserve étoit commandé par le duc de Chartres (1). Ces deux armées partirent donc le 23 de mai. Celle du maréchal de Luxembourg qui étoit campée le long du ruisseau des Estines, alla passer la Haîne entre Merlanwels, sous Marimont et Mouraige, et campa le soir à Felui et à Arquennes proche de Nivelle. Celle du roi traversa les plaines de Binche, et ayant passé la Haîne à Carnières, alla camper à Capelle-d'Herlaimont, le long du ruisseau de Piéton. Le roi menoit avec lui une partie de son artillerie et de ses munitions. L'autre partie accompagnée d'une grosse escorte, alla passer la Sambre à la Bussière pour marcher à Philippeville, et de-là au siége qui devoit être formé.

(1) Neveu du roi et depuis régent du royaume.

Le lendemain 24, le maréchal alla camper entre l'abbaye de Villei et Marbais, proche de la grande chaussée, et le roi dans la plaine de Saint-Amand, entre Ligni et Fleurus.

La nuit suivante il détacha le prince de Condé avec six mille chevaux et quinze cents hommes de pié pour aller investir Namur, entre le ruisseau de Risnes et la Meuse, du côté de la Hébaye. Le sieur de Quadt, avec sa brigade de cavalerie, l'investit depuis ce ruisseau jusqu'à la Sambre. Le marquis de Boufflers, avec quatorze bataillons et quarante-huit escadrons, faisant partie de l'armée qu'il assembloit, parut en même temps devant la place de l'autre côté de la Meuse ; et enfin le sieur de Ximènes, avec les troupes qu'il venoit de tirer de Philippeville et de Dinant, auxquelles le marquis de Boufflers ajouta encore douze escadrons, investit la place du côté du château, occupant tout le terrein qui est entre Sambre et Meuse, en telle sorte que Namur se trouva en même temps entouré de tous côtés.

Le 25 l'armée du maréchal de Luxembourg alla camper sur le ruisseau d'Aurenau, dans la plaine de Gembloux, et celle du roi auprès de Milmont et de Golzenne, au-delà des Mazis, d'où il envoya ordre au maréchal de détacher le comte du Montal avec quatre mille chevaux,

pour aller se poster à Longchamp et à Gennevoux, proche des sources de la Méhaigne, et le comte de Coigni avec un pareil détachement, pour aller se porter à Châtelet près de Charleroi. Le premier devoit couvrir le camp du roi du côté du Brabant, et l'autre favoriser les convois de Maubeuge, de Philippeville et de Dinant, et tenir en bride la garnison de Charleroi et les corps de troupes que les ennemis y pourroient envoyer.

Le 26, le roi arriva sur les six heures du matin devant Namur. Il reconnut d'abord les environs de la place depuis la Sambre jusqu'au ruisseau de Wedrin, examina la disposition du pays, les hauteurs qu'il falloit occuper, et les endroits par où il falloit faire passer les lignes. Il donna ses ordres pour la construction des ponts de bateaux sur la Sambre et sur la Meuse, et régla enfin tout ce qui concernoit l'établissement et la sûreté des quartiers. Il choisit le sien entre le village de Flawine et une métairie appelée la Rouge-Cense, un peu au-dessus de l'abbaye de Salzenne. Ensuite il s'avança sur la hauteur de cette abbaye, pour considérer la situation de la place et les ouvrages qui la couvroient de ce côté-là. En reconnoissant tous ces endroits, il admira sa bonne fortune et le peu de prévoyance des ennemis, et confessa

lui-même, qu'en postant seulement de bonne heure quinze mille hommes, ou sur les hauteurs du château, ou sur celles du ruisseau de Wedrin, ils auroient pu faire avorter tous ses desseins, et mettre Namur hors d'état d'être attaqué. Il ordonna au comte d'Auvergne de se saisir de l'abbaye de Salzenne et des moulins qui en sont proches; ce qui fut aussitôt exécuté. Le marquis de Tilladet eut aussi ordre de visiter tous les gués qu'il pouvoit y avoir dans la Sambre depuis le quartier du roi jusqu'à la place, et le marquis d'Alegre, avec un corps de dragons, fut envoyé pour se saisir du passage de Gerbizé, poste important sur le chemin de Hui et de Liége, du côté de la Hébaye.

Cependant l'alarme étoit parmi les ennemis. Comme ils ignoroient encore où aboutiroit la marche du roi, ils se hâtoient de renforcer les garnisons de toutes leurs places. Ils craignoient sur-tout pour Charleroi, pour Ath, pour Liége et pour Bruxelles même. Mais à l'égard de Namur, l'électeur de Bavière (1) se confiant à la bonté de la place et à la grosse garnison qui étoit dedans, souhai-

(1) Il administroit alors les Pays-Bas Espagnols, depuis la mort récente du marquis de Castanaga.

toit qu'il prît envie au roi de l'assiéger. Le rendez-vous de leur armée étoit aux environs de Bruxelles, et il y arrivoit tous les jours un fort grand nombre de troupes de toutes sortes de nations. Elles faisoient déjà près de cent mille hommes, dont le principal commandement et la direction presqu'absolue étoient entre les mains du prince d'Orange; l'électeur de Bavière n'ayant dans cette armée qu'une autorité comme subalterne.

On peut juger combien des forces si prodigieuses enfloient le cœur des confédérés. Ils demandoient qu'on les fît marcher au plus vîte, et se tenoient sûrs de rechasser le roi jusque dans le cœur de son royaume. Il étoit d'heure en heure, exactement informé et de leur marche et de leur nombre, et se mettoit de son côté en état de les bien recevoir.

L'armée devant Namur étoit séparée par les deux rivières en trois principaux quartiers, dont le premier, c'est à savoir celui du roi, occupoit tout le côté du Brabant, depuis la Sambre jusqu'à la Meuse; le second, qui étoit celui du marquis de Boufflers, s'étendoit dans le Condroz, depuis la Meuse, au-dessous de Namur, jusqu'à cette même rivière au-dessus; et le troisième, sous le sieur de Ximènes,

tenoit le pays d'entre Sambre et Meuse. Au reste, le quartier du roi étoit divisé en plusieurs autres quartiers; car outre le Dauphin et le duc d'Orléans qui campoient tout auprès de sa personne, il avoit aussi dans son quartier le prince de Condé, le maréchal d'Humières et tous les lieutenans généraux, à la réserve du marquis de Boufflers; et ils y avoient chacun leur poste ou leur quartier le long des lignes de circonvallation.

Le roi, dès le premier jour, donna ses ordres pour faire tracer ces lignes sur un circuit au moins de cinq lieues. Elles commençoient à la Sambre, du côté du Brabant, un peu au-dessus du village de Flawine, et traversant un fort grand nombre de bois, de villages et de ruisseaux, en-deçà et au-delà de la Meuse, passoient dans la forêt de Marlagne, et revenoient finir à la Sambre, entre l'abbaye de Malogne et une espèce de petit château qu'on appeloit *la Blanche-Maison*.

Le 27, c'est-à-dire le lendemain de l'arrivée du roi devant la place, il alla visiter le quartier du prince de Condé, entre le ruisseau de Wedrin et la Meuse, et y vit les parcs d'artillerie et de munitions. De-là, s'étant avancé avec le sieur de Vauban sur la hauteur du Quesne de Bouge, qui commande d'assez pres

la ville, entre la porte de fer et celle de Saint-Nicolas, la résolution fut prise d'attaquer cette dernière porte. Ce même jour, les ponts de bateaux furent par-tout achevés et la communication des quartiers entièrement établie.

Il restoit encore les quartiers de Boufflers et de Ximènes à visiter : le roi s'y transporta donc le 28; et ayant passé la Sambre à la Blanche-Maison et la Meuse au-dessous du village de Huépion, reconnut tout le côté de la place qui regarde le Condroz, reconnut aussi le faubourg de Jambe, où les ennemis s'étoient retranchés au bout du pont de pierre qu'ils y avoient sur la Meuse; et ayant remarqué le long de cette rivière une petite hauteur d'où on voyoit à revers les ouvrages de la porte de Saint-Nicolas, qui est de l'autre côté, il commanda qu'on y élevât des batteries. Ces derniers jours et les suivans, les convois d'artillerie et de toutes sortes de munitions arrivèrent de Philippeville par terre, et de Dinant par la Meuse, et on commença à cuire le pain dans le camp pour la subsistance des deux armées.

Ce fut vers ce temps-là que plusieurs dames de qualité de la province, qui s'étoient réfugiées dans Namur, et plusieurs des dames même de la ville, firent demander par un

trompette la permission d'en sortir : ce qu'on ne jugea pas à propos de leur accorder. Mais ces pauvres dames se confiant à la générosité du roi, et la peur des bombes l'emportant en elles sur toute autre considération, elles sortirent à pié par la porte du château, suivies seulement de quelques-unes de leurs femmes qui portoient leurs hardes et leurs enfans, et se présentèrent à la garde prochaine. Les soldats les menèrent d'abord à la Blanche-Maison, près des ponts qu'on avoit faits sur la Sambre, d'où le roi qui eut pitié d'elles et qui les fit traiter favorablement, les fit conduire le lendemain à l'abbaye de Maloigne, et de-là à Philippeville.

Vingt mille pionniers commandés dans les provinces conquises étant arrivés alors à l'armée, ils furent aussitôt employés aux lignes de circonvallation, aux abattis de bois et aux réparations de chemins.

Les assiégés avoient encore quelqu'infanterie dans les bois, au-dessus des moulins à papier de Saint-Servais ; mais le roi ayant ordonné qu'on l'en chassât, elle ne tint point, et se renferma fort vîte dans la ville.

La garnison étoit de neuf mille deux cent quatre-vingts hommes en dix-sept régimens d'infanterie de plusieurs nations : savoir cinq

Allemands des troupes de Brandebourg et de Lunebourg, cinq Hollandais, trois Espagnols, quatre Wallons, et en un régiment de cavalerie, et quelques compagnies franches. Le prince de Barbançon, gouverneur de la province, l'étoit aussi de la ville et du château, et toutes ces troupes avoient ordre de lui obéir. On ne doutoit pas qu'étant pourvues de toutes les choses nécessaires pour soutenir un long siége, et ayant à défendre une place de cette réputation, également bien fortifiée et par l'art et par la nature, une garnison si nombreuse ne se signalât par une vigoureuse résistance, d'autant plus qu'elle n'ignoroit pas les grands apprêts qui se faisoient pour la secourir.

Le roi pour ne point accabler ses troupes de trop de travail, n'attaqua d'abord que la ville seule. On y fit deux attaques différentes; mais il y en avoit une qui n'étoit proprement qu'une fausse attaque, et c'étoit celle qui étoit de de-là la Meuse : la véritable étoit en-deçà. Il fut résolu d'y ouvrir trois tranchées, qui se rejoindroient ensuite par des lignes parallèles : la première le long du bord de la Meuse; la seconde à mi-côte de la hauteur de Bouge, et la troisième par un grand fond qui aboutissoit à la place, du côté de la porte de Fer.

Toutes choses étant donc préparées, la tranchée fut ouverte la nuit du 29 au 30 mai. Trois bataillons avec un lieutenant général et un brigadier, montèrent à la véritable attaque, et deux à la fausse avec un maréchal de camp ; ce qui fut continué jusqu'à la prise de la ville. Le comte d'Auvergne, comme le plus ancien lieutenant général, monta la première garde. Dès cette nuit, on avança le travail jusqu'à quatre-vingts toises près du glacis. On travailla en même temps avec tant de diligence aux batteries, tant sur la hauteur de Bouge que de l'autre côté de la Meuse, que les unes et les autres se trouvèrent bientôt en état de tirer et de prendre la supériorité sur le canon de la place.

La nuit suivante, le travail qu'on avoit fait fut perfectionné.

La nuit du 31 mai, on travailla à s'étendre du côté de la Meuse, pour resserrer d'autant plus les assiégés, et les empêcher de faire des sorties.

Le 1er juin, on continua les travaux à la sappe, l'artillerie ruinant cependant les défenses des assiégés, qui étant vus de front et à revers de plusieurs endroits, n'osoient déjà plus paroître dans leurs ouvrages.

La nuit du 1er au 2 juin, on se logea sur un

avant-chemin couvert, en-deçà de l'avant-fossé que formoient les eaux des ruisseaux de Wedrin et de Risnes. On tira ensuite une ligne parallèle pour faire la communication de toutes les attaques, et on éleva de l'autre côté de la Meuse, sur le bord de l'eau, deux batteries qui commencèrent à tirer dès la pointe du jour, contre la branche du demi-bastion et contre la muraille qui règnent le long de cette rivière. Ce même jour, sur les huit heures du matin, le marquis de Boufflers fit attaquer le faubourg de Jambe que les ennemis occupoient encore, et s'en rendit maître. Sur le midi, l'avant-fossé de la porte de Saint-Nicolas se trouvant comblé, et toutes choses disposées pour attaquer la contrescarpe, les Gardes-Suisses et le régiment de Stoppa, de la même nation, qui étoient de tranchée sous le marquis de Tilladet, lieutenant général de jour, y marchèrent l'épée à la main, et l'emportèrent. Ils prirent aussi une petite lunette revêtue qui défendoit la contrescarpe, et se logèrent en très-peu de temps sur ces dehors, sans que les ennemis qui faisoient de leurs autres ouvrages un fort grand feu, osassent faire aucune tentative pour s'y rétablir. On leur tua beaucoup de monde en cette action.

Le soir du 2 juin, le marquis de Boufflers

étant de garde à la tranchée, on s'apperçut que les assiégés avoient aussi abandonné une demi-lune de terre qui couvroit la porte de Saint-Nicolas. Comme le fossé n'en étoit pas fort profond, il fut bientôt comblé ; et quoique la demi-lune fût fort exposée, et que les ennemis tirassent sans discontinuer de dessus le rempart, on se logea encore dans cette demi-lune sans beaucoup de perte.

Les batteries basses de la Meuse continuoient cependant à battre en ruine la branche du demi-bastion et la muraille, qui étoient, comme j'ai dit, le long de cette rivière. Comme ses eaux étoient alors assez basses, on s'étoit flatté de pouvoir conduire une tranchée le long d'une langue de terre qu'elle laissoit à découvert au pié du rempart, et on auroit ainsi attaché bientôt le mineur au corps de la place. Mais la Meuse s'étant enflée tout-à-coup par les grandes pluies qui survinrent, et qui ne discontinuèrent presque plus jusqu'à la fin du siége, on fut obligé d'abandonner ce dessein, et de s'attacher uniquement aux ouvrages que l'on avoit devant soi.

L'artillerie ne cessa pendant le 3 et le 4 juin de battre en brèche la face et la branche du demi-bastion de la Meuse, et y fit enfin une ouverture considérable. Les assiégés témoi-

gnoient à leur air beaucoup de résolution, et travailloient même à se retrancher en dedans. Mais on les voyoit qui, dans la crainte vraisemblablement d'un assaut, transportoient dans le château leurs munitions et leurs meilleurs effets. A la fin, comme ils virent qu'on étoit déjà logé sur la pointe du demi-bastion, le 5 de juin au matin, le duc de Bourbon étant de jour, ils battirent tout-à-coup la chamade et demandèrent à capituler. Après quelques propositions qui furent rejetées par le roi, on convint entr'autres articles, que les soldats de la garnison entreroient dans le château avec leurs familles et leurs effets ; qu'il y auroit pour cela une trève de deux jours, et que pendant tout le reste du siége, on ne tireroit point ni de la ville sur le château, ni du château sur la ville, avec liberté aux deux partis de rompre ce dernier article lorsqu'ils le jugeroient à propos, en avertissant néanmoins qu'ils ne le vouloient plus tenir.

La capitulation signée, le régiment des Gardes prit aussitôt possession de la porte de Saint-Nicolas. Ainsi la fameuse ville de Namur, défendue par neuf mille hommes de garnison, fut, en six jours d'attaques, rendue à trois ou quatre bataillons de tranchée, ou pour mieux dire à un seul bataillon, puisqu'il n'y

en eut jamais plus d'un à la tranchée le long de la Meuse, qui fut celle par où la place fut emportée. On peut même remarquer qu'on n'eut pas le temps de perfectionner les lignes de circonvallation, et qu'à peine on achevoit d'y mettre la dernière main, que la ville étant prise, l'on fut obligé de les raser, pour transporter les troupes de l'autre côté de la Sambre.

Pendant que la ville capituloit, on eut nouvelle qu'enfin les alliés s'avançoient tout de bon pour faire lever le siége. Au premier bruit que le roi étoit devant Namur, ils s'étoient hâtés d'unir ensemble toutes leurs forces. Ils avoient dépêché aux généraux Flemming et Sterclaès, dont le premier assembloit les troupes de Brandebourg aux environs d'Aix-la-Chapelle, et l'autre celles de Liége dans le voisinage de cette ville, avec ordre de les venir joindre; et le prince d'Orange avec l'électeur de Bavière, à la tête de l'armée confédérée, ayant passé le canal de Bruxelles, étoit venu camper à Dighom, puis à Lefdaël et à Wossem, de là à l'abbaye du Parc et au château d'Héverle près de Louvain. Il séjourna quelque temps dans ce dernier camp, où pour donner le temps à toutes ses forces de le joindre, ou n'osant s'engager trop avant dans le pays, ni s'éloigner de la mer, dans l'inquiétude où il

étoit de la descente dont l'Angleterre étoit menacée. Il apprit enfin que sa flotte jointe à celle de Hollande, faisant ensemble quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre, étoit à la mer avec un vent favorable; et qu'au contraire, le comte de Tourville n'ayant pu être joint par les escadres du comte d'Etrées, du comte de Chateaurenaut et du marquis de la Porte, n'avoit que quarante-quatre vaisseaux, avec lesquels il s'efforçoit d'entrer dans la Manche. Alors voyant ses affaires vraisemblablement en sûreté de ce côté-là, il feignit de n'y plus songer, et ne parla plus que d'aller secourir Namur.

Il partit des environs de Louvain le 5 juin, et vint camper à Meldert et à Bauechem. Il campa le lendemain 6, auprès de Hougaerde et de Tirlemont, le 7 entre Orp et Montenaekem, au-delà de la rivière de Geete; et enfin le 8, sur la grande chaussée entre Thinnes et Breff, à la vue du maréchal de Luxembourg. La prise de la ville ayant mis le roi en état de faire des détachemens de son armée, il avoit envoyé à ce maréchal le comte d'Auvergne et le duc de Villeroi, lieutenans généraux, avec une partie des troupes qui se trouvoient campées du côté du Brabant.

Pour lui, la trève qu'il avoit accordée aux

assiégés étant expirée, il avoit passé de l'autre côté de la Sambre, avec ce qui lui étoit resté de troupes au-delà de cette rivière. C'étoit le 7 de juin qu'il quitta son premier camp, pour en venir prendre un autre entre Sambre et Meuse, dans la forêt de Maloigne. Voici de quelle manière ce nouveau camp étoit disposé. Le quartier du roi étoit auprès d'un couvent de Carmes, qu'on appeloit le Désert. Il y avoit une ligne de troupes qui s'étendoit depuis l'abbaye de Maloigne, sur la Sambre, jusques au pont construit sur la Meuse à Huépion. Une autre ligne de dix bataillons qui composoient la brigade du régiment du Roi, eut son camp marqué sur les hauteurs du château, pour en occuper tout le front, qui est fort resserré par les deux rivières, et pour rejeter ainsi les ennemis dans leurs ouvrages. Mais il n'étoit pas facile de les déposter de ces hauteurs, et moins encore des retranchemens qu'ils y avoient faits à la faveur de quelques maisons, et entre autres d'un hermitage qu'ils avoient fortifié en forme de redoute. Néanmoins la brigade du roi eut ordre de les aller attaquer.

Les troupes qui avoient cru ce jour-là n'avoir autre chose à faire qu'à s'établir paisiblement dans leur nouveau camp, et qui dans ce moment-là portoient leurs tentes et leurs

autres hardes sur leurs épaules, jetèrent aussitôt à terre tout ce qui les embarrassoit, pour ne garder que leurs armes, et grimpant en bon ordre et sur un même front, malgré l'extrême roideur d'un terrein raboteux et inégal, arrivèrent sur la crête de la montagne, au travers d'une grêle de coups de mousquet, que les ennemis leur tiroient avec tout l'avantage qu'on peut s'imaginer. Le soldat, quoique tout hors d'haleine, renversa leurs postes avancés, et les poursuivit jusques à une seconde hauteur, non moins escarpée que la première, où leurs bataillons étoient rangés en bon ordre pour les soutenir. Mais rien ne put arrêter la furie des Français. Les bataillons furent aussi chassés de ce second poste, et menés battant l'épée dans les reins jusques à leurs retranchemens, qui même couroient risque d'être forcés, si le prince de Soubise, lieutenant général de jour, et le sieur de Vauban, rappelant les troupes, ne les eussent obligées de se contenter du poste qu'elles avoient occupé. Cette action, qui fut fort vive et fort brillante dans toutes ses circonstances, coûta à la brigade du Roi douze ou quinze officiers, et quelques cents ou six vingts soldats tués ou blessés.

Aussitôt on travailla à se bien établir sur cette hauteur, et on y ouvrit une tranchée,

laquelle fut tous les jours relevée par sept bataillons. Il ne fut pas possible les jours suivans d'avancer beaucoup le travail, tant à cause du terrein pierreux et difficile qu'on rencontra en plusieurs endroits, que des orages effroyables et des pluies continuelles qui rompirent tous les chemins, et les mirent presque hors d'état d'y pouvoir conduire le canon. On ne put aussi achever les batteries qu'avec d'extrêmes difficultés. Cependant les assiégés profitèrent peu de tous ces obstacles, et firent seulement quelques sorties sans aucun effet.

Enfin, le 13 juin, les travaux ayant été poussés jusqu'aux retranchemens, il fut résolu de les attaquer. La contenance fière des ennemis, qu'on voyoit en bataille en plusieurs endroits derrière ces retranchemens, et qui avoient tout l'air de se préparer à une résistance vigoureuse, obligea le roi de leur opposer ses meilleures troupes, et de se transporter lui-même sur la hauteur pour régler l'ordre de l'attaque.

Le signal donné sur le midi, deux cents mousquetaires du roi à la droite, les grenadiers à cheval à la gauche, et huit compagnies de grenadiers d'infanterie au milieu, marchèrent aux ennemis l'épée à la main, soutenus des sept bataillons de tranchée et des dix

de la brigade du roi, qu'il avoit fait mettre en bataille sur la hauteur à la tête de leur camp.

Les assiégés jusqu'alors si fiers, s'effrayèrent bientôt ; ils firent seulement leurs décharges, et abandonnant la redoute et les retranchemens, se retirèrent en désordre dans les chemins couverts des ouvrages qu'ils avoient derrière eux. Ils perdirent plus de quatre cents hommes, la plupart tués de coups de main, et entr'autres plusieurs officiers et plusieurs gens de distinction. Les Français eurent quelques cent trente hommes et quarante, tant officiers que mousquetaires, tués ou blessés.

Le comte de Toulouse, amiral de France, jeune prince (1) âgé de quatorze ans, reçut une contusion au bras à côté du roi, et plusieurs personnes de la Cour furent aussi blessées autour de lui. Le duc de Bourbon qui étoit lieutenant-général de jour, donna ses ordres avec non moins de sagesse que de valeur. Les troupes animées par la présence du roi, se signalèrent à l'envi l'une de l'autre, et les moindres grenadiers de l'armée disputèrent d'audace avec les mousquetaires, de l'aveu des mousquetaires même. On accorda aux assiégés une suspension pour venir retirer

(1) Fils naturel du roi et de madame de Montespan.

leurs morts; mais on ne laissa pas pendant cette trève d'assurer le logement, et dans la redoute et dans tous les retranchemens qu'on venoit d'emporter.

Entre ces retranchemens et la première enveloppe du château, nommée par les Espagnols *Terra-Nova*, on trouvoit sur le côté de la montagne qui descend vers la Sambre, un ouvrage irrégulier que le prince d'Orange avoit fait construire l'année précédente, et qu'on appeloit, à cause de cela, *le Fort-Neuf* ou *le Fort-Guillaume*. Il étoit situé de telle façon, que bien qu'il parût moins élevé que les hauteurs qu'on avoit gagnées, il n'en étoit pourtant point commandé; et il sembloit se dérober et au canon et à la vue des assiégeans, à mesure qu'ils s'en approchoient. Ce fut de toutes les fortifications de la place celle dont la prise coûta le plus de temps et de peine, à cause de la grande quantité de travaux qu'il fallut faire pour l'embrasser.

La nuit qui suivit l'attaque dont nous venons de parler, le travail fut avancé plus de cinq cents pas vers la gorge de ce fort. Le 14, on s'étendit sur la droite, et l'on y dressa deux batteries, tant contre le fort neuf que contre le vieux château. Ce même jour, les assiégés abandonnèrent une maison retran-

chée qui leur restoit encore sur la montagne, et ainsi on n'eut plus rien devant soi que les ouvrages que je viens de dire.

Le 15, les nouvelles batteries démontèrent presqu'entièrement le canon des assiégés; mais elles ne firent que très-peu d'effet contre le fort neuf.

La nuit suivante, on ouvrit au-dessus de l'abbaye de Salzenne une nouvelle tranchée, pour embrasser ce fort par la gauche, et le travail fut poussé environ quatre cents pas.

Pendant qu'on pressoit avec cette vigueur le château de Namur, le prince d'Orange étoit, comme j'ai dit, arrivé sur la Méhaigne. Il donna d'abord toutes les marques d'un homme qui vouloit passer cette rivière, et attaquer l'armée du maréchal de Luxembourg pour s'ouvrir un chemin à Namur. Plusieurs raisons ne laissoient pas lieu de douter qu'il n'eût ce dessein : son intérêt et celui de ses alliés, l'état de ses forces, sa réputation, à laquelle la prise de Mons avoit déjà donné quelqu'atteinte ; en un mot, les vœux unanimes de son parti, et sur-tout les pressantes sollicitations de l'électeur de Bavière, qui ne pouvoit digérer l'affront de se voir à son arrivée dans les Pays-Bas, enlever la plus forte place du gouvernement qu'il venoit d'accepter.

Ajoutez à toutes ces raisons, les bonnes nouvelles que les alliés avoient reçues de la bataille qui s'étoit donnée sur mer (1); car bien que le combat n'eût pas été fort glorieux pour les Hollandais et pour les Anglais, mais sur-tout pour ces derniers, et qu'il fût jusqu'alors inoui qu'une armée de quatre-vingt-dix vaisseaux, attaquée par une autre de quarante-quatre, n'eût fait, pour ainsi dire, que soutenir le choc, sans pouvoir, pendant douze heures, remporter aucun avantage; néanmoins comme le vent, en séparant la flotte de France, leur avoit en quelque sorte livré quinze de ses vaisseaux, qui avoient été obligés de se faire échouer, et où ils avoient mis le feu, il y avoit toutes sortes d'apparence que le prince d'Orange saisiroit le moment favorable, où il sembloit que la fortune commençât à se déclarer contre les Français. Il reconnut donc en arrivant, tous les environs de la Méhaigne, fit sonder les gués, posta son infanterie dans les villages et dans tous les endroits qui pouvoient favoriser son passage, et enfin fit jeter une infinité de ponts sur

(1) Le 29 mai. Il s'agit du combat de la Hogue, livré par le comte de Tourville, contre son sentiment et en vertu des ordres exprès du roi.

cette rivière. On remarqua pourtant avec surprise que, dans le temps qu'il faisoit construire cette grande quantité de ponts de bois, il faisoit démolir tous les ponts de pierre qui se trouvoient sur la Méhaigne.

Une autre circonstance fit encore mieux voir qu'il n'avoit pas grande envie de combattre. Le roi qui ne vouloit point qu'on engageât d'un bord de rivière à l'autre, un combat où sa cavalerie n'auroit point eu de part, manda au duc de Luxembourg de se retirer un peu en arrière, et de laisser le passage libre aux ennemis; et la chose fut ainsi exécutée. C'étoit en quelque sorte les défier, et leur ouvrir le champ pour donner bataille s'ils vouloient: mais le prince d'Orange demeura toujours dans son premier poste, tantôt s'excusant sur les pluies qui firent déborder la Méhaigne pendant deux jours, tantôt publiant qu'il feroit périr l'armée du maréchal sans la combattre, ou du moins qu'il la réduiroit à décamper faute de subsistances.

Il forma néanmoins un projet qui auroit été de quelqu'éclat s'il eût réussi. Il détacha le comte Sterclaës de Tilly, avec cinq ou six mille chevaux, du côté de Hui. Ce général ayant pris encore dans cette place un détachement considérable de l'infanterie de la garnison,

passa la Meuse, qu'il fit remonter à son infanterie, dans le dessein d'y couper le pont de bateaux qui étoit sous Namur, et qui faisoit la communication de nos deux armées. Lui cependant marcha avec sa cavalerie pour attaquer le quartier du marquis de Boufflers et brûler le pont de la Haute-Meuse, avec toutes les munitions qui se trouveroient sur le port, et qu'on avoit fait descendre par cette rivière. Le roi eut bientôt avis de ce dessein. Il fit fortifier la garde des ponts et le quartier de Boufflers; et ayant rappelé un corps de cavalerie de l'armée du maréchal, il fit sortir ses troupes hors des lignes, et les rangea lui-même en bataille. Mais Sterclaës, qui en eut le vent, retourna fort vîte passer la Meuse, et alla rejoindre l'armée confédérée.

Le prince d'Orange, après avoir demeuré inutilement quelques jours sur la Méhaigne, en décampa tout-à-coup, et remontant le long de cette rivière jusque vers sa source, vint camper, sa droite à la cense de Gline, près du village d'Asche, et sa gauche au-dessus de celui de Branchon.

Le maréchal de Luxembourg, qui observoit tous les mouvemens des ennemis pour régler les siens, ne les vit pas plutôt en marche, que de son côté il remonta aussi la

rivière en telle sorte, que ces deux grandes armées séparées seulement par un médiocre ruisseau, marchoient à la vue l'une de l'autre, éloignées seulement d'une demi-portée de canon. Celle de France campa la droite à Hanrech, la gauche à Temploux, ayant à-peu-près dans son centre le village de Saint-Denis.

Le prince d'Orange fit encore en cet endroit des démonstrations de vouloir décider du sort de Namur par une bataille. Il fit élargir les chemins qui étoient entre les deux armées, et envoya l'électeur de Bavière pour reconnoître lui-même le camp des Français. L'électeur passa la rivière à l'abbaye de Bonef, et se mit en devoir d'observer l'armée du maréchal; mais on ne lui laissa pas le temps de satisfaire sa curiosité, et il fut obligé de repasser fort brusquement la Méhaigne, à l'approche de quelques troupes de carabiniers qu'on avoit détachés pour l'éloigner de la vue des lignes.

A dire vrai, le maréchal ne fut pas fâché d'ôter aux ennemis la connoissance de la disposition de son camp, coupé de plusieurs ruisseaux et de petits marais qui rendoient la communication de ses deux ailes fort difficile, et d'ailleurs commandé de la hauteur de Saint-Denis, d'où les ennemis auroient pu incommoder de leur canon le centre de son armée,

et engager enfin dans un pays serré et embarrassé de bois, un combat particulier d'infanterie, où ils auroient eu tout l'avantage du lieu.

Le roi qui sut l'inquiétude où il étoit, lui envoya proposer un autre poste, que le maréchal alla reconnoître ; et il le trouva si avantageux que, sans attendre de nouveaux ordres, il y fit aussitôt marcher son armée : il n'attendit pas même son artillerie, dont les chevaux se trouvoient alors au fourrage, et se contenta de laisser une partie de son infanterie pour la garder. Il plaça sa gauche au château de Milmont, la couvrant du ruisseau d'Aurenaut, et étendit sa droite par Temploux et par le château de la Falize, jusqu'auprès du ruisseau de Wedrin, au-delà duquel il jeta son corps de réserve. De sorte qu'il se trouvoit tout proche de l'armée du roi, et tout proche aussi de la Sambre et de la Meuse, dont il tiroit la subsistance de sa cavalerie, couvroit entièrement la place, et réduisoit les ennemis à venir l'attaquer dans son front, par des plaines ouvertes et propres à faire mouvoir sa cavalerie, qui étoit supérieure en toutes choses à celle des ennemis.

Il fit en plein jour cette marche, sans qu'ils se missent en devoir de l'inquiéter, et sans

qu'ils se présentassent seulement pour charger son arrière-garde. Le prince d'Orange décampa quelques jours après. Il passa le 22 de juin le bois des Cinq-Etoiles, et ayant fait faire à ses troupes une extrême diligence, alla se poster la droite à Sombref, et la gauche proche de Marbais, sur la grande chaussée.

Cette démarche qui le mettoit en état de passer en un jour la Sambre, pour tomber sur le camp du roi, auroit pu donner de l'inquiétude à un général moins vaillant et moins expérimenté (1); mais comme il avoit pensé de bonne heure à tous les mouvemens que les ennemis pourroient faire pour l'inquiéter, il ne les vit pas plutôt la tête tournée vers Sombref, qu'il envoya le marquis de Boufflers, avec un corps de troupes, dans le pays d'entre Sambre et Meuse; et après avoir fait reconnoître les plaines de Saint-Gérard et de Fosse, qui étoient les seuls chemins par où ils auroient pu venir à lui, il ordonna à ce marquis de se saisir du poste d'Auveloi sur la Sambre. Il fit en même temps jeter un pont sur cette rivière, entre l'abbaye de Floref et Jemeppe, vers l'embou-

(1) Quand on a lu les autres mémoires militaires de Louis XIV, on ne peut être étonné qu'il parle ainsi de lui-même.

chure du ruisseau d'Aurenaut, où la gauche du maréchal de Luxembourg étoit appuyée. Par ce moyen, il mettoit ce général en état de passer aisément la Sambre, dès que les ennemis voudroient entreprendre la même chose du côté de Charleroi et de Farsiennes. La seule chose qui étoit à craindre, c'est que le corps de troupes qu'il avoit donné au marquis de Boufflers, ne fût pas suffisant pour disputer aux ennemis le passage de la Sambre, et que, s'ils le tentoient si près de lui, on n'eût pas le temps de faire passer d'autres troupes pour le soutenir.

Pour obvier à cet inconvénient, le maréchal eut ordre de lui envoyer son corps de réserve, qui fut suivi, peu de temps après, des brigades d'infanterie de Champagne et de Bourbonnois, et enfin de l'aile droite de sa seconde ligne, commandée par le duc de Vendôme. Toutes ces troupes furent postées sur le bord de la Sambre, proche des ponts de bateaux, à portée, ou de passer en très-peu de temps dans les plaines de Fosse et de Saint-Gérard, ou de repasser à l'armée du maréchal, selon le parti que prendroient les ennemis.

Pendant ces différens mouvemens des armées, les attaques du château de Namur se

continuoient avec toute la diligence que les pluies pouvoient permettre, les troupes ne témoignant pas moins de patience que de valeur. Depuis le 16 juin, les assiégés se trouvoient extrêmement resserrés dans le fort neuf, où ils commençoient même d'être enveloppés. Le matin du 17, ils firent une sortie de quatre cents hommes de troupes espagnoles et de Brandebourg, sur l'attaque gauche, et y causèrent quelque désordre ; mais les Suisses qui y étoient de garde, les repoussèrent aussitôt, et rétablirent en très-peu de temps le travail. Il y eut quarante ou cinquante hommes tués de part et d'autre. Le 18 et le 19, les communications du fort neuf avec le château furent presqu'entièrement ôtées aux assiégés, et leur artillerie rendue inutile; et enfin, le 20, toutes les communications des tranchées étant achevées, on se vit en état d'attaquer tout-à-la-fois et le fort et le château. Mais comme vraisemblablement on y auroit perdu beaucoup de monde, le roi voulut que les choses se fissent plus sûrement. Ainsi on employa toute la nuit du 20 et le jour suivant à élargir et à perfectionner les travaux; et le soir du 21, toutes choses étant prêtes pour l'attaque, on résolut de la faire, mais seulement aux dehors de l'ouvrage neuf.

Huit compagnies de grenadiers commandées, avec les sept des bataillons de la tranchée, commencèrent, sur les six heures, à occuper tous les boyaux qui enveloppoient les deux ouvrages. Le duc de Bourbon se trouvoit encore à cette attaque lieutenant-général de jour, se croyant fort obligé à la fortune de ce qu'en un même siége elle lui donnoit tant d'occasions de s'exposer. Le signal donné un peu avant la nuit, il fit avancer les détachemens soutenus des corps entiers. Ils marchèrent en même temps au premier chemin couvert ; et en ayant chassé les assiégés, les forcèrent encore dans le second, et le fossé n'étant pas fort profond, les poursuivirent jusqu'au corps de l'ouvrage, dans lequel même quelques soldats étant montés par une fort petite brèche, les ennemis battirent à l'instant la chamade, et leurs otages furent envoyés au roi. Mais pendant qu'ils faisoient leur capitulation, on ne laissa pas de travailler dans les dehors de l'ouvrage, et d'y commencer des logemens contre le château.

Le lendemain ils sortirent du fort au nombre de quatre-vingts officiers et de quinze cent cinquante soldats, en cinq régimens, pour être conduits à Gand. De ce nombre étoit un ingé-

nieur hollandais nommé Cœhorn (1), sur les dessins duquel le fort avoit été construit, et il en sortit blessé d'un éclat de bombe. Quelques officiers des ennemis demandèrent à entrer dans le vieux château pour y servir encore jusqu'à la fin du siége ; mais cette permission ne fut accordée qu'au seul Wimberg qui commandoit les troupes hollandaises.

Le fort Guillaume pris, on donna un peu plus de relâche aux troupes, et la tranchée ne fut plus relevée que par quatre bataillons. Mais le château n'en fut pas moins vivement pressé, et les attaques allèrent fort vîte, n'étant pas inquiétées par aucune diversion.

Dès le 23, on éleva dans la gorge du fort neuf des batteries de bombes et de canons.

Le 24 et le 25, on embrassa tout le front de l'ouvrage à cornes qui faisoit, comme j'ai dit, la première enveloppe du château, et on acheva la communication de la tranchée qu'on avoit conduite par la droite sur la hauteur qui regarde la Meuse, avec la tranchée qui regardoit la gauche du côté de la Sambre.

Le roi alla le 25 visiter le fort neuf et les travaux. Comme il avoit remarqué que sa pré-

(1) Il passe pour l'un des plus habiles ingénieurs de son siècle.

sence les avançoit extrêmement, il fit la même chose presque tous les jours suivans, malgré les incommodités du temps et l'extrême difficulté des chemins, s'exposant non-seulement au mousquet des ennemis, mais encore aux éclats de ses propres bombes qui retomboient souvent de leurs ouvrages avec violence, et qui tuèrent ou blessèrent plusieurs personnes à ses côtés et derrière lui.

Le 26, les sappes furent poussées jusqu'au pié de la palissade du premier chemin couvert. A mesure qu'on s'approchoit, la tranchée devenoit plus dangereuse, à cause des bombes et des grenades que les ennemis y faisoient rouler à toute heure, sur-tout du côté du fond qui alloit tomber vers la Sambre, et qui séparoit les deux forts.

Le 27, les travaux furent perfectionnés. On dressa deux nouvelles batteries pour achever de ruiner les défenses des assiégés, pendant que les autres battoient en ruine les pointes et les faces des deux demi-bastions de l'ouvrage; et on disposa enfin toutes choses pour attaquer à-la-fois tous leurs dehors. Tant d'attaques qui se succédoient de si près, auroient dû, ce semble, lasser la valeur des troupes; mais plus elles fatiguoient, plus il sembloit qu'elles redoublassent de vigueur; et en effet, cette der-

nière action ne fut pas la moins hardie, ni la moins éclatante de tout le siége. Le roi voulut encore y être présent, et se plaça entre les deux ouvrages. Ainsi le 28 à midi, le signal donné par trois salves de bombes, neuf compagnies de grenadiers commandées, avec quatre des bataillons de la tranchée, marchèrent avec leur bravoure ordinaire, l'épée à la main, aux chemins couverts des assiégés. Le premier de ces chemins se trouvant presque abandonné, elles passèrent au second sans s'arrêter, tuèrent tout ce qui osa les attendre, et poursuivirent le reste jusqu'à un souterrain qui les déroba à leur furie. Les ennemis ainsi chassés, reparurent en grand nombre sur les brèches, quelques-uns même avec l'épée et le bouclier, et s'efforcèrent à force de grenades et de coups de mousquet, de prendre leur revanche sur nos travailleurs.

Cependant quelques grenadiers de la compagnie de Saillant, du régiment des Gardes, ayant été commandés pour reconnoître la brèche qui étoit au demi-bastion gauche, ils montèrent jusqu'en haut avec beaucoup de résolution. Il y en eut un entr'autres qui y demeura fort long-temps, et y rechargea plusieurs fois son fusil avec une intrépidité qui fut admirée de tout le monde; mais la brèche se

trouvant encore trop escarpée, on se contenta de se loger dans les chemins couverts, dans la contre-garde du demi-bastion gauche, dans une lunette qui étoit au milieu de la courtine vis-à-vis du chemin souterrain; et en un mot dans tous les dehors. La perte des assiégés monta à quelques trois cents hommes, partie tués dans les dehors, partie accablés par les bombes dans l'ouvrage même. Les assiégeans n'eurent guère moins de deux ou de trois cents tant officiers que soldats tués ou blessés, la plupart après l'action et pendant qu'on travailloit à se loger.

Peu de temps après, les sappeurs firent la descente du fossé; et dès le soir les mineurs furent attachés en plusieurs endroits, et on se mit en état de faire sauter tout-à-la-fois les deux demi-bastions, la courtine qui les joignoit et la branche qui regardoit le fort neuf, et de donner un assaut général. Néanmoins comme on se tenoit alors sûr d'emporter la place, on résolut de ne faire jouer qu'à la dernière extrémité les fourneaux qui, en ouvrant entièrement le rempart, auroient obligé à y faire de fort grandes réparations. On espéra qu'il suffiroit que le canon élargît les brèches qu'il avoit déjà faites aux deux faces et aux pointes des demi-bastions, et c'est à quoi on travailla le 29.

La nuit du 30, le sieur de Rubentel, lieutenant général de jour, fit monter sans bruit au haut de la brèche du demi-bastion gauche, quelques grenadiers du régiment Dauphin pour épier la contenance des ennemis. Ces soldats ayant remarqué qu'ils n'étoient pas fort sur leurs gardes, et qu'ils s'étoient même retirés au-dedans de l'ouvrage, appelèrent quelques autres de leurs camarades, qui étant aussitôt montés, ils chargèrent avec de grands cris les assiégés, et s'emparèrent d'un retranchement qu'ils avoient commencé à la gorge du demi-bastion, où ils commencèrent à se retrancher eux-mêmes. Ceux des ennemis qui gardoient le demi-bastion de la droite, voyant les Français dans l'ouvrage et craignant d'être coupés, cherchèrent comme les autres leur salut dans la fuite, et laissèrent les assiégeans entièrement maîtres de cette première enveloppe. Il restoit encore deux autres ouvrages à-peu-près de même espèce, non moins difficiles à attaquer que les premiers, et qui avoient de grands fossés très-profonds et taillés dans le roc. Derrière tout cela on trouvoit le corps du château, capable lui seul d'arrêter long temps un ennemi, et de lui faire acheter bien cher les derniers pas qui lui resteroient à faire; mais le gouverneur qui vit sa garnison intimidée, tant par le feu continuel des bombes

et du canon, que par la valeur infatigable des assiégeans, reconnoissant d'ailleurs le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les vaines promesses de secours dont le prince d'Orange l'entretenoit depuis un mois, ne songea plus qu'à faire sa composition à des conditions honorables, et demanda à capituler.

Le roi accorda sans peine toutes les marques d'honneur qu'on lui demanda; et dès ce jour, une porte fut livrée à ses troupes. Le lendemain, premier juillet, la garnison sortit, partie par la brèche, qu'on accommoda exprès pour leur en faciliter la descente, partie par la porte vis-à-vis du fort neuf. Elle étoit d'environ deux mille cinq cents hommes, en douze régimens d'infanterie, un de cavalerie, et quelques compagnies franches de dragons, lesquels joints aux seize cents qui sortirent du fort neuf, faisoient le reste des neuf mille deux cents hommes qui, comme j'ai dit, se trouvoient dans la place au commencement du siége. Ils prétendoient qu'ils en avoient perdu huit ou neuf cents par la désertion: tout le reste avoit péri par l'artillerie ou dans les attaques.

Quelques jours avant que les assiégés battissent la chamade, les confédérés étoient partis tout-à-coup de Sombref; et au lieu de faire un dernier effort, sinon pour sauver la place,

au moins pour sauver leur réputation, ils avoient en quelque sorte tourné le dos à Namur, et étoient allés camper dans la plaine de Brunchaut, la droite à Fleurus, et la gauche du côté de Frasne et de Liberchies. Pendant le séjour qu'ils y firent, le prince d'Orange ne s'étoit appliqué qu'à ruiner les environs de Charleroi, comme si dès-lors il n'avoit plus pensé qu'à empêcher le roi de passer à de nouvelles conquêtes. Enfin le soir du 30 juin ils apprirent, par trois salves de l'armée du maréchal de Luxembourg et de celle du marquis de Boufflers, la triste nouvelle que Namur étoit rendu. Ils en tombèrent dans une consternation qui les rendit comme immobiles durant plusieurs jours; jusque-là que le maréchal de Luxembourg s'étant mis en devoir de repasser la Sambre, ils ne songèrent ni à le troubler dans sa marche, ni à le charger dans sa retraite. Il vint donc tranquillement se poster dans la plaine de Saint-Gérard, tant pour favoriser les réparations les plus pressantes de la place, et les remises d'artillerie, de munitions et de vivres qu'il y falloit jeter, que pour donner aux troupes fatiguées par des mouvemens continuels, par le mauvais temps et par une assez longue disette de toutes choses, les moyens de se rétablir.

Le roi employa les deux jours qui suivirent la reddition du château, à donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté d'une si importante conquête. Il en visita tous les ouvrages, et en ordonna les réparations. Il alla trouver à Floref le maréchal de Luxembourg, qu'il laissoit avec une puissante armée dans les Pays-Bas, et lui expliqua ses intentions pour le reste de la campagne. Il détacha différens corps pour l'Allemagne, et pour assurer ses frontières de Flandre et de Luxembourg. Il avoit déjà quelques quarante escadrons dans le pays de Cologne, sous les ordres du marquis de Joyeuse; et il les y avoit fait rester pendant tout le siége de Namur, tant pour faire payer les restes des contributions qui étoient dues, que pour obliger les souverains de ce pays-là à y laisser aussi un corps de troupes considérable, ce qui diminuoit d'autant l'armée du prince d'Orange.

Enfin, tous ses ordres étant donnés, il partit de son camp le 3 de juillet, pour retourner à petites journées à Versailles (1), d'autant plus satisfait de sa conquête, que cette grande expédition étoit uniquement son ouvrage; qu'il l'avoit entreprise sur ses seules lumières, et

(1) Il y arriva le 16 juillet.

exécutée, pour ainsi dire, par ses propres mains, à la vue de toutes les forces de ses ennemis ; que par l'étendue de sa prévoyance il avoit rompu tous leurs desseins, et fait subsister ses armées ; et qu'en un mot, malgré tous les obstacles qu'on lui avoit opposés, malgré la bizarrerie d'une saison qui lui avoit été entièrement contraire, il avoit emporté en cinq semaines, une place que les plus grands capitaines de l'Europe avoient jugée imprenable, triomphant ainsi, non-seulement de la force des remparts, de la difficulté des pays et de la résistance des hommes, mais encore des injures de l'air, et de l'opiniâtreté, pour ainsi dire, des élémens.

On a parlé fort diversement dans l'Europe, sur la conduite du prince d'Orange pendant ce siége ; et bien des gens ont voulu pénétrer les raisons qui l'ont empêché de donner bataille, dans une occasion où il sembloit devoir hasarder tout pour prévenir la prise d'une ville si importante, et dont la perte lui seroit à jamais reprochée. On en a même allégué des motifs qui ne lui font pas honneur ; mais à juger sans passion d'un prince en qui l'on reconnoît de la valeur, on peut dire qu'il y a eu beaucoup de sagesse dans le parti qu'il a pris. L'expérience du passé lui ayant fait connoître,

combien il étoit inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisoit lui-même, il a jugé Namur perdu, dès qu'il a su qu'il l'assiégeoit en personne; et d'ailleurs le voyant aux portes de Bruxelles avec deux formidables armées, il a cru qu'il ne devoit point hasarder un combat, dont la perte auroit entraîné la ruine des Pays-Bas, et peut-être la sienne propre, par la dissolution d'une ligue qui lui a tant coûté de peine à former.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1692.

LE ROI AU MARÉCHAL DE LORGES.

Au camp devant le château de Namur, le 30 juin 1692.

Mon Cousin, vous avez sans doute appris, par le marquis de Barbezieux, qu'avant-hier sur le midi, nous nous rendîmes maîtres des deux chemins couverts de la tête de l'ouvrage à corne du château, et qu'on ne put pas monter à la brèche du bastion de la gauche à notre égard, parce qu'elle n'étoit pas assez ouverte, et que les terres du rempart n'étoient pas assez éboulées. Hier, on attacha trois mineurs en différens endroits du corps de l'ouvrage à corne; et pendant la nuit passée, quelques-uns de nos travailleurs ont monté sur la brèche : ils ont été suivis par des grenadiers et des soldats. Les ennemis ont jeté beaucoup de grenades et se sont retirés; en sorte que l'on a commencé le logement dans

l'ouvrage, et qu'on s'en est rendu tout-à-fait maître. Peu de temps après, les ennemis ont battu la chamade et ont demandé à capituler. Je viens, à l'heure que je vous écris, de signer la capitulation et de renvoyer les ôtages dans la ville. Les ennemis doivent livrer aujourd'hui une porte au régiment de mes gardes, et demain la garnison sortira pour être conduite à Louvain. Je ne doute pas que, par l'intérêt que vous prenez à ma gloire et au bien de mon service, vous n'appreniez cette nouvelle avec plaisir. Vous aurez soin, aussitôt que ma lettre vous sera rendue, de faire faire trois salves de canon de toutes les troupes qui composent l'armée que vous commandez. Comme la diversion que le corps du marquis de Joyeuse causoit aux ennemis, nous devient inutile présentement, et que les mouvemens que les ennemis peuvent faire vous obligeront peut-être à rassembler toute votre armée, si, suivant les avis que l'on m'a donnés, ils songent à passer le Rhin, vous pouvez rappeler ce corps à vous quand vous le jugerez à propos. Je n'ai point encore réglé la quantité de troupes que je vous enverrai pour renforcer mon armée d'Allemagne. Je travaillerai incessamment à la fixer, et j'ordonnerai au marquis de Barbezieux de vous en envoyer au

plutôt un contrôle, aussi bien que de la route qu'elles tiendront, et des jours auxquels elles devront vous joindre, avec une instruction de ce que je crois que vous devez faire pendant le reste de cette campagne.

AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

A Marli, le 11 août 1692.

Mon Cousin, le comte de Luxe m'a rendu compte de ce que vous l'aviez chargé (1). Je le retiens deux jours, après quoi je le ferai partir, chargé de beaucoup de lettres et de louanges pour vous. En attendant, je vous écris ce mot, pour ne point perdre de temps, pour vous mander ce que j'ai appris des desseins du prince d'Orange, qui sont d'essayer encore une affaire d'infanterie avec mon armée, s'il le peut. Je m'assure que vous prendrez vos précautions pour que cela n'arrive pas; et que s'il a tant envie de combattre, il vous trouvera dans un poste où toute mon armée puisse agir, et sur-tout la cavalerie.

---

(1) Le 3 août il avoit gagné la bataille de Steinkerke, sur le prince d'Orange.

AU MÊME.

A Marli, le 12 août 1692.

Je suis très-aise que chaque jour on découvre la perte des ennemis plus grande, quoiqu'ils essaient de la cacher autant qu'ils peuvent. On peut compter qu'elle va à huit ou neuf mille hommes, tant de morts que de blessés. Vraisemblablement cela a dérangé les projets qu'ils pouvoient avoir faits.

Je ne vous dis rien sur ce que vous avez à faire sur les entreprises des ennemis, Albergoti ayant dû vous informer de tout ce que je pense là-dessus. Il y a quelques avis qui portent, qu'ils ont toujours quelque dessein d'entreprendre sur quelque place, sans en dire davantage; mais tous ceux qui écrivent de Bruxelles, mandent qu'ils ont résolu de vous attaquer une seconde fois; et d'essayer que cette action soit décisive : ce dont je doute; mais il est bon que vous soyez informé de tout ce qu'on me mande, pour que vous essayez de ne combattre que dans un lieu où ma cavalerie puisse agir aussi bien que mon infanterie. Je n'ai que faire de preuves pour croire, que les listes qu'on a données des morts et des blessés ne soient pas véritables. Ce qui

me fâche, c'est de voir les majors ne pas faire ce qu'on leur ordonne; et je crois qu'on pourroit encore leur dire de donner une liste véritable, et s'ils y manquent, d'en faire arrêter quelques-uns de ceux qu'on saura visiblement qui auront trompé.

Le comte de Luxe m'a parlé long-temps sur les mousquets et sur les fusils (1) de mes troupes, et m'a assuré que le feu ne s'est soutenu que par les fusiliers, et que les nouveaux soldats ne pouvoient quasi se servir de leurs mousquets. Le gros feu des ennemis pourroit bien venir de ce qu'ils ont beaucoup plus de fusils que de mousquets : examinez ce que vous croyez qui seroit le plus utile pour le bien de mon service, ou de faire que mon infanterie soit toute armée de fusils, ou de la laisser comme elle est. Parlez-en aux vieux officiers, et me dites ce qu'ils croiront qui seroit le plus utile.

Le comte de Luxe m'a dit aussi, que la plupart des piquiers (2) ont jeté leurs piques et

(1) L'usage du mousquet à mèche, arme fort incommode, étoit encore presque général parmi les troupes françaises qui ne faisoient que commencer à se servir de fusils; il paroît même qu'il n'y en avoit qu'un petit nombre par régiment.

(2) Il y avoit encore dans l'infanterie environ un tiers

pris des fusils des ennemis. Si vous croyez qu'il soit bon d'en redonner à mon infanterie, mandez-le-moi, et j'ordonnerai aussitôt qu'on en distribue la quantité que vous en demanderez.

Je suis persuadé que les louanges que vous donnez dans votre lettre particulière à tous ceux qui se sont trouvés dans cette occasion, sont véritables. Je suis très-fâché de ceux que nous avons perdus; mais dans des occasions comme celle-ci, il est impossible que cela soit autrement.

Il est fâcheux qu'il y ait une brigade qui n'ait pas si bien fait que les autres. Vous devez parler en particulier aux officiers de ces régimens. Je parlerai de mon côté à un homme qui est intéressé de réparer leurs fautes, si l'occasion s'en présente.

AU MARQUIS DE BOUFFLERS.

A Marli, le 12 août 1692.

Monsieur le marquis de Boufflers, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite avec la liste des officiers du régiment de mes Gardes Fran-

---

de piquiers par bataillon, au centre duquel on les réunissoit ordinairement. On supprima les piques vers 1703.

çaises, qui ont été tués ou blessés au combat qui s'est donné le 3 de ce mois. L'on ne peut pas être plus content que je le suis des officiers et même des soldats. Je ne doute point que cela n'aille de mieux en mieux, et qu'ils ne donnent l'exemple, tant dans les occasions que dans le service, au reste de mon infanterie. Je me souviendrai en temps et lieu de la manière dont les commandans se sont comportés, et je leur ferai connoître l'estime que j'ai pour eux, quand je le jugerai à propos.

J'attends la liste que vous me devez envoyer, des officiers que vous croirez les plus propres à remplir les charges vacantes, avant de me déterminer. Quand je l'aurai vue, je vous ferai savoir ceux à qui je veux les donner.

Je ne dis rien de ce que vous avez fait en votre particulier. Vous savez ce que je pense sur vous, et que je suis assuré qu'en toute rencontre, vous me donnerez des marques de votre capacité, aussi bien que du zèle que vous avez pour mon service.

Le compte que vous me rendez dans votre lettre de ce que plusieurs officiers ont fait, me fait grand plaisir, sachant que vous ne louez véritablement que ceux qui le méritent.

Je sais que la diligence que vous avez faite avec les troupes que vous commandez, a beau-

coup contribué au succès de cette affaire : je vous en sais tout le gré que je dois.

AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Versailles, le 24 août 1692.

Mon Cousin, je vous envoie un mémoire du sieur de Chamlai, pour que vous l'examiniez et me disiez après votre avis, sur ce que vous croirez qu'il y auroit à faire. Cela dépend du parti que les ennemis prendront. Je vous dépêche un courrier exprès, pour ne plus perdre de temps, afin de vous faire savoir mes intentions plutôt que plus tard.

Il paroît par tous les avis qui viennent, que le prince d'Orange fait venir en Flandre l'infanterie qui étoit embarquée, et qu'il veut vous attaquer à quelque prix que ce soit. Pourquoi, quand vous ne trouvez pas des postes tels que vous le desirez, ne vous retranchez-vous pas ? Par ce moyen, vous ne combattriez jamais qu'avec avantage, contre un homme qui veut entreprendre les choses sans beaucoup de raison. Je sais que vous me direz : Il y a long-temps que cela ne s'est fait; cela pourroit ternir la réputation de vos armes, et faire connoître aux ennemis qu'on les appréhende, et beaucoup d'autres choses que je ne dis pas

ici ; mais ce ne sont que des discours, et l'essentiel est qu'il n'arrive point d'accident à mon armée, et même qu'il n'y ait point de combat où la perte soit égale. C'est pourquoi il vaut mieux reprendre des coutumes anciennes, si on les croit bonnes, que de hasarder beaucoup pour un faux point d'honneur ; puisque ce qu'on fera passera pour sagesse et non pour foiblesse, dans une conjoncture comme celle-ci. Je vous dis ce que je pense ; faites de sérieuses réflexions sur ce que je vous mande, et profitez de l'avis que je vous donne, et me mandez ce que vous pensez sur tout ce que je viens de vous dire, sans perdre de temps, et sur le mémoire de Chamlai.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV, EN 1693.

Louis XIV projetant d'étendre ses conquêtes dans les Pays-Bas, moins encore dans l'objet de s'agrandir que d'amener les alliés à une paix glorieuse pour lui, fit préparer pendant l'hiver, sur l'Escaut et la Meuse, un équipage d'artillerie de cent cinquante pièces de canon et de soixante mortiers ou pierriers, et ordonna de rassembler une grande quantité de subsistances depuis Tournai jusqu'à Namur. Comme les alliés avoient des forces considérables dans les places maritimes et dans celles du Brabant, d'ailleurs pourvues avec soin, et qu'ils avoient joint à ces précautions celle de disposer leurs quartiers de manière à pouvoir les rassembler promptement, afin de troubler le siége que le roi entreprendroit, il devoit renoncer à diriger ses efforts contre le Brabant et les places maritimes, et préférer d'agir vers la Meuse; parce que la perte des places situées sur cette rivière intéressant vivement les Hollandais, qui payaient une grande partie des frais de la guerre, et les princes de l'Empire possédant des Etats entre le Rhin et la Meuse, ils devoient craindre d'y voir transporter le théâtre de la guerre, et par cette raison desirer la paix. D'ailleurs, il importoit aux Français d'agir dans un pays découvert, où leur cavalerie

également bonne et nombreuse, ne pouvoit que leur procurer de grands avantages dans l'ensemble et les détails de la campagne. D'ailleurs encore, comme Luxembourg et Montroyal (1) appartenoient alors à la France, ces deux places lui donnoient beaucoup de facilité pour faire une diversion vers la Moselle. On pouvoit même, en augmentant le corps destiné à agir sur cette rivière, obliger les troupes de l'Empire qui étoient dans les Pays-Bas, à les quitter, pour aller couvrir cette partie de l'Allemagne. Le prince d'Orange s'étant engagé de pourvoir à la sûreté de Liége, c'étoit un motif déterminant pour Louis XIV d'en tenter la conquête, parce que la perte de cette place qui couvroit celles des Hollandais sur la Meuse, pouvoit le décréditer à leurs yeux, et produire de la désunion parmi les alliés.

Après avoir réglé la répartition des armées de Roussillon, d'Italie, d'Allemagne, et des troupes destinées à la défense des côtes, le roi décida, qu'accompagné du dauphin, il iroit se mettre dans les Pays-Bas à la tête d'une armée forte de cinquante-deux bataillons et de cent seize escadrons, commandée sous eux par le marquis de Boufflers, qu'il venoit d'élever au grade de maréchal de France (2). Une seconde armée de soixante-dix-huit bataillons et de cent soixante escadrons, commandée par le maréchal de Luxem-

(1) Sur la Moselle, entre Trèves et Coblentz. Louis XIV l'avoit fait fortifier en 1683 et 1684.

(2) Le 27 mars.

bourg, devoit joindre la première, ou agir séparément selon les circonstances. Le marquis de la Valette, avec quatre bataillons et seize escadrons, étoit destiné à garder les lignes élevées entre l'Escaut et la mer. On donna au marquis d'Harcourt douze ou quinze escadrons de cavalerie ou de dragons, pour couvrir Luxembourg et partager de ce côté l'attention des alliés. Les fatigues de la fin de la campagne précédente ne permirent pas aux armées françaises dans les Pays-Bas, d'être aussi diligentes que les autres années. Celle du roi ne put s'assembler près de Tournai que le 21 mai, et celle du maréchal de Luxembourg que le 27, à Gévries près de Mons.

Louis XIV se rendit, le 15 mai, de Versailles à Chantilli, d'où il alla le 20 à Compiegne, le 22 à Roye, le 23 à Péronne, le 24 à Cambrai et le 25 au Quesnoi. Un catarrhe l'y retint jusqu'au 2 juin, qu'il joignit à Thieusies près de Mons, son armée que le maréchal de Boufflers y amena le même jour. Le maréchal de Luxembourg, destiné à couvrir les mouvemens du roi, marcha le 3 février de Gevries à Fellui, près de Nivelle. Le 4 le monarque campa à Chapelle-Hairlemont, derrière le ruisseau de Piéton, le 6 à Thiméon, en avant de ce ruisseau, et le 7 à Gembloux, en avant de l'Orneau, en même temps que le maréchal de Luxembourg s'avança de Bontrelet, ou plutôt de Bassi, entre Gembloux et Nivelle, à Tourine les Ordons.

Le prince d'Orange, qui avoit réuni près de Bruxelles soixante-un bataillons et cent quarante-

deux escadrons, voyant les Français s'approcher de la Méhaigne, envoya quinze ou dix-huit mille hommes, tant infanterie que cavalerie, à Liége, avec ordre de réparer les retranchemens destinés à couvrir cette ville, et vint camper à l'abbaye du Parck, en avant de Louvain. Ces mesures rendant le siége de Liége sinon impossible, du moins très-difficile, les projets de Louis XIV furent dérangés. Il tint un conseil dans lequel on considéra, que le maréchal de Lorges ayant pris d'assaut le 22 mai, la ville d'Heidelberg et le château par capitulation, il sembloit que le meilleur moyen de finir la guerre qui commençoit à épuiser la France d'hommes et d'argent, étoit de porter ses principales forces dans l'Empire et d'y pénétrer, parce qu'alors l'Empereur et les membres du corps germanique se décideroient à la paix, et que les autres alliés imiteroient probablement bientôt cet exemple. On ajouta, qu'avant de se porter sur Liége, en supposant qu'on y persistât, il falloit s'emparer de Hui qui pourroit résister assez de temps, pour donner au prince d'Orange celui de mettre Liége dans un état de défense assez respectable pour ôter l'envie de l'attaquer. On ignore s'il fut proposé ou non, un autre parti plus avantageux et sur-tout plus militaire: celui d'aller accabler avec les deux armées réunies, le prince d'Orange dans son camp de Parck, où il ne lui restoit qu'environ quarante mille hommes. Quoi qu'il en soit, le roi résolut d'envoyer, le 12 juin, le dauphin prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, à laquelle il con-

duiroit un renfort de trente-quatre bataillons et de soixante-quinze escadrons. Louis en remettant au maréchal de Luxembourg le commandement du reste de ses forces dans les Pays-Bas, lui recommanda de ne rien négliger pour retenir les alliés sur la Dyle, les empêcher de se porter vers la mer, les prévenir sur l'Escaut, les combattre quand il croiroit le pouvoir tenter avec avantage, et profiter du succès pour leur enlever quelque place. Le roi se rendit le 12 à Namur avec son fils, qui le lendemain prit le chemin de l'Allemagne, en même temps que le monarque reprenoit celui de Versailles où il arriva le 26, et depuis il ne se remit pas à la tête de ses armées.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1693.

LE ROI AU DAUPHIN.

A Marli, le 20 juillet 1693.

J'ai reçu votre lettre aujourd'hui de Graben, avec l'ordre que vous avez envoyé au maréchal de Choiseul. Je suis ravi que vous ayez passé le Rhin, et que les troupes de votre armée soient arrivées en bon état. Je vois par votre lettre et ledit ordre, et la lettre de Chamlai, ce que vous avez résolu, que j'approuve tout-à-fait; et comme je réponds à Chamlai assez au long, je m'en remets à ce que contient sa lettre, que je lui ordonne de vous lire. Je suis très-fâché du mal-entendu qu'il y a eu dans la cuisson du pain; mais j'espère que par vos soins, cela ne retardera que de peu de jours ce que vous avez résolu de faire. Les mesures me paroissent bien prises, et il n'y a qu'à

exécuter vos résolutions, et à faire que les vivres ne vous manquent pas.

J'ai donné ordre de vous envoyer de l'argent, et j'espère que vous aurez tout ce qu'il faudra.

Je ne doute pas que vous ne marchiez droit aux ennemis quand vous aurez passé le Necker, et que vous ne les combattiez s'ils sont encore sous Heilbrun, après quoi vous prendrez cette place, et suivrez après le projet de marcher en Wirtemberg et bien avant dans l'Allemagne.

Je vous envoie la copie d'une lettre du duc de Grammont. Si cette nouvelle est vraie, il n'y a rien de plus avantageux présentement. J'ai reçu votre lettre du 12, et l'ordre de bataille qui me paroît très-bien. J'ai vu toutes vos marches avec plaisir, car vous écrivez beaucoup mieux que vous ne faisiez; ayez seulement de l'encre plus noire, car la vôtre est difficile à voir.

La lettre de Chamlai vous fera voir tout ce que je pourrois vous dire. Il est tard, je m'en vais coucher fort content de vous, et plein d'espérance que mes armes seront encore plus heureuses sous vos ordres qu'elles ne le sont ailleurs.

Si le lieutenant colonel dont vous me par-

lez fait bien son devoir, vous pourrez lui donner quelqu'argent pour qu'il ait de quoi vivre.

Le duc de Luxembourg doit avoir fait investir Hui hier. Le maréchal de Villeroi en fera le siége avec un détachement de l'armée. Si le prince d'Orange vient au secours, on le combattra avec grand plaisir.

AU MÊME.

A Marli, le 3 août 1693.

J'ai reçu votre lettre du 26 du mois passé et celle du 28, et le postscript du 29, au bas de la lettre de Chamlai. Par la première, j'ai vu les préparatifs que l'on faisoit pour le passage du Necker, et les détachemens que vous avez fait passer pour assurer vos ponts.

Par celle du 28, vous me rendez compte de votre passage du Necker sans opposition des ennemis, n'ayant paru qu'au nombre de douze ou treize cents chevaux. Il vaut encore mieux cependant qu'ils ne se soient pas opposés à votre passage, parce que vos ponts ayant rompu plusieurs fois et les eaux débordées, ils n'auroient pas laissé de vous embarrasser.

J'ai vu avec plaisir l'action du sieur de Kornberg, à la tête des hussards de mon armée. Vous avez bien fait d'envoyer les maréchaux

de Lorges et de Boufflers, reconnoître le lieu où vous pourriez poster votre armée, et je suis bien aise qu'ils aient trouvé un endroit bien convenable. Je vois par ce que vous me marquez au bas de la lettre de Chamlai, que vous devez avoir attaqué les ennemis le 30 ou le 31 (1). Vous pouvez juger de mon inquiétude de votre santé et de l'événement du combat : j'attendrai avec impatience de vos nouvelles. Je souhaite que nous soyons aussi heureux en Allemagne que nous l'avons été en Flandre et sur mer. Je crois que vous ne doutez point que je ne desire, que vous ayez toute la prospérité possible, dans tout ce que vous pourrez entreprendre.

AU MÊME.

Le 9 août 1693.

J'AI reçu votre lettre du camp d'Ilsfeldt du 3 de ce mois, et celle du sieur de Chamlai qui m'a fait voir l'impossibilité d'attaquer les ennemis, par la situation de leur camp et leurs retranchemens et redoutes pour en empêcher l'accès. Je suis fâché que vous n'ayez pu les

(1) L'armée ennemie commandée par le prince de Bade, occupoit entre Lauffen et Heilbrun, un camp si bien retranché, qu'on le jugea inattaquable.

attaquer; mais en même temps je loue votre prudence, de n'avoir rien hasardé dans une entreprise dont le succès vous a paru douteux. Je ne doute point que, vu l'impossibilité de forcer les ennemis dans leur camp, vous n'ayez en même temps pris le parti le plus convenable au bien de mon service, de concert avec les maréchaux de France qui sont sous vos ordres.

AU MÊME.

Le 12 août 1693.

Je répondrai à vos lettres des 5 et 7 de ce mois. Vous ayant déjà mandé ce que je pensois sur le parti que vous avez pris, après avoir reconnu long-temps le camp des ennemis, que vous avez jugé inattaquable, je m'en remets à ma lettre du 9 de ce mois. Vous avez bien fait, après la nouvelle de la défaite des ennemis en Flandre (1), d'ordonner la réjouissance accoutumée. Je souhaite que le convoi de mille chariots, pour aller chercher de la farine au Rhin, arrive sans accident, afin que vous puissiez subsister dans le pays ennemi le plus long-temps qu'il sera possible.

(1) A la bataille de Neer-Winden, gagnée le 29 juillet par le maréchal de Luxembourg sur le prince d'Orange.

Quoique j'eusse été bien aise, avant de me déterminer sur votre proposition, que le sieur de Chamlai fût arrivé, cependant je vous ferai savoir mes intentions. Vous devez, en attendant, subsister dans le pays ennemi le plus long-temps que vous pourrez, pousser les contributions le plus qu'il vous sera possible, et comme le pays de Wirtemberg doit cinquante mille écus d'arrérages, si après le temps que le marquis de Saint-Pouange a mandé au marquis de Barbézieux, qu'il a donné par votre ordre aux députés, il ne paye pas, il ne faut pas ménager le pays; non-seulement à cause de la grosse somme qui m'en doit revenir, mais encore parce que ce pays, les années précédentes, n'a rien payé quelque chose que l'on ait pu faire.

Vous verrez par ma lettre à Chamlai les ordres que j'ai donnés au maréchal de Catinat, étant bien aise que cette matière ne soit pas en clair, je ne vous en dirai rien ici, et vous dépêche ce courrier, afin qu'instruit de ce que je mande à Chamlai en réponse à sa dernière lettre, vous puissiez agir dans le pays ennemi sans contrainte.

Le gouvernement du Mont-Louis n'étant point vacant, je ne vous réponds rien en faveur du sieur Mazel. Mon frère doit arriver ici, où

je crois qu'il ne sera pas fâché d'être après la campagne qu'il a faite (1). Je ne vous répondrai rien à la lettre du 9 qu'à mon loisir.

AU MÊME.

Le 20 août 1693.

J'ai reçu votre lettre du 11 de ce mois, avec le postscript qui y étoit joint, par laquelle vous me mandiez que le lendemain vous deviez repasser le Necker avec toutes les troupes ; comme cette lettre sera en clair, je ne répondrai rien à cet article, celle que j'écris à Chamlai y satisfaisant. Je suis bien aise que le cartel soit ébauché, tant avec l'Empereur qu'avec l'électeur de Saxe. Vous aurez vu par ma lettre à Chamlai, que quoique je fortifie le maréchal de Catinat, cependant je n'affoiblis point votre armée, étant aussi capital de finir glorieusement la campagne en Allemagne, que de secourir Pignerol. J'espère que nous sortirons heureusement de l'un et de l'autre, et que votre retour à Fontainebleau sera sans aucun chagrin de n'avoir rien fait en Alle-

(1) Le 13 mai 1693, Monsieur avoit été nommé commandant des troupes sur les côtes et en Normandie, Bretagne, Poitou, Anjou, Aunis, Saintonge, Touraine et Maine. Depuis il ne servit plus.

magne. Je vous ferai revenir le plutôt qu'il sera possible. Je suis persuadé que vous n'avez point d'impatience, et que vous feriez avec plaisir tout ce qui seroit pour le bien de l'Etat. J'apprends qu'il y a des gens qui disent, que l'armée des ennemis est aussi forte que la mienne. Outre qu'il s'en faut beaucoup par le nombre, il y a grande différence de la qualité de mes troupes aux leurs : c'est ce que l'on connoîtra, si vous êtes assez heureux pour les joindre.

Je suis très-fâché de l'accident arrivé par le feu, mais je suis bien aise que la perte n'ait pas été considérable. Le sieur de Saint-Pouange vous rendra compte des bonnes nouvelles de Pignerol, qui vous feront plaisir.

AU MÊME.

A Versailles, le 2 septembre 1693.

J'ai reçu votre lettre du 28 du mois passé, je suis bien aise que vous ayez donné les ordres nécessaires, pour ce que je vous mandois par ma lettre du 23. Je suis fâché que le détachement de deux cents Gendarmes qui étoit avec le comte de Tallard, et des cent que Cheladet avoit menés à la guerre, ait retardé le départ de la Gendarmerie. Si les nouvelles que le maré-

chal de Catinat m'a mandées par sa lettre du 26 du mois passé, que les ennemis ne songeoient plus à assiéger Pignerol, et qu'il y avoit même apparence qu'ils ne le bombarderoient pas, se confirment, il m'importera peu qu'elle arrive promptement en Dauphiné.

Il eût été à désirer que l'incendie de Vaihingen (1), ne fût point arrivé de la manière que vous me mandez que le feu y a pris : il est impossible que ce ne soit par le soin des ennemis, mais cet accident n'est pas si fâcheux qu'il l'eût été dans un autre temps, puisque l'armée ne seroit demeurée que quelques jours de plus en avant dans le pays ennemi. Je souhaite seulement qu'il ne vous arrive rien qui puisse retarder votre marche jusqu'au Rhin, ni le passage à Philisbourg, du détachement qui est présentement aux ordres du maréchal de Boufflers. Le sieur Pelletier a donné tous les ordres nécessaires, pour qu'il ne manque rien du contenu au mémoire qui lui a été adressé.

Je suis bien aise que vous ameniez, en venant ici, avec vous le duc du Maine, et que

(1) Le feu prit dans cette petite ville où les fours de l'armée étoient établis ; ce qui l'obligea à décamper dans la crainte de manquer de pain.

vous approuviez le choix que l'on a fait pour composer la maison du duc de Berri. A l'égard de Valouze, le choix m'en paroît bon, et quand vous serez arrivé, vous réglerez ce que vous jugerez à propos entre Baillard et lui. J'espère que l'année prochaine vous réparerez ce que vous n'avez pu faire cette campagne, mais vous ne devez avoir aucun remords, parce qu'il n'a pas tenu à vous d'y faire davantage.

AU MARÉCHAL DE CATINAT.

Le 29 novembre 1693.

Mon Cousin, le succès de mes armes sur lesquelles il paroît bien que la bénédiction de Dieu continue de se répandre (1), n'a point

---

(1) Le maréchal de Catinat avoit gagné le 4 octobre la bataille de la Marsaille, sur le duc de Savoie dont l'armée étoit composée d'Italiens, d'Espagnols et d'Allemands. On joint ici l'ordre suivant qui s'est trouvé transcrit au revers de la lettre ci-dessus.

Ordre du maréchal de Catinat, pour la bataille de la Marsaille.

MM. les brigadiers auront soin de faire un peu de halte en entrant dans la plaine qui est devant nous, pour se redresser, et observeront de ne point déborder la ligne, afin que tous les bataillons puissent charger ensemble.

effacé de mon cœur le desir que j'ai toujours eu de faire une bonne paix. Je ne vous parlerai point de la générale, parce que les affaires dont vous êtes chargé pour mon service regardent l'Italie, à laquelle j'ai toujours souhaité de donner le repos, et vous savez bien qu'il n'a pas tenu à moi, que mon frère le duc de Savoie ne contribuât à cette paix que je desirois. Présentement que Dieu m'a fait la grace, malgré tout ce qui s'est passé, de conserver encore pour lui les sentimens que vous me connoissez, je desire que vous lui fassiez savoir par qui vous jugerez à propos, le parti avantageux que je veux lui faire et à toute l'Italie, et que je serai prêt encore de lui donner des marques effectives du retour de mon

---

Ils ordonneront dans leurs brigades, que les bataillons mettent la baïonnette au bout du fusil et ne tirent pas un coup.

Les compagnies de grenadiers seront sur la droite des bataillons, et le piquet sur la gauche, lesquels on fera tirer selon que les commandans de bataillon le jugeront à propos, et tout le bataillon marchera en même temps pour entrer dans celui de l'ennemi qui lui sera opposé, s'il l'attend sans se rompre.

En cas que le bataillon ennemi se rompe avant que le nôtre l'ait chargé, il faut le suivre avec un grand ordre sans se rompre.

amitié; et comme il ne dépend que de moi de réduire en pitoyable état la meilleure partie de ses Etats, mon intention est que vous lui fassiez dire, que pour lui donner le loisir de prendre le parti que je crois qui lui convient et à son pays, je vous ai ordonné d'épargner l'incendie des villes de Saluces, de Fossano et des autres; et que pour donner, comme je viens de vous dire, le moyen à mondit frère le duc de Savoie, de faire tranquillement les mûres réflexions qui conviennent à l'état auquel je pourrois réduire son pays, mon intention est que vous fassiez repasser mon armée en France, et qu'au même temps vous fassiez entendre à mondit frère le duc de Savoie, que passé cette occasion, dans laquelle je donne à lui et à toute l'Italie des marques du desir sincère que j'ai de contribuer à son repos, je prendrai toutes les mesures que je croirai nécessaires, pour faire ressentir à ce prince le grand tort qu'il a de ne vouloir pas contribuer au bien de son peuple, de son Etat et de toute l'Italie.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1694 (1).

LE ROI AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Versailles, le 3 juin 1694.

Mon Cousin, j'adresse à mon fils la copie d'une lettre que je viens de recevoir du duc de Noailles, sur le gain d'une bataille complète en Catalogne (2). Comme rien ne pouvoit être plus important pour faciliter l'exécution de mes projets sur la Catalogne, je suis persuadé de la véritable joie que vous aurez en apprenant cette nouvelle. Je mande à mon

(1) On auroit pu renvoyer ces lettres à la troisième partie des OEuvres ; mais comme elles sont toutes relatives aux opérations de l'armée de Flandre, que le Dauphin commanda pendant cette campagne, on a jugé plus convenable de les placer ici.

(2) Le combat de Verges ou le passage du Ter, par le maréchal de Noailles qui battit les Espagnols le 27 mai.

fils que l'on fasse des réjouissances. Quoique les troupes soient séparées, elles ne laisseront pas de faire un bon effet.

AU DAUPHIN.

Versailles, le 6 juin 1694.

J'AI reçu le billet que vous m'avez écrit le 4 de ce mois, avec les nouvelles qui y étoient jointes. Je suis bien aise que le duc du Maine et le comte de Toulouse soient arrivés. Je ne comprends pas pourquoi ils sont retournés à l'abbaye d'Aumont, pour revenir le lendemain à Maubeuge. Par les nouvelles qui étoient jointes à votre lettre, il paroît que les ennemis doivent avoir trois corps d'armée, dont l'un en Flandre, qui sera plus fort que le corps du marquis de la Valette.

Cela étant, je m'assure que vous laisserez le maréchal de Villeroi, ainsi que nous étions convenus, à portée de pouvoir marcher en Flandre s'il est nécessaire, ou de vous pouvoir joindre si vous le jugez à propos, voyant les mouvemens que les ennemis feront.

Le maréchal de Luxembourg m'ayant prié avant de partir, de faire Albergoti maréchal de camp, je lui répondis que cela ne se pouvoit, mais que dans le cours de la campagne,

je prendrois quelqu'occasion pour le faire. Le maréchal de Noailles m'ayant envoyé son frère m'apporter la nouvelle de la bataille qu'il a gagnée sur les Espagnols, m'a fort pressé de lui accorder cette dignité : j'ai été bien aise de lui faire ce plaisir, et pour qu'Albergoti ne perde pas son rang, les deux brevets seront du même jour. Le marquis de Barbezieux aura soin d'envoyer celui de ce dernier.

Vous séparerez les bataillons de la brigade qu'il commande, dans telle des autres que vous jugerez à propos.

AU MÊME.

Versailles, le 8 juin 1694.

J'ai reçu, par le retour de Blet, la lettre que vous m'avez écrite sur la bataille qui a été gagnée en Catalogne, dont je ne doutois point que vous ne fussiez fort aise.

J'approuve la résolution que vous avez prise pour l'assemblée de l'armée, et le temps auquel vous l'avez fixée. Je veux bien donner à Clodoré le gouvernement que vous m'avez demandé pour lui, du fort Saint-André-de-Villeneuve d'Avignon.

La fièvre m'a pris hier sur les trois heures après midi ; l'accès m'a duré neuf heures. Je

suis sans fièvre présentement, et j'ai pris du quinquina, que j'espère qui l'empêchera de revenir.

Dites à mon neveu (1), au prince de Conti, au duc de Luxembourg et au marquis de Beringheu, que j'ai reçu leurs lettres, et que ne leur faisant point de réponse à cause de ma fièvre, je vous ai chargé de leur dire, que leurs complimens sur le gain de la bataille de Catalogne m'ont été très-agréables.

AU MÊME.

Versailles, le 13 juin 1694.

Je viens de recevoir par un courrier exprès que le duc de Noailles m'a dépêché, une lettre qu'il m'écrit du 7 de ce mois, pour me donner avis de la prise de la ville de Palamos d'assaut. Je crois que cette nouvelle vous fera autant de plaisir qu'à moi; et afin que vous soyez informé du détail, vous trouverez ci-joint une lettre qui est la copie de la sienne. J'espère que la citadelle ne tardera pas non plus à suivre le même sort. Je vous envoie aussi le plan de la tranchée devant cette place, qui étoit dans la lettre du duc de Noailles.

(1) Le duc de Chartres, fils de Monsieur.

AU MÊME.

A Trianon, le 28 juin 1694.

J'OUBLIAI de vous dire hier, que j'avois reçu la carte que vous m'avez envoyée, où la marche de l'armée est marquée, et le camp que vous occupez présentement, avec l'ordre de ladite marche qui y étoit joint. Il n'y a qu'à approuver ledit ordre et le poste que vous avez pris avec l'armée, qui vous met en état d'avoir du fourrage, pour faire subsister les troupes un temps fort considérable. Prenez bien garde dans vos derrières, et songez que les ennemis ont un grand corps de troupes à Viset et à Liége, qui pourroit incommoder vos fourrages, si vous n'y envoyez pas des escortes proportionnées à celles qui peuvent les troubler.

Vous devez aussi avoir un soin particulier d'assurer les convois qui porteront le pain que l'on cuit à Hui, et les lieux où les fours sont établis. J'ai vu par une lettre du maréchal de Boufflers, que vous lui avez ordonné d'envoyer à Hui deux bataillons d'infanterie pour les garder, et de la cavalerie pour les escorter. Comptez qu'il n'y a rien de si important que d'assurer lesdits convois, pour que les vivres ne puissent pas vous manquer.

J'ai reçu aujourd'hui la lettre que vous m'avez écrite le 23 de ce mois, par laquelle j'ai appris avec plaisir que le maréchal de Boufflers étoit campé près de vous, et que rien ne le pouvoit empêcher de vous joindre. J'ai vu aussi les avis que vous avez eus de Bruxelles, qui ne m'ont rien appris de nouveau, étant instruit de tous les mouvemens que l'on dit que les ennemis font faire à leurs troupes.

On dit toujours que l'électeur de Bavière doit aller commander un corps en Flandre, mais cela n'est pas assuré. Vous savez en ce cas ce que vous avez à faire.

Je suis très-aise que le fourrage de l'aile gauche, dont le duc du Maine étoit chargé, ait été abondant, et que tout s'y soit bien passé.

On mande de tous côtés que le libertinage de l'armée est très-grand : peut-être que l'exemple que vous avez ordonné, en faisant tirer aux billets les soldats qui avoient été pris en maraude, arrêtera ce désordre pour quelque temps. Vous devez avoir une application continuelle, pour que les troupes vivent avec la discipline que vous leur avez prescrite.

Je verrai avec plaisir ce que vous me manderez de l'infanterie de la première ligne,

quand vous l'aurez vue, et les mémoires que les colonels vous auront donnés de l'état présent où sont leur régiment. Vous ne me dites rien de la désertion, que j'apprends qui est assez grande, après tous vos soins pour faire attraper quelques-uns de ceux qui s'en vont, et en faire faire des exemples très-sévères. Faites examiner avec soin si les capitaines ne les obligent point à quitter par les mauvais traitemens qu'ils font; auquel cas vous devez y apporter les remèdes nécessaires. Je vous avois mandé, par une de mes précédentes, que je vous ferois savoir mes intentions sur ce qui est des déserteurs; après y avoir bien pensé, je ne saurois changer de sentiment, et desire qu'on les renvoie; et que si on en attrappe quelques-uns qui reviennent après, on les envoie aux galères sans autre forme de procès.

Mon frère est ici de ce soir, et y doit être jusqu'à mardi. Madame la Duchesse a quitté les bains pour quelques jours, et y vient aussi coucher. Il fait un temps merveilleux, et je suis très-aise de goûter les beautés de ce séjour, que je trouve plus grandes tous les jours: c'est pourquoi je ne sais pas quand j'en partirai.

J'ai vu une lettre de Normandie aujourd'hui, qui dit qu'un patron de barque s'est trouvé

la nuit au milieu de la flotte ennemie, faisant route vers l'île de Wight ; ainsi je ne crois pas qu'ils reviennent sur mes côtes. L'on est préparé de tous côtés à les bien recevoir, et j'espère, s'ils y reviennent, qu'ils ne seront pas plus heureux qu'ils l'ont été à Brest.

AU MÊME.

A Trianon, le 28 juin 1694.

Depuis ma dernière écrite, j'ai reçu le paquet dont vous aviez chargé Blet, dans lequel il n'y avoit qu'un mot de vous et une lettre du duc de Luxembourg, sur laquelle vous me demandez mes intentions. Je vous dirai, en premier lieu, que je ne suis pas persuadé que les ennemis fassent un gros détachement pour aller du côté des lignes, tant que vous serez aussi près d'eux, et dans le lieu où vous êtes ; secondement, je ne suis point étonné du détachement qu'ils ont fait de quelques bataillons pour envoyer joindre le comte de Thian, sachant qu'ils avoient résolu d'envoyer quelques régimens pour empêcher le marquis de la Valette d'entrer dans le pays de Waes.

Je connois comme vous et le duc de Luxembourg que, s'ils prennent le parti de vouloir

à quelque prix que ce soit forcer les lignes, ils peuvent être plus forts que quelques détachemens que vous pourriez envoyer, ayant plus de facilité de faire diligence; mais par la raison que je vous ai dite ci-dessus, je ne suis pas persuadé, encore une fois, que le prince d'Orange prenne ce parti.

Sur le premier avis du détachement, vous avez très-bien fait de faire partir trois régimens de dragons pour joindre le marquis de la Valette. Je lui mande de retirer, s'il le juge nécessaire, sur ceux qu'il aura de la force des ennemis, les trois bataillons qu'il a envoyés à Furnes et à la Kenoque. Si le détachement des ennemis n'est pas plus fort que nous le voyons jusqu'à cette heure, il aura assez de troupes pour les empêcher de rien entreprendre sur mon pays.

Si vous apprenez que l'électeur de Bavière marche avec plus de troupes, je crois que vous pouvez, sans rien hasarder, envoyer le maréchal de Villeroi, avec dix bataillons et quinze ou dix-huit escadrons, y compris les trois régimens de dragons qui sont déjà partis, qui feront en tout, quand il aura joint le marquis de la Valette, vingt bataillons et trente-sept escadrons. Avec ce corps, je tiens toute ma frontière fort en sûreté, et je vous crois en-

core assez fort, le maréchal de Boufflers vous ayant joint, pour demeurer dans le poste où vous êtes sans rien craindre; l'armée du prince d'Orange étant affoiblie des troupes qu'il auroit envoyées avec l'électeur de Bavière, et n'en ayant pas assez pour oser paroître devant vous, à moins qu'il ne tirât tout ou la plus grande partie des troupes qu'il a dans Liége, Maëstricht et sur la Meuse.

En ce cas, je suis persuadé qu'après avoir consulté le duc de Luxembourg, à qui vous ferez voir cette lettre, qui est en réponse de la sienne, que vous prendrez le parti qui sera le plus convenable au bien de mon service, soit de demeurer dans le même poste où vous êtes, ou d'en changer suivant qu'il conviendroit, ou bien de vous rapprocher du côté de Namur, pour être plus à portée de soutenir le maréchal de Villeroi, et de marcher sur la Dender et même en Flandre, si le mouvement des ennemis vous y obligeoit; croyant de la dernière importance d'empêcher qu'ils ne tirent aucun secours d'argent de mon pays : et de plus, je crois qu'il y va de la réputation de mes armes. C'est pourquoi vous devez avoir une grande application à ce que les ennemis feront, et vous tenir toujours en état de marcher, comme je vous l'ai dit ci-dessus, si vous le

croyez absolument nécessaire; mais ce ne doit être qu'à la dernière extrémité : si vous prenez ce parti, désirant que le maréchal de Boufflers marche avec vous, vous laisserez du corps qu'il commande, trois bataillons dans Namur, et encore un régiment de cavalerie au marquis d'Harcourt; après tout, je me remets à vous, après avoir consulté le duc de Luxembourg, de prendre le parti que vous croirez le plus convenable à votre réputation et au bien de mon service.

AU MÊME.

A Trianon, le 29 juin 1694.

Vous aurez vu, par ma lettre d'hier matin, mes intentions sur toutes les questions que vous m'aviez faites.

Par les nouvelles que je reçois, vous ne serez pas, selon les apparences, en peine de faire les détachemens qui sont marqués; car les ennemis craignent plus pour Liége et Maestricht, que nous ne pouvons avoir d'appréhension pour les lignes; c'est pourquoi vous ne serez pas obligé d'affoiblir l'armée, et pourrez demeurer au lieu où vous êtes, ou bien du côté où vous êtes, pour faire subsister mes troupes avec plus de commodité, si vous avez des avis

contraires à ceux que je reçois. Vous êtes instruit de mes intentions pour ce qui regarde les lignes; c'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage. Je suis bien aise que vous ayez trouvé la première ligne d'infanterie belle. J'apprends qu'il y a quelques bataillons plus foibles que l'on ne m'avoit mandé; j'attends de vos nouvelles pour en savoir la vérité.

Vous avez bien fait de faire camper de l'infanterie près de Saint-Tron pour assurer votre quartier, et de faire retirer quelques gardes la nuit; car il me semble que l'aile droite de l'armée n'en peut approcher de demi-lieue, à cause des haies et des chemins serrés, des marais qui sont près de la ville. Je ne vous dirai plus rien sur ceux que vous ferez manger avec vous: vous ferez honneur à qui il vous plaira; songez seulement à faire que ce soit toujours un honneur, cela n'étant pas si commun. Le duc du Maine me prie de faire passer son régiment d'infanterie dans votre armée; cela ne se peut faire, qu'en envoyant un autre avec le maréchal de Boufflers, qui ait le même nombre de bataillons. Si vous le pouvez faire, j'en serai bien aise; et je crois que vous serez aussi bien aise de faire ce plaisir au duc du Maine, à moins que vous ne trouviez des difficultés que je ne puis prévoir.

AU DUC DE CHARTRES.

A Trianon, le 29 juin 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, avec l'état exact que vous m'avez envoyé de douze régimens de cavalerie, après les avoir vus avec soin, et celui que les officiers vous ont donné. Ils ne s'éloignent pas trop les uns des autres; c'est ce qui me fait croire qu'ils parlent sincèrement, sur le nombre des cavaliers et des chevaux qui sont dans leur régiment. Je suis très-content de l'exactitude et de la netteté avec laquelle vous me rendez compte de ce que vous avez vu, et de ce que vous faites pour que les officiers fassent leur devoir.

Ayez toujours la même conduite, et m'avertissez de tout avec la même exactitude que vous avez fait.

J'attends avec quelque impatience les détails que vous me devez envoyer du reste de la cavalerie, pour voir le véritable état où est toute celle de mon armée de Flandre. J'apprends que vous fatiguez beaucoup, et quelquefois sans nécessité; conservez-vous pour quand vous serez obligé d'agir dans le temps qui sera le plus nécessaire, et croyez que vous ne ferez rien, puisque je vous le conseille, que les autres n'approuvent.

AU DUC DU MAINE.

A Trianon, le 29 juin 1694.

J'AI reçu votre lettre du 24, par laquelle vous me mandez les nouvelles, et faites quelques raisonnemens sur l'inaction du prince d'Orange, et sur l'arrivée du général Flemming; sur quoi vous trouverez bon que je ne fasse que recevoir vos avis, sans raisonner présentement avec vous sur ce qui peut arriver dans les suites (1). J'ai écrit à mon fils ce que vous demandez pour votre régiment d'infanterie, et je ne doute pas qu'il ne fasse ce que vous desirez en cette rencontre, ne voyant pas qu'il y ait aucune raison qui le puisse empêcher.

AU COMTE DE TOULOUSE.

A Trianon, le 29 juin 1694.

VOUS avez bien fait de saluer mon neveu à la tête de votre régiment. J'approuve ce que lui et vous avez fait en cette rencontre, et suis bien aise de voir l'amitié qu'il vous porte.

---

(1) Cette phrase prouve que le duc du Maine n'avoit pas encore acquis sur l'esprit du roi son père, l'influence qu'il obtint dans la suite.

A l'égard du brevet de mestre de camp que vous demandez pour le sieur d'Estagnol, n'en donnant point présentement à personne, je ne saurois faire ce que vous desirez.

Je me ressouviendrai dans la suite de la recommandation que vous me faites pour l'aide-major : vous ne me mandez point s'il est vieil officier. Vous ne m'avez point mandé si les quatre officiers qui doivent être près de vous, sont arrivés, comment vous êtes content d'eux, et comme le marquis d'O (1) s'en accommode.

AU DAUPHIN.

A Trianon, le 4 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du premier juillet, et celle du 29 du mois passé, avec le mémoire de Chamlai répondu à chaque article. Je ne vous l'avois envoyé que pour ne me rien reprocher de tout ce qui peut avoir rapport au bon succès de la campagne. Je ne doutois pas que vous n'eussiez pensé, aussi bien que le duc de Luxembourg, à tout ce qu'il contient. Je vois par les réponses que vous avez faites, ce que vous croyez convenable pour prévenir les desseins des ennemis,

(1) Le marquis d'O étoit gouverneur du comte de Toulouse.

les embarras que vous pourriez avoir, et que vous avez intention de faire tout ce qui vous sera possible, pour faire que les Hollandais se plaignent, et tirer quelque argent qui nous seroit d'une grande utilité et de quelque soulagement à ce que l'on est obligé de vous envoyer.

Je suis bien aise du bon état où vous avez trouvé la cavalerie, à la réserve de quelques régimens qui sont d'ordinaire mauvais; c'est à quoi il faudra apporter quelque remède par les suites. Mon neveu m'a envoyé des mémoires fort exacts de toute la cavalerie qu'il a vue jusqu'au moment qu'il écrit; c'est pourquoi vous faites bien de vous remettre à lui, connoissant, par ce qu'il me mande, ce que chaque régiment a de cavaliers et de chevaux en état de servir. On ne peut rien ajouter aux précautions que vous prenez pour assurer vos convois; il n'y a qu'à continuer. Je suis bien assuré que le duc du Maine exécutera très-ponctuellement ce que vous lui ordonnerez, et qu'il empêchera avec l'aile gauche, que les ennemis ne puissent rien entreprendre sur les convois qui viennent de Hui.

Je suis bien aise du parti que Janet a battu, et qu'il soit aussi content qu'il me le paroît, des officiers et cavaliers qu'il avoit avec lui.

AU MÊME.

A Trianon, le 8 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 3 de ce mois. Je suis bien aise que les troupes soient un peu plus dans l'ordre qu'elles ne l'étoient, et qu'elles ne courent pas autant qu'elles faisoient dans le commencement. Vous devez faire tout ce qui dépendra de vous, pour que cela continue. Je suis très-aise que le fourrage que l'aile gauche a fait, se soit passé tranquillement, et que l'on en ait remporté beaucoup.

Vous faites très-bien de ne pas partir du lieu où vous êtes, et de manger autant que vous le pourrez le pays, pour ôter aux ennemis la subsistance qu'ils trouveroient, s'ils s'y avançoient. Il sera bon de manger celui que Cheladet a trouvé, et celui que le sieur Roze est allé reconnoître du côté de la droite. J'approuve ce que vous avez fait pour soulager les troupes qui sont à Hui, que l'escorte des convois fatiguoit beaucoup.

Le trompette de mes Gardes qui vient de l'armée des ennemis, ne fait que confirmer ce que je vous avois mandé sur l'électeur de Bavière. Je ne doute pas que vous ne profitiez de tous les avis que je vous ai donnés.

Vous pouvez vous dispenser d'envoyer les avis que le marquis de la Valette vous donne, en envoyant ici de pareils.

Je suis bien persuadé que vous avez une grande envie de faire quelque chose de considérable. Je vous assure que je le souhaite autant que vous.

AU MÊME.

A Trianon, le 10 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 6 de ce mois, avec tous les papiers qui l'accompagnoient. Vous aurez été instruit par les nouvelles que je vous ai mandées, du parti que l'on disoit que les ennemis vouloient prendre. Il me paroît que par les dispositions où vous me mandez que vous voulez vous mettre, en cas qu'ils s'approchent de vous, ils ne seront pas en état de rien faire sans quelques désavantages, l'armée étant dans les lieux où la cavalerie pourra agir avec liberté. Vous assurerez vos fourrages, en approchant votre gauche de Hui, et empêcherez, comme vous me dites fort bien, que les troupes qui sont dans Liége puissent joindre le prince d'Orange, sans faire un fort grand tour. Il paroît, pour finir cet article, qu'il n'y a rien de mieux pensé que ce que vous avez dessein de faire, en cas que

les ennemis par leurs marches, vous obligent à vous avancer comme vous avez dessein de faire. Je souhaiterois fort comme vous, qu'on mît assez de cavalerie ennemie pour attaquer votre fourrage, afin que vous eussiez le plaisir de la battre avec vos deux mille chevaux; mais je doute qu'on vous donne ce plaisir.

J'ai été bien aise de voir ce que le sieur du Rosel et le marquis de Blanchefort ont fait : je n'en suis point surpris, connoissant leur valeur, et vois avec plaisir que mes troupes battent toujours celles des ennemis en gros et en détail, et j'espère qu'avec l'aide de Dieu, nous aurons toujours par-tout l'avantage sur eux.

AU DUC DE CHARTRES.

A Trianon, le 10 juillet 1694.

J'ai reçu votre lettre du 4 de ce mois avec les états de la revue de quelques régimens, que vous ne m'aviez pas encore envoyés. Je vois avec plaisir votre exactitude et la sincérité avec laquelle vous me parlez; je suis sûr que vous le ferez toujours dans toutes les choses où je vous employerai. On ne peut pas être plus content que je le suis de votre application et de votre activité. Les régimens dont vous me parlez sont fort inégaux. Je vous ai déjà mandé

que j'apporterois, après cette campagne, quelque remède à la négligence des officiers; en attendant, faites-les tous servir, sans vous relâcher en rien de ce que vous croirez être utile au bien de mon service. Je ne vous en dirai pas davantage, et me contenterai de finir en vous assurant de mon amitié.

J'oubliois de vous dire que vous avez bien fait de ne pas examiner les Carabiniers, le duc du Maine m'en ayant rendu compte, et ç'auroit été une peine inutile.

AU MÊME.

10 juillet 1694.

J'AI reçu votre lettre du 6 de ce mois. Vous raisonnez fort juste sur les paiemens qu'il y auroit à faire à la cavalerie, qui se feront le plutôt qu'il sera possible. Cependant continuez à contenir les troupes, et à faire que le service se fasse avec grande exactitude. Je n'ai jamais cru qu'il y eût tant de cavaliers qui désertassent de l'armée, et je suis très-aise de ce que vous me mandez sur le peu qui ont quitté.

Je suis très-content, au surplus, de tout ce que vous me mandez; continuez à m'écrire toutes les fois que vous croirez le devoir faire sur ce qui se passera.

AU DAUPHIN.

A Trianon, le 11 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois par l'ordinaire. Artagnan a envoyé au marquis de Barbezieux, un état qui me confirme qu'il y a beaucoup de compagnies dans mon régiment des Gardes qui ne sont pas complètes, sur-tout celle de grenadiers. J'aurai soin de faire partir les soldats qui sont restés à Paris, pour joindre leurs compagnies. A l'égard des Suisses, je sais qu'il y a eu des compagnies qui n'ont pas été complètes de tout l'hiver. Je ferai dans les suites ce qu'il faut, pour que cela n'arrive pas à l'avenir.

Il y a long-temps que j'ai vu les nouvelles que vous m'avez envoyées de Bruxelles.

Le duc de Luxembourg me mande, que vous prenez tant de précautions pour qu'il n'arrive point d'accidens aux fourrages, que je ne suis pas étonné qu'ils se passent dans l'ordre. Il me mande aussi, que vous avez une très-grande application à tout ce qui est du bien du service; ce qui m'a fait plaisir, aimant fort à vous entendre louer, sur-tout quand c'est avec justice.

Je ne doute point que, sur les nouvelles que

je vous ai mandées, vous ne preniez les précautions nécessaires pour bien recevoir les ennemis s'ils viennent à vous, n'étant pas à propos de rien entreprendre sur eux, à moins que vous ne puissiez combattre dans un lieu si avantageux, que vous ayez lieu d'espérer un heureux succès. Consultant le maréchal de Luxembourg, comme vous ferez sans doute, vous ne sauriez manquer de prendre tous les bons partis, ayant autant de connoissance qu'il a du pays, et sachant prendre à propos ceux qui pourront contribuer à vous faire avoir l'avantage sur les ennemis.

J'ai su que vous avez fait faire de grands exemples sur des soldats qui avoient pillé une église et des chevaux : je l'approuve fort, et sur-tout à l'égard de ceux qui ont pillé des églises. J'espère que cela n'arrivera plus, après le châtiment qui vient d'être fait.

AU MÊME.

A Trianon, le 12 juillet 1694.

J'AI reçu la lettre en chiffres que vous m'avez écrite le 9 de ce mois, avec le billet qui y étoit joint. Vous répondez très-bien à tout ce que je vous avois mandé, par celle que je vous avois écrite de la même manière, et je n'ai

qu'à approuver ce que vous avez résolu de faire, et les ordres que vous avez donnés.

Le raisonnement que vous faites sur les troupes que vous voudriez qui remplaçassent celles du marquis d'Harcourt, n'est pas praticable présentement, jusqu'à tant que l'on voie le parti, que les ennemis qui leur sont opposés prendront. Je crois que vous m'entendrez bien; je ne saurois m'expliquer plus clairement, ne mettant pas cet article en chiffres.

Si le prince d'Orange s'avance comme vous dites qu'il a résolu, il aura de la peine à faire subsister sa cavalerie, le pays étant mangé comme vous me le mandez, et il sera obligé de faire connoître dans peu de jours son véritable dessein; après quoi vous devez songer à fortifier les lignes, sur-tout si l'infanterie qui étoit destinée pour la descente, joint le corps que les ennemis ont sur le canal auprès de Gand, comme on dit qu'ils doivent faire; en ce cas-là, je ne perdrai point de temps de tirer quelques troupes de celles qui sont dans mon royaume, pour fortifier le marquis de la Valette. Mais en attendant, il est bon que vous fassiez ce que je vous ai dit ci-dessus.

On a fait partir une voiture considérable d'argent, ainsi que vous le desirez; joint à celui que vous avez dû recevoir avant, vous ne de-

vez pas douter que vous n'ayez de quoi satisfaire aux dépenses les plus utiles et les plus nécessaires.

Comme j'apprends que la santé de la Feuillée (1) n'est pas assez bonne, pour que l'on puisse être assuré qu'il ait la force de vous suivre tout le jour d'une action, je crois qu'il est bon que vous jetiez les yeux sur quelqu'un qui puisse le remplacer. Consultez le duc de Luxembourg avant de le choisir; pour moi je n'en crois pas un meilleur que le marquis d'Harcourt; vous y penserez à loisir, et me manderez le choix que vous aurez fait.

Lapara (2) vient d'arriver, qui dit qu'il est sorti cinq mille hommes de Gironne, dont la plupart des Allemands ont déserté pour prendre parti dans mes troupes; de sorte que les bataillons du régiment d'Alsace sont plus beaux qu'ils n'ont jamais été.

AU MÊME.

A Marli, le 14 juillet 1694.

J'AI vu par la lettre que vous m'avez écrite le 10 de ce mois, que vous deviez marcher le

(1) Bon et ancien officier.

(2) Ingénieur distingué.

lendemain pour vous camper le long du Jaar, et que vous deviez vous avancer avec le duc de Luxembourg, pour reconnoître le lieu où vous feriez marquer le camp. Je souhaite que vous en trouviez un tel qu'il doit être, pour que vous soyez content du lieu que vous aurez choisi. Nous apprendrons apparemment bientôt que le prince d'Orange aura fait quelque mouvement. Quand il vous aura vu vous ébranler avec l'armée que vous commandez, j'espère qu'il prendra quelque méchant parti, et je souhaite fort que vous en profitiez ; mais aux conditions que je vous ai déjà mandées. J'ai envoyé le comte du Luc, colonel d'Angoumois, au château de Namur, parce que le régiment qu'il commande ne vaut rien, et que sa compagnie est des plus foibles. Il sera bon qu'il y demeure quelque temps, pour faire voir aux officiers qu'il faut s'appliquer à faire ce que je desire, pour que leurs régimens soient en état de bien servir.

Je veux voir le parti que les ennemis prendront du côté de la mer, avant que de faire marcher aucunes troupes. C'est pourquoi je ne saurois présentement donner aucun ordre, comme vous le proposez, pour les milices Boulonaises. Dans la suite je m'en servirai utilement.

Je viens d'arriver ici : j'y ai fait venir beaucoup de joueurs pour amuser mon frère, et faire qu'il ne s'ennuie point pendant qu'il y sera. Il doit aller à Villers-Coterets la semaine prochaine. Je laisse aux princesses à vous mander les autres nouvelles. Le duc d'Elbeuf m'a écrit une lettre à laquelle je ne ferai point de réponse, que je ne sache de vous de quoi il est question, et la prétention qu'il a sur le poste de la droite qu'il doit occuper, étant le plus ancien maréchal de camp. Mandez-moi ce qu'il prétend, et les difficultés qu'on lui a faites, afin que je vous mande ce que je desire que vous fassiez. Dites au duc de Luxembourg que je vous en écris.

AU MÊME.

A Marli, le 19 juillet 1694.

J'AI reçu votre lettre du 14 de ce mois. Je suis persuadé que Cheladet battra les ennemis, s'il les rencontre. Il me paroît que sa disposition est bonne, et que, pourvu qu'il ne soit pas découvert, il se pourra bien faire qu'il y ait quelques troupes des ennemis qui donnent dans son embuscade. S'il pouvoit rencontrer les douze troupes qu'on vous a rapporté qui marchoient vers la Mehaigne, ce seroit un

grand bonheur. Je suis fort aise que vous ayez fait par avance, ce que je vous mandois dans ma lettre d'hier, et que vous connoissiez les environs de votre camp, aussi bien que vous le faites.

Par le moyen des ponts que vous avez sur le Jaar, vous pourrez vous porter diligemment où vous croirez devoir marcher, si les ennemis s'approchent de vous.

Le prince d'Orange ayant retiré la cavalerie qui étoit vers Mazeick, et l'ayant fait joindre au comte d'Athlone, il y a grande apparence qu'il ne sera pas long-temps sans marcher. Dans peu de jours l'on doit voir quel parti il aura pris.

Je suis bien aise que le beau temps soit revenu où vous êtes ; je ne doute point qu'il ne continue, toutes les apparences étant, par le chaud qu'il fait, que vous en jouirez long-temps, et qu'il vous fera bien suer ; mais il importe peu, puisqu'il est si utile à tout le monde.

AU MÊME.

A Marli, le 19 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 16 de ce mois, avec les nouvelles qui y étoient jointes. Je suis fâché que Cheladet n'ait

pas trouvé occasion de faire quelque chose pendant qu'il étoit dehors. Je suis étonné que les ennemis ne prennent pas plutôt un parti. Ce retardement me confirme qu'ils attendent le prince de Vaudemont, pour avoir un aussi bon conseil que le sien, avant que de se déterminer au parti qu'ils prendront. Je suis bien fâché que Vaillac n'ait fait que pousser un petit parti. Il me semble que les ennemis portent un grand respect à votre camp, et ne s'en approchent pas beaucoup.

Je viens d'avoir des nouvelles de Dieppe d'hier au soir à huit heures, par lesquelles il paroît que les ennemis sont toujours dans la même situation, et n'ont fait aucun mouvement. Il y a bien de l'apparence que c'est le grand vent qu'il a fait qui les en a empêchés. Je fais partir demain matin mes Mousquetaires pour marcher de ce côté-là, et après demain huit compagnies de mes Gardes Françaises, quatre des Gardes Suisses, pour prendre la même route. Le reste qui demeurera ici, sera toujours prêt à marcher, si je le juge nécessaire.

Nous avons fait aujourd'hui la plus belle chasse du monde; le cerf a duré trois heures, et s'est fait voir plusieurs fois. Voilà tout ce que je vous dirai pour aujourd'hui.

AU MEME.

A Marli, le 23 juillet 1694.

Le duc de Luxembourg m'a écrit une lettre par laquelle il m'explique ce qui s'est passé à l'égard du duc d'Elbeuf. Mon intention est qu'il demeure au poste que je lui ai marqué. Je l'explique plus en détail dans la lettre au duc de Luxembourg, et ne faisant point au duc d'Elbeuf une réponse telle qu'il la pouvoit desirer, j'ai ordonné au marquis de Barbezieux de lui faire savoir mes intentions.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 19 de ce mois.

J'ai bien examiné la carte que vous m'avez envoyée, et je juge, autant qu'on peut le faire d'aussi loin, en ne voyant pas les lieux où vous pourriez vous poster, que ceux que vous avez choisis sont tous bons.

Je suis très-aise de ce que vous me mandez, pour ce qui vous regarde. Je souhaite plus que vous, que vous puissiez acquérir beaucoup de gloire ; mais comme vous devez toujours penser au bien de l'Etat, je ne doute pas que vous ne vous conduisiez avec la sagesse et la prudence que vous me mandez. Ce ne sont point les raisons que vous dites qui empêchent le

prince d'Orange de prendre un parti; il attend le prince de Vaudemont, pour décider du sort des armées de la plupart des princes de l'Europe. Vous n'avez, quand il sera arrivé, qu'à vous tenir alerte (1), pour que de si bons conseils ne vous fassent pas tomber dans de grands inconvéniens. J'espère pourtant que vous le battrez bien, s'il vient à vous, et que vous conduisant par les avis du duc de Luxembourg, dont les conseils valent sans doute mieux que ceux du prince de Vaudemont, vous ne ferez rien qui ne soit convenable à l'état présent où nous sommes.

Le reste de votre lettre ne mérite aucune réponse; c'est pourquoi je ne finirai que demain, en vous mandant les nouvelles que j'aurai eues de Dieppe, qui, selon toutes les apparences, ne seront pas considérables.

AU MÊME.

A Marli, le 25 juillet 1694.

J'ai reçu votre lettre du 20 de ce mois. Vous avez bien fait de ne pas faire marcher Rose ni le duc du Maine, comme vous l'aviez projeté,

(1) Il paroît que Louis XIV avoit une très-mince opinion des talens du prince de Vaudemont.

dans l'incertitude où vous étiez de ce que les ennemis feroient, voyant l'amas de biscuit et de foin ordonné, que l'on vous a assuré qui étoit entassé dans leur camp. Souvent on parle de préparatifs que l'on ne fait pas ; mais s'il est véritable en effet, l'on doit juger qu'ils ont envie de s'approcher de vous, et d'avoir de quoi vivre avec eux pour sept ou huit jours. Nous verrons dans peu ce qu'ils feront; tenez-vous toujours en état de n'être pas embarrassé, de quelque côté qu'ils viennent à vous; c'est à quoi il me paroît que vous avez une grande application : vous ne sauriez mieux faire.

Toutes les chasses que l'on a faites ici, ont été parfaitement belles.

Je suis très-fâché de l'accident qui est arrivé au maréchal de Boufflers; j'espère que le coup de pié qu'il a reçu, ne le mettra pas pour long-temps hors d'état d'agir.

AU MÊME.

A Marli, le 26 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 21, avec le billet qui étoit dedans et les nouvelles qui y étoient jointes. L'avis que l'on vous donne pourroit bien être véritable; c'est pourquoi vous faites très-bien de penser aux

moyens d'empêcher que les ennemis ne réussissent dans leurs desseins. S'il y avoit quelque bateau ou quelque convoi de pris, cela ne laisseroit pas de vous incommoder, et vous devez plutôt prendre plus de précautions que moins, pour l'empêcher; et je ne doute pas que le maréchal de Luxembourg ne soit de mon avis.

Je suis très-aise que vos fourrages se passent avec la tranquillité que vous me mandez, et que les ennemis ne les aient pas incommodés jusqu'à cette heure. Je ne doute pas que celui que vous devez faire pour la gauche ne soit aussi tranquille.

Vous verrez, par les nouvelles ci-jointes, ce qui s'est passé à Dieppe, et que les ennemis ont mis à la voile, et paroissent aller du côté de Fécamp ou du Havre. L'on ne sait pas encore toutefois s'ils veulent longer les côtes de mon royaume, ou s'en retourner dans leurs ports.

Je crois qu'il est nécessaire de faire présentement une revue à l'armée, y ayant assez longtemps qu'elle est en campagne.

AU MÊME.

A Marli, le 27 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre et le billet que vous m'avez écrits le 22 de ce mois, et vu les avis différens que vous avez sur l'armée des ennemis, sur sa marche ou sur son séjour. Il y a bien de l'apparence qu'ils ne demeureront pas encore longtemps où ils sont, et qu'ils s'approcheront de vous d'un côté ou d'autre. Je vous ai mandé tout ce que je savois et tout ce que je pensois là-dessus ; c'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage. Je souhaite que vous preniez le bon parti, et que vous soyez heureux : je crois que vous n'en doutez pas par bien des raisons. Si les ennemis ont pris le pain, le biscuit et le fourrage que l'on dit, il y a bien de l'apparence qu'ils veulent exécuter le dessein qu'ils ont, en peu de jours. Je vois par ce que vous me mandez, que vous êtes averti des moindres mouvemens que les ennemis font ; c'est pourquoi vous prendrez vos résolutions sans précipitation. Le bruit de l'investiture de Maestricht ne vient que du fourrage que vous avez fait de ce côté-là. Celui de la marche des ennemis entre les deux Gettes, peut venir de celui que l'on dit qu'ils y ont fait; néanmoins tout con-

sidéré, je persiste à dire qu'ils veulent marcher pour s'approcher de vous. Je souhaite qu'ils s'en repentent, et que vous ayez toute la satisfaction que vous pouvez desirer. J'en prie Dieu de tout mon cœur.

Si les ennemis viennent en présence, donnez-moi de vos nouvelles le plus souvent qu'il vous sera possible.

AU MÊME.

A Marli, le 28 juillet 1694.

J'ai reçu par le courrier que le duc de Luxembourg a dépêché par votre ordre, les deux lettres que vous m'avez écrites le 26 de ce mois, par lesquelles vous me mandez les nouvelles que vous avez eues des ennemis, par les partis que vous avez envoyés, et par les espions qui vous sont venus de leur armée, et vous vous remettez ensuite à ce que porte la lettre que le duc de Luxembourg m'a écrite, sur la résolution que vous avez prise. Je l'ai vue, et trouvé que vous preniez le meilleur parti, pour les raisons qui sont déduites dans la même lettre. Comme vous verrez plus amplement, par la réponse que je fais au duc de Luxembourg, ce que je pense, je ne vous en dirai pas davantage dans celle-ci, si ce n'est que mes inquiétudes diminuent, puisque,

selon toutes les apparences, il ne se passera rien entre ci et quelques jours de bien considérable.

Je suis très-aise que le comte de Toulouse se porte bien ; j'espère que sa santé ira de mieux en mieux, et qu'il sera en état de supporter toutes les fatigues.

J'ai fait vos complimens à madame de Maintenon, qui vous en remercie. Ce que je vous puis dire, c'est qu'elle étoit encore beaucoup plus inquiète que moi, sur les apparences que les armées s'approchoient les unes des autres.

AU MÊME.

Versailles, le 31 juillet 1694.

J'AI reçu votre lettre du 27, qui ne m'apprend rien de considérable, n'y ayant point de nouvelles assurées de la marche des ennemis, ni du parti qu'il semble qu'ils veulent prendre. Je suis très-aise de voir le soin que vous avez pour être bien averti, et des ordres que vous donnez pour cela aux partis que vous envoyez à la guerre. Il ne paroît pas, par ce que vous me mandez qui s'est passé au fourrage du côté de Liége, une grande vigueur dans les troupes ennemies. Les miennes, jusqu'à cette heure, ont eu une grande supériorité sur elles : j'espère qu'elle durera.

J'ai reçu votre réponse sur le logement de Marli. Je vous suis bien obligé de la complaisance que vous avez ; car vous m'épargnerez bien de la peine.

J'attends avec grande impatience des nouvelles du camp où vous devez aller. Je ne doute pas que vous ne me mandiez en détail, ce qui se sera passé dans votre marche, et le parti que les ennemis auront pris en voyant le vôtre.

J'avoue que la prise de Hui me feroit beaucoup de peine ; et je crois que le moyen le plus sûr pour empêcher les ennemis de l'attaquer, c'est de vous éloigner le plus tard que vous pourrez de Fleurus. Je me remets néanmoins à ce que vous jugerez le plus à propos de faire, le duc de Luxembourg et vous, voyant d'un autre côté l'importance de gagner le devant aux ennemis, pour arriver sur la Dender avant eux.

AU MÊME.

A Trianon, le 31 juillet 1694.

J'ai reçu par l'ordinaire, la lettre que vous m'avez écrite le 28 de ce mois, qui me faisoit juger que vous étiez près d'exécuter le dessein dont il étoit parlé dans la lettre en chiffres du duc de Luxembourg, sur-tout quand j'ai vu

que vous voyiez l'infanterie, pour empêcher que les soldats ne s'écartassent ce jour-là.

Je ne répondrai point à ce que vous me mandez des partis que vous avez dehors, et à ce que l'on dit que les ennemis ont fait ; je me contenterai d'accuser votre lettre du 29, qui m'a tout-à-fait surpris, voyant que, selon toutes les apparences, vous avez changé de dessein. J'attends avec impatience la lettre en chiffres qui me le doit expliquer. Un mot en chiffres que Saint-Pouange a mis dans sa lettre, me délivre d'une partie de la peine que j'avois dans ce retardement, craignant que les suites n'en fussent fâcheuses et désagréables. Je suis très-aise de la manière dont vous avez fait le fourrage, et de ce que le chevalier de Nêle a fait de son côté.

Je ne comprends pas bien le retranchement dont vous me parlez; mais si vous voulez faire quelque séjour où vous êtes, il ne peut être que fort à propos, et vous avez très-bien fait de me faire dépêcher un courrier pour me tirer d'inquiétude. J'attends celui qui me doit apporter la lettre en chiffres avec impatience; je ne sais s'il pourra arriver demain, mais j'en ai bien envie, la lettre dont il doit être chargé étant très-importante dans la situation où vous êtes.

J'ai ordonné au marquis de Barbezieux d'envoyer à Saint-Pouange les nouvelles du Havre, et la lettre que j'ai reçue du duc de Noailles sur la prise d'Ostalric, pour vous en rendre compte.

AU MÊME.

A Trianon, le 5 août 1694.

J'attends l'arrivée du courrier que vous devez me dépêcher, avec autant d'impatience que vous en devez avoir, du retour de ceux que vous avez envoyés pour visiter le chemin du camp où vous êtes à Namur. Je ne doute point qu'il n'arrive ce soir, ou demain au matin au plus tard.

J'ai reçu vos deux lettres du 30 du mois passé, où il n'y a rien de considérable que le fourrage que vous deviez faire près de Liége, que je souhaite qui soit bon et que vous fassiez paisiblement. Je finis, n'ayant rien de plus à vous répondre, et attendant de vos nouvelles avec impatience.

Depuis cette lettre écrite, j'ai reçu vos deux lettres, l'une du 31 du mois passé et l'autre du 1er de celui-ci.

Je suis bien aise que le fourrage qui s'est fait du côté de Liége se soit passé tranquillement, et que dans les escarmouches qu'il y

a eues, nous ayons perdu aussi peu de gens.

Je me souviendrai dans les occasions, de la satisfaction que vous me témoignez de la manière dont le chevalier de Nèle sert.

Il fait ici le même temps que vous me mandez que vous avez dans le pays où vous êtes. Il est plus à craindre que la pluie n'y continue qu'ici ; mais j'espère qu'elle ne durera pas.

Vous verrez par la lettre en chiffres que j'écris au duc de Luxembourg, le parti que je crois le plus avantageux, me remettant toutefois à vous de faire ce que vous jugerez à propos, après avoir consulté ledit duc.

AU MÊME.

A Trianon, le 6 août 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 3 de ce mois. La quantité de fourrage que l'on a trouvé dans le Condros, me fait espérer que l'on y pourra aller plusieurs fois, et en tirer pour que l'armée puisse vivre long-temps où elle est, avec l'assistance de l'avoine que j'ai ordonné que l'on délivrât de Namur, pour être distribuée aux troupes.

Je ne suis point étonné que les fourrageurs aient été si long-tems à revenir, puisqu'il n'y

avoit qu'un pont. Vous faites très-bien d'en faire construire un autre sur la Meuse ; lesdits fourrageurs pourront par ce moyen revenir dans le même jour dans le camp, qui est une chose fort utile par bien des raisons que vous connoissez aussi bien que moi.

Vous aurez vu, par le retour du courrier du maréchal de Luxembourg, que j'ai reçu la lettre en chiffres dans le temps que vous croyiez que je la devois recevoir.

J'approuve les ordres que vous avez donnés au régiment de Manderscheidt et au reste de Royal-Allemand. Ce ne sera pas un grand secours pour la frontière ; mais le bruit qu'il est arrivé des troupes, pourra empêcher les ennemis de tenter une seconde fois d'entrer dans mon royaume.

J'ai peine à croire que les ennemis puissent faire voiturer du fourrage sec de Louvain à leur camp, pour en faire vivre toute leur armée ; pour de l'avoine, cela ne seroit pas si difficile. Je souhaite fort qu'ils décampent les premiers. Vous devez faire ce qui dépendra de vous pour demeurer long-temps où vous êtes, et donner toute votre application et votre industrie, pour qu'en s'éloignant, ils vous donnent lieu de pouvoir marcher plus commodément, quand vous serez obligé de le faire.

Les partis de Namur ne sont pas si heureux que ceux de l'armée que vous commandez, y en ayant eu un de battu, ou plutôt surpris dans une embuscade où il s'étoit mis. Ce sont des choses désagréables, mais qui n'ont pas de suites fâcheuses.

J'ai été aujourd'hui à Marli, pour ordonner des logemens; j'espère qu'à votre retour vous serez content du vôtre.

AU MEME.

Versailles, le 13 août 1694.

Je suis très-fâché du vilain temps que vous avez, et de l'embarras qu'il vous cause pour vos fourrages. Je vois que vous faites tout ce qui dépend de vous pour que la cavalerie n'en manque pas, et que vous croyez en avoir pour jusqu'au 20, dont je suis très-aise, réservant l'avoine que l'on vous portera pour distribuer après, si vous en avez besoin. Cela me fait espérer que les ennemis décamperont avant vous, si l'avis que Ximenès a reçu est véritable. Si au contraire ils demeurent les derniers, vous verrez dans la lettre du duc de Luxembourg ce que je pense sur ce que vous devez faire.

J'approuve que vous envoyiez le comte de

la Motte, pour commander les troupes que vous destinez pour marcher diligemment en Flandre, si cela est nécessaire, et que vous y ayez joint encore deux régimens de dragons.

Je veux bien accorder la grace aux deux soldats de la compagnie de Bignon, comme vous le demandez, et commuer la peine en celle de servir toute leur vie dans la compagnie. Je ne sais ce qu'ils ont fait, mais je crois ne pouvoir manquer en me réglant sur ce que vous me dites.

Vous ne sauriez trop avoir de ponts de bateaux ni de gués sur la Meuse pour les fourrages, et ce qui peut arriver dans les suites.

Il fait à l'heure qu'il est une tempête effroyable : il a plu tout le jour à plusieurs reprises. J'étois à la chasse, et j'ai été obligé d'en revenir sur les quatre heures : cela vous peut faire juger que le temps étoit bien mauvais, car je ne reviens pas d'ordinaire pour une petite pluie.

AU MÊME.

Versailles, le 15 août 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 11 de ce mois, par laquelle je vois que vous n'aviez point encore la dépêche en chiffres

que vous attendez ; vous la recevrez sans doute bientôt, n'ayant pas été long-temps à vous l'envoyer.

Je suis bien aise que le marquis d'Harcourt vous ait mandé, qu'il y avoit encore du fourrage de l'autre côté de la Meuse, et que vous croyez en avoir jusqu'au 26, sans l'avoine que vous ferez descendre de Namur. Dans la situation des choses, il est bien important que les ennemis décampent les premiers. Je suis fâché des officiers et des dragons qui ont été tués, pris et blessés à la pâture, et que les ennemis aient emmené quelques chevaux ; mais je m'en console en voyant de quelle manière ils ont été poussés, par les officiers de mes Gardes qui se sont trouvés avec le piquet ; et l'on peut dire qu'ils ont été bien battus en se retirant. J'aurois souhaité que vous vous fussiez promené de ce côté-là pour voir battre les ennemis, qui l'auroient été encore plus sûrement, si les troupes que vous menez d'ordinaire avec vous s'y étoient trouvées.

Les nouvelles que l'on a par des espions et des rendus, ne sont pas toujours bien certaines ; je ne laisse pas de croire une partie de ce qu'ils disent, et que les ennemis manquent de fourrages.

Il paroît, par des nouvelles que j'ai de Namur, que les troupes que vous y avez envoyées les inquiètent dans les fourrages qu'ils font, et qu'ils se lasseront bientôt d'envoyer si loin, sur-tout s'ils sont obligés de commander des escortes aussi grosses, que celles qu'ils ont envoyées au dernier fourrage qu'ils ont fait.

J'ai vu l'extrait de la revue que vous m'avez adressée; si elle est véritable, comme je le veux croire, j'ai sujet d'être content. Quoique, pour ne se point tromper, on peut en rabattre encore quelque chose, je ne laisse pas de voir que mon armée est encore en bon état : songez à l'y maintenir autant que vous le pourrez, en empêchant les courses et les désordres, n'y ayant rien qui fasse tant perdre d'hommes et de chevaux.

Sur ce que vous me mandâtes hier, que vous aviez ordonné que l'artillerie de l'armée qui étoit avec le maréchal de Boufflers, joignît celle de l'armée que vous commandez, j'ai fait réflexion que Saint-Hilaire se trouvant le plus ancien, il lui seroit fâcheux d'obéir à son cadet, ce qu'il devroit faire sans difficulté, Vigni ayant l'ordre pour commander toute l'artillerie de Flandre. Vous pouvez, sans préjudicier au bien de mon service, faire que le

corps que commande ledit de Saint-Hilaire soit séparé, en le mettant à la droite ou à la gauche, et vous en servant utilement, s'il y avoit quelque chose à faire; de cette manière vous éviterez de donner un dégoût à un vieil officier qui a bien servi, et vous l'aurez toujours prêt à le détacher, quand vous croirez devoir mettre l'armée que commande le maréchal de Boufflers ensemble. Vous pouvez le faire comme de vous-même, étant bien aise de faire plaisir à Saint-Hilaire.

AU MÊME.

Versailles, le 17 août 1694.

Vous verrez par la petite lettre que j'écris au duc de Luxembourg, en réponse de celle que j'ai reçue de lui en chiffres, que j'approuve tout ce qu'elle contient, et que je suis très-aise que vous soyez préparé à tous les partis que vous pourrez prendre dans les suites.

Les nouvelles que vous avez eues touchant la marche des ennemis, ne doivent pas être véritables, puisque je n'ai pas encore eu de vos nouvelles par le courrier que vous me deviez dépêcher, si les ennemis décampoient.

Vous verrez par le mémoire que je vous envoie en chiffres, les nouvelles les plus assu-

rées que j'aie reçues par mes correspondans. Si elles sont véritables, comme j'ai lieu de n'en pas douter, les ennemis ne marcheront que le 18. Pour ce qui est de ce que vous devez faire, en un mot, je vous dis que j'approuve tout ce que vous me mandez, et tout ce qui est contenu dans la lettre du duc de Luxembourg en chiffres, que j'ai reçue. Tout ce que je desire de plus, est que vous ne perdiez point de temps quand vous serez obligé de marcher, en ne faisant rien toutefois de trop vîte qui puisse produire quelque contre-temps.

Le temps presse pour l'ordinaire ; c'est pourquoi je ne ferai pas ma lettre plus longue pour aujourd'hui.

AU MÊME.

Versailles, le 18 août 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 14 de ce mois, par où vous me mandez qu'un officier que vous avez envoyé dehors pour apprendre des nouvelles des ennemis, vous avoit mandé qu'ils avoient battu la générale, et que s'ils marchoient, il enverroit en diligence vous en avertir. Ils la battent aussi souvent, pour y accoutumer et pour marcher

ensuite, sans que vous puissiez le savoir aussi promptement qu'il seroit à desirer, vous accoutumant à cette manière pendant quelques jours. C'est une vieille ruse de guerre qui n'est pas en cette occasion-ci d'une grande utilité.

Par ce qu'il revient de tous côtés, il est certain qu'ils ne peuvent pas demeurer long temps dans le lieu où ils sont, et qu'ils pensent à faire ce que je vous ai mandé dans le mémoire en chiffres qui est parti hier.

On n'a point de nouvelles que les troupes qui étoient sur la flotte, soient débarquées en Angleterre, et on n'y parle point de les faire passer en Flandre. C'est pourquoi je croirois inutile de faire avancer présentement la milice Boulonnaise, comme vous le proposez. Je n'oublierai rien si les choses changent, de tout ce qui pourra être nécessaire pour fortifier ma frontière de troupes, non plus que toutes les autres choses qui pourront être utiles au bien de mon service. Il faut que les ennemis n'aient pas marché le 15, puisque je n'ai pas encore reçu de vos nouvelles, par le courier que vous devez dépêcher, aussitôt qu'ils se seront mis en marche. J'avoue que j'aurai un grand plaisir, si par votre diligence, vous empêchez qu'ils ne fassent rien de tout ce qu'ils

se proposent. Songez toujours a faire vivre les troupes dans l'ordre, et sur-tout à empêcher que l'on ne pille les églises, et faites en sorte que les soldats sachent, qu'il n'y aura point de quartier pour ceux qui commettront de pareils crimes.

AU MÊME.

Versailles, le 19 août 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 15 de ce mois. Je suis très-aise que vous ayez vu le mémoire en chiffres que je vous ai envoyé, et que vous ménagiez si bien vos fourrages, que vous soyez comme assuré d'en avoir pour vivre plus long-temps où vous êtes, que les ennemis où ils sont. S'il étoit vrai que leur bagage eût marché, comme vous me le mandez, le 15 au matin, et que l'armée eût suivi, je le saurois présentement par un courrier; c'est ce qui me fait croire qu'ils veulent se défaire de leurs plus gros équipages, pour être plus libres dans la marche qu'ils doivent entreprendre.

Nous avons ici le même temps qu'il fait à l'armée. Comme il n'est pas toujours également mauvais, j'espère que vous en serez moins incommodé.

Je n'ai encore pris aucune résolution déterminée sur le voyage de Fontainebleau. Je ne

saurois me résoudre à passer à Choisi (1), si vous n'y êtes pas ; mais pour au retour, j'y demeurerai tant que vous le voudrez avec grand plaisir. Je me trouverai bien seul à Fontainebleau sans vous. Quand je croirai qu'il n'y aura rien à faire où vous êtes, je vous proposerai d'y venir, mais je ne ferai rien là-dessus que de concert avec vous.

Le marquis de Beringhen m'a mandé, que vous aviez fait vos dévotions le jour de la Notre-Dame : je m'en réjouis, et j'espère toujours que vous deviendrez homme de bien, connoissant qu'il n'y a rien de si bon pour tout.

AU MÊME.

Versailles, le 20 août 1694.

Comme cette lettre pourra arriver avant celle que je vous ai écrite par l'ordinaire, je commencerai par vous dire que j'ai reçu celle du 18, par où vous me mandez que les ennemis ont décampé la nuit, et que vous alliez marcher aussi-tôt que l'aile droite seroit revenue du fourrage. J'ai à cette heure grande impatience de savoir le parti que les ennemis auront pris, et de quel côté ils auront tourné.

(1) Ce château appartenoit alors au Dauphin.

J'en ai aussi beaucoup de savoir quelle diligence vous aurez faite, et s'il ne se sera rien passé dans votre marche qui vous ait pu embarrasser.

Je reçois présentement votre lettre du 17 par l'ordinaire, à laquelle je n'ai rien à répondre ; si ce n'est que j'ai vu ce que le sieur de Saint-Pouange écrit par vos ordres, en chiffres, au marquis de Barbezieux, et que je donne au marquis d'Harcourt les ordres que je crois les plus convenables au bien de mon service, ainsi que vous le verrez par la lettre que le marquis de Barbezieux lui écrit par mon ordre, et dont il envoie copie au sieur de Saint-Pouange, pour vous en rendre compte.

AU MÊME.

Versailles, le 23 août 1694.

Je viens de recevoir votre lettre du 19 de ce mois, par laquelle je vois avec plaisir que vous avez marché heureusement et diligemment, et que quand la tête de l'armée a paru sur la hauteur, les ennemis ont été surpris, et ont tiré quatre coups de canon, pour rappeler apparemment les gens qui étoient écartés. J'espère que vous passerez la Sambre, ayant apparemment fait remonter plusieurs ponts

de Namur, et qu'après vous ne perdrez point de temps pour arriver en Flandre, quelques jours après les ennemis.

Vous faites bien de faire marcher le comte de la Motte à Condé. Les ennemis étant plus avancés que vous, il est bon qu'il y ait des troupes qui arrivent avant vous.

Je viens d'avoir avis que la flotte ennemie paroissoit vouloir venir du côté des Dunes, et qu'il étoit public en Angleterre qu'elle alloit bombarder Calais ou Dunkerke.

Quoique je ne craigne pour aucune de ces deux places, je n'ai pas laissé de dépêcher au marquis de la Valette un courrier, pour lui ordonner de faire entrer deux bataillons dans Dunkerke, étant bon que la garnison en soit forte, et a Mégrigni de s'y rendre, y ayant beaucoup d'étrangers habitués dans la ville.

Le prince d'Orange aura peut-être voulu faire paroître la flotte sur les côtes, dans le temps que l'armée de terre approchera de Flandre, pour faire croire qu'il a quelque grand dessein, et amuser quelque temps les peuples, comme il a coutume de faire par ces sortes de stratagèmes, et que cela finira à l'ordinaire, c'est-à-dire ne faisant rien. Je le souhaite, et que vous ayez la gloire de le traverser dans tous ses desseins, et de l'empêcher de

rien entreprendre de préjudiciable à mon pays, et au bien de mes affaires.

Il me paroît que vous avez marché aussi bien qu'il étoit possible, et que vous n'aurez point d'embarras pour passer la Sambre. Je ne doute pas que vous ne preniez les précautions nécessaires, pour qu'il n'arrive rien à votre arrière-garde, et que vous n'ayez laissé des troupes sur le ruisseau du Mazi, pour empêcher qu'aucunes troupes de celles des ennemis le puissent passer.

J'attendrai tous les jours de vos nouvelles avec impatience : donnez-m'en le plus souvent qu'il vous sera possible.

AU MÊME.

Versailles, le 25 août 1694.

Je viens de recevoir deux lettres de vous; l'une du 20 et l'autre du 22, de Mons. J'ai vu tous les détachemens que vous avez faits, et les ordres que vous avez donnés; il me paroît qu'il n'y a rien à y ajouter, et j'espère que le maréchal de Villeroi arrivera assez à temps avec les troupes que vous lui avez données, pour empêcher les ennemis de passer l'Escaut en-deçà d'Oudenarde, s'ils avoient résolu de le faire. Tout ce qui est à desirer, c'est que les

troupes ne perdent point de temps, et ne fassent point de désordre en passant dans mon pays.

Je ne doute point que vous ne me donniez souvent de vos nouvelles, comme vous me l'avez mandé; et je me flatte que vous ne m'apprendrez rien que d'agréable. Je suis bien persuadé qu'il ne tiendra pas à vous que les choses ne se passent comme je le désire, et que vous ferez tout de votre mieux pour que je sois satisfait.

AU MÊME.

Versailles, le 26 août 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Mons le 23 de ce mois, par laquelle je vois que vous étiez sur le point de partir, de vous avancer à Condé, et peut-être même jusqu'à Tournai, pour être plus à portée de voir les véritables desseins des ennemis, et pour donner les ordres nécessaires pour les empêcher de réussir, et de passer l'Escaut à Epierres, où on vous a assuré qu'ils avoient la tête tournée. On ne peut rien ajouter à toutes les précautions que vous avez prises, et aux ordres que vous avez donnés; il n'y a qu'à souhaiter qu'ils s'exécutent diligemment, et que rien ne puisse retarder l'arrivée des troupes.

Il est d'une très-grande importance, comme je vous l'ai déjà mandé, d'empêcher les ennemis de passer l'Escaut en-deçà d'Oudenarde, et j'espère qu'avec les précautions que vous avez prises, ils n'y réussiront pas. Il n'y a que le premier moment de leur arrivée à craindre; car pourvu que toute l'armée soit jointe, il y a lieu de croire qu'ils ne feront rien dans le reste de la campagne qui nous puisse faire de la peine. J'attendrai tous les jours avec impatience de vos nouvelles; mandez-moi bien en détail tout ce qui se passera, tant des mouvemens de l'armée des ennemis, que de ceux que fera celle que vous commandez.

AU MÊME.

A Marli, le 2 septembre 1694.

Je renvoie votre courrier en diligence, pour porter la réponse à votre lettre du premier de ce mois, et sur-tout à celle que le duc de Luxembourg m'a écrite par votre ordre. Vous verrez par ce que je lui mande, mes intentions sur ce qu'elle contient; c'est pourquoi je n'entrerai pas dans un plus grand détail avec vous. Vous avez bien fait de donner les ordres nécessaires pour qu'il ne pût pas arriver de difficulté dans le commandement de Furnes. J'en

avois déjà donné à Mégrigni pour qu'il commandât sous d'Avéjean, en cas qu'il fût assiégé.

Les forces des ennemis ne m'étonnent point : il y a long-temps que je m'y prépare; mais j'espère que, par votre bonne conduite, vous les empêcherez de rien faire de préjudiciable au bien de mon service. J'ai vu tout ce que Saint-Pouange a envoyé au marquis de Barbezieux par votre ordre. Je crois avoir répondu, par avance, à tout ce que ces papiers contiennent. Vous ferez de votre mieux dans toutes les occasions qui se présenteront, et vous vous conduirez toujours avec la sagesse et la prudence que je vous ai recommandées.

Pour ce qui est du mémoire que vous m'avez envoyé des officiers de ma maison, je verrai tout ce qu'il y aura à faire sur tout ce qu'il contient. Il ne faut pas les accoutumer à parler comme ils ont fait : on leur fera justice; mais il faut qu'ils servent jusqu'au bout, comme aussi on le peut souhaiter.

AU MÊME.

A Marli, le 6 septembre 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, et celle du 4 par le retour de Blet. Je vois avec

plaisir l'application que vous avez pour être averti des mouvemens des ennemis, et que vous avez envoyé le maréchal de Boufflers et le marquis de la Valette, pour reconnoître les postes où vous auriez pu placer des corps à proportion de la force dont ils auroient été, si les ennemis avoient marché du côté d'Epierres. Quoique cette précaution ait été inutile par la marche que les ennemis ont faite du côté de Deinse, je ne laisse pas d'être bien aise de voir que vous pensez à tout. J'ai vu aussi avec plaisir les copies des lettres que vous écrivez à d'Avéjean et à Mégrigni, et que vous vous disposez à faire les choses les plus convenables à l'état où sont les affaires. Je me flatte que vous vous conduirez d'une manière qui empêchera les ennemis de réussir dans leurs desseins, et qui vous fera acquérir toute la gloire qui sera possible dans la présente conjoncture. J'attends avec impatience le retour du courrier que vous devez dépêcher, pour savoir le parti que les ennemis auront pris, et ce que vous aurez résolu de faire pour vous opposer à leurs desseins.

AU MÊME.

Versailles, le 13 septembre 1694.

Je vous adresse la copie de la lettre qu'un de ceux qui me donnent les meilleures nouvelles, vient de recevoir. Vous verrez ce que les ennemis pensent, et comme ils sont embarrassés de vous voir au poste où vous êtes. Je crois qu'il n'y a rien de si important, que d'y faire demeurer mon armée tout le plus qu'il sera possible, pour veiller avec plus de sûreté à tous les endroits où les ennemis pourroient tenter quelque chose. Les retranchemens que vous avez faits vous doivent tout-à-fait assurer contre leurs desseins, et je suis persuadé que la pensée qu'ils ont de vous empêcher d'envoyer à Hui, en vous faisant croire qu'ils ont quelque envie, ou de vous attaquer, ou d'entrer dans les lignes, ne vous doit pas empêcher de faire un détachement assez considérable pour joindre le marquis d'Harcourt, qui puisse les troubler dans cette entreprise. L'infanterie ne peut pas y arriver assez à temps; c'est pourquoi, si vous prenez le parti d'y envoyer un corps, vous en devez faire marcher un assez considérable de dragons, joint à quelque cavalerie. Je ne vous donne point d'ordre

positif là-dessus; mais je desire que vous voyiez avec le maréchal de Luxembourg et celui de Boufflers, ce que vous croirez qui sera le plus convenable de suivre en cette rencontre, pour le bien de mon service. Après avoir examiné l'état présent des choses en Flandre, qui doit marcher devant tout, et ce que vous croirez que l'on pourra faire avec les troupes que vous détacherez pour Hui, je vous recommande seulement de ne pas perdre de temps au parti que vous prendrez.

AU MÊME.

Versailles, le 15 septembre 1694.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite le 12 de ce mois, par laquelle je vois que les ennemis s'établissent dans leur camp, comme s'ils y vouloient demeurer long-temps. Les vaisseaux qui sont à la rade de Dunkerke ne me donnent aucune inquiétude, n'ayant point de galiotes à bombes. Dans tous les avis que j'ai reçus, il n'est pas dit un mot du prince d'Orange, et il y a bien de l'apparence qu'il ne quittera pas le camp pendant que l'on fera le siége de Hui, pour donner plus de jalousie, et empêcher que l'on n'envoye pas des troupes à son secours.

Je ne sais si la lettre que je vous écrivis hier ne retardera pas votre départ de quelques jours. Je n'ai rien contremandé, et vous trouverez tout prêt quand vous jugerez à propos de revenir. Vous m'enverrez bientôt apparemment un courrier, par lequel vous me manderez la résolution que vous aurez prise.

AU MÊME.

Fontainebleau, le 26 septembre 1694.

J'ai reçu dans le chemin aujourd'hui la lettre que vous m'avez écrite de la main de Bagnols et de la vôtre, du 15 de ce mois. Vous aurez vu par mes précédentes, le parti que j'ai pris pour ce qui regarde Hui, et que, ne croyant pas que l'infanterie que j'aurois fait marcher de l'armée d'Allemagne pût arriver assez tôt, je me suis contenté de faire marcher un corps de cavalerie et de dragons, pour être en état de joindre le marquis d'Harcourt, pour essayer de secourir Hui s'il est praticable. Quand celui que vous avez fait partir l'aura joint, ou s'il trouve que le secours soit impossible, il fera quelque diversion dans le pays de Cologne; car pour celui de Juliers, il seroit inutile, s'étant soumis à la contribution. On harcellera les ennemis devant Hui, autant qu'il se pourra. Je suis très-aise que vous me man-

diez ce que vous pensez, et je trouve que vous le faites avec la retenue que vous devez, ne sachant pas le détail de ce qui se passe de tous côtés.

Outre les raisons que je vous ai dites ci-dessus, pour ne pas faire un détachement d'infanterie de l'armée d'Allemagne, j'en ai encore d'autres pour ne pas affoiblir le maréchal de Lorges, pour ne le pas mettre hors d'état de s'opposer aux desseins que les ennemis pourroient avoir de passer le Rhin à Mayence ou du côté des villes forestières, pour entrer dans mon pays, en prenant ce passage malgré les Suisses, qui ne sont pas en état de s'y opposer. J'approuve tout ce que vous me mandez pour ce qui regarde l'armée de Flandre, et je suis très-aise que vous ayez encore envoyé neuf escadrons pour joindre le marquis d'Harcourt, croyant que ladite armée étant postée comme elle l'est, et les corps qui en sont détachés, le pays étant fait comme il est, et les chemins devenant bientôt impraticables, il restera encore assez de troupes pour obliger les ennemis à ne rien faire du reste de la campagne. Vous devez seulement avoir un grand soin, de ménager mon pays autant qu'il sera possible, et d'empêcher que de l'armée et des corps qui sont détachés, on n'y fasse du

désordre, et que si l'on ne pouvoit pas fournir le fourrage qu'on a demandé bien régulièrement, on ne souffrît pas que l'on prît autre chose que ce qui est nécessaire de fourrage et de légumes, pour faire vivre la cavalerie et les soldats qui composent l'infanterie. Je souhaite par bien des raisons, qu'après que vous serez parti, les ennemis n'entreprennent rien qui puisse vous donner du chagrin; ce n'est pas qu'il y ait grande apparence qu'ils ne feront rien de bien important, la saison étant aussi avancée qu'elle l'est.

Si j'avois pris le parti d'assembler une armée considérable du côté de la Meuse, j'aurois envoyé volontiers le maréchal de Boufflers pour la commander; mais n'envoyant que des détachemens de cavalerie et un de dragons, qui pourront peut-être se séparer bientôt, j'ai cru qu'il me serviroit mieux et plus utilement dans le lieu où il est présentement, ne mettant pas ensemble un plus grand corps que celui qui sera sous les ordres du marquis d'Harcourt.

AU MÊME.

Fontainebleau, le 26 septembre 1694.

Croyant que vous arriveriez samedi à Choisi pour être dimanche ici, la princesse de Conti (1)

(1) Fille du roi et de madame de la Vallière.

y est allée, comme je vous le mandai par la lettre que je vous écrivis hier au soir. Je crains qu'elle ne s'y ennuie en vous attendant, étant toute seule ; néanmoins elle ne peut prendre d'autre parti que d'y demeurer jusqu'à temps que vous arriviez.

Je vous écris une autre lettre que vous trouverez ci-jointe, en réponse de celle que j'ai reçue aujourd'hui, que j'ordonne au duc de Luxembourg d'ouvrir, si vous êtes parti de l'armée, et je desire que, si elle vous est rendue en chemin, vous la lui envoyiez.

Il ne me reste plus qu'à vous dire que je suis arrivé ici en bonne santé, et que je vous y attendrai avec impatience (1).

---

(1) Cette campagne fut la dernière du Dauphin et du maréchal de Luxembourg qui mourut à Versailles le 4 janvier 1695.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

DU CONTENU DE CE VOLUME.

SUITE DES MÉMOIRES MILITAIRES.

ANNÉE 1675.

Campagne de Louis XIV, en 1675, par M. le général Grimoard. *page* 3

Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1675. 9

Le roi au comte d'Estrades, 11 février. 9

Au maréchal de Turenne, 17 mai. 10

Au marquis de Louvois, 21 mai. 12

Au maréchal de Turenne, 29 juin. 13

Au duc de Duras, 30 juillet. 14

Au prince de Condé, 30 juillet. 16

Au même, 16 août. 18

Au même, 17 octobre. 21

ANNÉE 1676.

Campagne de Louis XIV en 1676, par M. de Grimoard. 23

Pièces de Louis XIV relatives à la campagne de 1676. 30

Généraux des armées. 30

Instruction pour le maréchal de Créqui, relativement au siége de Condé, 8 avril. 33

Arrangement pour l'investissement de Condé. 46

Notes sur les postes susceptibles d'assurer le siége de Condé. *page* 48
Mémoire sur la manière de camper. 51
Etat des officiers généraux des différens quartiers. 54
Distribution et état par brigade de la cavalerie. 57
Distribution et état par brigade de l'infanterie. 60
Etat général des troupes de tous les quartiers. 62
Ordre de bataille dressé par Louis XIV. 66
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1676. 67
Le roi au marquis de Louvois, 2 avril. 67
Au même, 5 avril. 70
Au même, 9 avril. 72
Au maréchal d'Humières, 9 avril. 73
Au marquis de Louvois, 14 avril. 75
Au même, 16 avril. 75
Mémoire du roi pour Monsieur, 29 avril. 76
Au prince de Condé, 3 mai. 80
Monsieur, duc d'Orléans, au marquis de Louvois, 3 mai. 80
Le même au même, 3 mai. 81
Le même au même, 4 mai. 82
Le roi au marquis de Beringhen, 8 mai. 82
Au maréchal de Villeroi, 19 mai. 83
A M. Colbert, 2 juin. 83
Au marquis de Louvois, 21 juillet. 84
Au même, 25 juillet. 86
Au maréchal de Schomberg, 25 juillet. 87
Au marquis de Louvois, 26 juillet. 88
Au même, 29 juillet. 91
Au même, 29 juillet au soir. 93
Au même, 1er août. 94
Au maréchal d'Humières, 2 août. 99

ANNÉE 1677.

Campagne de Louis XIV en 1677, par M. le général Grimoard. *page* 100
Mémoire adressé au roi par le maréchal de Créqui, relativement aux opérations de la campagne qui alloit s'ouvrir sur la Moselle et le Rhin, 14 mars. 107
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1677. 116
Le roi au prince de Condé, 20 mars. 116
A M. Colbert, 28 mars. 116
Au prince de Condé, 15 avril. 117
Au même, 21 avril. 117
A M. Colbert, 18 mai. 118
A l'archevêque de Paris, 21 mai. 118
Au marquis de Louvois, 16 août. 119
Au même, 17 août. 121
Au maréchal d'Humières, 14 décembre. 122

ANNÉE 1678.

Campagne de Louis XIV en 1678. 123
Détails préliminaires sur cette campagne, par M. de Grimoard. 123
Lettre du marquis de Louvois au maréchal d'Humières, sur le projet du siége de Gand, 4 févr. 123
Relation de la campagne de 1678 et résultat de la paix de Nimègue, par Louis XIV. 143
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1678. 177
Le roi au prince de Condé, 18 mars. 177
Au duc de Luxembourg, 19 août. 178
Le maréchal de Créqui au marquis de Louvois, en lui

adressant son plan d'opérations pour la campagne de 1678, 7 avril. *page* 179
Mémoire du maréchal de Créqui. 179
Précis de la campagne du maréchal de Créqui sur le Rhin, en 1678, par M. le général Grimoard. 186

ANNÉES 1680, 1681 ET 1682.

Agrandissemens procurés à Louis XIV, par les arrêts de réunion en 1680, la soumission de Strasbourg et l'occupation de Casal en 1681, par M. de Grimoard. 191
Le marquis de Louvois à M. de la Grange, intendant en Alsace, 25 août 1681. 194
Au même, 10 septembre. 195
A M. de Vauban, 10 septembre. 195
Au comte de Montbrun, commandant en Flandre, 23 septembre. 196
Le magistrat de Strasbourg au baron de Montclar, 28 septembre. 198
Réponse de M. de Montclar, 28 septembre. 199
Le baron d'Asfeld au marquis de Louvois, 28 septembre. 200
Le magistrat de Strasbourg à l'Empereur, 28 septembre. 200
Au même, 29 septembre. 202
M. Fritschmann au marquis de Louvois, 29 septembre. 204
Le magistrat de Strasbourg au marquis de Louvois, 30 septembre. 206
Le marquis de Louvois au marquis de Chamilli, gouverneur de Fribourg, 30 septembre. 207
Articles proposés par les préteur, consul et magistrat de Strasbourg, 30 septembre. 208

Le marquis de Louvois au roi, 1er octobre. *page* 212
Le même au cardinal de Furstemberg, 4 octobre. 214
Détails du voyage du roi en Alsace. 214
Pièces relatives à l'occupation de Casal. 216
Le marquis de Louvois à M. de Catinat, 22 juillet 1681. 216
Mémoire pour servir d'instruction au marquis de Boufflers, 14 août. 217
Le marquis de Louvois à M. de Catinat, 8 septemb. 230
Au marquis de Boufflers, 10 septembre. 232
L'abbé d'Estrades à M. de Louvois, 27 septembre. 233
Le marquis de Boufflers à M. de Louvois, 30 septembre. 234
M. de Catinat à M. de Louvois, 2 octobre. 236
M. de Louvois à M. de Boufflers, 13 octobre. 238
M. de Catinat à M. de Louvois, 15 octobre. 240
M. de Louvois à M. de Catinat, 23 octobre. 249
L'abbé Morel au roi, 5 novembre. 251
M. de Catinat au marquis de Louvois, 21 décemb. 256
Le marquis de Louvois à M. de Catinat, 2 janvier 1682. 259

ANNÉE 1683.

Causes de la guerre de 1683 contre l'Espagne, par M. le général de Grimoard. 261
Campagne de 1683, par le même. 263
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1683. 269
Le roi au maréchal d'Humières, 24 octobre. 269
Au même, 1er novembre. 272

ANNÉE 1684.

Campagne de Louis XIV en 1684, et trêve de Ratisbonne, par M. de Grimoard. 274

ANNÉES 1688, 1689 ET 1690.

Guerre de 1688, ou de la Ligue d'Augsbourg, par M. de Grimoard. *page* 283
Lettre de Louis XIV à l'archevêque de Paris, 3 novembre 1688. 288
Suite des événemens militaires de 1688, 1689 et 1690, par M. de Grimoard. 289
Décision de Louis XIV, ou réglement sur la manière de servir de ses Gardes dans les armées, et pour les saluts, 25 juillet 1690. 293
Projet d'explication, si elle est nécessaire, du service des Gardes. 296

ANNÉE 1691.

Campagne de Louis XIV en 1691, ou siége de Mons, par M. de Grimoard. 298
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1691. 304
Le roi au maréchal de Luxembourg, 16 juillet. 304
Au même, 19 juillet. 305
Au même, 28 juillet. 306
Au même, 1er août. 311
Au même, 5 août. 315
Au même, 14 août. 316
A M. de Catinat, 15 août. 320
Au maréchal de Lorges, 9 septembre. 323
Au maréchal de Luxembourg, 10 septembre. 326
A M. de Catinat, 12 septembre. 327
Au maréchal de Lorges, 13 septembre. 328
Au maréchal de Luxembourg, 12 octobre. 330
A M. de Catinat, 17 novembre. 332
Au même, 18 décembre. 333

ANNÉE 1692.

Campagne de Louis XIV en 1692. *page* 338
Avertissement de M. de Grimoard sur la relation suivante. 338
Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur, en 1692, par Louis XIV. 341
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1692. 392
Le roi au maréchal de Lorges, 30 juin. 392
Au maréchal de Luxembourg, 11 août. 394
Au même, 12 août. 395
Au marquis de Boufflers, 12 août. 397
Au maréchal de Luxembourg, 24 août. 399

ANNÉE 1693.

Campagne de Louis XIV en 1693, par M. de Grimoard. 401
Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1693. 406
Le roi au Dauphin, 20 juillet. 406
Au même, 3 août. 408
Au même, 9 août. 409
Au même, 12 août. 410
Au même, 20 août. 412
Au même, 2 septembre. 413
Au maréchal de Catinat, 29 novembre. 415

ANNÉE 1694.

Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1694. 418
Le roi au maréchal de Luxembourg, 3 juin. 418
Au Dauphin, 6 juin. 419
Au même, 8 juin. 420
Au même, 13 juin. 421

Au même, 28 juin. *page* 422
Au même, 28 juin. 425
Au même, 29 juin. 428
Au duc de Chartres, 29 juin. 430
Au duc du Maine, 29 juin. 431
Au comte de Toulouse, 29 juin. 431
Au Dauphin, 4 juillet. 432
Au même, 8 juillet. 434
Au même, 10 juillet. 435
Au duc de Chartres, 10 juillet. 436
Au même, 10 juillet. 437
Au Dauphin, 11 juillet. 438
Au même, 12 juillet. 439
Au même, 14 juillet. 441
Au même, 19 juillet. 443
Au même, 19 juillet. 444
Au même, 23 juillet. 446
Au même, 25 juillet. 447
Au même, 26 juillet. 448
Au même, 27 juillet. 450
Au même, 28 juillet. 451
Au même, 31 juillet. 452
Au même, 31 juillet. 453
Au même, 5 août. 455
Au même, 6 août. 456
Au même, 13 août. 458
Au même, 15 août. 459
Au même, 17 août. 462
Au même, 18 août. 463
Au même, 19 août. 465
Au même, 20 août. 466
Au même, 23 août. 467

Au même, 25 août. *page* 469
Au même, 26 août. 470
Au même, 2 septembre. 471
Au même, 6 septembre. 472
Au même, 13 septembre. 474
Au même, 15 septembre. 475
Au même, 26 septembre. 476
Au même, 26 septembre. 478

FIN DE LA TABLE.

BINDING SECT. APR 3

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
129
A3
1806
t.4

Louis XIV, king of France
Œuvres de Louis XIV